



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

1984

16<sup>e</sup> année

# RAPPORT des ACTIVITÉS

*Nous sommes en grand deuil car c'est un mauvais signe  
Quand les arbres s'en vont d'une tumeur maligne.*

*Nous les pleurons comme des frères,  
Qui nous maintiendra bonne terre  
Nous fera les matins plus beaux  
Puisque nous n'avons plus d'ormeaux?*

*Catherine PAYSAN, 52 poèmes pour une année*



LES BARBOUILLONS

-00-00-00-00-00-00-00-00-00-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JANVIER 1984

Numéro 81

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

CCP 000-0982523-10

Tel.: 084/38 80 76

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES (Resp.: Maurice EVRARD)

Samedi 28 janvier: ASSEMBLEE GENERALE de notre ASDL

13.30h: Promenade au départ de l'église d'AVE  
(Ave - Sourd d'Ave - Drochamp - Copulienne - Fond des Vaux)

18h: Possibilité d'un souper simple et rapide (?) chez MOUTON, à AVE  
(réserver au début de la promenade)

20h: Assemblée Générale au Domaine des Mesures, à HAUT-LESSE  
suivie de la projection du film de la TVC de Rochefort "Les Parcs Naturels"

Dimanche 12 février: ATTENTION!: Programme alternatif

S'il y a de la neige: Journée SKI DE FOND à HAUT-FAYS (Les Scottons)  
R-V.: 9.30h au départ de la piste (signalé sur la route Wallin - Haut-Fays)

Sinon: Promenade A LA DECOUVERTE d'HATRIVAL et de la vallée de la LOMME (2e étape)  
Guide: Jean-Claude LEBRUN  
Départ: 9.30h, église à HATRIVAL

En cas de doute météorologique... téléphonez au Secrétaire le dimanche matin, entre 8 et 9h.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc FAGUAG 084/27 16 99)

C. 4/2 à 8.00h au Château de Lavaux-Sie-Anne

Observation des hivernants, surtout recherche des rapaces (Buse, Busard St-Martin, Faucons crécerelle et ébourillon...) dans les plaines de Lavaux Ste-Anne et de Wanlin.

D. 26/2 à 8.00h à l'église de Belvaux

Observations dans la région de Belvaux - Aulfe - Haut-Lesse.

D. 4/3 à 8.00h à l'église de Wavreille

Observations dans la région de Wavreille

5. 17/3 à S.OOH à l'écrit de Sarrachon

Recensement des élèves d'eau (3e partie)

5. 31/3 à S.OOH sur la Grand-Place de Berlin

Sorte dans le région de Berlin

INFORMATION : Le 7/2 à S.OOH aux Foultz à N-3 de la Parx à NAMUR,

MONTAGE DE DIPOSITIVES aux E'COSSÉ présentée par J.GOBIN (construc-

Roque de L'Élé)

CALENDRIER DE L'EQUIPE DES JEUNES (Asm. : Furet LVR-IRD 684/38 80 76)

5. 25/2 : Journée de la BIODIVERSITÉ (Observation de la faune cavernicole)

R-V : 9.30h au Parking de HAVILLÉE (départ de Musée)

Se réunir de 8h30 et partir l'école pour la journée.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

Le samedi 11 Février : 15h chez Claude et Daniel REUREAS à FRAHBEUX.

INFORMATIONS DIVERSES

LISTES DES MEMBRES

Un écho est parvenu jusqu'à nous... Certains s'étonnent de n'avoir

trouvé leur nom ni dans la liste des membres adhérents ni dans celle

des effectifs. L'explication est simple : ils font partie des sympathi-

sants qui, en règle de corrélation, ne figurent pas dans nos "Bibliothèques"

rapportés ces conditions :

- être présents par 2 parents, eux-mêmes adhérents ou effectifs,

- souscrire à l'engagement prévu à l'art. 6;

- être agréé par le Comité - suivant de la majorité des membres.

D'autres ont pu s'étonner de ne retrouver dans la liste des membres

adhérents leurs noms. Ils n'avaient pas été informés de leur admission au

le Comité. L'explication en est tout simple : il s'agit d'un oubli du

Sacrétaire!

En effet, au cours de sa réunion du 19/1/85

le Comité a décidé d'agrandir son nombre adhérents

de la façon suivante : FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

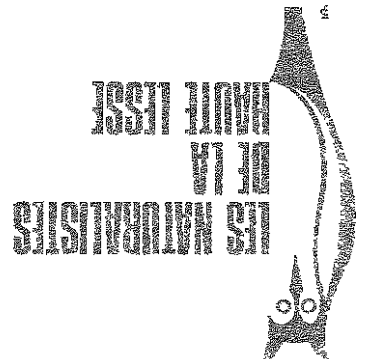
FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,

FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER, FURGER,



LES MARCHANDS  
UNION DES MARCHANDS

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

FEBVIER 1984  
Numero 82

Edit. asop. : Maurice EVRAD

AU TELEPHONE, 113  
0921  
CHANLY

Tel. : 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

**GALPNIER DES ACTIVITES GENERALES (Esp. : Maurice EVRAD)**

Dimanche 18 mars : Grande journée de BRBROSSAILLAGE des pelouses calcinées  
aux Pénées (Festivals) et au Mupaa (Zeboux)

R-V. : à 9h, à La Cubane Debonance (chemin de l'En-tage) à RESTEIGNE

(Un échange sera mis en place à partir de cette colonne.)

Les pelouses calcinées, un des attraits de notre région, sont en péril grave : à une vitesse accélérée, elles sont envahies par les épiphytes, l'extension s'opère de plus en plus. Avec elles disparaissent également les arbustes, les ophrys, les gentianes et bien d'autres fleurs déjà rares. Des expériences sont tentées pour sauver les zones les plus riches de ces biotopes. Les Naturalistes de la Haute-Loire y participent activement dans leur secteur. Appel est fait à toutes les bonnes volontés pour que ce dimanche soit une participation massive à ce travail. Ne pouvons pas nous entendre des fois que nous avons connus en découvrant la richesse botanique, zoologique et esthétique de ces sites. La dernière opération de ce genre, à l'autisme dernier, ne fut pas un succès de participation : il faut le 18 mars passer outre ce mauvais souvenir. La tâche est vaste et ne demande pas de qualifications particulières ; il y a de la kénogone pour tous et en fonction des possibilités de chacun.

Dimanche 8 avril : INITIATION BOTANIQUE - Travaux préparatoires dans le Parc National de Lasse-et-Lome (Fleuve LIMBOURG)

Départ : 9.30h, du Parking de HAN/LESSE (devant le Musée)

Samedi 12 mai : A la découverte de la Lome : APVILLE - SMUD (J.-C. LEBRUN)

Départ : 9.30h, de l'église d'APVILLE

Le soir du même jour : SOUPER DES NATURALISTES à VILLANCE (Salle paroiss.)

MENU : Crème anglaise - Banquette de fruits de mer - Gigot d'agneau

ricolé et pommes rôties - Omelette norvégienne - Café

PRIX : 500F, apéritif et vins compris

INSCRIPTION : par virement du rctx avant le 1er mai au CCP des Naturalistes de la H.-L. à CHANLY (n° CCP-0982523-10).

Samedi 9 juin : Excursion en canot CAMPINE (sortis de Réserve Naturel.)

Prévisions météorologiques

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc POIRY 08/27 75 951)

2. 4/3 à 8.00h à l'église de WARRILLE :

Observations dans le jardin de la commune

S. 17/3 à 8.00h à l'église de CERMACHAMP :

Rassemblement des oiseaux d'eau (3e partie)

S. 31/3 à 8.00h au Grand-Pré de WELIN

Sortie dans le jardin de Welfin

CALENDRIER DE L'EQUIPE DES JACONS (Resp.: Marc EVARD 08/38 80 76)

2. 15/4 : Journée "MUSEES" à BRUXELLES

Le matin : Exposition SPILLOGIE-LASCALX

Reconstitution, grandeur nature, de la salle des Tourneux.

Les autres parties du monde acquiescent : zoologie, acien-

l'après-midi : Visite à déterminer

Facilité de faire le trajet en train à l'arrêt : Inscritez-

vous en téléphonant au 084/38 80 75

S. 5/5 : ... du MULLIN au "DORVILLE"...

Préparation de pâte à pain - après en activité d'un repas pour à

BELVAUX - cuisson au feu de bois - dégustation...

Prévisions météorologiques.

S. 7/4 : Reçoit des annonces publiées aux Pêches.

S. 21/4 (Apr.-mai) - S. 5/5 (Journée) - S. 19/5 (Apr.-mai) - S. 26/5 (J.)

S. 2/6 (Apr.-mai) - S. 16/6 (J.) - S. 23/6 (Apr.-mai) - S. 30/6 (J.)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

S. 14/4 à 17h, chez Anette et Paul GELIN, à BRILLOUEN

INFORMATIONS DIVERSES

Cotisations 1984 : En conséquence de l'absence de versement-versement qui

accompagne ce n°82 des "Bonsouillons", vous avez déjà cotisé...

Intéresse donc de vous inscrire à régler des versements de cotisation

non 1984. L'Assemblée Générale, selon la bonne habitude, a décidé de

maintenir le tarif de 500F = Cotisation individuelle

575F = Cotisation familiale

225F = Cotisation actuelle

Évitez-nous des surplus en espèces et cotisez!

Évitez-nous une interruption dans la réception des "Bonsouillons";

complétez d'urgence notre fichier en "accablant" de versements dans les

tout prochains jours. Merci!

Nos Jours : Semaine et Michel TIEPNEY nous annoncent l'heureuse

naissance de la petite Léane. Nous nous associons à leurs

joies, les félicitons cordialement et souhaitons santé et bonheur à Céline.



LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MARS 1984

Numéro 83

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES (Resp.: Maurice EVRARD)

Dimanche 8 avril : INITIATION BOTANIQUE - PREMIERES FLORAISONS dans le Parc National de Lesse-et-Lomme (Pierre LIMBOURG)

Départ : 9.30h, du parking de HAN/LESSE (devant le Musée)

C'est le bon moment pour se lancer dans la découverte et l'étude de la botanique : les fleurs les moins frileuses font leur apparition alors que les gelées tardives sont toujours à craindre. Elles sont peu nombreuses à tenir ce pari optimiste. N'attendez pas mai ou juin pour vous y mettre : à ce moment, l'explosion est telle que vous ne sauriez plus où donner de la tête et de la loupe, et le découragement risquerait de vous accabler...

Samedi 12 mai : A LA DECOUVERTE DE LA LOMME : ARVILLE ET SMUID (J.-C. LEBRUN)

Départ : 9.30h, de l'église d'ARVILLE

Le soir du même jour, à 19h, SOUPER DES NATURALISTES à VILLANCE

(Salle paroissiale)

MENU : Crème andalouse - Barquette de fruits de mer - Gigot d'agneau niçoise et pommes noisettes - Omelette norvégienne - Café

PRIX : 500F, apéritif et vins compris

INSCRIPTION : par virement du prix avant le 1er mai au CCP des Naturalistes de la H.-L. à CHANLY (n° 000-0982523-10)

Comme d'habitude, il sera procédé à l'échange des cadeaux - loterie. Chacun confectionne un petit souvenir à sa façon, selon ses goûts et ses talents. Le sort décidera de l'attribution de chaque chef-d'oeuvre, chacun ayant ainsi la possibilité d'emporter un souvenir original et personnalisé de cette rencontre amicale.

Samedi 9 juin : EXCURSION EN CAMPINE (en car) - Visite des Réserves Naturelles.

Précisions suivront.

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE (Resp.: Pierre LIMBOURG 084/38 85 13)

Les activités de l'Equipe botanique sont ouvertes à tous les membres désireux d'approfondir leurs connaissances : détermination des plantes ou étude des groupements végétaux, mais aussi à ceux qui souhaitent plus simplement être initiés à ces disciplines.

Le Parc de Lesse et Lomme offre à cet égard un domaine d'investigation exceptionnel et particulièrement didactique. Un effort particulier sera consacré cette année à la reconnaissance des espèces d'après leurs caractères végétatifs, car les fleurs hélas! durent ce que durent les roses...

Deux outils de travail nous paraissent recommandables : d'une part, le Guide des Fleurs sauvages de R. FITTER, A. FITTER et M. BLAMEY (Delachaux et Niestlé) pour la qualité des illustrations, et, bien sûr, la Nouvelle Flore de la Belgique (3e édition, 1983, du Patrimoine du Jardin Botanique National de Belgique), sans oublier le carnet de poche personnel.

S. 7/4 : 13.30h Cabane Debernardi, à RESTEIGNE

Inventaire des anémones pulsatilles aux Péreés en vue d'observer l'évolution des peuplements suite aux interventions de débroussaillage.

S. 21/4 : 13.30h à l'église de WAVREILLE

Prospection botanique et initiation dans le vallon d'En Faule et à Nurdichamps.

S. 5/5 (journée) : 9.30h, à l'église de ROCHEFORT

Matinée : prospection dans le Fond des Vaux  
Pique-nique : rochers de Serin (Balvédère) à Han/Lesse  
Après-midi : Fond St-Martin

S. 19/5 : 13.30h à l'église de DAVERDISSE

Exploration dans la vallée de la Lesse.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc PAQUAY 084/21 16 99)

S. 31/3 : à 8h sur la Grand-Place de WELLIN

Sortie dans la région de Wellin

S. 7/4 : à 8h à l'église de GRUNE (matinée)

Sortie avec Michel DAVID

Le soir, à 20h, au CYRES (route de Belvaux, à AUFFE) : projection de diapositives sur l'avifaune et les paysages rencontrés par M. PAQUAY au cours de son voyage dans le sud du SAHARA et AIR (NIGER).

S. 21/4 : à 7.30h au pont de CHANLY (matinée)

Recherche et observation du Pic mar et du Grimpereau brachydactyle (Halma-Daverdisse)

\* D. 29/4 : à 7.30h devant R77 LESSIVE (matinée)

Observation dans la région de Lessive (Excursion organisée conjointement avec AVES-Namur)

MAI : D. 6/5 (m.), S. 19/5 (m.), D. 27/5 (avec AVES à Pondrôme)

JUIN : S. 2/6 (m.), L. 11/6 (m.), S. 23/6 (m.)



\* Durant cette saison 1984, l'Equipe ornithologique compte effectuer une recherche aussi fouillée que possible à propos de l'ENGOULEVENT (Caprimulgus europaeus) dans notre région (effectifs et exigences écologiques). La prospection se fera après le coucher du soleil de fin avril à mi-août.

Autres recherches proposées pour la saison 1984 :

- Hypolaïs polyglotte : suite des observations concernant la progression de cette espèce chez nous.
- Serin cini : la recherche de cette espèce, en nette régression semble-t-il, a pour but d'évaluer les effectifs actuels. (Le cini fréquente les abords des villages et autres biotopes du type "parcs et jardins".)

Pour une collaboration, prendre contact avec Marc PAQUAY.

#### CALENDRIER DE L'EQUIPE DES JEUNES (Resp. : Marie EVRARD 084/38 80 76)

D. 15/4 : Journée "MUSEES" à BRUXELLES.

Le matin : Exposition SPELEOLOGIE-LASCAUX (Entrée : 80F)  
Reconstitution, grandeur nature, de la Salle des Taureaux.  
Les autres facettes du monde souterrain : sportive, scientifique, archéologique, écologique...  
Un guide sera à notre disposition.

L'après-midi : Visite guidée (Entrée : 30F) du JARDIN BOTANIQUE à MEISE.

R-V. : à 10.15h, au Musée du Cinquantenaire, rue des Nerviens.  
à 14h, au Jardin Botanique national de Belgique, Domaine de Bouchout, 1000 MEISE. (La visite démarre à 14h précises!)  
Prendre son pique-nique.

Possibilité de faire le trajet en train à tarif réduit ; inscrivez-vous en téléphonant au 084/38 80 76.

D. 7/4 (et ce n'est pas une blague!...) : les jeunes du Cyres aidés d'un groupe de scouts de Bruxelles entreprennent le nettoyage des berges de la Lomme. Tous les Naturalistes et leurs amis sont invités à participer à cette opération.

R-V. : à 9h, sur la Place de HAN/Lesse.  
Se munir de sacs poubelles, de râteaux, fourches et autres instruments ad hoc...

#### PROCHAINE REUNION DU COMITE:

S. 14/4 à 15h, chez Arlette et Paul GELIN, à BRIQUEMONT.

#### INFORMATIONS DIVERSES

N'avez-vous pas oublié de régler votre COTISATION pour 1984?...

-----

On peut se procurer auprès de la FONDATION ROI BAUDOUIN  
rue Brederode, 21  
1000 BRUXELLES

Le Dossier II - LA HAIE UN MILIEU A PROTEGER.

"Le nouveau dossier met en évidence le fait que bien souvent le choix  
"des espèces se fait sans référence au milieu naturel, ce qui a pour  
"conséquence d'aboutir à la création de décors artificiels.

"A partir de ce constat, de nombreux arguments sont développés en  
"faveur d'une intégration paysagère de la haie libre ou de la haie  
"taillée."

-----

"DANGER DES PESTICIDES POUR LA FAUNE", par A. RAPPE et M. L. VAN HAMMEE

Ce document, édité par AVES, explique, de façon claire et simple, les  
différents types de toxicités; donne, en un tableau étalé sur 27 pages,  
l'action des pesticides sur la faune ( gibier, bétail, poissons, abeilles ).  
Il est suivi de plusieurs pages de commentaires où sont repris le caractè-  
re mutagène et cancérigène de certains pesticides, les quantités annu-  
ellement utilisées en Belgique, les quelques législations et conseils  
donnés au niveau officiel.

Il ressort de ce travail que sur les 300 matières actives utilisées comme  
pesticides en Belgique et en France, 200 présentent un caractère nocif  
pour au moins une des composantes de la faune. De plus, 10 substances  
classées comme cancérigènes sont épanchées dans nos campagnes!...

Cette mise au point fait suite au Document 15/81 : "ACTIVITES AGRICOLES  
ET PROTECTION DE LA NATURE" qui traitait déjà des problèmes posés par  
l'usage intensif des pesticides en agriculture.

Pour se procurer ces documents, s'adresser à :

B.S.P.A., avenue des Constellations, 38 - 1200 BRUXELLES

Prix de vente (Port compris):

Document 15/81 : 96F en timbres-poste

Document 17/83 : 48F en timbres-poste

-----



LES BARBOUILLONS  
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

AVRIL 1984

Numéro 84

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

CCP 000-0982523-10

Tel.: 084/38 80 76

ATTENTION! ATTENTION! Ne perdez pas de vue l'activité originale organisée par l'équipe des Jeunes

le samedi 5 mai : ... DU MOULIN AU FOURNIL...

Tous les Naturalistes sont invités, comme d'ailleurs à toutes les activités de cette équipe... Voyez au CALENDRIER DE L'EQUIPE DES JEUNES toutes les précisions souhaitées.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES (Resp.: Maurice EVRARD)

Samedi 12 mai : A LA DECOUVERTE DE LA LOMME : ARVILLE ET SMUID

Guide : Jean-Claude LEBRUN

Départ : 9.30h, de l'église d'ARVILLE

Cette journée s'inscrit dans un vaste programme de découverte des villages du bassin de la Lesse et de leur environnement. Après Froidlieu, Lompres, Bras et Hatrival, nous continuons à descendre la Lomme qui coule entre les deux villages dont Jean-Claude nous racontera la petite histoire tout en nous faisant découvrir les curiosités et les charmes de ces terroirs typiquement ardennais...

Le soir du même jour, SOUPER DES NATURALISTES, à la Salle paroissiale de VILLANCE, à 19h.

Vous n'avez certainement pas oublié de payer votre quote-part (500F) avant le 1er mai, par virement au CCP des Naturalistes de la Haute-Lesse, à Chanly...

Faites un effort pour participer à l'animation de la soirée : n'oubliez pas le "petit cadeau personnel traditionnel"; préparez votre participation à l'animation de la soirée (chansons, sketches, jeux...).

Samedi 9 juin : EXCURSION EN CAR EN CAMPINE : Visite des Réserves Naturelles De Maten (Genck) et De Teut

L'après-midi, pour ceux qui le souhaitent, possibilité de visiter le Domaine de POCKRIJK (la vie rurale en Campine autrefois, reconstitution d'un village par transplantation de maisons authentiques, attractions...) pendant que les plus "mordus" prolongeront la visite des réserves naturelles.

Départ : 7.45h : Grand-Place de WELLIN

8h : Square Crépin à ROCHEFORT

8.10h : Place Communale à JEMELLE (pont sur la Wamme)

8.25h : Carrefour après le Delhaize à MARCHÉ

prix du voyage en car : 300F (adultes) - 150F (enfants)

inscriptions par virement du prix du voyage au CCP n°000-0982523-10 des Naturalistes de la H.-L. à CHANLY avant le 20 mai.  
Si, à cette date, le nombre des inscrits est insuffisant, le voyage se fera en voitures particulières. Les membres inscrits seront informés en temps utile et remboursés.  
Emporter son pique-nique pour la journée.  
Pour ceux qui préféreraient rejoindre directement le groupe à GENCK, rendez-vous à 9.30h devant la gare de cette localité.

CALENDRIER DE L'EQUIPE DES JEUNES (Rep.: Marie EVRARD, tél. 084/38 80 76)

Samedi 5 mai : ... DU MOULIN AU FOURMIL...

Préparation de pâte à pain (et à tarte selon le bon plaisir des participants) - remise en activité d'un vieux four à Bevaux - cuisson au feu de bois - dégustation

Rendez-vous : 8.45h devant l'église de BELVAUX (Paula nous accueillera pour les préparations culinaires).

Apporter sa cuisson et de quel garnir les tartines et les tantes...

Du Vendredi 18 au Dimanche 20 mai : Activités en association avec un groupe de stagiaires de l'INSTITUT DES CADRES DE JEUNESSE de MIRWART.  
Campement au Domaine des Gaudenères (Bois Niau à RESTEIGNE où a eu lieu la dernière "Fête des Natus"). Des tentes communautaires seront dressées, mais on peut installer sa tente individuelle.  
Accueil et activités du vendredi à 18h au dimanche à 15h.  
Pouvoir son matériellement en fonction de la durée projetée de la participation aux activités. Celles-ci seront programmées sur place en concertation avec les présents (promenades de découvertes, observation du ciel étoilé de printemps, écoute de l'éveil des oiseaux, verrières autour du feu...).

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE (Rep.: Yvonne LIMBOURG, tél. 084/38 85 13)

S. 5/5 (journée) : 9.30h à l'église de ROCHFORT

Matinée : prospection dans le Fond des Vaux  
Plaque-nique : rochers de Sartin (Berzéde) à HAN/LESSE  
Après-midi : Fond St-Martin

S. 19/5 : 13.30h à l'église de DAVERDISSE

Exploration dans la vallée de la Lesse.  
S. 26/5 (journée) : 9.30h devant le château de RESTEIGNE (pont sur la Lesse)

La vallée de la Lesse et ses environs entre Reckelgère et Bevaux.  
Emporter son pique-nique.

S. 2/6 : 13.30h devant l'entrée du château de LAVALLUX-STE-ANNE

9.00s Yvonne - Bois du Solin.

L. 17/6 : 8h place de Lefè à DINANT, devant le Delhaize, rive droite.  
Prospection ornithologique et botanique de la Réserve R.N.O.B. de Dinant (Boulayes). Emporter son pique-nique.

S. 16/6 (journée) : 9.30h, Poste frontiere de PETIT DOISCHE

Environs de Givet : Doische, Fromelennes, Dion.  
Emporter son pique-nique.

S. 23/6 : 13.30h à l'église de VILLANCE.

S. 30/6 (journée) : 9.30h à l'église de Ste-MARIE/SEMOIS

Réserves de Tintigny et des Abattis.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc PAQUAY, 084/21 16 99)

D. 6/5 : Journée en Lorraine (région de LINDRE)

Départ vers 5.00h - Contacter Marc PAQUAY pour regroupement dans les voitures ou rendez-vous éventuellement sur place.

S. 19/5 (matinée) : Recherche et observation des hypolais polyglottes

dans la région du Parc de L. et L.

R-V.: 7.30h au château de LAVAUX-Ste-ANNE

D. 27/5 (matinée ou journée) : Excursion organisée par AVES-Namur et Luxembourg aux environs de PONDROME

R-V.: 8.00h, église de Pondrôme

S. 2/6 (matinée) : Domaine du Bestin : observation possible du Pic man, du Gobemouche noir, du Grimpereau des bois...

R-V.: 7.30h devant le château.

L. 11/6 (matinée et début d'après-midi) : Réserve RNOB de DINANT-BOUVIGNES (RIVE DROITE DE LA Meuse)

Sortie en compagnie de R. LAMBERT, nouveau conservateur, succédant à E. Sérusiaux, et quelques membres d'AVES-Namur.

Activité ornithologique et botanique. Emporter son pique-nique.

R-V.: 8.00h devant le Delhaize, Place de Leffe à Dinant.

S. 23/6 : Prospection ornithologique aux environs de BURE.

R-V.: 7.30h, église de Bure.

INFORMATIONS DIVERSES

Journées wallonnes de l'AVIFAUNE :

Les Naturalistes de la Haute-Lesse participeront cette année à l'exposition organisée à l'occasion des Journées wallonnes de l'Avifaune durant le week-end des 5 et 6 mai 1984 dans le domaine universitaire du SART TILMAN (Liège).

Ne manquez pas de venir nombreux visiter notre stand...



LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MAI 1982

Numéro 85

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

CCP 000-0982523-10

Tél.: 084/38 80 76

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES (Resp.: Maurice EVRARD)

Samedi 9 juin : EXCURSION EN CAR (et) EN CAMPINE : Visite des Réserves Naturelles De Maten (Genck), De Teut et (ou) du Domaine Provincial de BOCRIJK

Départ : 7.45h : Grand-Place de Wellin

8H : Saure Crépin à Rochefort

8.10h : Place Communale à Zemelle (Pont sur la Wamme)

8.25h : Carrefour après le Delhaize à Marche

Prix du voyage en car : 300F (adulte) - 150F (enfant)

Le délai fixé pour les inscriptions (20 mai) est écoulé; cependant, les retardataires peuvent encore s'ajouter aux inscrits si dès réception de ce N° des Barbouillons, ils téléphonent au Trésorier, Paul GELIN

(02/537 15 70) en même temps qu'ils versent le montant du voyage au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY.

Emporter son pique-nique pour la journée.

Pour ceux qui préfèrent rejoindre directement le groupe à GENCK, rendez-vous à 9.30h devant la gare de cette localité.

Samedi 15 juillet : EXCURSION EN ARDENNE (Guide : Baudouin DEMBLON)  
Sohier - Honnay - Froidfontaine - Vonêche

Départ : 9.30h, église de SUIER

Samedi 18 août : EXCURSION EN FAYENNE-CONDROZ (Guides : Arlette et Paul GELIN)  
La vallée de l'Imagne

Départ : 9.30h, église de MONT-GAUTHIER

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE (Resp.: Pierre LIMBOURG, 084/38 85 13)

S. 26/5 (journée) : 9.30h devant le château de RESTEIGNE (pont sur la Less

La vallée de la Lesse et ses versants entre Resteigne et Belvaux.

Emporter son pique-nique.

S. 2/6 : 13.30r devant l'entrée du château de LAVAILL-Ste-ANNE

Gros Tienne - Bois du Solin

L. 11/6 / 8h, place de Leffe a DINANT, devant le Delhaize, rive droite.

Prospection ornithologique et botanique de la Réserve RNOB de Dinant (Bouvignes). Emporter son pique-nique.

S. 15/6 (journée) : 9.30h, Poste frontière de PETIT DOISCHE  
ou 9h, Grand-Place de Wellin : regroupement des voitures

Le site du Baquet à Dorsche présente un intérêt exceptionnel car il abrite encore de larges surfaces des deux groupements semi-naturels les plus caractéristiques de la Fagne (prairie à *Succisa pratensis* et à *Silene silaus* et bruyères mésotrophes) et recèle de nombreuses espèces rares. E. SERUSIAUX s'est proposé pour nous guider dans ce SITE REMARQUABLE.

S. 23/6 : 13.30h, église de VILLANCE

S. 30/6 (journée) : 9.30h, église de SAINTE-MARIE/SEMOIS  
ou 8.30h, pont de CHANLY pour le regroupement des voitures  
Emporter son pique-nique.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc PAQUAY, 084/21 16 99)

D. 27/5 (matinée ou journée) : Excursion organisée par AVES-Namur et Luxembourg aux environs de PONDROME

R-V.: 8.00h, église de Pondrôme.

S. 2/6 (matinée) : Domaine du Bestin : observation possible du Pic mar, du Gohemouche noir, du Grimpereau des bois...

R-V.: 7.30h, devant le château.

L. 11/6 (matinée et début d'après-midi) : Réserve RNOB de Dinant-Bouvignes (rive droite de la Meuse)

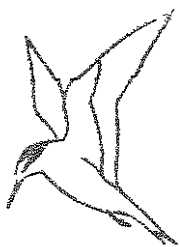
Sortie en compagnie de R. LAMBERT, nouveau conservateur, succédant à E. SERUSIAUX, et quelques membres d'AVES-Namur.  
Activité ornithologique et botanique. Emporter son pique-nique.  
R-V.: 8.00h devant le Delhaize, place de Leffe, à Dinant.

S. 23/6: Prospection aux environs de BURE.

R-V.: 7.30h, église de Bure.

PROCHAINE REUNION DU COMITE:

Le samedi 16/6 à 18h chez Francine et Pierre LIMBOURG, à CHANLY.



# AVES

Association sans but lucratif

3.

*Société d'études ornithologiques*

## COMMENT SECOURIR UN OISEAU SAUVAGE NECESSITANT DES SOINS ?

---

Vous trouvez lors de vos promenades à travers champs et bois, le long de la plage ou dans votre jardin un oiseau sauvage blessé ou tombé du nid ou mazouté.

Que faire ? Faut-il le capturer ? Le laisser sur place ? Où le porter ?

Des questions auxquelles la Société d'études ornithologiques AVES répond dans un document de quatre pages intitulé :

" Comment secourir un oiseau sauvage nécessitant des soins ?

X Trop souvent, hélas, des interventions inopportunes ont compromis définitivement les chances de survie d'un oiseau en difficulté. La meilleure conduite à tenir consiste à acheminer l'oiseau blessé, dans le calme et avec un minimum de manipulation, vers un Centre de Réhabilitation ( CROH ) , seul capable de donner, pour chaque cas, les soins et le régime alimentaire adéquats.

Ce document reprenant les recommandations et la liste des Centres de Réhabilitation peut être obtenu gratuitement en s'adressant au Bureau Service Protection AVES ( B. S. P. A. ) avenue des Constellations, 38 à 1 200 Bruxelles. Joindre un timbre poste à 12 F pour les frais d'envoi. -

*PRATIQUEMENT, pour les NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE, si vous trouvez un oiseau blessé ou malade, contactez MARC PAQUAY (084/21 16 99) : il vous indiquera la meilleure décision à prendre.*





LES BARBOUILLONS  
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUIN 1984

Numéro 86

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES (Resp.: Maurice EVRARD)

Dimanche 15 juillet : EXCURSION EN ARDENNE (Guide : Baudouin DEMBLON)  
Sohier - Honnay - Froidfontaine - Vonèche

Départ : 9.30h, église de SOHIER

Samedi 18 août : EXCURSION EN FAMENNE-CONDROZ (Guides : A. et P. GELIN)  
La vallée de l'Iwagne

Départ : 9.30h, église de MONT-GAUTHIER

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE (Resp.: Pierre LIMBOURG, tél. 084/388513)

Promenades de prospection et d'initiation

D. 8/7 : Départ : 9h, église de ROCHEFORT

S. 21/7 : Départ : 9h, église de WAVREILLE

S. 11/8 : Départ : 13.30h, église de BELVAUX

S. 25/8 : Départ : 9h, église de HAN/LESSE

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Resp.: Marc PAQUAY, 084/21 16 99)

Les membres intéressés sont priés de prendre contact directement avec le responsable pour connaître les activités de juillet-août.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE (Resp.: Maurice EVRARD? 084/38 80 76)

Périodes de fouilles au cimetière mérovingien de WELLIN prévues en juillet-août :

du 16 juillet au 2 août et du 13 au 31 août

Les fouilles se font tous les jours, sauf le dimanche, de 9h à 17h. En cas de mauvais temps, contacter le responsable...

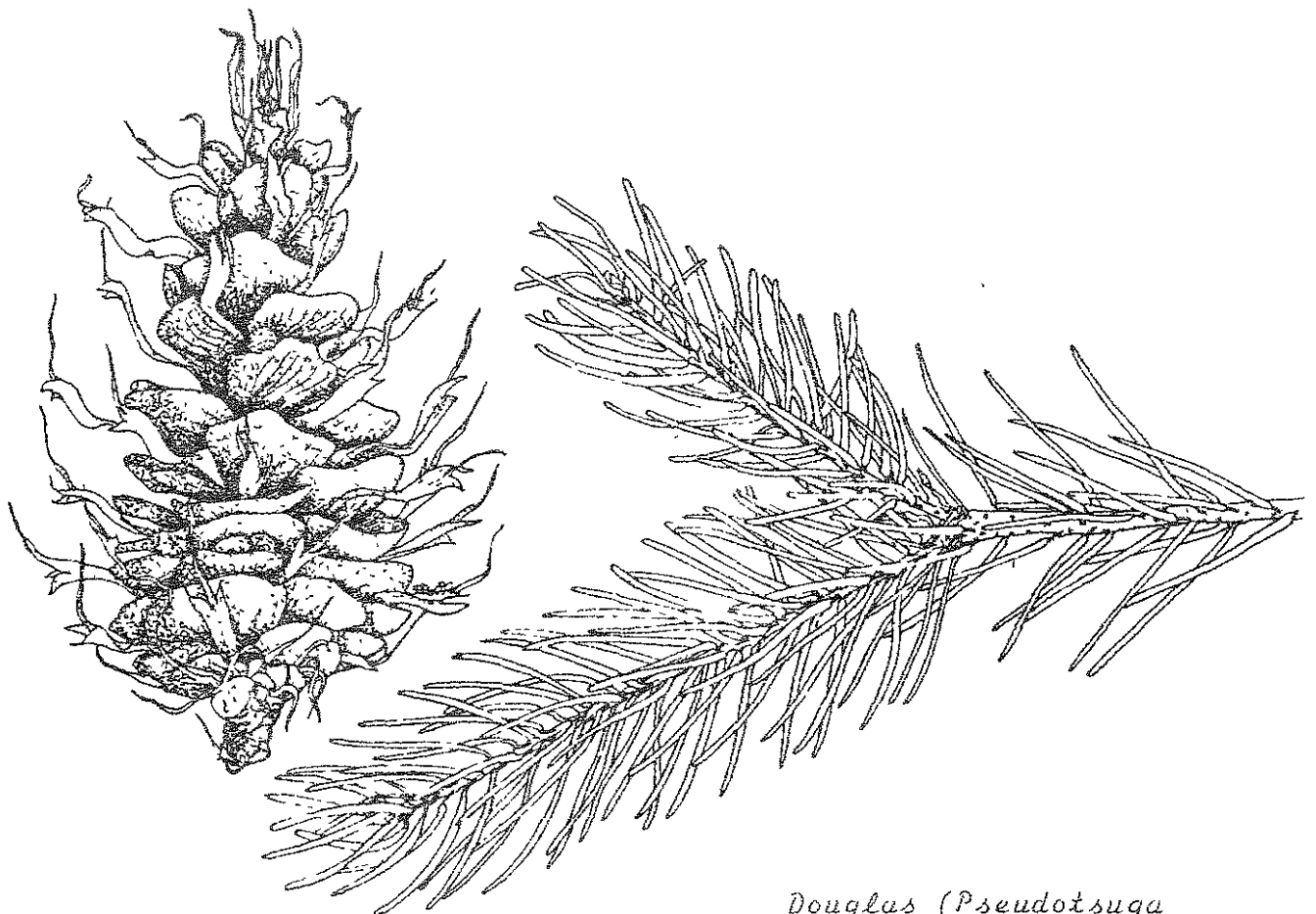
A la demande des Services des Affaires Culturelles de la Province du Luxembourg, Maurice EVRARD et Jean-Pol WEBER ont organisé un Stage d'initiation à la fouille archéologique à MIRWART. Les stagiaires entameront la fouille du Fourneau de Marsole, repéré lors de la journée de prospection du 13/8/1983 (Voir Rapport des activités 1983, p 83-90. Les membres qui souhaitent visiter le champ de fouilles pendant le stage seront évidemment les bienvenus.

PROCHAINE REUNION DU COMITE :

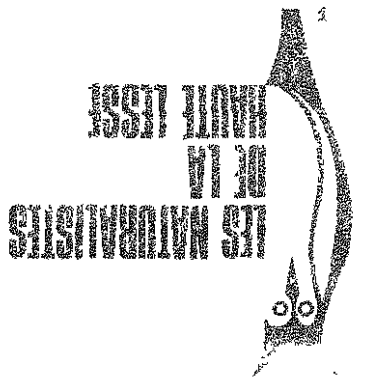
Le samedi 21 juillet à 16h, chez Francine et Pierre LIMBOURG, à CHANLY.

Nota Bene : Les comptes rendus des activités des équipes réalisées en mai ne nous étant pas parvenus en temps utile, vous les trouverez dans le prochain numéro des BARBOUILLONS.

BONNES VACANCES A TOULSI



Douglas (*Pseudotsuga  
douglasii*)



LES BARBOUILLONS  
- - - - -

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUILLET-AOÛT 1984 Numéro 87

Édit. resp.: Maurice EVARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tél.: 084.38 80 76

REF 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES

Afin de vous permettre de faire plus aisément votre choix, les activités fincées et celles des différentes équipes ont regroupées en un calendrier unique respectant strictement l'ordre chronologique. Faites-vous valoir si cette nouvelle présentation a vos préférences ou si vous ne préférez l'ancienne...

Logo, A.G. = Activité générale

E.B. = Equipe Botanique

E.O. = Equipe Ornithologique

N.N. = Equipe Découverte Nature (nouvelle dénomination de l'Equipe des "Jeunes" qui veut se tourner de plus en plus vers l'activité de nouveaux membres en leur proposant des activités d'initiation sur des thèmes variés pour leur permettre de participer avec plus de profit aux sorties générales et les amener même à constituer parfois des équipes spécialisées)

LES DE SEPTEMBRE

Dimanche 2 : E.O. - BAGNAGE DE PASSENAUX A HUMAIN

R-V.: 7.30h (ou plus tard dans la matinée), dans la jeune population en contébas de la route, à gauche, à la sortie de Humain dans Age, juste avant la carrière St-Martin

Samedi 8 et Dimanche 9 : A.G. - WEEK-END EN HAUTES-ALPES

Samedi 8 : R-V.: 9.30h au Rodon de la Fagne de Mulschamps, route de Tancorchamp à Spa (N32)

Expédition de la fagne de Mulschamps - Déjeuner au baracque de la Maison Forestière de Reinzene - Visite du Musée Forestier Arnés-médit : Visite de la Maison du Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eiffel à Botange (entrées gratuites pour nos membres)

Logement : Station ne s'inscrit pas de Liège au Mont-Rigi. Attention! Nombre de places limité... Réserver par téléphone ne au Secrétaire.

Se munit de vivres et boissons. Possibilité de cuisiner.

Dimanche 9 : R-V.: Station du Mont-Rigi à 9.30h

Excursion au Tré Maret, Pouhon des Caves, du du Tarnion, Eau Rouge,  
Pouhon de Bannister (environ 12 km)

Guides pour les deux journées : Albert et Anne-Marie GOHIMONT

Dimanche 19 : A.G. : 31e JOURNÉE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Lieu : au Lac de VIRELLES (Entre-Sambre-et-Meuse)

Thème : Un site naturel : Restauration - Gestion - Conservation -  
Tourisme

Programme :

R-V. : 9h, Place du Berry à BEAURAING pour le regroupement des voitures

9.30h, au village de VIRELLES

10h : Promenade guidée suivie de la visite des stands et de l'exposition - Pique-nique sur la rive sud du lac

14h : Manifestation officielle

15h : Excursion guidée vers la bois de Blainont

17.30h : Dislocation

Cette manifestation doit être une démonstration de la mobilisation possible des milieux de la conservation de la nature pour une action positive efficace...

Vendredi 22 : E.D. : OBSERVATION DES FLEURS ET FRUITS D'ARRIÈRE-SAISON  
(matinée) R-V. : 9.30h à l'église d'AVE

Dimanche 23 : E.O. : EXPLORATION DES ENVIRONS DE LAVAUX-SÈE-ANNE  
R-V. : 8h devant le château de LAVAUX

Vendredi 29 : E.B. : EXCURSION MYCOLOGIQUE DANS LE DOMAINE DE CHEVETOGNE  
(journée) R-V. : 9.30h à l'entrée du Domaine (pompe à essence)

MOIS D'OCTOBRE

Vendredi 5 (journée) : E.B. : MYCOLOGIE avec Albert MARCHAL  
R-V. : 9.30h au parking de HAN/LESSE (devant le Musée)

Vendredi 6 : A.G. : MANIFESTATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE  
L'AVIFAUNE EUROPÉENNE à HERBESTHAL

Programme : 9.30h : arrivée des participants (Sportplatz, derrière  
l'église)

10h : excursions ornithologiques, botaniques, mycologiques

12h : Pique-nique - Visite de l'exposition internationale

14h : Cortège à travers Herbesthal et Welkenrath

15.30h : Manifestation culturelle en salle

Organisateurs : AVES-OSTRANTONE et Ligue Belge pour la Protection des  
Oiseaux (LBPO-(CPA))

La participation de tous nos membres à cette manifestation placée sous le signe de la Conservation des Oiseaux Migrateurs en application de la Directive Européenne (79/409/CEE) relative à la protection des Oiseaux vivant à l'état sauvage est vivement souhaitée. L'annonce de cette manifestation nous est malheureusement parvenue après l'établissement de notre calendrier : nous n'avons pu déplacer l'excursion mycologique prévue avec Monsieur MARCHAL... Nous espérons toutefois que notre Association sera bien représentée à Herbesthal.

Samedi 13 (matinée) : E.B. : PROSPECTION AUX ENVIRONS DE WELLIN

R-V. : 9.30h, Grand-place de Wellin

Dimanche 14 : A.G. : SORTIE MYCOLOGIQUE guidée par Paul et Arlette GELIN

R-V. : 9.30h au parking du Bois de Fesche, au Km 22, sortie de Rochefort vers Dinant

Samedi 21 : D.N. : RANDONNEE-NATURE AUX ENVIRONS DE HAN/LESSE

R-V. : 9h au Parking de Han/Lesse (devant le Musée)

A emporter : pique-nique, jumelles, bottes...

Sites parcourus : Han/Lesse - Grande Tinémont - Champs Spaloux - Wavreille - Ru d'En Faule - Belvaux - Auffle - les Grignaux - Han/Lesse (± 15 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction d'observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières de la saison : les champignons

Samedi 27 (matinée) : E.B. : MYCOLOGIE EN ARDENNE

R-V. : 9.30h (le lieu en sera fixé dans les prochains "Barbouillons")

#### MOIS DE NOVEMBRE

Samedi 10 : A.G. : A LA DECOUVERTE DE LA LOMME : MIRWART

Guide : Maurice EVRARD

Départ : 9.30h, à l'église de MIRWART

Dimanche 11 : A.G. : JOURNEE DE DEBROUSSAILLAGE DES PELOUSES CALCAIRES

R-V. : à partir de 9.30h, au MAUPAS (balisage prévu à partir du pont sur la Lesse à BELVAUX)

Samedi 17 : D.N. : RANDONNE-NATURE A PARTIR D'AUFFE

R-V. : 9h à la chapelle d'AUFFE

A emporter : pique-nique, jumelles, bottes...

Sites parcourus : Auffle - le Lais Potai - Lessive - Eprave - Bois de Jamblinne - Jamblinne - Villers/Lesse - Tienne de Rochefort - Bois de la Héronnerie - Au Poteau - Tienne d'Aise - Auffle (± 18 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières de la saison : les oiseaux sédentaires

## MOIS DE DECEMBRE

dim, 9 : A.G. EXCURSION GEOLOGIQUE

Géomorphologie de la vallée du Viroin

(Précisions suivront)

jeudi 15 : D.N. RANDONNEE-NATURE AUX ENVIRONS D'EPRAVE-ROCHEFORT

R-V. : 9h au Domaine des Mesures à HAN/LESSE

A emporter : pique-nique, jumelles, boîte, lampe de poche, ..

Itinéraires parcourus : Les Mesures - Grotte d'Eprouve - Eprouve - Tienne des Maulins - Bois de Wérimont - Montrival - Rochefort - Thier des Falises - Rond du Roi - Belvédère de Hun - Les Mesures (± 16 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières de la saison : les phénomènes karstiques, la faune cavernicole, les grottes préhistoriques.

R.-B. : Les A.G. et Les D.N. sont des activités qui durent une journée.

### INFORMATIONS GENERALES

#### AVIS AUX ORCHIDOPHILES...

Nous signalons à nos membres la parution récente d'un ouvrage consacré aux orchidées d'Europe, de notre ami Daniel TYTECA et de P. DELFORGE. Ceux qui se souviennent de la conférence illustrée de diapositives donnée par D. Tyteca à la suite de notre Assemblée Générale du 27/1/1979 (cf. Rapport des Activités 1979, p. 3) ne s'étonneront pas d'apprendre que cet ouvrage est agrémenté de très belles photos qui facilitent grandement la détermination des espèces.

Ce livre peut rendre les plus grands services à ceux qui se passionnent pour l'étude de ces plantes rares qui sont un des attraits botaniques de notre région.

P. TYTECA et P. DELFORGE, Guide des orchidées d'Europe dans leur milieu naturel, 192p., 435FB.

#### AVIS AUX GUIDES-NATURE...

L'asbl "ASSOCIATION PROVINCIALE DES GUIDES TOURISTIQUES DU LUXEMBOURG" vient de se constituer. Son projet est de rassembler les personnes qui souhaitent assurer des visites guidées à travers la province.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de l'asbl :  
133, Bernimont 6601 SAINTE-MARIE-CHEVIGNY Tél. 061/22.22.07

Vous êtes LICENCIÉ EN BIOLOGIE ou ARCHITECTE-PAYSAGISTE ?... Sachez qu'un CST va se créer dans le cadre de l'opération "Site Naturel du Lac de Virelles". Envoyer candidature et curriculum vitae à F. de Bellefroid - Maison Liegeoise de l'Environnement - 36, r. de la Régence - 4000 LIEGE  
Tél. : 041/22.19.63



LES BARBOUILLONS  
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 1984

Numero 88

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

CCP 000-0982523-10

Tel.: 084/38 80 76

### CALENDRIER DES ACTIVITES

Abréviations : A.G. = Activité générale  
E.B. = Equipe botanique  
E.O. = Equipe ornithologique  
E.A. = Equipe archéologique  
D.N. = Equipe Découverte Nature

### OCTOBRE

Samedi 6 (journée) : **E.B.** : MYCOLOGIE avec Albert MARCHAL

R-V. : 9.30h au parking de HAN/LESSE (devant le Musée)

Samedi 6 : **A.G.** : MANIFESTATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE  
L'AVIFAUNE EUROPEENNE à HERBESTHAL

Programme : 9.30h : arrivée des participants (Sporthalle, derrière  
l'église)  
10h : Excursions ornithologiques, botaniques, mycologiques  
12h : Pique-nique - Visite de l'exposition internationale  
14h : Cortège à travers Herbesthal et Welkenrath  
15.30h : Manifestation culturelle en salle

Organisateurs : AVES-OSTKANTONE et Ligue Belge pour la Protection des  
Oiseaux (LBPO-CCPO)

La participation de tous nos membres à cette manifestation placée sous le  
signe de la Conservation des Oiseaux Migrateurs en application de la Direc-  
tive Européenne relative à la protection des Oiseaux vivant à l'état sauva-  
ge est vivement souhaitée. L'annonce de cette manifestation nous est mal-  
heureusement parvenue après l'établissement de notre calendrier : nous n'a-  
vons pu déplacer l'excursion mycologique prévue avec M. MARCHAL... Nous es-  
pérons toutefois que notre Association sera bien représentée à Herbesthal.

Wend 13 (cont.) : (A.10.) : PROSPECTION AUX ENVIRONS DE WELLEN  
R-V : 15.00h, grand-père de WELLEN

Wend 14 : (A.9.) : SORTIE MICOLOGIQUE guidée par Paul et Annette GELIN  
R-V : 9.30h, Point de Dût de l'après au km 22, route de Ruchfort  
vers Namur

Wend 15 : (A.11.) : RACONTE-NATURAL AUX ENVIRONS DE M. NELLE  
R-V : 9h, Parking de l'Université (devant le Musée)

Ampoules : pour-orage, insectes, coléoptères

sites peccateurs : Hautes, grande Tarentule, champignons, mousses, etc.

au d'été, toutes les espèces, les insectes, les champignons, les mousses, etc.

discussions de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale, etc.

fonction d'observation effectuée en cours de randonnée

Observations particulières de la flore, les champignons

Wend 17 (cont.) : (A.12.) : PLEIN AIR EN PLEIN AIR (L'ÉTÉ)

R-V : 10h, égale de l'école

Wend 18 : (A.13.) : Prospection aux environs de RUCHFORT  
R-V : 9h, église de RUCHFORT

Wend 19 : (A.14.) : LA DÉCOUVERTE DE LA TOMBE : MICHART

guide : Nicolas VERDÉ

Départ : 9.30h, gare de MICHART

Wend 20 : (A.15.) : JOURNÉE DE DÉBOUSSAI L'ÂGE DES PLOUSES CALIFRES  
R-V : 9.00h, au MAILLARD (à l'arrière gauche à partir de M. VAYL)

Wend 21 : (A.16.) : RANDONNÉE-NATURE A PARTIR DE MICHART

R-V : 9h, chapelle d'ARTIE

Ampoules : pour-orage, insectes, coléoptères

Wend 22 (cont.) : (A.17.) : AUFER, le fort de la forêt, les grottes, l'histoire locale en

l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire

Wend 23 (cont.) : (A.18.) : AUFER, le fort de la forêt, les grottes, l'histoire locale en

l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire, l'histoire

Observations, observations de la flore, les champignons, les mousses, etc.



## DECEMBRE

Dimanche 9 : A.G. EXCURSION GEOLOGIQUE : Géomorphologie de la vallée du Viroin

(Précisions suivront)

Samedi 15 : D.N. RANDONNEE-NATURE AUX ENVIRONS D'EPRAVE-ROCHEFORT

R-V. : 9h, Domaine des Masures à HAN/LESSE

A emporter : pique-nique, jumelles, bottes, lampe de poche...

Sites parcourus : Les Masures, Grotte d'Eprave, Eprave, Tienne des Maulins, Bois de Wérimont, Montrival, Rochefort, Thier des Falises, Rond du Roi, Belvédère de Han, Les Masures (+ ou - 16 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières de la saison : les phénomènes karstiques, la faune cavernicole, les grottes préhistoriques

N-B. : Les A.G. et les D.N. sont des activités qui durent une journée.

### PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 27 octobre, à 16h, chez M. et L. EVRARD à CHANLY.

### INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS : Au cours de sa dernière réunion, le Comité a décidé de proposer la qualité de membres adhérents aux sympathisants suivants :

Paul MABOGE  
Fernand FRIX  
Gérard VERMEILLEN  
Ingrid VERMEILLEN

Il leur est loisible de refuser cette qualité s'ils croient ne pouvoir souscrire aux objectifs de notre Association.

NOS PEINES : Un de nos membres les plus éminents, le Professeur Pierre STH est décédé récemment. Né à Rochefort en 1901, il resta toujours profondément attaché à notre région. Sans doute est-ce dans ce terroir et dans une longue tradition familiale (il était parent de François CREPIN, l'illustre botaniste), qu'il puisa le goût de la botanique et la volonté de défendre l'environnement. Ces grandes options, il les concrétisa dans les hautes fonctions qu'il eut à remplir : professeur à l'U.C.L., conservateur du Jardin Botanique national, Vice-Président de la Commission Royale des Monuments et des Sites, Président de l'Association Ardenne et Gaume, etc. Il prodigua toujours aux Naturalistes de la Haute-Lesse des témoignages d'intérêt et de sympathie.

A cet ami qui nous quitte va notre profonde gratitude.

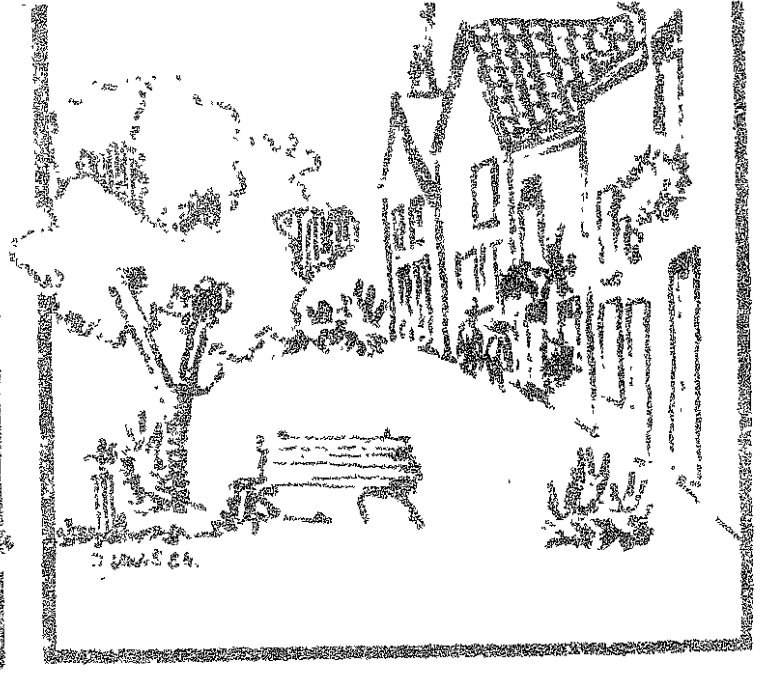
Nous prions Madame STANER d'agréer l'expression de nos condoléances bien sincères.

# GRAND CONCOURS

ASBL  
**ENVIRONNEMENT  
& PROGRES**  
123, rue de HUY WAREMMÉ

organise

## QUE FERIEZ-VOUS . . . SI ?



# VOUS ETIEZ RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE QUARTIER .

règlement dans votre école  
ou sur demande au 019-324930



L C S B A R B O U I L L O N S  
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PÉRIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

OCTOBRE 1984

Numéro 89

Édit. resp. : Maurice SVRARD  
Au Tilloul, 113  
6921 CHANLY  
Tél. : 084/33 80 76

CCP 506-0932523-10

### C A L E N D R I E R D E S A C T I V I T E S

Abbreviations : A.G. = Activité générale    E.U. = Equipe ornithologique  
E.B. = Equipe botanique    E.A. = Equipe archéologique  
D.N. = Equipe Découverte Nature

#### N O V E M B R E

Samédi 10 : (A.G.) A LA DÉCOUVERTE DE LA LORME : MIRWART

Les villages de Mirwart et d'Awenne - la forêt - les étangs  
et les rivières - le site archéologique de Marsole

guide : Maurice SVRARD

Départ : 9.30h, église de MIRWART

Dimanche 11 : (A.G.) JOURNÉE DE "DÉBROUSSAILLAGE" DES PELOUSES CALCAIRES

R-V. : à partir de 9.30h, au MAUPAS (balisage prévu à partir du pont  
sur la Lesse à BELVAUX).

Se munir de gants de travail, de fourches, crocs (fourches à dents  
reconstruites) et ... de son pique-nique.

Samédi 17 : (D.N.) RANDONNÉE-NATURE A PARTIR D'AUFFE

R-V. : 7H, chapelle d'Auffe

A emporter : pique-nique, jumelles, bottes...

Sites parcourus : Auffe, Le Laid Potai, Lessive, Eprave, Bois de  
Jamblinne, Jamblinne, Villers/Lesse, Tienne de Ro-  
chefort, Bois de la Héronnerie, Au Potaru, Tienne  
d'Aise, Auffe (+ ou - 18km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale  
en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières de la saison : les oiseaux sédentaires.

2.

week-end des 24-25 : (E.O.) PROSPECTION ORNITHOLOGIQUE EN LESSE-et-LOMME  
Pêche-reche sur l'abondance et la localisation des hivernants (vue générale)

R-V. : S. 24 : 8.30h, Paroisse de HANILLESSE  
Prospection de la partie sud

D. 25 : 8.30h, église de SERTINCHAMPS  
Prospection de la partie nord

## D E C E M B R E

Samedi 8 (Attention!!! Changement de date!)

(A.G.) EXCURSION GEOLOGIQUE : Géomorphologie du Parc Naturel Vaincu-Harmeton

Guide : R. N. FOURNEAU

R-V. : 9.15h, au Centre Marie-Victorin à VIERVES

Cette excursion, essentiellement didactique, se fera en collaboration avec les cercles des Naturalistes et Jeunes Naturalistes de Belgique.

N. FOURNEAU est l'auteur d'un remarquable ouvrage intitulé Initiation à la Géomorphologie de la Wallonie (97 pages) qui représente une véritable synthèse accessible à tous. On peut se le procurer (380h - port compris) en s'adressant au Secrétariat des Cercles de Naturalistes de Belgique, rue de Lu Paix, 82 - 6168 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT (compte 271-0007945-25)

Vendredi 9 : (E.P.) ETUDE DES MOUSSES DANS LA REGION DE CINEY  
avec la participation de Philippe DE LUTTERE

R-V. : 9.30h, église de MOHIVILLE

Samedi 15 : (D.N.) RANDONNEE-NATURE AUX ENVIRONS D'EPRAVE-ROCHEFORT

R-V. : 9h, Domaine des Mesures, à HANILLESSE

A emporter : pique-nique, jumelles, hottes, lampe de poche...

Sites parcourus : les Mesures, Grotte d'Éprave, Éprave, Tienné des Maulens, Bois de Mérimont, Montainval, Rochefort, Thiens des Falaises, Rond du Roi, Belvédère de Han, les Mesures (+ ou - 16 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières : les phénomènes karstiques, la faune cavernicole, les grottes préhistoriques

H-D. : les (A.G.) et les (D.N.) sont des activités d'une journée.

## PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 15 décembre, à 17h, chez Boulain et Véronique DEMBLON, à WELLEN

## INFORMATIONS DIVERSES

Vient de paraître : RÉCUEIL DE DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES destinés à  
L'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT PAR Bruno MARÉE

A côté des grandes matières abordées (l'observation, la cartographie, le nom des arbres, les grottes, l'archéologie), d'autres sujets traités plus succinctement et de façons variées égaient cet ouvrage tout en présentant de nouveaux thèmes de réflexion et des méthodes originales pour les aborder (le domino des arbres, Helix pomatia, Miss Rana, poème géologique, Les déchets...).

200 pages de documents testés avec de nombreuses classes.

de nombreux dessins didactiques et humoristiques.

Prix de vente : 250fr

Connaitre son auteur, c'est être convaincu de l'intérêt de l'ouvrage et ... vous le connaîtrez tous! N'attendez pas que le tirage soit épuisé.

Vu bientôt paraître : LE GRAND LIVRE D'ARDENNE ET GAUME  
La Nature et l'Homme

(Duculot)

Une édition exceptionnelle en hommage à Pierre STANER sous le patronage de la Fondation Roi Baudouin.

Le bénéfice de cette édition sera consacré à l'accroissement du patrimoine de Réserves Naturelles d'ARDENNE et GAUME.

206 pages au format 25 x 33 cm

Plus de 125 quadrichromies

Reliure pleine toile sous jaquette en couleurs plastifiée

Estampage en or sur le dos et le plat

Étui de protection

Prix de souscription (jusqu'au 1er décembre 1984) : 2.500fr

Prix après le 1er décembre : 3.350fr

Règlement au n° 250-0227387-01 d'"ARDENNE ET GAUME" ASBL

rue Clausse, 5

5990

BEAUVÉCHAIN

Est né il y a 10 ans : INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE

A l'occasion de cet anniversaire, cette fédération régionale vous adresse un

MESSAGE DES ASSOCIATIONS

Vous le trouverez ci-joint, en annexe

Vient de naître : l'A.S.B.L. "ENTRE ARDENNE ET MEUSE"

Son Comité, constitué en majorité de Naturalistes de la Haute-Lesse, s'est fixé comme objectif de publier une revue annuelle.

Il vous explique son projet dans la circulaire que vous trouverez en annexe.

### Un appel au secours : SALVEZ LA VALLEE DE LA MOUILLE

Pour faire barrage aux projets des bétonneurs et des promoteurs immobiliers et pour... 100m,

#### ADOPTER UN N° DU SITE MENACE

L'ASBL "Espaces pour demain-Belgique" vous propose, à la demande du mouvement ECOLO, une opération qui constitue une grande première en Belgique : partager la location d'un terrain dans la vallée de la Mouille et participer ainsi directement à l'action anti-barrage. "Espaces pour demain-Belgique" s'occupe d'un terrain de 0,6 ha sur son bordure de rivière (à Dourseroyne) et cherche à empêcher l'expropriation. Cet accord est un moyen concret de retarder le projet de barrage. En cas d'expropriation, et tant qu'il n'est obtenu l'accord du propriétaire et de ceux qui ont la jouissance effective du terrain, c'est-à-dire **DE TOUS CEUX QUI AURONT ADOPTÉ UN N° DU SITE MENACE**.

Adresses de contact :

Opération "Sauver la vallée de la Mouille"

rue Basile Moreville, 26

5070 MARCOUR

Tél. 081/22 78 77

ASBL "Espaces pour demain-Belgique"

rue Romain Astruc, 72

5470 ROCHEFORT

Tél. : 084/21 26 47

### Un appel aux candidatures :

Dans le cadre de leur opération VINCETTES, les 3 associations "Coopératives de site naturel du site de Vincettes" disposent actuellement de deux postes, couverts dans le cadre d'un CADRE SPECIAL TEMPORAIRE et d'un TROISIEME CERCLE DE TRAVAIL.

Il s'agit de : 1 architecte-paysagiste (ou équivalent)  
1 instituteur(a)ice (ou équivalent)

Tâches à assumer : accueil du public visiteur - organisation des visites guidées du domaine de Vincettes et de ses environs - création de sentiers-nature, avec préparation des brochures correspondantes - animation de l'exposition permanente au pavillon Italien - gestion scientifique du domaine - aide à la restauration des bâtiments et des équipements.

Si cela vous intéresse, veuillez envoyer votre lettre de candidature et votre curriculum vitae à

T. de Bellefroid

Bureau Belge pour de l'Environnement

31, rue de la Régence

4000 LIEGE

Tél. : 041/22 11 61

# Entre Ardenne et Meuse

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : rue Grande, 71  
5435 Lavaux-Sainte-Anne

Tél. : 084/38 93 71

Crédit Communal de Belgique :  
068-2014278-03

Madame,  
Monsieur,

Depuis plusieurs mois, un projet est mis en oeuvre par une équipe passionnée de sciences, d'histoire, d'archéologie et de tous les domaines qui envisagent l'étude et la connaissance d'une région.

Ce projet se concrétisera par la publication d'une revue annuelle dont nous avons l'honneur de vous annoncer la naissance et qui portera l'intitulé du territoire qu'elle compte couvrir : Entre Ardenne et Meuse.

Le premier numéro devrait être publié dans le courant de l'année 1985 et comportera plus de 200 pages de textes et d'illustrations inédits. Les articles proposés aborderont au maximum les différents aspects de la découverte d'une région, tant du point de vue des sciences naturelles (géologie, botanique, zoologie...) que des sciences humaines (géographie, histoire, archéologie, architecture, urbanisme...). En outre, un dossier pédagogique sera proposé dans chaque publication et sera susceptible d'intéresser les enseignants, les étudiants et les touristes soucieux d'approfondir leur connaissance de la région.

Nous connaissons l'intérêt que vous accordez au territoire concerné et à son étude et nous pensons que cette revue, d'une qualité technique que nous voulons irréprochable, pourra vous intéresser.

Ainsi, une souscription sera lancée prochainement et nous vous convions à y adhérer afin de soutenir notre entreprise.

Mais, dès à présent, vous pouvez sans doute nous faire profiter de votre soutien. En effet, peut-être êtes-vous l'auteur d'un article qui trouverait parfaitement sa place dans cette publication ? Nos pages restent ouvertes à toutes les collaborations.

Peut-être pouvez-vous informer vos connaissances de la réalisation prochaine de cette revue et les inviter à prendre part à la souscription ?

Peut-être pouvez-vous nous transmettre les coordonnées de personnes ou d'associations susceptibles d'être intéressées par notre travail ?

Enfin, vos conseils et vos propositions seront les bienvenus et nous ne manquerons pas d'en tenir compte dans le développement de notre projet.

En vous remerciant pour l'accueil favorable que vous voudrez bien accorder à la présente et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Message des mouvements associatifs pour la protection de l'environnement  
à l'occasion du dixième anniversaire de leur Fédération  
INTER - ENVIRONNEMENT WALLONIE

Nous sommes les membres d'associations nombreuses et très diverses. Les unes se préoccupent de sauvegarde de la nature, les autres des problèmes énergétiques, celles-ci du tourisme, celles-là de la qualité des logements et du cadre de vie urbain, une telle d'une agriculture saine, telle autre des problèmes de transport. Par ailleurs, beaucoup d'autres veillent à la qualité de l'environnement au niveau local, dans nos communes, villages et quartiers.

Bref, chacune de ces associations est un maillon d'un réseau. Celui-ci constitue le mouvement Inter-Environnement Wallonie qui, comme Fédération régionale, fête ses 10 ans en 1984. En expliquant ici ce qui nous unit, nous voudrions préciser comment nous voyons notre rôle dans la Wallonie de demain, en Belgique et même sur une plus grande échelle.

Nos associations ont souvent eu la même origine : une réaction contre ce qui menace notre patrimoine, ce qui menace les terres agricoles, l'eau, les forêts, les monuments et les sites. Nous réagissons aussi contre une certaine façon de décider sans tenir compte de l'avis des gens concernés. Les raisons en sont souvent semblables : recherche d'un bénéfice politique ou financier sans souci du coût et des conséquences à long terme, manque d'informations sur l'impact global des décisions.

Mais notre action est aussi constructive : nous proposons une autre façon d'aborder les problèmes, qui respecte l'équilibre de la nature et ménage l'avenir. Pour cette raison, nous nous sommes unis pour obtenir des changements concrets à différents niveaux où se prennent les décisions.

Toutes les études sur le futur qui sont réalisées aujourd'hui le démontrent : on ne pourra pas construire un avenir plus heureux pour cette planète et singulièrement pour nous et nos enfants si on laisse saccager la terre, disparaître des espèces animales et végétales, dilapider les ressources en eau, en sol, en arbres, polluer et menacer nos santés, dégrader nos villes et nos campagnes, gaspiller l'énergie, accumuler les déchets toxiques.

Comme le montrent aussi de nombreuses études, les politiques qui respectent et améliorent le cadre de vie permettent de créer plus d'emplois utiles et d'économiser globalement les deniers publics. Notre action porte également sur un encouragement à la recherche et à la production de nouvelles techniques mieux appropriées, susceptibles d'intéresser un vaste marché en Belgique et à l'étranger.

Le mouvement associatif est composé de citoyens qui se sentent responsables individuellement et collectivement. Les associations ne sont pas candidates au pouvoir. Elles cherchent une concertation permanente avec les élus politiques. Elles cherchent à faire comprendre que l'environnement, c'est l'affaire de tous : des autorités publiques à tous les niveaux, du monde des entreprises, des forces syndicales, des groupes à finalité sociale et culturelle, des associations de consommateurs, des groupes d'usagers, des coopératives. Notre objectif : que notre Société entre dans le XXIème siècle en préservant au mieux son premier capital, le patrimoine naturel et culturel de la Terre.



On ne peut pas espérer améliorer la qualité de notre vie sans changer nos comportements. Nous faisons, quant à nous, appel à la responsabilité de chacun. Economiser l'énergie, améliorer notre santé, préserver notre cadre de vie et le patrimoine naturel de toute la planète, implique que chacun d'entre nous agisse.

Nous sommes aussi conscients que le droit à un environnement de qualité n'est pas encore le même pour tous. L'espérance de vie, la santé varient de pays à pays, de métier à métier, de lieu de résidence à lieu de résidence. Nous nous battons aussi pour que nous n'exportions pas nos pollutions et pour que les formes de coopération que nous apportons aux pays en voie de développement ne détruisent pas leur environnement, aggravant par là leur misère et augmentant le nombre d'affamés.

A la base de bien des erreurs que nous risquons de payer fort cher, se trouve un manque d'éducation au respect de l'environnement et des équilibres de la nature. Ici, nous travaillons à faire évoluer cette situation.

Nous connaissons aujourd'hui un temps de mutation. Aprons là où nous sommes, dans notre quartier, notre village. L'avenir de nos enfants en dépend. Inévitablement, nous ferons bouger les choses pour la paix, pour la santé, pour la qualité de la vie.

Entre la terre et nous, c'est une histoire d'amour. Nous la trouvons belle. Elle ne nous appartient pas, nous en avons reçu le dépôt des générations qui nous ont précédés et nous l'empruntons à celles qui nous suivent. C'est tout le sens de notre action ici et maintenant.

P.S. Si vous le désirez, il existe certainement une association tout près de chez vous qui pourrait vous informer et vous permettre de participer à l'action. Ecrivez à I.L.W., 25, rue d'Arion, 1040 Bruxelles. Nous vous ferons parvenir un document sur ce qui existe dans votre région.



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

NOVEMBRE 1984

Numéro 90

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tel.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

C A L E N D R I E R D E S A C T I V I T E S

Abréviations : A.G. : Activité générale    E.O. : Equipe ornithologique  
E.B. : Equipe Botanique    E.A. : Equipe archéologique  
E.N. : Equipe Découverte Nature

D E C E M B R E

Samedi 8 : **(A.G.)** EXCURSION GEOLOGIQUE : Géomorphologie du Parc Naturel  
Viroin-Hermeton

Guide : M. R. FOURNEAU

R-V. : 9.45h, au Centre Marie-Victorin à VIERVES

Cette excursion, essentiellement didactique, se fera en collaboration avec les Cercles des Naturalistes et Jeunes Naturalistes de Belgique.

M. FOURNEAU est l'auteur d'un remarquable ouvrage intitulé : Initiation à la géomorphologie de la Wallonie (97 pages), qui représente une véritable synthèse accessible à tous. On peut se le procurer (380F, port compris) en s'adressant au Secrétariat des Cercles de Naturalistes de Belgique, rue de la Paix, 83 - 6163 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT (compte 271-0007845-23).

Dimanche 9 : **(E.B.)** ETUDE DES MOUSSES DANS LA REGION DE CINEY  
avec la participation de Philippe DE ZUTTERE

R-V. : 9.30h, église de MORIVILLE

Samedi 15 : **(D.N.)** RANDONNÉE-NATURE AUX ENVIRONS D'EPRAVE-ROCHEFORT

R-V. : 9h, Domaine des Mesures, à HAN/LESSE

A emporter : pique-nique, jumelles, bottes, lampe de poche ...

Site parcouru : Les Mesures, Grotte d'Epaur, Epave, Tierne des Moulins, bois de Wasmont, Montival, Rochefort, Thier des Falisc., Rond du Roi, Belvédère de Han, Les Mesures (+ ou - 16 km)

Découverte de la flore, la faune, la géologie, l'histoire locale en fonction des observations effectuées en cours de randonnée.

Observations particulières : les phénomènes karstiques, la faune cavernicole, les grottes préhistoriques

N.B. : Les (P.S.) et les (P.N.) sont des activités d'une journée.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Dimanche 17 décembre, à 17h, chez Roudair et Véronique DEMBLON, à WELLEN

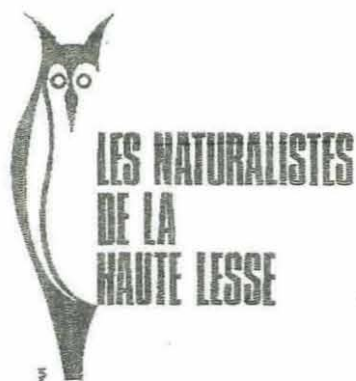
INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement Jean-Pol et Bernadette WELLEN à l'occasion de la naissance de la petite BATHILDE à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur.

NOS PEINES

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Fernand LECOQ, membre sympathisant de notre Association. Nous présentons à Madame Lecoq, à ses enfants, ainsi qu'à Henri Lecomte et à son épouse, nos condoléances bien amicales.



LES BARBOUILLONS  
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

DECEMBRE 1984

Numéro 91

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES

Abréviations : A.G.: Activité générale    E.O.: Equipe ornithologique  
E.B.: Equipe botanique    E.A.: Equipe archéologique  
D.N.: Equipe Découverte-Nature

#### JANVIER

Dimanche 13 : D.N. RANDONNÉE-NATURE AU DEPART D'EPRAVE

R-V. : 9h, église d'EPRAVE

A emporter : pique-nique, bottes, jumelles...

Sites parcourus : Eprave, Bois de Jamblin et du Bestin, Briquemont, Chapelle Reine Astrid, Laloux, Bois de Behogne, Bois de Fesche et de Famenne, Eprave (+ ou - 15km)

Observations particulières de la saison : la forêt en hiver -  
les bourgeons

Samedi 19 : E.A. TRI ET RECOLLAGE DE CERAMIQUE

R-V. : 14h, chez Maurice EVRARD, Au Tilleul, 113 à CHANLY

Séance de tri des centaines de tessons récoltés au cours des 8 campagnes de fouille à Wellin - Tentatives de reconstitution des récipients - Projets pour 1985...

Dimanche 20 : E.O. JOURNÉE DE PROSPECTION ORNITHOLOGIQUE EN LESSE-et-LOMME

R-V. : 9h, église de ROCHEFORT

Samedi 26 : A.G. PROMENADE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - SOUPER

1. PROMENADE guidée par Baudouin DEMBLON

R-V. : 13.30h, église d'AVE

Cette courte promenade constituera une bonne oxygénation avant l'Assemblée Générale annuelle...

## 2. ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE NOTRE A.S.B.L.

Cette annonce constitue la convocation statutaire des membres effectifs. Les membres adhérents sont invités à titre consultatif. (Art. 5 des Statuts)

Vous trouverez en annexe les listes des membres effectifs et adhérents pour 1984. Si vous constatez une erreur ou un oubli dans ces listes, veuillez en avvertir le Secrétaire avant le 26/11/1985 : rectification sera faite alors avant l'Assemblée Générale.

Ouverture de l'A.G. : à 16h, au restaurant MOUTON, à AVE

Ordre du jour :

1. Rapport moral - Bilan de l'année 1984
2. Rapport financier : approbation des comptes
3. Budget 1985 - Fixation du montant des cotisations
4. Election du Conseil d'Administration composé de 7 membres  
Suivant nos Statuts, les 7 membres constituant le Conseil d'Adm. de 1984 sont démissionnaires. D'autre part, trois parmi les membres les plus anciens du Comité ont décidé de ne plus se représenter : Edmond MEURRENS avait informé l'Assemblée de 1984 de cette décision - Des raisons professionnelles obligent Paul GELIN à renoncer au renouvellement de sa charge - Pierre LIMBOURG, président depuis 16 ans, soucieux du rajeunissement des cadres des Naturalistes de la H-L, souhaite également être déchargé de ses fonctions.

L'élection du Comité revêtira donc cette année une importance exceptionnelle. Afin d'éviter l'éparpillement des voix, il est demandé aux candidats à un poste d'administrateur de se faire connaître en remettant leur candidature par écrit au Secrétaire au plus tard à l'ouverture de l'Assemblée Générale.

5. Suggestions des membres
  6. Divers
3. Après l'A.G., possibilité de souper démocratiquement sur place.  
Ce souper est prévu à 19h. Les commandes seront prises avant l'A.G.

F E V R I E R (Programme partiel)

Dimanche 17 : E.O. PROSPECTION ORNITHOLOGIQUE EN LESSE-ET-LOMMÉ

R-V. : 8.30h, église de ROCHEFORT

Dimanche 24 : D.N. PROMENADE ARCHEOLOGIQUE dans le cadre du "Mois de l'Archéologie" organisé par le Musée de Rochefort

R-V. : 9h, Place de 4AN/LESSE

Précisions suivront...

---

Véronique MENU et Carl-Stéphan HALLEZ nous annoncent qu'ils se sont mariés le 11 octobre 1984. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent!

-o-o-o-o-o-o-

MEILLEURS VOEUX DE JOYEUX NOEL ET D'HEUREUSE ANNEE A TOUS NOS MEMBRES ET  
A LEUR FAMILLE  
DE LA PART DU COMITE

## ACTIVITES GENERALES DE JANVIER

Dimanche 15 janvier : A la découverte de...  
la Lomme depuis la chapelle de Lommel à BRAS

Suivant la nouvelle formule adoptée pour satisfaire petits et grands marcheurs, nous passons la matinée à explorer le village de Bras. Monsieur Raymond MONHONVAL, éleveur dans ce village, nous sert de cicerone et il le fera tout au long du jour avec une très grande amabilité.

Un vent froid nous accueille sur la place de l'église, à Bras-Bas. Après la visite de l'édifice (voir Fiche technique), nous nous attardons devant un chenil où quelques chiens de traîneau canadiens nous avaient préparé un concert de bienvenue. Nous faisons le tour de Bras-Bas : une grosse ferme a gardé un ensemble de beaux volumes, mais la plupart des maisons ont subi des restaurations et aménagements catastrophiques.

Par le "Vieux Chemin" (c'est la route de l'Impératrice Marie-Thérèse), nous nous dirigeons vers Bras-Haut. Notre guide nous signale les lieux-dits "Gueury" et "Freuleumont" où l'on fit autrefois des trouvailles romaines. Il nous conduit ensuite chez M. et Mme. Lemaire qui gardent jalousement une statue habillée d'une Vierge à l'Enfant qui viendrait de la chapelle de Lommel. L'ensemble est assez rustique et Mme Lemaire se demande si elle a bien fait de repeindre en blanc les parties apparentes, c'est-à-dire les têtes et les mains... La tête de l'Enfant Jésus est assez fine, mais celle de sa mère est moins réussie et fort encombrée. Nous remercions nos hôtes d'avoir accueilli notre groupe et de lui avoir fourni une bonne provision de chaleur pour reprendre la route.

Celle-ci nous fait longer une belle vieille haie de charmes, puis nous arrivons à la chapelle de Lommel. La neige se met à tomber pas question de pique-niquer en plein air. Le temps de rappeler l'origine de ce sanctuaire du début du 18e siècle, de jeter un coup d'oeil sur une des sources de la Lomme et sur le plateau bossué qui s'étend vers le sud jusqu'à la ligne de partage des eaux de la Lesse et de l'Ourthe, et nous récupérons les voitures pour aller casser la croûte au "Café des Sports".

L'après-midi, Monsieur MONHONVAL nous présente ses chevaux de trait ardennais : de belles bêtes, rondes et piaffantes à souhait. Accompagnés d'un garde privé que notre guide réquisitionne au passage, nous entreprenons alors la partie la plus sportive de la journée. D'abord, visite au Trou des Nutons où R. Monhonval nous raconte la légende du nuton qui ne parlait jamais et que des villageois astucieux firent sortir de sa réserve en l'intriguant par une collection de coquilles d'oeufs disposées dans la cendre autour de l'âtre. "J'ai vu Malchamp plein de champs, j'ai vu Hanipré plein de prés, j'ai vu Ferlaumont plein de monts, (ça peut allonger...), mais je n'ai jamais vu tant de marmites autour du feu!" dit le nuton.

## ACTIVITES GENERALES DE JANVIER

Dimanche 15 janvier : A la découverte de...  
la Lomme depuis la chapelle de Lommel à BRAS

Suivant la nouvelle formule adoptée pour satisfaire petits et grands marcheurs, nous passons la matinée à explorer le village de Bras. Monsieur Raymond MONHONVAL, éleveur dans ce village, nous sert de cicerone et il le fera tout au long du jour avec une très grande amabilité.

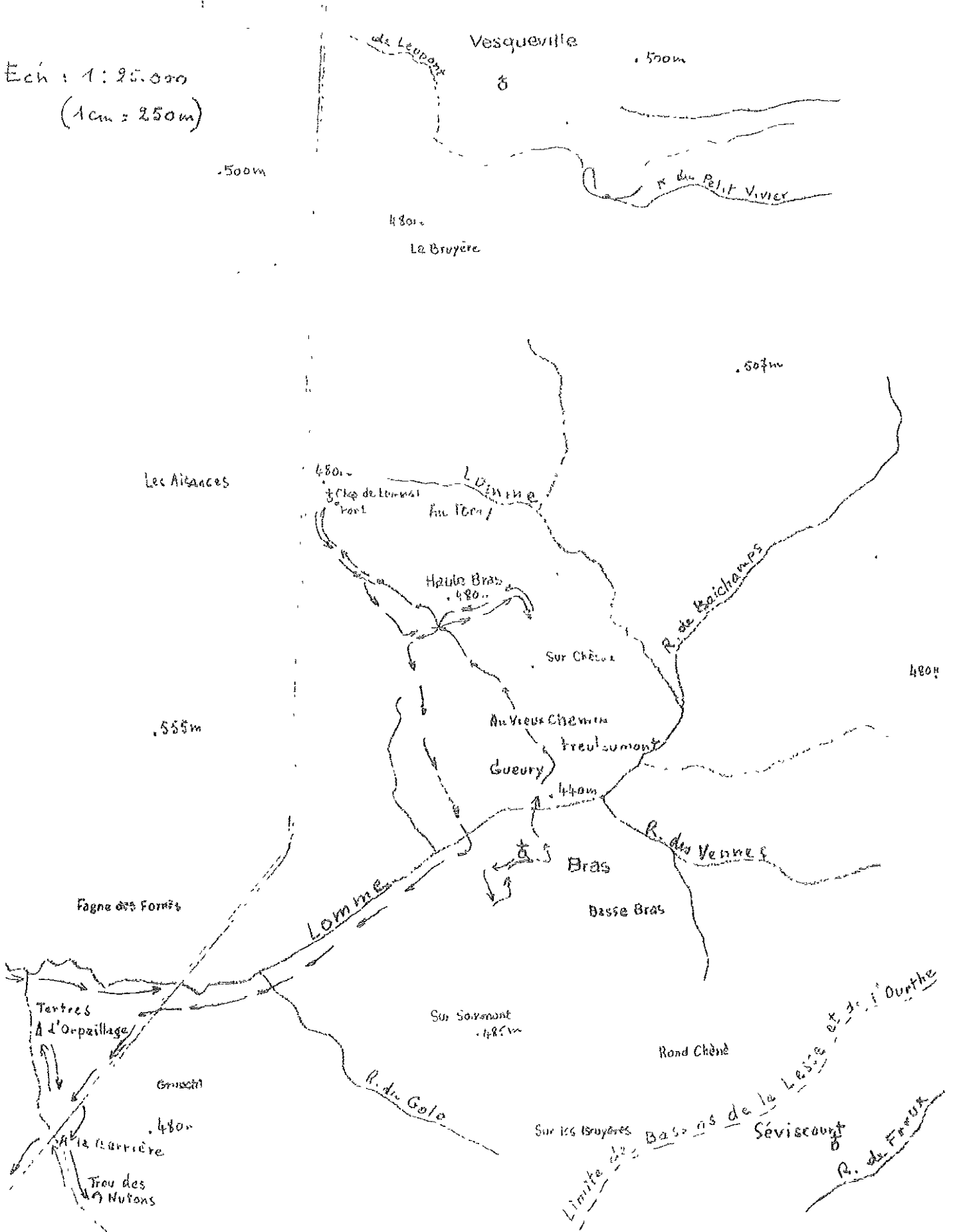
Un vent froid nous accueille sur la place de l'église, à Bras-Bas. Après la visite de l'édifice (voir Fiche technique), nous nous attardons devant un chenil où quelques chiens de traîneau canadiens nous avaient préparé un concert de bienvenue. Nous faisons le tour de Bras-Bas : une grosse ferme a gardé un ensemble de beaux volumes, mais la plupart des maisons ont subi des restaurations et améliorations catastrophiques.

Par le "Vieux Chemin" (c'est la route de l'Impératrice Marie-Thérèse), nous nous dirigeons vers Bras-Haut. Notre guide nous signale les lieux-dits "Gueury" et "Freuleumont" où l'on fit autrefois des trouvailles romaines. Il nous conduit ensuite chez M. et Mme. Lemaire qui gardent jalousement une statue habillée d'une Vierge à l'Enfant qui viendrait de la chapelle de Lommel. L'ensemble est assez rustique et Mme Lemaire se demande si elle a bien fait de repeindre en blanc les parties apparentes, c'est-à-dire les têtes et les mains... La tête de l'Enfant Jésus est assez fine, mais celle de sa mère est moins réussie et fort endommagée. Nous remercions nos hôtes d'avoir accueilli notre groupe et de lui avoir fourni une bonne provision de chaleur pour reprendre la route.

Celle-ci nous fait longer une belle vieille haie de charmes, puis nous arrivons à la chapelle de Lommel. La neige se met à tomber pas question de pique-niquer en plein air. Le temps de rappeler l'origine de ce sanctuaire du début du 18e siècle, de jeter un coup d'oeil sur une des sources de la Lomme et sur le plateau bossué qui s'étend vers le sud jusqu'à la ligne de partage des eaux de la Lesse et de l'Ourthe, et nous récupérons les voitures pour aller casser la croûte au "Café des Sports".

L'après-midi, Monsieur MONHONVAL nous présente ses chevaux de trait ardennais : de belles bêtes, rondes et piaffantes à souhait. Accompagnés d'un garde privé que notre guide réquisitionne au passage, nous entreprenons alors la partie la plus sportive de la journée. D'abord, visite au Trou des Nutons où R. Monhonval nous raconte la légende du nuton qui ne parlait jamais et que des villageois astucieux firent sortir de sa réserve en l'intriguant par une collection de coquilles d'oeufs disposées dans la cendre autour de l'âtre. "J'ai vu Malchamp plein de champs, j'ai vu Hamipré plein de prés, j'ai vu Ferlaumont plein de monts, (on peut allonger...), mais je n'ai jamais vu tant de marmites autour du feu!" dit le nuton.

Ech : 1 : 25.000  
(1cm = 250m)





C'est sans doute à cet endroit que, selon le Guide géologique de la Belgique (Robaszynski et Dupuis), une campagne de prospection géochimique de surface (Lecomte, 1974) situe une anomalie des teneurs en ions cuivre et plomb. Ceci pourrait expliquer la légende de la "Fontaine au poison" (Cf. Fiche technique).

Nous allons voir ensuite les haldes d'orpaillage le long du ruisseau de la Barrière, à 500m de son confluent avec la Lomme. C'est l'occasion de rappeler les recherches faites par J.-M. DUMONT pour dater ces vestiges de l'activité des hommes de La Tène en Ardenne. La neige tombe à nouveau bien serrée.

Après cela, nous longeons la grand-route de Recogne jusqu'à la tranchée creusée dans le Massif du Serpont pour y observer le Gedinnien arkosique en discordance sur le Revinien. La neige du talus ne facilite pas la démonstration, mais nous reconnaissons fort bien les phyllades noirs du Revinien.

Pour clôturer la promenade, nous entreprenons un vaste circuit dans le domaine de Warinsart. Nous y traversons une belle fange juste au moment où le soleil apparaît entre les nuages de neige : c'est féérique. Nous remontons la Lomme pour revenir à Bras, en déplorant que le site du confluent du ruisseau de la Barrière et de la Lomme ait été défiguré par l'installation d'un barrage d'Idélux, chargé d'alimenter les usines de Recogne.

Pour la seconde fois, nous envahissons le Café des Sports où nous retrouvons notre guide qui nous avait abandonnés "pour soigner ses bêtes". Les dernières réserves de trappiste de la tenancière sont vite épuisées : nous sommes heureux de cette journée de grand air, de découverte des paysages, des monuments, du passé et de habitants de ce coin d'Ardenne.

Maurice EVRARD

Samedi 28 janvier : Promenade entre Ave et Wellin

Un après-midi sans problème, un rayon de soleil, un vent piquant et quelques gouttes de pluie... Un itinéraire qui nous conduit de Ave à la carrière des Limites, puis à celle du Fond des Vaux par "Derrière les Tiennes", pour nous détourner ensuite vers la résurgence du Sourd d'Ave en passant par le Bois d'Oro.

Juste ce qu'il fallait pour mettre les Natus en appétit avant qu'ils ne s'installent chez Mouton pour un petit souper traditionnellement agréable.

Marie EVRARD

Samedi 28 janvier : Assemblée Générale de notre A.S.B.L.

Cette assemblée s'est tenue au Domaine des Masures à HAN/LESSE.

Le Président, Pierre LIMBOURG, ouvre la séance à 20h devant 30 membres présents. 7 se sont fait représenter par procuration. Il excuse P. et A. GELIN, F. COLLET, M.-Ch. et M. DELVAUX de Fenffe, B. MAREE et Fabienne, M. TIMPERMAN.

Après une rétrospective des Activités générales réalisées en 1983, le Président invite les responsables des équipes à présenter leur bilan d'activités (v. Table des matières du Rapport des Activités 1983).

Le Vice-Président, Edmond MEURRENS, passe ensuite en revue les réalisations de la Commission Permanente de l'Environnement. C'est lui aussi qui, en l'absence du Trésorier, malade, présente le bilan financier de 1983. Celui-ci est approuvé à l'unanimité sous réserve d'un examen plus approfondi par les commissaires aux comptes qui n'ont pu effectuer ce contrôle par suite de l'hospitalisation du Trésorier.

Le Projet de budget pour 1984, qu'il présente ensuite, est approuvé à l'unanimité.

Il est alors procédé à l'élection du nouveau Comité. Marie EVRARD a fait savoir qu'elle n'était plus candidate. Marc PAQUAY et Baudouin DEMBLON ont remis leur candidature.

A l'exception de Marie, tous les membres du Comité 1983 sont réélus. Marc PAQUAY est élu aussi et sera donc le membre du conseil d'Administration de moins de 30 ans requis par nos Statuts. Baudouin DEMBLON et Bruno MAREE seront Commissaires aux comptes pour le nouvel exercice.

Le Président fait part à l'Assemblée de la décision du Conseil d'Administration d'élargir les prises de responsabilité au sein du Comité en lui adjoignant des jeunes comme membres cooptés, participant à la gestion de l'Association, aux travaux du Comité... Baudouin et Bruno ont accepté cette tâche.

Avant la projection d'un montage sur les Parcs Naturels réalisé par la TV communautaire de Rochefort, différents points sont débattus par l'Assemblée : fonctionnement de l'Equipe "Nature et Culture", publicité à donner à nos activités, prix du souper des Naturalistes, rapports entre l'Equipe des jeunes et les autres membres...

Maurice EVRARD

Merci à Marie pour tous les services rendus pendant les deux années passées au Comité. L'équipe des Jeunes continue à compter sur elle!...

Félicitations à Marc qui a été choisi pour la remplacer au sein du Conseil d'Administration! Avec lui, les oiseaux entrent en force dans ce Conseil : leurs voix vont être entendues!

Merci aussi à Bruno et à Baudouin pour la part qu'ils acceptent de prendre aux soucis des animateurs de notre A.S.B.L.

A PROPOS DE L'INCESSANTE ACTIVITE  
DES OISEAUX DE PETITE TAILLE

Comme l'expliquait Francis dans le dernier numéro des Barbouillons (p.149), chez les oiseaux de petite taille, les pertes de chaleur sont relativement importantes en raison du rapport surface/volume défavorable. Mais, toutes proportions gardées, leur métabolisme est également très important et donc leurs besoins énergétiques.

Ex.: Faucon crécerelle (108g) :  
métabolisme basal : 17 Kcal/24h soit 157 Kcal/Kg/24h.

Troglodyte (10,8g) :  
métabolisme basal : 6,36 Kcal:24h soit 589 Kcal/Kg/24h.

C'est pourquoi nous voyons les oiseaux de petite taille infa-  
tigablement en quête de nourriture.

Baudouin DEMBLON

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

NOUS N'AVONS PLUS D'INTERLOCUTEURS

La qualité des paysages de la Famenne est appréciée par tous ses visiteurs. Même le Premier Ministre MARTENS l'a fait remarquer au bourgmestre de Rochefort lors de sa visite l'an dernier à la station RTT-Lessive. Il n'a pu s'empêcher de regretter à haute voix la construction d'un hangar (prétendument agricole) en plein milieu d'un des plus beaux sites ruraux de la région.

Rochefort n'a pas de pétrole, mais il a ses Grottes de Han, son château de Lavaux-Ste-Anne, sa station RTT et surtout ses paysages.

Une association comme la nôtre n'a d'autre ambition que d'attirer l'attention des autorités sur les dangers que certains projets d'aménagement font courir aux paysages de la région et à son patrimoine naturel.

C'est ainsi que dans une chronique précédente (Cf. 1983, p.156 à 158), nous attirions l'attention sur la nécessité de calmer l'enthousiasme du Ministre des Travaux publics qui, pour compenser les dépenses de Zeebrugge, envisageait d'améliorer encore notre réseau routier, tout à fait insuffisant selon lui.

La Commission communale de l'Environnement de Rochefort à consacré sa réunion du 9 janvier dernier à ces problèmes, et le bourgmestre Dalem a écouté les objections qui ont été formulées par les participants.

En ce qui concerne le projet d'autoroute E40, il s'est rendu compte de l'impact préjudiciable des travaux sur la plaine alluviale de la Lesse à Vignée et de la monstruosité que représentera le mur de 100M de large et de 16M de haut qui va être élevé entre Génimont et Lavaux-Ste-Anne.

De même, en ce qui concerne la route Rochefort-Ciergnon, le bourgmestre a constaté l'opposition unanime à la suppression des tournants de cette voie d'accès qui font précisément le charme d'une ville touristique.

Devant toutes ces objections, M.Dalem a estimé qu'il fallait rencontrer les responsables des Travaux Publics et discuter pour que les plans soient modifiés, sans toutefois remettre en cause le tracé prévu au plan de secteur. Le bourgmestre se chargeait lui-même de prendre les contacts.

Il convoqua la réunion pour le 31 janvier et nous y avons assisté. En voici les résultats :

1. Le bourgmestre n'était pas là.
2. L'ingénieur, auteur des plans de l'autoroute a déclaré que tout était décidé et que plus rien ne pouvait être modifié. L'Administration communale de Rochefort avait d'ailleurs donné son accord, fin 1983, sur les deux tronçons proposés, tant celui qui saccage la plaine de Vignée que celui qui prévoit la construction du mur de Génimont.
3. En ce qui concerne l'aménagement de la route Rochefort-Ciergnon, le projet se trouve à l'examen au Collège échevinal de Rochefort et le département des Travaux publics attend sa décision.
4. Interrogé sur le fait que les nouvelles infrastructures routières vont détruire des sites naturels qui, d'après le "Survey National" établi par le Ministère des Travaux Publics lui-même, devaient être protégés, l'ingénieur nous a répondu candidement qu'il ignorait l'existence de cet inventaire et qu'il n'en a par conséquent pas été tenu compte!

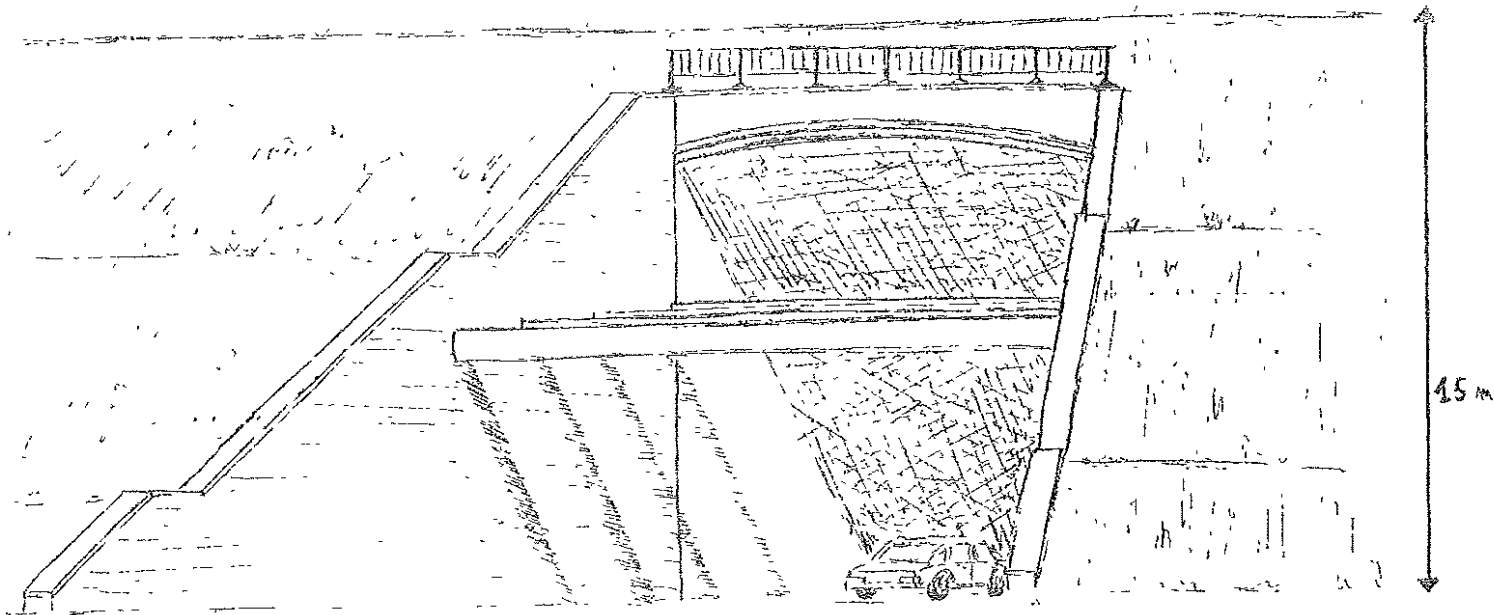
A l'issue de cette réunion, plusieurs personnes se sont demandé pourquoi elles avaient été convoquées. Il serait préférable de nous dire franchement, comme l'a fait honnêtement le jeune ingénieur, que toute concertation est inutile. Il suffira donc, à l'avenir, que la Commission de l'Environnement soit avisée, directement ou indirectement, chaque fois qu'une décision aura été prise par le Collège échevinal.

#### LE BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS POUR NOTRE REGION

Sans tenir compte des routes provinciales et communales, pour lesquelles plusieurs projets d'aménagement sont en cours de discussion, nous donnons ci-dessous le relevé des travaux prévus pour 1984 au budget du Ministère des Travaux Publics - Routes de l'Etat.

RN636	Construct. de la route du Gerny à Marche (phases 2 et 3)	90.000.000
RN192	Reconstruction du pont sur l'Almache à Daverdisse	10.000.000
RN4	Construct. d'un pont à Hogne (augmenta- tion du trafic)	40.000.000
RN49	Haid-Chapois	30.000.000
	Rochefort-Wavreille	10.000.000
RN511	Rochefort-Ciergnon	4.000.000
E40	Ciergnon - Lavaux-Ste-Anne	400.000.000
	Lavaux-Ste-Anne - Wellin	500.000.000

Qui ose encore prétendre que notre pays est au bord de la faillite?



Croquis établi par le Ministère des Travaux Publics montrant l'entrée du tunnel de 100m de long qui reliera Génimont à Lavaux.

LE COUT DE LA CHASSE POUR LES NON-CHASSEURS

Nous avons lu dans L'Avenir du Luxembourg du 24/12/1983 :

## Collisions gibier - autos

### Une motion du Conseil communal de Libin

Lors de leur dernière reunion, les conseillers communaux de Libin ont voté, à l'unanimité, une motion concernant la réparation des dégâts causés par le gibier.

Voici le texte qui a été envoyé au Premier Ministre et aux Ministres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Agriculture et de la Région Wallonne, au Gouverneur, à tous les parlementaires et bourgmestres de la Province du Luxembourg.

Le Conseil communal en sa séance publique du 12 décembre :

Attendu qu'il arrive fréquemment sur le territoire de notre commune

que du gibier sorti de la forêt entre en collision avec des véhicules a moteur, causant des dégâts matériels importants et parfois des

dégâts corporels irréparables ;

attendu que ces infortunées victimes ne peuvent prétendre du chef de ces accidents, à aucune indemnisation, sauf si le sinistre survient lors de l'organisation d'une battue ;

attendu qu'il serait utile et urgent de légiférer en la matière, afin de permettre l'indemnisation des dégâts corporels et matériels consécutifs à ces faits,

émet le vœu de voir le législateur faire promulguer une loi consacrant la réparation de ces dommages ;

propose que le Fonds Commun de Garantie Automobile soit chargé de cette indemnisation et qu'il reçoive en contrepartie de ces débours, une cotisation fixe à ajouter au coût des permis et licences

de port d'armes de chasse ou à la prime d'assurance obligatoire cou-

vrant la responsabilité civile des chasseurs »

Nous tenons à féliciter les autorités communales de LIBIN pour l'initiative qu'elles ont prise en la matière. Le pouvoir politique ainsi alerté, aura-t-il la volonté de mettre un terme aux privilèges moyenâgeux dont jouissent encore de nos jours les chasseurs?

ACTIVITES GENERALES DE FEVRIER 1983

Dimanche 12 février : LA LOMME PAR MONTS ET PAR VAUX.

2e étape : HATRIVAL

L'espace d'une saison, Arlette fut la sainte à invoquer pour avoir de la neige. Ce dimanche 12 février, elle est tombée (sans gravité!) de son piedestal : la neige ne lui obéit plus.

C'est ainsi que les naturalistes, fondeurs et autres, se sont retrouvés à Hatrival dans les noires draperies des bois de sapins pour suivre la seconde étape de la descente de la Lomme à partir d'Hatrival.

Ce pittoresque village, tout étincillant au soleil de février, a su garder, par l'ordonnance de ses bâtiments et l'unité de son ensemble, un caractère ardennais qui se fait de plus en plus rare.

La perspective offerte près de la chapelle nous a ravis. Mais c'est du sommet du village que nous réalisons vraiment que nous sommes Ha - tri - val. De là, nous pouvons circonscrire son étendue entre les trois vallées de la Lomme, du ru de Poix et du Leupont. A l'horizon, nous découvrons la tête de vallée où s'étire Saint-Hubert et le long cordon de la forêt du Roi Albert, prolongé par la forêt de Freyr, culminant à 550 m. De là, on peut "soupçonner" les trois bassins de l'Ourthe, de la Lomme et de la Lesse et s'imprégner de l'aspect du haut plateau ardennais.

Une promenade hivernale (vous pourrez en suivre le parcours sur la carte) n'offre rien de particulier à observer d'un strict point de vue naturaliste. Cependant, en fouillant l'histoire de ce village, on peut mieux comprendre comment l'homme, au cours des siècles, a modelé profondément ce paysage.

HATRIVAL ... le val d' HATRI ?

L'occupation du site d'Hatrival remonte à l'époque néolithique. Les traces d'un peuplement gallo-romain sont particulièrement nombreuses. En allant de Saint-Hubert au bois de Poix, on a rencontré les traces d'une chaussée romaine traversant le vallon au-dessous de Hatrival. C'était un diverticulum communiquant avec une route plus importante. Toute la vallée qui va des Brûlins à Hatrival en pente douce présente une configuration qui n'est pas produite par la nature seule. Les champs sont en terrasses et ont livré aux archéologues les vestiges d'une villa romaine au lieu dit "Champ des Monts".

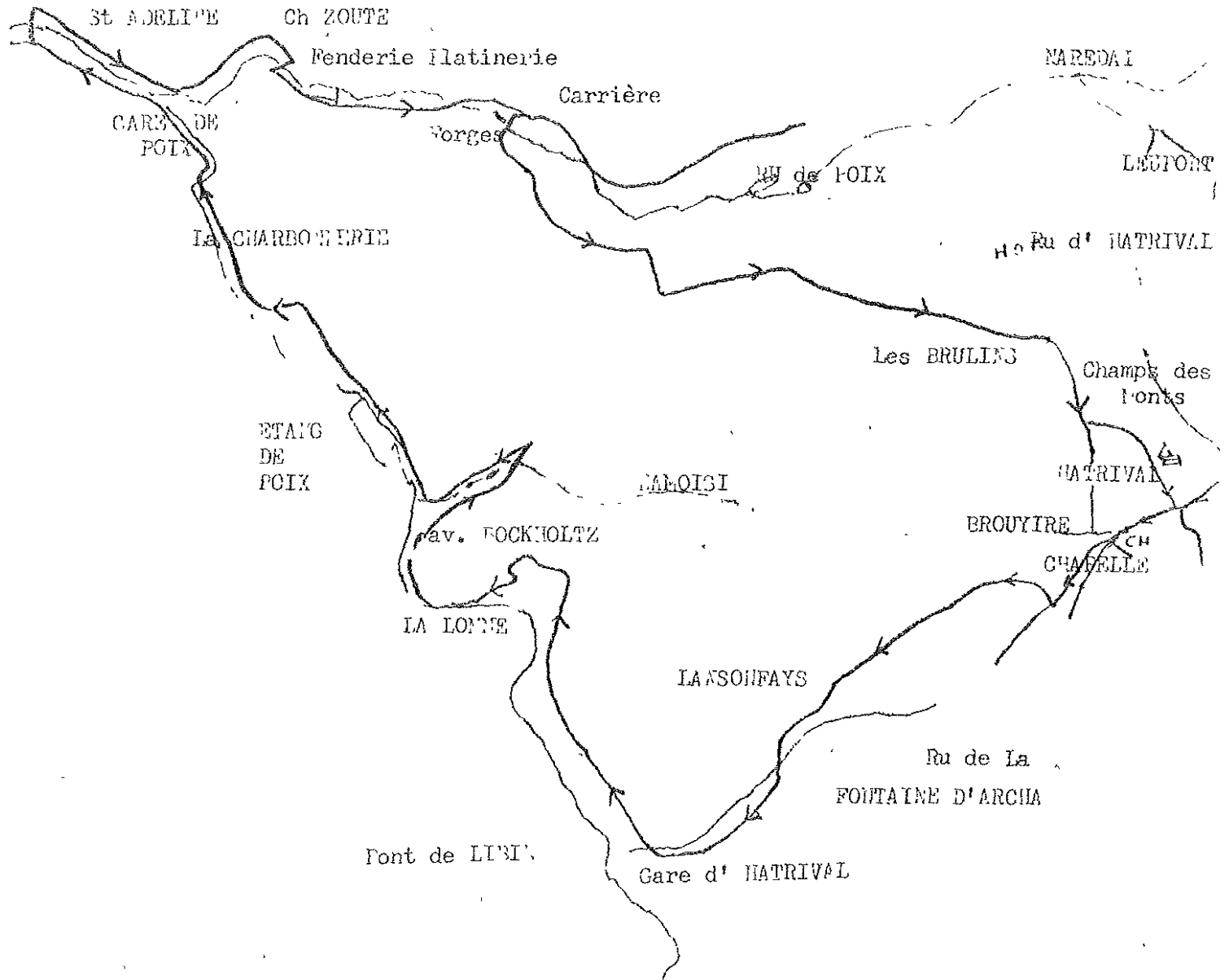
Aux Brûlins, environ 150 tombes auraient été fouillées. Beaucoup ne contenaient que des débris de vases. Dans d'autres, il n'y avait que des restes d'ossements brûlés mêlés à la terre. Ce cimetière semble dater de la fin du deuxième siècle, alors qu'une grande villa existait dans le voisinage. Appartenait-elle à un certain Hatri?

Par la suite, Hatrival apparaît dans les archives par une bulle du Pape Honorius II de 1129 confirmant les possessions de l'abbaye de Saint-Hubert. Le seul vestige serait la ferme qui se trouve près du ru d'Hatrival et qui appartenait à l'abbaye.

1  
-----  
25 000

Ch D'AILLONT

± 14 km



## DES TERRES INCULTES A LA FORET DE SAPINS

Au 19e siècle, en 1834 plus précisément, les terres incultes couvraient près de 45 % de la commune d'Hatrival. Les industries locales avaient exploité la forêt jusqu'aux limites de l'épuisement. Ces terres incultes étaient des landes à bruyère et à genêt qui étaient parcourues régulièrement par des troupeaux de bovidés et de moutons.

La mise en valeur de ces terres sera rapide et en 1866 ces landes ne couvrent plus que 18 % du sol. Les terres de culture ont bénéficié d'une partie de ce travail et passent de 11 à 22 %. Une alternative fut proposée aux communes luxembourgeoises de l'époque : ou bien partager ces "incultes" communaux aux habitants, ou bien procéder systématiquement au reboisement. La première formule semblait la plus attrayante. Réflexion et ... expérience faites, il s'avéra que défricher était coûteux et que ces nouvelles terres demandaient chaux et engrais que seuls les plus aisés de la commune pouvaient se payer. Cette formule ne serait donc profitable qu'à une classe sociale. On reboisa donc en pin sylvestre, puis très vite on opta pour l'épicéa qui s'accommode fort bien d'une altitude élevée, d'un sol pauvre décalcifié et sans profondeur, d'un sous-sol schisteux et argileux, d'une très forte humidité ambiante saturant d'eau l'air et la terre, d'un climat à variations brusques avec de grands écarts de température et d'une courte saison végétative.

C'est ainsi que la surface boisée d'Hatrival passera de 30 % en 1834 à 44 % en 1866 pour atteindre 58 % en 1929 et... 71 % en 1970 (dont 90 % d'épicéas). Ces données statistiques expliquent bien le paysage actuel d'Hatrival.

## LE COMMERCE D'ESCOUVELETTES A HATRIVAL

Si l'épicéa est venu assécher beaucoup le sol d'Hatrival, il est intéressant de remarquer que la mousse devait y être très abondante dans certains coins humides.

En effet, à Hatrival en 1865, on lit dans une délibération du conseil communal que " les habitants ont généralement peu de ressources. Occupés principalement aux travaux agricoles et au commerce des mousses, et trouvant dans la garde du bétail et surtout dans l'industrie des mousses l'occasion d'occuper leurs enfants dès l'âge de 6 à 7 ans, ils reculent devant le paiement de la rétribution scolaire pour leur donner de l'instruction."

Il s'agissait du polytric (polytricum commun) qui était employé pour rendre imperméables les pignons en torchis, mais surtout dans la fabrication de petites brosses ou escouvelettes. Pour préparer une brosse plate, il fallait faire sécher la mousse dans des séchoirs pour la débarrasser de ses feuilles. Les tiges étaient ensuite coupées en morceaux de 12 cm de long et réunies en faisceaux de 1 cm que l'on pliait en deux et qu'on liait au moyen d'un bout de ficelle long de 10 cm environ. Ces bouts de ficelle servaient ensuite à introduire les petits pinceaux dans des trous coniques forés dans une planchette et à les attacher deux par deux sur la partie supérieure de la brosse où des rainures étaient creusées pour les loger.

La préparation de brosses pinceaux était quelque peu différente. A 2 et 4 cm du bout du manche, on fixait deux cordes solides sous lesquelles on enroulait



les pinceaux. Le premier tour étant terminé, on plantait plusieurs clous dans le manche à travers la première couche. Les couches se superposaient ainsi jusqu'au moment où l'on jugeait la brosse assez grosse. Une lanière de cuir de 4 cm ceinturait le tout. Dans la région de Saint-Hubert, les dernières brosses furent fabriquées par les habitants de Vesqueville et les pensionnaires du pénitencier de Saint-Hubert pendant la guerre de 1914-1918.

Le polytric était jadis aussi employé comme litière, mais c'était une mauvaise litière car il ne pourrissait pas. Dans certaines régions, pour cette même raison, il servait à la fabrication de câbles de marine et de cordes.

Il était aussi utilisé pour rendre étanches les joints de cuves des tanneries et ceux des embarcations en bois. Cette mousse était aussi recherchée pour conserver la glace dans des glacières comme celles de Mirwart et de Freux. Grâce à elle, les horticulteurs réglaient l'humidité du sol.

Les habitants de Libin et de Messogne la préparaient et l'expédiaient aux fabriques de drap de Sedan. Là, elles servaient de longues brosses à l'apprêteur pour asperger d'eau les plaques employées à chauffer les étoffes pendant le pressage.

A présent, quand vous foulerez du pied le polytric, voilà de quoi rêver au siècle passé.

### Un hameau se développe ... POIX.

Il n'y avait pas de maison dans cette vallée particulièrement froide, défavorisée par un ensoleillement minimum (13 heures contre 16 de moyenne le 21 juin!). Paradoxalement, ce hameau aux confins des communes de Libin, Arville et Hatrival, aura son heure de gloire grâce au chemin de fer et à l'activité prodigieuse ... d'un industriel du siècle passé : Monsieur Zoude.

Lorsque le chemin de fer de la grande compagnie du Luxembourg fut concédé en 1846 au groupe anglais Clossman et consorts, il restait une grande méfiance à l'endroit de ces chevaux à vapeur; et c'est ainsi que des bourgades comme Marche, Rochefort, Saint-Hubert et Neufchâteau ne se trouvèrent pas sur le tracé étudié pour relier Bruxelles à Luxembourg. La conséquence directe en fut le développement de localités riveraines du rail : Marloie, Jemelle, Poix, Libramont et Longlier.

Lorsque la ligne sera ouverte en 1858, elle sera le point de départ du développement de nombreuses petites industries qui bénéficieront de la force hydraulique de la vallée de la Lomme. Les nombreux étangs que nous avons longés assuraient une alimentation régulière en eau à :

#### 1. Pont de Libin

où un négociant de Libin, Kauffman, obtint l'autorisation de construire un moulin à farine et une scierie.

#### 2. Pont à Lomme

Monsieur BOCKHOLTZ, tanneur, y installa une scierie puis une scierie à tan. Celle-ci réduisait les écorces de chêne en poussière qui, délayée dans des fosses, servait à rendre le cuir imputrescible.

### 3. La sartaine ou charbonnerie

En 1850, Monsieur Zoude obtient l'autorisation d'y construire un moulin à scier le bois. En 1861, il y installe une fabrique de pâte à papier. Sa veuve continue l'exploitation et installa une usine pour la carbonisation et la distillation du bois en vase clos. Elle comprend 6 fours de 70 m<sup>3</sup> de capacité dans lesquels la distillation s'opère en huit jours et 16 cornues de 2,5 m<sup>3</sup> distillant en 24 heures. L'usine occupe 26 ouvriers et distille 140 000 kg d'acétate de chaux et 19 000 litres d'alcool méthylique. Cette usine sera fermée au début du siècle.

Une autre usine, appartenant à Monsieur Minette, servait à la mouture des scories de déphosphoration (recherches vaines quant au procédé !!!). Elle occupait 9 ouvriers et produisait 20 tonnes par jour.

### 4. Confluent Lomme et ruisseau de Poix

Les deux cours d'eau constituent une source d'énergie suffisante pour que Monsieur Zoude y installe un moulin à farine et un moulin à scier le bois. Il y subsiste toujours une scierie en état de fonctionnement.

### 5. Deimont

En 1861, Monsieur Zoude reçoit l'autorisation d'y installer une fabrique de pâte à papier. Elle fonctionnera jusqu'en 1907.

### 6. Pont à Smuid - Sainte Adeline

Louis Zoude, toujours lui, y installe une nouvelle fabrique de pâte à papier. Elle sera convertie plus tard en centrale électrique qui desservira les 8 villages les plus proches. Deux centrales y fonctionnent toujours et livrent leur électricité à Unerg. En ce moment, cette forme d'énergie douce ne représenterait que 3 % de la production de cette société.

#### Grandeur et décadence...

Cette incroyable activité a connu son heure de gloire pendant quelques décennies (142 ouvriers en 1905). Maintenant, la nature a repris ses droits. Le château de Monsieur Zoude, entouré par le camping, semble anachronique. Dans le site de la Sartaine, il ne reste que les traces des fours de carbonisation. Toutefois, on procède en ce moment à l'aménagement d'une nouvelle centrale électrique utilisant l'étang de Poix comme réserve d'eau pour alimenter ses turbines.

Les trains continuent à passer, mais ils n'amènent plus d'industriels entrepreneurs; ils emmènent chaque matin vers les villes des navetteurs qui ... discutent des fermetures d'usines, mais dans d'autres régions!

#### DON SPIRLET ... MOINE METALLURGISTE

En remontant le ru de Poix vers Saint-Hubert, qui se douterait qu'il fut, il y a quelque 250 ans au temps de Don Spirlet, dernier moine de Saint-Hubert, le siège d'une activité industrielle importante?

Plus en amont, le Nareday, le Leupont et le ru d'Hatival alimentaient la potasserie du parc, une tannerie, un moulin, une brasserie, le moulin d'en bas, une forge, une scierie, une autre grande forge et enfin la fenderie et platinerie tout en aval.

Telle fut l'oeuvre de Don Spirlet métallurgiste. Tout cela était agencé de telle sorte que, chaque fois que c'était nécessaire, pour ne rien perdre de la force motrice, les eaux étaient reprises par des canaux et stockées dans des étangs pour être déversées dans les machines suivantes.

A côté de la force hydraulique, il comptait sur la forêt qui produisait une grande quantité de charbon de bois (bois de la charbonnerie et aire de faulde traversée pendant la promenade). Et pourtant, un jour, il apprend qu'à Theux un chercheur a calciné du charbon de terre comme on calcine la pierre pour en faire de la chaux et qu'il en a tiré un produit capable, comme le charbon de bois, d'alimenter les foyers. Il en est inquiet, mais un espion qu'il envoie sur place le rassure en lui disant que l'opération est trop coûteuse pour être adoptée dans la pratique. Don Spirlet ne savait pas que le coke sonnerait bientôt le glas des petites usines installées dans ses vallées de Poix, d'Halma et du Fourneau Saint-Michel.

Dans le cadre de notre découverte de la Lomme, nous pouvons constater qu'un glissement s'est opéré très nettement. Au 18<sup>e</sup> siècle, les activités rencontrées étaient cantonnées le long du ruisseau de Poix et axées sur le travail du fer. Le cours de la Lomme s'industrialisera surtout à la création du chemin de fer et se développera avec l'installation des deux lignes de vicinaux vers Bastogne et vers Paliseul. Enfin, tout récemment et pour créer de l'emploi où la population est installée, on verra un zoning industriel se développer dans la tête de vallée à Recogne-Libramont. Est-ce un bon choix? L'avenir le sanctionnera!

#### UNE CARRIERE ... ASSISE NON LOIN D'UNE FAILLE

En face des forges, la carrière que nous avons visitée ne nous a pas livré tous ses secrets. Les géologues amateurs que nous sommes sont passés à côté d'une belle observation à faire. Nous nous sommes arrêtés sur le versant ouest du front de carrière qui nous offre l'assise d'Oignies G2A avec ses schistes bigarrés fins et composés de feuillets quartzeux et réguliers et contenant des nodules calcaires décomposés. Sur le front "est" en continuation s'étend l'assise de Saint-Hubert avec ses phyllades gris-bleu très micacés dont les bancs intercalaires de quartzites sont chargés de grains de feldspath avec stratifications entrecroisées. Ces roches proviennent de dépôts vaseux de mer très peu profonde alternant avec des sédiments littoraux (quartzite et arkose).

La faille de Vencimont, que nous avons cherchée trop en aval, coupe la vallée de la Lomme à la hauteur de la charbonnerie (d'après renseignements fournis par Pierre).

#### SOURCES UTILISEES

LEBRUN J.C.

L'Ardenne et l'Ardennais : G. HOYOIS  
Saint-Hubert d'Ardenne - Cahiers d'histoire  
Communes de Belgique : Crédit communal de Belgique  
Les communes luxembourgeoises : E. TANDEL  
En descendant la Lomme : CUGNON  
Géologie géomorphologie de la Haute-Lesse : VAN DE POEL



H.B.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### UN SCHEMA DIRECTEUR POUR L'AMENAGEMENT DE ROCHEFORT

La ville de Rochefort a été choisie par l'Exécutif de la Région comme cobaye pour l'établissement d'un Schéma Directeur.

Cette notion ne figure pas dans la loi de 1962 sur l'Urbanisme, mais il s'agit en fait de l'établissement d'un plan général d'aménagement de la commune.

L'étude, qui est divisée en différents chapitres, concerne les infrastructures routières à prévoir, les problèmes d'environnement, de Parcs et réserves naturels, de tourisme, d'équipement, etc.

C'est le BEP (Bureau Economique de la province de Namur) qui a été chargé de la rédaction et de la présentation des propositions qui doivent organiser l'avenir de la ville de Rochefort pour les dix ans à venir.

Un Comité d'accompagnement a été formé dont font partie, pour la CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire) notre ami Roger DAMOISEAU, Vice-président d'ARDENNE ET GAUME, et pour le Collège, l'échevin de l'environnement, M.ZABUS. Ces deux derniers ont veillé tout particulièrement à ce que les préoccupations des Naturalistes de la Haute-Lesse soient rencontrées, ainsi que celles d'Ardenne et Gaume.

L'avant-projet vient d'être présenté à la population de Rochefort et celle-ci est invitée à faire connaître son opinion sur chacune des options énoncées. Des séances d'information seront organisées à Jemelle, Han-sur-Lesse, Lavaux-Ste-Anne et Mont-Gauthier. Nous demandons à tous nos membres habitant Rochefort d'assister à l'une de ces réunions et de faire connaître leur point de vue.

Le premier échevin, M.ZABUS, nous demande d'insister sur le fait qu'il s'agit de PROPOSITIONS, appelées à provoquer des réactions tant favorables que défavorables. Ce que la commune souhaite, c'est organiser une véritable concertation et que la population fasse connaître son avis.

La Commission communale de l'Environnement se prononcera sur le projet au cours de sa séance du 16 avril.

De leur côté, les Naturalistes de la Haute-Lesse remettront collectivement leurs observations dans un rapport qui sera préparé au cours d'une séance spéciale groupant tous nos membres habitant Rochefort et à laquelle ils sont invités. Cette séance aura lieu sans autre convocation le lundi 31 mars à 20h à Frandoux.

Enfin nous demandons à CHACUN, qu'il assiste ou non aux réunions annoncées, de demander les 3 brochures du projet à la Maison Communale (Bureau 1er étage, M. Jean-Marc Dumont) et de faire connaître son avis avant le 21 avril 1984.

Nous réclamons avec raison la concertation et la participation des habitants. Puisque l'occasion nous en est donnée, prouvons que nous pouvons en faire une réalité constructive.

### UNE COMMUNE S'OPPOSE AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Ministre des Travaux Publics avait estimé qu'il y avait lieu de construire, sur la route N4 à hauteur de Wierde, au carrefour du Quinaux, un tunnel destiné à permettre une circulation plus rapide.

Le Collège échevinal unanime ainsi que la Commission consultative de l'Environnement étaient opposés à ce projet.

C'est le Ministre WATHELET qui a tranché en donnant raison à la commune et en refusant le permis de bâtir au Ministre des Travaux Publics! Dans son communiqué de presse, le Ministre de la Région Wallonne déclare notamment que nous ne pouvons plus nous payer l'habitude des grands travaux sans avoir examiné si, ailleurs, l'économie, l'environnement ou l'habitat n'ont pas plus besoin des millions jusqu'ici destinés à ces travaux. Nous sommes à l'heure des arbitrages : la crise ne permet plus de tout faire.

Après avoir étudié le dossier, le Ministre Wathelet est venu sur place et a constaté que la grosse circulation se fait sur l'autoroute E40 qui est parallèle en cet endroit à la N4. Cette voirie a donc uniquement une vocation urbaine et il conviendrait, au contraire, de réduire la vitesse sur ce tronçon. La création d'un tunnel va incontestablement provoquer une augmentation de la vitesse; alors que les limitations à 60 et 80 km/h imposées actuellement ne sont déjà pas respectées.

L'installation de simples feux permettrait de résoudre à peu de frais le problème posé.

Enfin, le Ministre considère que les rampes d'accès et les balustrades d'un tunnel seraient dommageables pour l'aspect du quartier.

Le Ministre Wathelet a donc porté sa décision de refus à la connaissance de son collègue Olivier, qui ne peut que s'incliner.

Ce qui prouve que lorsqu'une commune veut vraiment empêcher le saccage de son territoire par le Ministre des Travaux Publics, elle peut toujours refuser ce qu'on lui propose et se faire appuyer par les ministres de la Région Wallonne.

### DEPOT DE 9000 LITRES DE BUTAGAZ A ROCHEFORT

On se souviendra qu'en 1979 (v. Rapport 1979, p.61), un entrepreneur avait commencé sans autorisation la construction d'une cuve à mazout en plein centre de Rochefort, destinée à recevoir 412.000 litres de carburant.

Le Collège échevinal a fait stopper les travaux et satisfaction a été donnée aux habitants du quartier.

Aussi ceux-ci ont-ils été très étonnés de constater, cinq ans plus tard, qu'un dépôt de bonbonnes de Butagaz venait s'installer au même endroit. Très rapidement, une pétition a circulé et, ici aussi, le Collège échevinal a refusé la prolongation du permis provisoire qu'il avait accordé. Le dépositaire a quitté les lieux et tout semble ainsi rentré dans l'ordre.

## LA COUR DE CASSATION ET L'ENVIRONNEMENT

C'est la troisième fois que la Cour de Cassation rend un arrêt déboutant des associations de défense de l'environnement de leur demande de reconnaissance comme partie civile.

Le dernier arrêt date du 9 novembre 1983 et concerne l'action intentée par AVES et la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux contre un propriétaire d'étang qui abattait les hérons au-dessus de sa propriété.

Il s'agit de hérons cendrés qui sont protégés par l'arrêté royal du 20 juillet 1972 sur la protection des oiseaux.

La Cour de Cassation a débouté les deux associations!

Elle estime que "sont seuls recevables à se constituer partie civile ceux qui peuvent se prétendre personnellement et directement lésés par l'infraction qui fait l'objet de l'action publique : que, pour pouvoir invoquer un dommage propre, il faut justifier d'un intérêt propre; qu'un simple but comme la protection du milieu naturel, fût-il érigé en objet social, ne peut constituer pour autant un intérêt propre;

Que, partant, l'infraction commise par le demandeur, quand bien même elle porterait atteinte à l'objet social que se sont assigné les deux associations, n'aurait en aucun cas pu leur causer de préjudice propre."

La décision du tribunal correctionnel de Dinant condamnant l'intéressé est donc cassée et il appartiendra au tribunal correctionnel de Namur de recommencer le procès!

Edmond MEURRENS

## ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 7 janvier : Observation des hivernants (environs d'AVE-ET-AUFFE)

Hormis toute une série d'espèces courantes et normales pour un hiver comme celui-ci, nous retiendrons particulièrement :

Bergeronnette des ruisseaux : 1 ex. aux abords du Ry d'Ave.

L'hivernage semble très partiel pour cette espèce dans la région : beaucoup semblent nous quitter l'hiver; seuls, quelques mâles, sans doute, restent aux abords des sites de nidification.

A Auffe, nous observons aussi une bande d'une centaine de Grives litornes, et de même dans la plaine de Han.

Marc PAQUAY

Samedi 14 janvier : 2e partie du recensement hivernal des oiseaux d'eau

Sites : SERINCHAMPS (2), BUISSONVILLE, FRANDEUX, LESSE (voir 1e partie, 13/11/83)

Grèbe castagneux : uniquement sur la Lesse (en crue : les oiseaux se tiennent dans les mares formées en bordure des prairies).  
2 ex. à Eprave/Han + 2 ex. à Han (près du barrage).

Héron cendré : 3 ex. à Serinchamps; 2 à Frandoux, 5 à Han/Lesse.

Canard colvert : 4 ex. à Serinchamps; 3 à Frandoux.

Foulque macroule : 7 ex. à Serinchamps.

Poule d'eau : 2 (3?) ex. à Serinchamps, 2 sur la Lesse.

Autres observations :

Bergeronnette des ruisseaux : 1 ex. à Eprave/Han.

Pie grièche grise : 1 ex. à Eprave.

Epervier : 2 ex. (probablement des mâles) à Han.

Marc PAQUAY

Dimanche 29 janvier : Observations sur les étangs de Lorraine française

Durant cette journée, nous avons visité plusieurs étangs et leurs abords : Lindre (en plusieurs points : Limbre-Basse, Limbre-Haute, Alteville), Videlage, Etang des moines, Lachaussée, Amel, Haut-Fourneau.

Observations et commentaires (oiseaux d'eau et autres observations intéressantes)

Grèbe huppé : en général absent ou individus isolés sur les différents sites visités, sauf à Alteville où nous observons un petit groupe d'une dizaine d'ex. dans un endroit abrité.

Peut-être étions-nous fort distraits, mais nous n'avons vu aucun Grèbe castagneux.

Grand cormoran : un petit groupe perché sur des arbres morts à Lindre.

Héron cendré : assez nombreux.

Canard colvert : présent partout en bandes de petite ou moyenne importance. À noter un important rassemblement (le soir) à l'étang du Haut-Fourneau (environ 1000 ex.)

Dans ce groupe, Bernard repère un Harle bièvre femelle.

Fuligule milouin : sur tous les sites, assez nombreux mais moins que les colverts.

Fuligule morillon : très peu nombreux à Lindre et Amel, Lachaussée.

Sarcelle d'hiver : quelques observations; plus nombreuses à Lachaussée.



Garrot à oeil d'or : quelques ex. mâles et femelles à Alteville (étang de Lindre)

Foulque macroule : très nombreux partout.

Mouette rieuse : petits groupes à Lindre, Lachaussée et Amel.

En bref, pour les oiseaux d'eau, pas de concentrations spectaculaires, conséquence d'un mois de janvier peu rigoureux.

Buse variable : très nombreux ex. observés dans cette région apparemment "clef" pour l'hivernage de la Buse.

Faucon crécerelle : plusieurs observations mais bien moins nombreuses que pour la Buse.

Pipit farlouse : un petit groupe, une quinzaine d'ex. environ, dans des prairies humides à Lindre.

Grive musicienne : observée au moins à deux reprises durant la journée (Probablement nous trouvons-nous à la limite de l'aire d'hivernage "normale".)

Linotte mélodieuse : 3 ex. observés près de l'étang de Lindre.

Marc PAQUAY

Samedi 4 février : Observations à LAVAUX-STE-ANNE

Sortie très "calme" dans une campagne encore endormie. Relevons tout de même le premier chant d'Alouette, ainsi qu'un vol d'une cinquantaine de Pigeons ramiers vers le nord (probablement les tout premiers migrateurs).

Dimanche 26 février : Environs de BELVAUX

Parcours : Laumont, Bièvre, Herwagne, Vallon d'En Faule, Rapides.

Pigeon colombin : entendu chant et vraisemblablement 3 ex. en vol dans la hêtraie.

Plusieurs espèces débutent en ce moment une "invasion" (fait confirmé plus tard) : il s'agit du Roitelet huppé et de la Mésange noire que nous observons à de nombreuses reprises et en nombre plus important qu'à l'accoutumée, ainsi que du Pinson du Nord : une très forte bande, probablement un millier d'oiseaux, dans la hêtraie de Banal-bois.

Marc PAQUAY

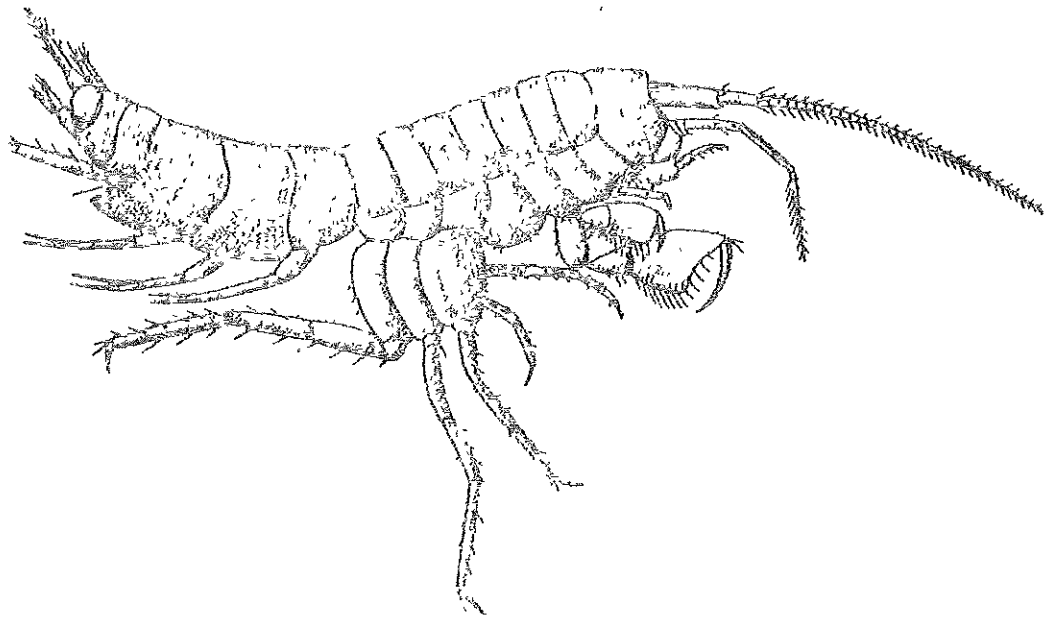
ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Samedi 25 février : Journée de biospéléologie  
Observation de la faune cavernicole

Le temps est gris, froid, venteux, avec un crachin de fine neige à vous geler les oreilles, lorsque le petit groupe prend le cap de la grotte d'Eprave. On ne s'attarde pas au porche : il fait meilleur à l'intérieur; et, puisqu'on est là pour s'occuper de petites bêtes, allons-y!

La pupille dilatée, le pif à un poil de la paroi, les méninges aux aguets, chacun scrute. Dans la galerie d'entrée, l'abondance de petits insectes (mouches et moustiques) morts, apparemment collés à la paroi, étonne. Victimes des araignées? Plus loin, à la limite de la zone de pénombre, se sont posés deux petits papillons, le robuste Scoliopteryx libatrix et la fragile Triphosa dubitata, en diapause<sup>n</sup> hivernale. Nous en verrons de nombreux exemplaires tout au long de la journée.

Dans la nappe d'eau, au plus profond de la grotte, Bruno avait disposé deux pièges à Niphargus. L'un était presque vide, mais l'autre contenait environ cent cinquante de ces magnifiques crustacés, attirés par un morceau de rate de boeuf.

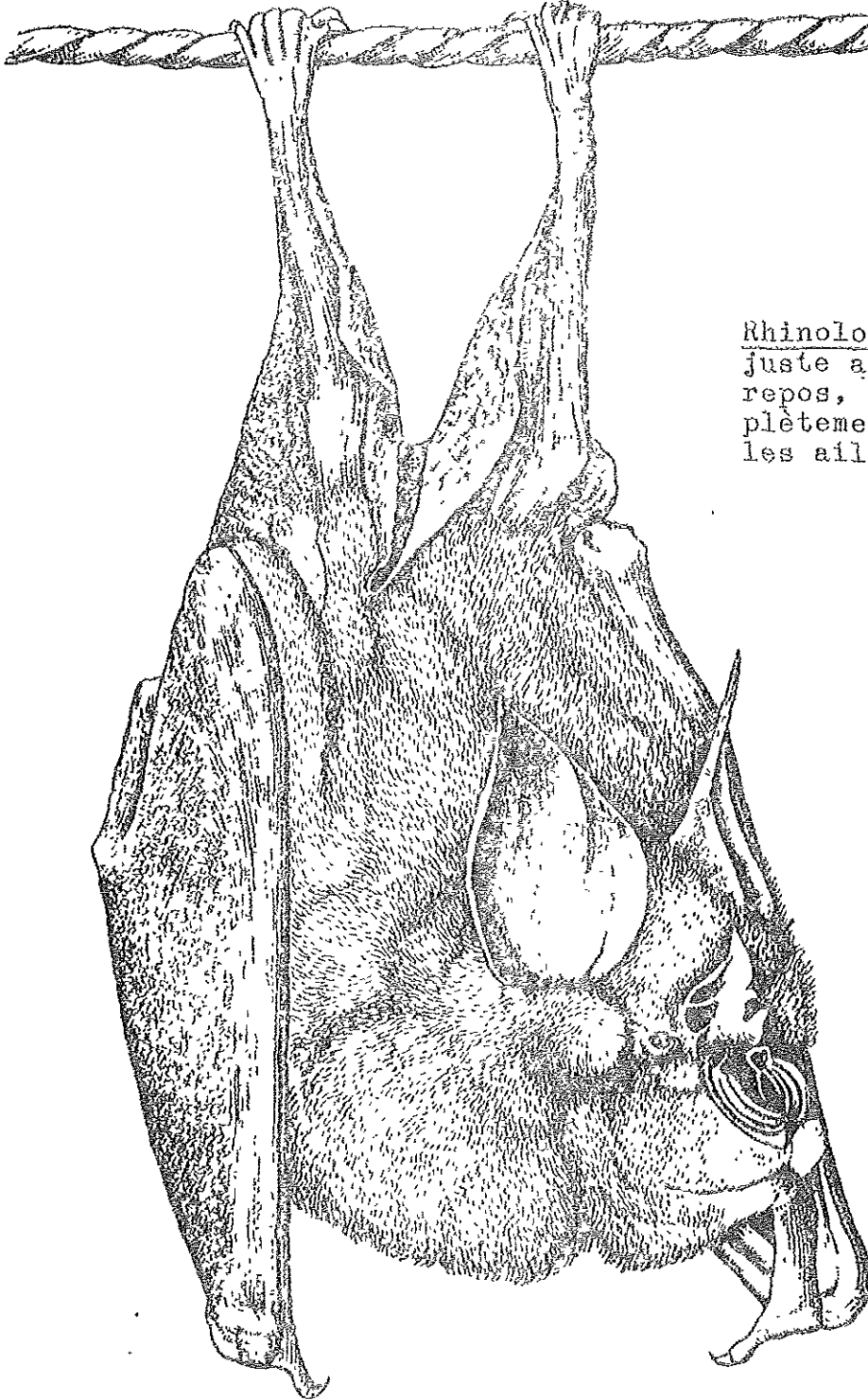


Niphargus kochianus, AMPHIPODE; 5 à 7mm.

Après cette visite, un passage à la résurgence de la Loume s'imposait : nous l'avons trouvée toute boueuse, chargée d'argile, au

contraire de la résurgence du Rond Tienne, qui était limpide.

L'après-midi, nous aurons l'occasion d'admirer, dans le Trou Martin, deux chauves-souris : le Grand Fer à cheval (Rhinolophus ferrum-equinum) et une Myotis, ainsi que deux salamandres.



Rhinolophus ferrum-equinum  
juste avant son envol. Au  
repos, le corps est com-  
plètement enveloppé par  
les ailes.

Nous parcourons ensuite l'étroit Trou du Pic Noir, bien défendu à l'entrée par de grandes araignées (Meta menardi), dont de nombreux cocons décorent les plafonds de la galerie.

Suivra une visite du chantier de fouilles archéologiques de la caverne du Tienne des Maulins; et enfin, notre guide Bruno nous offrira encore le spectacle de deux chauves-souris : l'Oreillard (Plectotus auritus) et le Petit Fer à cheval (Rhinolophus hipposideros), dans la grotte de Waerimont, que nous quitterons, impressionnés par le récit du terrible massacre dont elle a été le cadre, voici quelque deux mille ans.

Pierre MANNAERT

N-B.: Les illustrations de ce compte rendu sont tirées de René GINET et Vasile DECOU, Initiation à la Biologie et à l'écologie souterraines, C.N.R.S.

\* DIAPAUSE : arrêt dans l'activité et le développement des insectes. La diapause s'observe chez les oeufs (vers à soie), les larves (des mouches), les nymphes (nombreux exemples) ou les adultes (charançons).

L'intercalation d'une diapause dans le développement des insectes semble augmenter leur longévité d'une durée supérieure à celle de la diapause elle-même. Cependant, l'entrée en diapause n'a lieu qu'à un âge strictement déterminé et sous certaines conditions de milieu; si ces conditions ne sont pas remplies à l'âge "critique", la mortalité peut se trouver fortement accrue. Ce sont principalement la sécheresse, le froid et les photopériodes courtes qui déclenchent la diapause, de façon corrélative d'ailleurs. Il est remarquable que les conditions subies par un embryon (ver à soie, par exemple) agissent sur les aptitudes à la diapause de l'individu de la génération suivante. Cette forme atypique d'hérédité, dont le support est probablement hormonal, explique peut-être l'adaptation du photopériodisme des insectes à la latitude sous laquelle ils vivent.

(Extrait du Grand Larousse Encyclopédique)

ACTIVITES GENERALES DE MARS 1984

Dimanche 18 mars : Grande journée de débroussaillage aux Péréés  
(RESTEIGNE)

Cette journée a connu un franc succès de participation : plus d'une trentaine de volontaires ont voulu participer à cette opération de sauvetage de la pelouse calcaire des Péréés.

Point n'est besoin de réexpliquer le but de l'opération : Arlette GELIN l'a fait avec talent dans son compte rendu du week-end des 12 et 13 mars 1983 (Cf. Rapport des activités 1983, p.27).

Nous restons bien décidés à continuer l'expérience et à l'étendre à d'autres sites menacés (le Maupas ce prochain automne...).

De plus, l'opération sera complétée par des relevés systématiques réalisés par l'Equipe botanique afin de contrôler l'évolution de la flore dans les secteurs bénéficiaires (espérons-le!) de notre intervention. En particulier, le comptage minutieux des Anémones pulsatilles, des Orchidées, des Gentianes..., répétés durant un nombre d'années suffisant, permettra de déceler les tendances de cette évolution.

Restez attentifs aux prochains Comptes rendus des activités de l'Equipe Botanique qui vous tiendront au courant des résultats de ces contrôles.

M.E.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 4 mars : Observations dans la région de WAVREILLE

Il fait froid en ce début de mars; une mince couche de neige persiste encore au sol et un brouillard épais et givrant couvre toute la région.

Les ornithologues sont, malgré cela, au rendez-vous pour parcourir le vallon d'En Faule et ses environs. Quoique la météo était peu représentative, nous avons toutefois remarqué plusieurs signes avant-coureurs du printemps.

L'Autour des palombes a été entendu dans la hêtraie où il commence à reprendre possession de son territoire. Il en est de même pour les Pics épeiche et épeichette dont nous avons perçu les tambourinages (le premier, fort et s'accélégrant nettement à la fin; le second plutôt lent, faible et uniforme. Le tambourinage du Pic épeichette rappelle un ronflement).

D'autres sédentaires, tels la Sittelle, le Grimpereau des jardins, l'Accenteur mouchet, la Touterelle turque s'exercent activement au chant.

Des migrateurs de passage sont également notés : Alouette des champs, Pinson des arbres (en bande aux abords du village de Wavreille). Ce passage est même accentué par une forte invasion (depuis la mi-février environ) pour le Roitelet huppé, la Mésange noire et, de façon spectaculaire, pour le Pinson du Nord (approximativement un millier d'oiseaux en une seule bande!).

En fin de balade, notre attention a été plus spécialement attirée sur un petit groupe de Tarins des aulnes dans lequel nous avons noté un Chardonneret aux couleurs ternes (sans doute un oiseau femelle).

Marc PAQUAY

Samedi 17 mars : Comptage des oiseaux d'eau (3e partie)

Cette date, retenue par le Groupe européen de recherche sur les oiseaux d'eau, devait en principe coïncider avec les premiers mouvements printaniers (remontée des anatidés hivernant plus au sud). Hélas, ce ne fut guère le cas pour notre région assez peu riche à ce niveau. Côté météo, nous n'étions pas gâtés non plus : un brouillard épais réduisait considérablement la visibilité sur les plans d'eau, si bien qu'il nous fallut reporter le comptage à l'après-midi.

\* SERINCHAMPS : Canard colvert : 10 ex. (5 couples)

Héron cendré : 2 ex.

(+ Pipit farlouse : un petit groupe d'une dizaine d'ex. au départ du dortoir; Chardonneret : 1 ex., migration, vol N-N-E.; Vanneau : 1 ex., vol N-E; Grive musicienne : par petits groupes de passage, notées dans les haies).

\* BUISSONVILLE : Canard colvert : 4 femelles et 2 mâles

(+ Bruant des roseaux : 3 ex. femelles; Bergeronnette des ruisseaux : un couple cantonné, chant et parade du mâle; Mésange à longue queue : observation d'un couple construisant un nid déjà bien avancé).

\* FRANDEUX : Héron : 5 ex.

Canard colvert : 1 couple

(+ Vanneau : 35 ex., vol vers le N.; Autour : 1 ex. femelle en vol; Alouette lulu : 4 ex. vol (vers S!); Pic noir : très belle observation d'un mâle tambourinant sur un tronc sec de hêtre).

\* LESSE (Eprave - Lessive - Han) :

Canard colvert : 3 ex. (2 femelles et 1 mâle)

Héron cendré : 1 ex.; Sarcelle d'hiver : 1 couple (confluent Lesse-Lomme)

Marc PAQUAY

Samedi 31 mars : Observations au nord de Wellin

C'est sous un ciel bleu parsemé de quelques nuages que s'est déroulée la première sortie ornithologique réellement printanière de la saison. Certains migrateurs avaient déjà regagné leurs quartiers d'été, d'autres achevaient leur migration. Voici les principales espèces successivement rencontrées :

A hauteur du Ry d'Ave par l'ancien chemin de Lavaux-Sainte-Anne :

Bergeronnette des ruisseaux : un chanteur, un autre couple sera vu par la suite au Fond des Vaux.

Tarin des aulnes : 1 ex. entendu au bord du Ry d'Ave.

Pouillot véloce : de nombreux chanteurs furent entendus.

Derrière le Bois de Marlière :

Pigeon ramier : un groupe de 30 ex. en vol de migration vers N-E.

Pipit farlouse : 5 ex.

Pic noir : 1 chanteur entendu dans le Bois de Marlière.

Alouette lulu : un couple a été observé et entendu en vol à l'ouest de l'ancienne carrière Delvenne. Un autre chanteur fut entendu volant au-dessus des boqueteaux au nord de la ferme de Brochamp.

Grive mauvis : une bande en migration, une autre sera observée à Brochamp.

Au Fond des Vaux :

Pinson du Nord : encore en passage

A Brochamp :

Autour des palombes : un couple en vol circulaire.

Milan royal : 1 ex. en migration vers le N-E.

Près de la ferme de Brochamp :

Hirondelle de cheminée : première observation cette année pour certains d'entre nous.

Traquet pâtre : 1 mâle chanteur et 2 femelles près de la friche au sud de la ferme (sapinière mise à blanc).

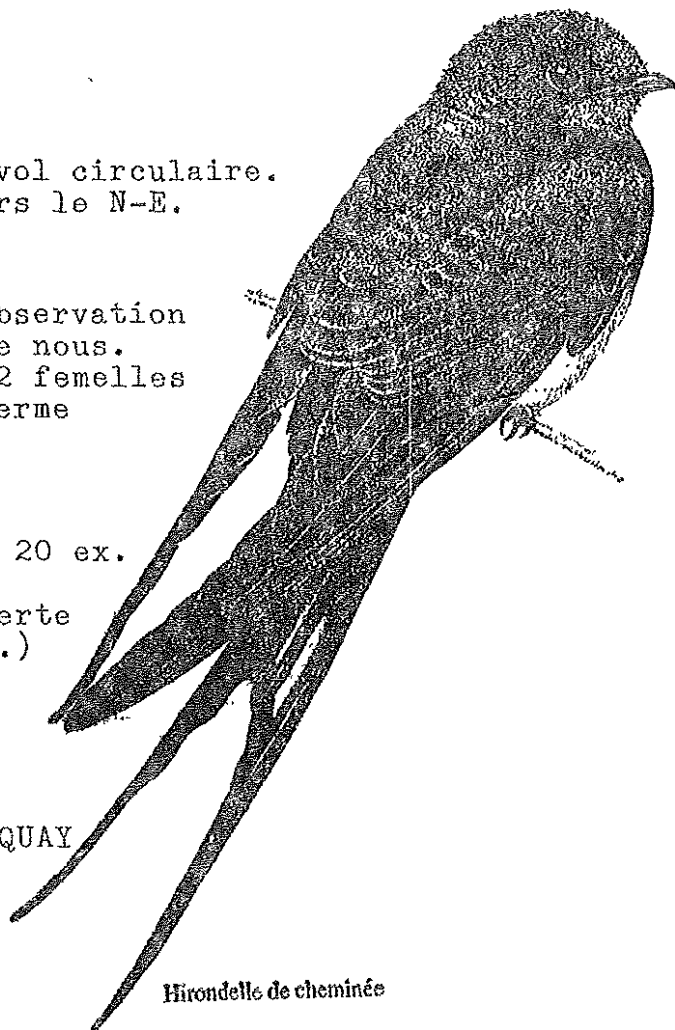
Au lieu-dit Hesbie :

Vanneau huppé : une bande de + ou - 20 ex. dont plusieurs en parade.

(Une ponte fut d'ailleurs découverte par Marc deux semaines plus tard.)

Rouge-queue noir : près du terrain de football.

Baudouin DEMBLON et Marc PAQUAY



Hirondelle de cheminée

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Voici quelques nouvelles au sujet des trouvailles de 1983.

Les objets envoyés pour restauration au Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence nous sont revenus depuis quelques semaines déjà. Les Naturalistes intéressés auront l'occasion de les admirer à l'occasion d'une prochaine présentation des résultats des fouilles de 1983.

Ces fouilles ont fait l'objet d'une communication au dernier colloque d'Archaeologia Mediaevalis à Gand, le 24 février 1984. Monsieur H. ROOSENS, Directeur Honoraire du Service National des Fouilles y a fait un exposé montrant l'intérêt de la fibule arquée de la tombe 19 de Wellin (Cf. Rapport des activités 1983, fig. 12, p.104). Le texte de cet exposé paraîtra prochainement dans la revue Archäologische Korrespondenzblatt ainsi qu'une présentation générale de la tombe 19.

-----

Le samedi 13 août 1983, au cours d'une activité générale, les Naturalistes de la Haute-Lesse repéraient les vestiges d'un Fourneau du 16e siècle à MARSOLE (Mirwart).

A la demande du Service des Affaires Culturelles de la Province du Luxembourg, un stage d'initiation à la fouille archéologique sera organisé sur ce site durant la première quinzaine du mois de juillet. Les Naturalistes qui seraient intéressés par ce projet sont priés de se faire connaître au Secrétariat.

-----

Nous avons reçu des informations au sujet de trois pièces de monnaie récoltées au cours des fouilles de Wellin et que MM. L. NOLLOMONT et L. DENGIS ont bien voulu étudier.


1. Monnaie n° 144/83, trouvée lors du tamisage des terres de remblai du Secteur C : Monnaie saucée - Bas billon - Gros? Provenance? -  
Certainement une imitation.
2. Monnaie n° 167/83, trouvée dans le secteur D :  
Denier en argent - Provenance?
3. Monnaie n° 115/78 :

Denier de l'Abbaye St-Martin à Tours (France).

Droit : SCS MARTINUS

Châtel tournois dans un grènetis :



Revers :  TURONUS CIVI dans un grènetis - Croix dans un grènetis.



Ce type eut cours avec la monnaie Parisis, plus forte d'un quart de sa valeur.

Les rois de France frappèrent des monnaies tournois pour leurs provinces d'outre-Loire. Celles de l'abbaye portent les mentions SCS MARTINUS - TURONUS CIVI. Celles des rois : - le nom du roi  
- soit TURONUS CIVI, soit SCS MARTINUS.

Dès saint Louis, on grava CIVIS et non plus CIVI. Cette monnaie de Wellin est donc antérieure à saint Louis (1214-1270).

Autre élément de datation de cette monnaie : vers 1242, les réformes de saint Louis amènent la suspension de l'atelier monétaire de Tours.

Nous remercions MM. Nollomont et Dengis pour tous ces renseignements.

Ajoutons-y quelques informations sur ce sujet glanées au hasard des encyclopédies et des ouvrages de numismatique :

La monnaie tournois fut d'abord la monnaie particulière de l'abbaye de St-Martin. Le monnayage tourangeau devint royal au IXe siècle, puis féodal. Philippe-Auguste (1165-1223), en confisquant la Touraine, prit la monnaie de St-Martin : dès lors, la monnaie tournois tend à l'emporter sur la monnaie parisienne. Saint Louis fit frapper le gros tournois ou sou d'argent, qui pesait 4,219g, en 1266. La livre tournois valait 20 sous. Le sou tournois valait 12 deniers.

Sous Philippe-Auguste, la légende TURONUS CIVI(tas) est transférée de la face à la croix à la face au châtel du denier tournois (poids : 1,16g).

Malgré l'apparition du denier tournois de Philippe-Auguste, et malgré l'établissement d'un atelier royal à Tours, la frappe abbatiale de St-Martin de Tours dura jusqu'au début du 13e siècle.

Peut-être ces quelques notes susciteront-elles parmi nos membres une vocation de numismate... L'équipe archéologique en serait grandement enrichie!

Maurice EVRARD

### CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

#### LES NATURALISTES SE PRONONCENT SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE ROCHEFORT

Notre Association a examiné, avec la collaboration des membres domiciliés à Rochefort, le projet établi par le Bureau Economique de la Province d'un Schéma Directeur pour le territoire de Rochefort.

La loi organique de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du 29 mars 1962 ne prévoit pas l'existence de Schémas Directeurs. Elle prescrit que la base de l'aménagement du territoire est le PLAN DE SECTEUR. Celui qui fixe l'affectation des zones dans l'actuelle commune de Rochefort a été promulgué par l'Arrêté Royal du 22 janvier 1979.

Les propositions de modification par la voie d'un Schéma Directeur doivent donc respecter cet arrêté royal OU faire l'objet d'un Plan Particulier d'Aménagement.

Cette dernière procédure est très lourde, c'est pourquoi nous pensons que, dans toute la mesure du possible, il faut éviter d'y recourir.

Au cours de plusieurs réunions, nous avons recherché différentes alternatives aux propositions présentées en évitant au maximum les dérogations au Plan de secteur en vigueur.

Le rapport complet qui a été déposé au nom des Naturalistes de la Haute-Lesse comprend 23 pages dont deux cartes très détaillées. L'une de ces cartes, la plus importante, fera l'objet d'un commentaire dans une prochaine chronique et nous essayerons de la joindre à un prochain numéro des "Barbouillons".

Cette carte reprend tous les sites d'intérêt biologique du territoire de Rochefort et pour lesquels des Conventions devraient être passées entre la commune et Ardenne et Gaume.

Une cinquantaine de problèmes ont été abordés dans le rapport que nous avons remis aux autorités communales et il est matériellement impossible de reproduire ici toute notre étude.

Nous pensons cependant que trois points méritent d'être cités avec quelques développements :

#### 1. Extension des Carrières Lhoist du côté de l'Abbaye St-Remy

Ce problème est évoqué dans le projet de Schéma Directeur et la population est invitée à prendre acte d'une extension de la zone d'extraction et de la création d'une nouvelle zone de prospection de carrière.

Le rapport indique qu'il ne peut être question de mettre en cause cette disposition d'une convention à passer avec les carrières.

Voici le texte de notre réponse :

Il ne s'agit pas d'une proposition, mais bien d'une décision communale avec interdiction de se prononcer.

Nous remarquons cependant que la zone des carrières Lhoist est fortement étendue et ce contrairement aux stipulations du Plan de secteur.

Cette extension de la zone d'exploitation est d'autant plus inacceptable pour nous qu'elle supprime une partie importante de la Réserve Naturelle Abbaye de St-Remy et Léon Lhoist!

N'eût-il pas été plus élégant d'exposer le problème avec les avan-

tages éventuels pour les habitants de Jemelle (lutte contre la pollution) et la contrepartie donnée aux Etablissements Lhoist (terrains communaux et extension de la zone d'extraction)?

Enfin, il importe de souligner ici la discordance qui existe entre la carte au 1/25000 exposée à l'Hôtel de ville de Rochefort et la carte reprise au document "Cartes et schémas" distribuée à la population.

Celle-ci n'étant pas autorisée à se prononcer, le BEP a présenté des documents différents!

Il ne s'agit donc nullement d'une enquête publique mais bien d'un simulacre de concertation.

## 2. Camping dans le massif boisé de Geroioie

La commune de Rochefort manque, paraît-il, de zones de séjour pour caravanes, aussi - sur proposition de l'ingénieur du cantonnement - propose-t-elle de transformer le bois qui longe la route du Tige vers Eprave en zone de camping.

Voici notre avis sur la question :

Le site proposé de Geroioie a été décrit comme suit dans le rapport sur les sites naturels de Rochefort établi en janvier 1979 à la demande du Ministère des Travaux Publics, par les Naturalistes de la Haute-Lesse :

" La richesse floristique étonnante, ajoutée à son intérêt esthétique, géographique (crête de schiste calcarifère du Frasnien) et faunistique, militent en faveur d'une protection totale du site " "Au-dessus de Geroioie".  
" La forêt est une chênaie-charmaie à primevère; les pelouses se localisent en bordure sud ainsi que dans la partie est, vers la chapelle N-D du Maquis.  
" Les espèces rares rencontrées sont les suivantes :  
" Cephalanthera damasonium, Gymnadenia conopsea, Platanthera bifolia, Neottia nidus-avis, Orchis morio, Platanthera chlorantha, Barbarea intermedia, Globularia punctata, Chamaespartium sagittale."

Ce bref extrait montre l'intérêt de ce site exceptionnel qui figure d'ailleurs sur la carte des Réserves naturelles exposée à l'Hôtel de ville durant l'enquête sur le schéma directeur.

Nous ne pouvons donc accepter que ce site passe au Plan de secteur de "zone forestière d'intérêt paysager" en "zone de loisirs avec séjour".

Nous estimons qu'avant de créer de nouvelles zones de camping, il est indispensable de mettre de l'ordre dans celles figurant déjà au Plan de secteur et notamment avec la mention "ZR", c'est-à-dire "Zones à rénover". En réalité, de timides tentatives ont été faites au Roptai; rien à Belvaux qui reste un simple dépôt de caravanes!

Des zones prévues ne sont pas utilisées : à Wavreille, au Cor-

bois, à Lessive; une partie de la grande zone du Roptai n'est pas occupée.

Malgré ces possibilités, l'administration tolère des implantations sauvages, comme à Laloux où existent plus de 30 chalets et caravanes en infraction; comme aussi à Preyr.

Suggestions : Mettre de l'ordre dans le problème du camping à Rochefort en utilisant les capacités légalement disponibles. Réagir contre les implantations sauvages de chalets et de caravanes.

### 3. Libérer le Gouffre de Belvaux

Nous estimons devoir dénoncer, chaque fois que nous en avons l'occasion, l'attitude de la Société des Grottes qui loue un "monument national" comme le gouffre de Belvaux, à la ville de Rochefort pour 100F par an et par hectare et qui oblige les personnes qui veulent voir ce site - propriété publique - à payer un droit d'entrée!

Voici dans sa totalité notre réponse à la proposition de consacrer le massif de Boine comme "forêt ouverte au public" :

Nous nous réjouissons d'apprendre que le massif au sud de Rochefort sera ouvert en priorité au public et que la chasse y sera dorénavant interdite.

Cette mesure s'imposait du fait de la densité croissante des touristes.

C'est par erreur cependant que la carte prévoit comme forêt ouverte au public le massif de Boine et l'ancienne vallée de la Lesse (la Chavée) avec le gouffre de Belvaux. Bien que ce gouffre et les pâtures environnantes appartiennent effectivement à la commune, ils ont été loués à la Société des Grottes qui impose un droit d'entrée pour y accéder.

Par "Forêt ouverte au public", nous entendons un accès gratuit, surtout s'il s'agit de terrains communaux. Ne serait-ce pas le moment pour la commune de revoir la Convention avec la Société des Grottes et d'exclure de celle-ci les terrains longeant le cours aérien de la Lesse et le gouffre où celle-ci disparaît? La perte du prix de location de 100F par an et par hectare ne serait pas catastrophique pour les finances communales.

L'accès au gouffre se ferait librement par Belvaux et les Rapides de la Lesse. Il doit être possible, sans grandes difficultés pour la Société des Grottes, de déplacer d'une centaine de mètres la clôture d'enceinte de ce côté du massif.

Edmond MEURRENS

ACTIVITES GENERALES D'AVRIL 1984

Dimanche 8 avril : Initiation botanique - Premières floraisons dans le Parc National de Lesse-et-Lomme :  
Eprave - Han/Lesse - Auffe

Grande foule ce matin au départ de cette promenade printanière : effet de la publicité discrète faite dans les journaux régionaux? attrait des premières fleurs? besoin de s'ébrouer à la fin d'un trop long hivernage?... Aucun sondage n'a été réalisé pour déceler les motivations secrètes des participants!

La caravane de voitures se met en route vers Eprave, traverse le village et, par la route du Tige, atteint l'extrémité ouest du Tienne de Gemeroie. A partir de là, circuit pedestre : parcours de la combe encadrée par les tiennes de Gemeroie et de Wérimont, retour par la vallée de la Lomme, en lisière du bois qui couvre le flanc sud de Wérimont.

Dès le départ, les problèmes de protection de l'environnement dans la commune de Rochefort sont abordés : les maigres chêneaux, les buissons de cornouillers et d'aubépines qui couvraient le tienne de Gemeroie ont été mis en coupe réglée en vue, sans doute, de l'établissement projeté d'un village de vacances. La commune de Rochefort vient de demander l'avis de la population sur ce sujet (voir "Chronique de l'Environnement" dans le dernier numéro des Barbouillons, p 29), mais pour les promoteurs du projet, la décision semble ne faire aucun doute...

Au pied du tienne, la roche affleure dans le talus : schistes tendres, émiettés, sur lesquels on s'étonne de trouver des fleurs liées au calcaire, telles *Potentilla neumanniana* (Potentille printanière), *Viola hirta* (Violette hérissée) et *Cornus mas* (Cornouiller mâle). L'explication est simple : nous avons affaire ici à des schistes du Frasnien, qui sont calcarifères. Des nodules apparaissent d'ailleurs en place et dans les éboulis. Un champignon assez rare met à l'épreuve la sagacité d'Arlette GELIN. Après consultation des bons auteurs, elle a rédigé une petite note à son sujet: Il s'agit de *Tylostoma* (ou *Tulostoma*) *mammosum* (= *T. brumale*). Cette curieuse espèce n'est pas commune; elle pousse à la fin de l'hiver dans les endroits chauds et ensoleillés, parmi les mousses, au flanc des collines, sur les talus, et marque une prédilection pour les sables calcaires. Elle ressemble à un petit lycoperdon mais le pied haut et grêle est souvent enfoui dans le sable. La tête sphérique s'atténue en haut en une portion conique qui s'ouvre au sommet, à maturité, par une perforation arrondie, cerclée de brun ocre et par où s'échappent les spores.

Dans la plaine alluviale de la Lomme, en lisière du Bois de Wérimont, nous nous trouvons dans une ormaie-frênaie alluviale installée sur alluvions eutrophes argilo-limoneuses, très rarement inondées. Ces sols gras et riches nourrissent une strate herbacée abondante et variée (*Narcissus pseudonarcissus*\*, *Mercurialis perennis*, *Ribes uva-crispa*, *Allium ursinum*, *Adoxa moschatellina*\*, *Petasites hybridus*\*,

*Anemone nemorosa\**, *Clematis vitalba*, *Hedera helix*, *Corydalis solida*, *Lathraea squamaria\**, *Gagea lutea\**, *Polygonum bistorta*, *Carex montana*, *Ranunculus ficaria\**) sous le couvert des arbres, arbrisseaux et arbustes tels que *Corylus avellana* (Coudrier), *Fraxinus excelsior\**, *Sambucus nigra*, *Evonymus europaeus* (Fusain), *Ulmus minor* (Orme champêtre), *Viburnum lantana*...).

(Les espèces caractéristiques du groupement sont soulignées. - Les plantes trouvées en fleurs sont marquées d'un \*.)

Nous gravissons la pente raide constituée d'un cône d'éboulis établi au pied de la falaise calcaire, pour atteindre le Trou de l'Ambre. Nous avons ainsi l'occasion de traverser un nouveau type d'association végétale, la Chênaie-charmale à primevère, où nous notons *Primula veris\**, *Euphorbia amygdaloides\**, *Orchis mascula\**, *Potentilla sterilis\**, et quelques champignons : *Tubaria furfuracea*, *Flammulina velutipes*, *Tremella mesenterica*.

Devant l'entrée du Trou de l'Ambre, sorte d'ouverture de boîte aux lettres caractéristique des cavernes provenant de l'agrandissement d'un joint de stratification, Bruno MAREE évoque le massacre d'une septantaine de personnes qui avaient trouvé refuge ici, au dernier âge du Fer (v. Rapport des Activités 1972, pp 6-8).

Les voitures nous ramènent au Belvédère d'Hamerenne (Rochers de Serin) pour le pique-nique de midi..

Il est suivi d'un bref commentaire du paysage grandiose qui enchante ceux qui l'observent pour la première fois comme ceux qui le fréquentent de longue date, puis nous poussons jusqu'à l'éperon terminal de la falaise où un heureux hasard nous réserve une observation exceptionnelle : un Balbuzard pêcheur en migration vers le N-E survole la Chavée. Les connaisseurs font remarquer les caractères qui leur permettent de l'identifier sans doute possible : grande taille, ailes longues et coudées, tête et dessous du corps clairs, queue courte.

Le reste de l'après-midi nous permettra d'admirer la floraison d'un des joyaux de nos pelouses calcaires, l'Anémone pulsatille. C'est aux Grignaux qu'elle nous a donné rendez-vous. Nous l'y trouvons en compagnie de sa cour habituelle : *Quercus pubescens*, *Carex humilis\**, *Cotoneaster integerrimus*, *Orchis mascula\**. Nous la revoyons encore, mais moins abondante, au sommet de l'anticlinal.

Notre circuit nous conduit ensuite au village d'Auffe, par un chemin de campagne qui donne l'occasion de constater de visu la folle ardeur avec laquelle les fermiers du coin se hâtent de gommer du paysage haies, boqueteaux, arbres et buissons isolés qui faisaient le charme de ce terroir varié, équilibré, doux au regard... L'imminence des opérations de remembrement a déclenché cette rage destructrice. (voir plus loin la "Chronique de l'Environnement" sur ce sujet).

En bordure du chemin, nous remarquons *Veronica hederifolia* subsp. *lucorum\** (Véronique à feuilles de lierre). Nous traversons le village d'Auffe et rejoignons les voitures en longeant le Ry d'Ave, ce qui

nous vaut d'observer encore l'Aulne glutineux (fleurs mâles et femelles en boutons, fruits (strobiles) de l'an passé), Adoxa moschatellina\* et Ranunculus auricomus dite "Tête d'Or".

Maurice EVRARD (à l'aide des relevés de Pierre LIMBOURG)

### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Dimanche 15 avril : Journée "MUSEES" à Bruxelles

Une fois de plus, les Naturalistes avaient répondu nombreux à l'invitation de l'équipe des "jeunes" à la découverte de l'exposition "Spéléologie-Lascaux" à Bruxelles, le matin, et dans les serres du Jardin Botanique de Meise, l'après-midi.

Dès 10 heures 30, un guide mis à la disposition du groupe des Naturalistes de la Haute-Lesse emmena donc les 5 "jeunes" renforcés de deux ou trois membres du CYRES à la découverte des secrets archaïques, récents ou actuels des profondeurs de la terre.

Plusieurs thèmes étaient judicieusement proposés aux visiteurs mais présentés de manière un peu décousue lors de notre visite guidée. Voici les principaux sujets abordés :

La géologie et la géomorphologie (un peu trop rapidement survolées) : des plans de grottes, les principaux sites karstiques de Belgique...

Les méthodes de datation : la palynologie et les méthodes du C14 ou de l'Uranium/Thorium.

L'archéologie : exposition de matériel découvert en Belgique, du paléolithique inférieur (la Belle Roche à Sprimont), du paléolithique moyen (la grotte de Sclayn) et du paléolithique supérieur (Spy) Les traces de l'art paléolithique en Belgique étaient présentées mais étaient quelque peu éclipsées par la présence d'une reconstitution de la salle des Taureaux de la grotte de Lascaux : un impressionnant travail de copie très agréable à observer (un peu sombre, peut-être!) et qui nous plonge artificiellement dans l'ambiance étrange de cette caverne décorée. Le Musée du Monde souterrain de Han-sur-Lesse collaborait également à cette exposition et avait prêté une imposante collection d'objets du néolithique et de l'âge du bronze.

Enfin, la spéléologie sportive (l'évolution du matériel, les grandes cavités du monde...), l'écologie du biotope souterrain (les menaces sur le monde souterrain, la pollution du karst...) et des projections vidéos complétaient, avec une présentation d'ouvrages écrits sur les grottes, cette exposition fort réussie et qui

fut appréciée par les quelques naturalistes avertis qui avaient fait le déplacement.

Pique-nique à midi dans le Parc du Cinquantenaire.

Bruno MAREE

L'après-midi, le groupuscule visite le "Palais des Plantes"...

Douze serres d'exposition, immenses, féeriques, et les commentaires d'un guide compétent, nous permettent de découvrir les différentes végétations des régions chaudes de notre planète : Afrique, région méditerranéenne, Amérique du Sud, Australie et Asie.

Plantes d'agrément, plantes utiles (médicinales, fruitières, aromatiques, "économiques"...): luxuriance des plantes grasses, palmiers, fougères arborescentes...; charme exotique, plaisir des yeux et parfums pénétrants, le dépaysement est difficilement descriptible. Mieux vaut aller au Jardin Botanique de Meise, et les explorateurs natus n'ont pas été déçus de leur "expédition".

Marie EVRARD

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 7 avril : Observations aux environs de Grune (Nassogne)

Deux observations intéressantes au cours de cette balade :

Milan royal : en vol aux abords du village de Grune; peut-être de retour sur un site où il aurait tenté de nidifier en 1983 selon Michel DAVID.

Busard Saint-Martin : un mâle et une femelle en vol de prospection au-dessus des champs cultivés entre Grune et Nassogne.

Marc PAQUAY

Le soir du même jour, Marc PAQUAY nous a présenté, au Centre d'Ecologie des Masures, à Han/Lesse, une magnifique série de diapositives qu'il a réalisées au cours de son périple dans le sud du Sahara et le massif montagneux de l'Air (Niger). Paysages fascinants, oiseaux (bien sûr!) exotiques observés avec la patience et la sympathie respectueuse du véritable ornithologue, commentaire empreint de simplicité et de compétence, tout cela a contribué à nous faire passer une soirée vraiment agréable et instructive.

M.E.



Samedi 21 avril : Bois d'Halma (recherche du Pic mar et du Grimpe-  
resu des bois)

En gravissant la Collire, nous repérons plusieurs Grimpereaux des jardins mais pas son cousin que nous cherchons spécialement aujourd'hui. Un couple y était pourtant cantonné l'an dernier. Sur le replat de la "Fagne Chaumont", tout est calme, à part le chant d'un lointain Pinson. Nous cherchons vainement le Pic mar en nous arrêtant plusieurs fois pour écouter. Dans pareil cas, l'enregistreur nous viendra bien à point : substituant un Pic mar concurrent, il ne mettra que dix secondes pour déloger le couple silencieux jusqu'alors. Cette opération, de courte durée (j'insiste là-dessus), nous amènera le pic à bonne portée de jumelles, en plein soleil, avec cris, et tout et tout!... (1)

Pour les Grimpereaux des bois, taiseux eux aussi, nous effectuons la même opération avec le même effet aussi rapide. L'occasion nous est ainsi donnée de comparer le plumage et l'allure du Grimpereau des bois avec ceux du Grimpereau des jardins vu un peu avant. (2)

Dans un coin de hêtraie, nous entendons un timide chant de Pouillot siffleur rentré tout récemment de ses quartiers d'hiver.

Près de la Ferme de Mohimont, nous verrons le Rouge-queue à front blanc sur son poste de chant et une bergeronnette des ruisseaux mâle (à bavette noire, absente chez la femelle).

(1) Cri du Pic mar : hormis le chant nasillard bien connu, le Pic mar émet des cris en série (comme le Pic épeiche) que l'on pourrait traduire par "ptik-teuk-teuk-teuk..." bien liés et bien différents des "tre-tre-tre-tre..." rapides du Pic épeiche. C'est ce type de cri et la comparaison avec le Pic épeiche qu'il est intéressant de connaître pour repérer le Mar. Le chant ("ouèit-ouèit...") est émis plus rarement.

(2) Grimpereau des jardins - Grimpereau des bois

Les nuances de plumage sont assez délicates à apprécier sur l'espèce isolée, mais des comparaisons répétées des deux espèces devraient faciliter l'identification.

Pour les amateurs, voir le tableau comparatif de Géroudet (Vol.II, p. 88).

L'article de WALLACE et MEAD (1980) Identification of European Treecreepers (in Frontiers of bird identification) reprend une description semblable à celle de Géroudet.

Quelques remarques intéressantes :

Chant : C'est le moyen le plus sûr pour distinguer les deux espèces :

G.J. : strophe brève, un peu moins d'une seconde, à rythme marqué, rapide et énergique, sur un ton assez bas, sans trille prolongé : tititiroïti...

G.B. : strophe plus longue, 2 à 3 secondes, sur un ton haut, rythme peu apparent, gazouillis délicat (peu audible, plus faible parfois que celui d'un Roitelet huppé) en trois parties : 1) succession de "si" et "sur" genre roitelet; 2) trille descendant genre Mésange bleue; 3) "suït" en sifflet final remontant, net et sonore.

En compétition interspécifique, le Grimpereau des jardins chante moins que le Grimpereau des bois.

Cris : Certains sont typiques :

G.J. : "tititi-tit" nets et sonores (éléments du chant); "tîht" ou "tsîht" plus aigus et appuyés.

G.B. : "tsis" aigu; le "ssrri" élevé décrit par PETERSON est émis par le Grimpereau des jardins (observation personnelle); de plus, WALLACE et MEAD signalent que seul le "tsis" est déterminant et reconnaissable par une oreille expérimentée. La plupart des autres cris fins et élevés sont indiscernables (indifférenciables) par l'oreille humaine.

Habitat : Le Grimpereau des bois est moins tolérant du point de vue habitat et est présent à plus haute altitude que le Grimpereau des jardins.

Marc PAQUAY

Dimanche 29 avril : Excursion à Lessive avec AVES-Namur

Temps ensoleillé mais assez frais tout de même avec un vent modéré d'est à nord-est.

Une vingtaine de participants enthousiastes des deux associations.

Parcours à travers Cobri et le Laid Potai, le Tienne d'Aise, le nord du Roptai, le Tige de Genimont, puis traversée de la Héronnerie.

OBSERVATIONS (sans compter les Rouges-gorges, Mésanges charbonnières et autres raretés du genre!)

- Faucon crécerelle : un couple au Tige de Genimont (toujours peu commun en tant que nicheur dans la région)
- Martinet noir : plusieurs ex. (premiers retours; les tout premiers ont été observés à Rochefort le 26/4)
- Pie grièche grise : 1 ex. près de RTT, puis un couple du côté de Genimont
- Rouge-queue à front blanc : 1 ex. mâle (de passage, sans doute) au Tienne d'Aise
- Locustelle tachetée : 1 chanteur (seulement) et Rosignol : seulement 3 ou 4 chanteurs. Le temps froid est probablement la cause de ce faible nombre de chanteurs de ces espèces.
- Fauvette babillarde et F. à tête noire : plusieurs chanteurs avec des "combats au chant"
- Fauvette grisette : 2 chanteurs (début des retours)
- Gobemouche noir : 1 splendide mâle (de passage) bien observé par tout le monde
- Linotte mélodieuse : encore des passages, petits groupes de moins de 5 oiseaux

Marc PAQUAY

## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 7 avril (après-midi) : Recensement des Anémones pulsatilles aux Péréas (Resteigne)

L'objectif de cette première activité de la saison était de procéder au recensement aussi précis que possible des anémones pulsatilles se trouvant sur le Tienne Moseray, en particulier dans la zone ayant fait l'objet des opérations de débroussaillage par les Naturalistes de la Haute-Lesse en mars 83 (cf. Rapport 1983, p.27) et en mars 84.

Il nous importe en effet au plus haut point de connaître l'évolution des peuplements au fil des années suite à ces interventions. Le retard de végétation dû aux mauvaises conditions climatiques de ce printemps 84 était cependant tel que beaucoup d'anémones n'étaient pas encore en floraison et qu'il nous a paru hasardeux de procéder au dénombrement prévu. Imelda BOTIN a accepté gentiment de revenir sur le site une semaine plus tard (15/4/84) pour effectuer le relevé dans de meilleures conditions. Elle a recensé et localisé 122 pieds fleuris isolés et 55 ensembles groupés (plusieurs pieds écartés les uns des autres d'une distance inférieure à 25cm) sur une surface d'environ un hectare. Quelques pieds isolés ont également été notés sur le plateau.

Nous nous proposons de refaire de tels relevés chaque année à la même époque pour suivre la dynamique de la population.

Pierre LIMBOURG

Samedi 21 avril (après-midi) : Prospection botanique et initiation à Wavreille et Belvaux

Tout au long d'un trajet qui, au départ de Wavreille, nous a conduits à Biernauchamps et à Naurdichamps, nous nous sommes efforcés de dresser la liste des espèces rencontrées dans le carré IFBL : J6.35.21 d'un km de côté. Une soixantaine d'espèces ont été examinées, dont la moitié se trouvaient encore au stade végétatif. Une nouvelle prospection au cours de l'été nous permettra de compléter la liste floristique de ce carré. Aucune espèce rare n'a été observée. A noter cependant une très belle station de pervenche (Vinca minor) dans le boqueteau en contrebas du cimetière. Au grand dam de certain(s) venu(s) tout spécialement pour la circonstance, les morilles n'étaient pas au rendez-vous...

De Wavreille, nous nous sommes dirigés ensuite vers les rochers Maupas à Belvaux pour y observer la floraison des anémones pulsatilles (plusieurs dizaines), du Muscari botryoides (?) : une quinzaine de pieds, et des tabourets perfolié (Thlaspi perfoliatum) et des montagnes (T. montanum) très abondants.

Rappelons brièvement les caractères permettant de distinguer ces deux espèces :

Thlaspi perfoliatum : plante annuelle, sans rosettes feuillées stériles (rejets); style plus court que l'échancrure du fruit (silicule)

Thlaspi montanum : plante pérennante, munie de rosettes feuillées stériles; style dépassant l'échancrure de la silicule.

Pierre LIMBOURG

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA PROTECTION DES HAIES

Nous assistons depuis quelques années à une campagne de sensibilisation de la population au maintien des haies qui sont la composante principale de nos paysages.

Des brochures ont été éditées et distribuées à grand renfort de subsides, mais aucune mesure légale ou réglementaire n'est venue encadrer les bonnes intentions que l'on voulait ainsi susciter.

C'est ainsi que la loi du 22 juillet 1970 sur le Remembrement des biens ruraux ne prévoit toujours rien à ce sujet.

Or, depuis la publication de cette loi, l'évaluation des terres s'effectue suivant un barème qui tient compte de la "propreté" du terrain. Un terrain "propre" (qui vaut davantage de points) est un terrain où la culture n'est entravée par aucune haie.

Les cultivateurs savent donc que leur intérêt est de "nettoyer" leurs parcelles et, dans notre région, les haies commencent à disparaître dangereusement. Celles qui n'auront pas disparu avant remembrement seront enlevées après par les nouveaux propriétaires qui les retrouveront au milieu de leur parcelle.

Rien n'a donc changé dans les faits et c'est pourquoi notre association a estimé devoir alerter le Ministre régional responsable V.FEAUX en lui envoyant, le 24 mars dernier, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Nous voudrions attirer votre toute spéciale attention sur une situation particulièrement grave qui se produit actuellement à Rochefort dans le cadre des opérations de remembrement. Il s'agit de l'arrachage des haies et de l'abattage des arbres.

Les terrains agricoles des anciennes communes de Lessive, Eprave et Ave-et-Auffe sont soumis à une opération de remembrement. Grâce à nos interventions, nous avons pu faire nommer deux Naturalistes membres de la Commission de remembrement : M. Pierre LIMBOURG, Ingénieur agronome et Président des Naturalistes et M. Yvan GROLLINGER, Inspecteur des Eaux et Forêts et membre de la Commission communale de l'Environnement.

Notre principal argument auprès du Ministre compétent a été le caractère tout à fait particulier de cette région et la nécessité impérieuse de sauvegarder le paysage. Un plan d'évaluation des sites est actuellement en cours d'élaboration.

En attendant les décisions quant à la redistribution des parcelles, les cultivateurs, locataires aussi bien que propriétaires, procèdent à l'arrachage des haies et des arbres se trouvant sur les parcelles qu'ils devront peut-être quitter. Le bois est devenu une denrée précieuse et chacun voudrait l'enlever plutôt que de le laisser à un éventuel successeur.

Certains cultivateurs nous ont même affirmé que leur parcelle aurait une meilleure classification si elle était bien "nettoyée".

Devant cette situation, le Comité de Remembrement a été interpellé, mais la législation n'a rien prévu à ce sujet et la Société Nationale Terrienne ne peut donc agir. Au contraire, elle craint même que la destruction sera encore plus importante lorsque la réaffectation des terres sera connue.

J'ai pris l'initiative, en ma qualité de Président de la Commission communale de l'Environnement, de proposer à cette Commission l'adoption d'un Règlement communal sur l'abattage des arbres, similaire à celui existant dans plusieurs communes de l'est du pays ainsi que dans l'agglomération bruxelloise.

La Commission de l'Environnement, au nom de la liberté individuelle, sur opposition des représentants des cultivateurs, a refusé de proposer une telle réglementation au Conseil communal.

De son côté, l'Echevin de l'Environnement a dû admettre qu'il lui serait impossible de faire appliquer semblable règlement et de faire dresser des procès-verbaux à ceux qui, en période de crise pétrolière, prélèvent du bois sur leur propre terrain.

Dans ces conditions, nous sommes tout à fait impuissants à préconiser d'autres mesures et nous aimerions savoir comment le Ministre de l'Environnement, qui a lancé des campagnes pour la protection des haies, nous conseille de poursuivre efficacement notre action.

En vous remerciant d'avance de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président,

Le Ministre de l'Environnement n'est pas celui du Remembrement et nous a répondu qu'il allait faire étudier la question.

Espérons que les modifications à apporter au mode d'évaluation des terres seront transmises à la Société Nationale Terrienne avant que les haies de Lessive et d'Ave-et-Auffe n'aient disparu.

Edmond MEURRENS

PETITE NOTE HISTORIQUE AU SUJET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Pol WEBER, grand fureteur d'archives, comme chacun sait, nous communique le contenu d'un document (n° 443) du Fonds de l'Abbaye de Saint-Hubert conservé aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert.

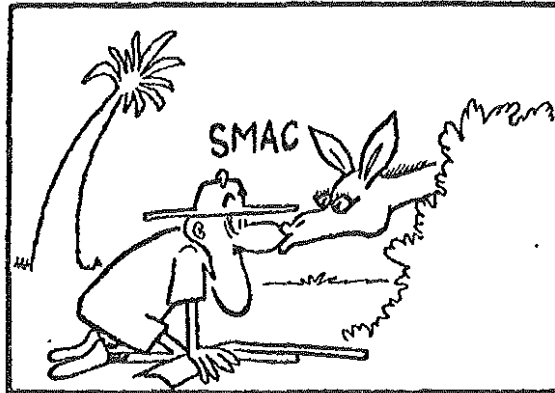
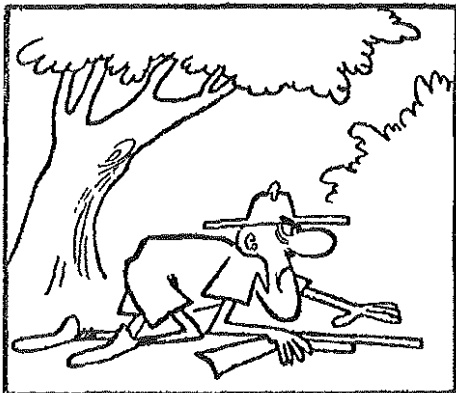
En 1601, des vagabonds construisirent sans autorisation une hutte dans le Bois de Saint-Michel, aux confins de la Seigneurie de Mirwart et de la Terre de Saint-Hubert. On réussit à appréhender l'un d'eux, Frédéricq Janson, qui fut mené en prison à Mirwart. La Haute Cour et Justice de l'endroit le condamna "a etre conduit et mené aux galeres pour y servir de forçat le terme et espace de trois ans".

Comme quoi, au début du 17e siècle, on ne badinait pas avec les infractions au Plan de secteur et aux prescriptions urbanistiques!...

M.E.

**MAX L'EXPLORATEUR**

par Guy Bara



Le Soir - 21/1/84

ACTIVITES GENERALES DE MAI 1984

Samedi 12 mai : A la découverte de la Lomme : ARVILLE et SMUID

Dernier rempart dans la roche ardennaise, le village d'Arville était le point de départ de la troisième étape de notre descente de la Lomme.

Successivement, et à partir de Smuid, nous avons déjà traversé le Cambrien et dans l'étage primaire du Dévonien inférieur, le Gedinien inférieur et le Gedinien supérieur avec les assises de schistes bigarrés d'Oignies et celles de schistes verts de Saint-Hubert. Arville se situe exactement au passage du G2a au G2b. Ces deux assises proviennent de dépôts vaseux de mers très peu profondes et forment une couche homogène qui rend imperceptible le passage d'une formation à l'autre. Notre étape suivante devrait être plus intéressante et les observations géologiques plus significatives puisque, dès Mirwart, nous passerons de l'Emsien au Couvinien.

De Licherou, à la cote 400, nous jouissons d'un vaste panorama pour situer Arville dans une large cuvette orientée est-ouest et dominée par les bois de Coyemont, Chermont, Chenidumont et Vérimont. Nos ancêtres s'y entendaient pour trouver les endroits propices à leurs activités. Pourtant Arville n'a pas toujours existé à cet endroit. Il paraîtrait qu'autrefois il était plus reculé dans la vallée, au lieu-dit Vérimont.

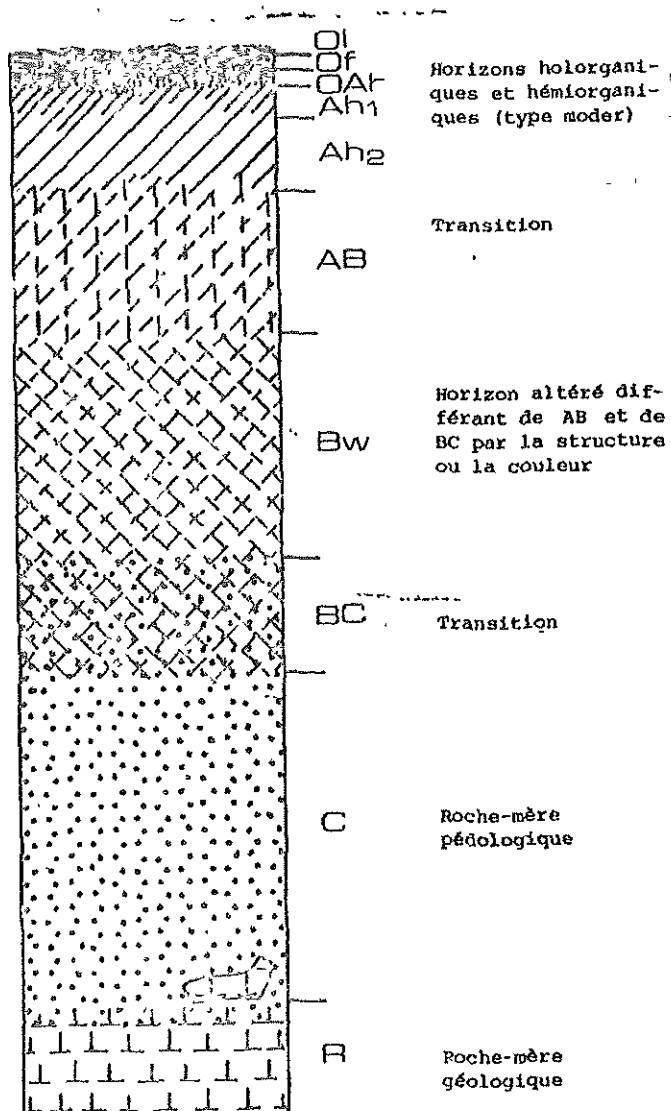
Primitivement, il était une halte des seigneurs d'Ambra lorsqu'ils chassaient dans la forêt d'Ardenne. Plus tard, en l'an 811, Walcaud, évêque de Liège, fit donation de ce domaine au monastère de Saint-Hubert et en 1129, "le pape Honorius II reconnut par bulle accordée à la dite abbaye l'union à l'église dédiée à St-Pau. a Arville".

Nous quittons cette grande clairière pour pénétrer (malgré les crocs d'un garde-forestier à la solde des chasseurs!) dans la magnifique hêtraie du bois de Saint-Hubert. C'est peut-être le meilleur moment, lorsqu'elle est en salade - comme disent nos voisins français - pour admirer une de nos plus belles forêts qui couvre le Côté du Fayé et le Tiers des Gobailles.

Jardinée par bouquets, elle offre le spectacle de fourrés touffus où l'on ne voit plus le sol, les jeunes arbres s'entremêlant. Lorsque les jeunes hêtres auront atteint une hauteur de 3 à 8m, les gaules s'élaguant naturellement, ces fourrés deviendront des gaulis. Ils évolueront vers le perchis puis atteindront le stade de la futaie lorsque les arbres auront terminé leur élagage naturel. A partir de ce moment, la sélection artificielle se fera par des coupes d'éclaircies. L'accroissement en hauteur sera pratiquement terminé mais l'accroissement en diamètre restera soutenu. La production d'une hêtraie comme celle que nous avons traversée peut varier approximativement de 4 à 8 m<sup>3</sup> par hectare et par an.

La partie que nous avons traversée était exploitée en ce moment. Les forestiers y aménageaient des éclaircies pour favoriser de nouvelles fainées et redémarrer ainsi un nouveau cycle. Les jeunes plantules de hêtres que nous avons observés avec leurs cotylédons gorgés de réserves, poussent lorsque le couvert est suffisamment éclairé par le soleil. Pendant le début de sa croissance, il aura besoin d'un couvert dominant, mais passant au stade de futaie, le hêtre redevient héliophile.

Avant de descendre vers la vallée de la Lomme et rejoindre le ru de Gobaille, nous profitons d'une coupe pédologique creusée par les étudiants du Centre de Découverte de la Nature de Mirwart. Nous pouvons y observer un échantillon très typique d'un profil du type "sol brun acide".





C'est l'occasion idéale pour rappeler les phases essentielles de la formation d'un sol. On distingue nettement en surface le phénomène d'humification : les matières organiques se décomposent sous l'action des intempéries, des microbes, animaux, champignons... La forme d'humus que nous y avons rencontrée serait typique des hêtraies de plateau et se classerait dans la famille des "moder" avec décomposition peu rapide. Dans le bas du profil, nous avons pu deviner la décomposition de la roche-mère par altération et fragmentation, qui a conduit à un morcellement de plus en plus fin. Les horizons intermédiaires se différenciaient par la migration et l'accumulation d'éléments humifères, ferriques et autres. (Voir Fiche n°35, Barbouillons n°41)

Le versant nord que nous dévalons ensuite nous offrira l'exemple d'un peuplement de chênes pédonculés, mélangés à du charme pour aboutir, dans le fond de la vallée, aux essences typiques qui colonisent les alluvions : l'aulne glutineux, l'érable sycomore, le frêne et quelques trembles.

C'est à l'abri de la roche de Marie Gobaille que, poussés par une faim de loup, nous nous installerons pour le pique-nique... Moment idéal pour raconter comment le mayer d'Arville, les villageois de Smuid avec leurs loups tenus en laisse, et ceux de Mirwart munis de bâtons, se sont réunis par une nuit sans lune en ce lieu sinistre pour mettre à mort la funeste "macrale" qu'était la Marie Gobaille!

"... Le mayer d'Arville s'approcha lentement, trop lentement, tellement que..., ô fatalité, la macrale se réveilla, devint cheval et se sauva dans les bois d'Arville. Smuid lâcha les loups à la poursuite de la bête, Mirwart les rejoignit... A la fin du carnage, il ne restait que la tête du cheval!"

Planté au bout d'un bâton, le trophée fut rapporté au village. C'est depuis lors que les habitants de Mirwart s'appellent les "tiesses di tchfaux", ceux de Smuid, les "leux" et ceux d'Arville, les "lum'çons".

Nous ne pouvions repartir au rythme des limaçons... et c'est à grandes enjambées que nous longeons la Lomme à la rencontre des cinclés plongeurs qui vivent à cet endroit. Ils seront au rendez-vous de même que le cortège des plantes typiques que l'on rencontre en ce moment de l'année sur les alluvions : Mercurialis perennis, Cardamine amara et pratensis, Euphorbia amygdaloïdes, la Ficaire fausse-renoncule, Primula veris, Anemone nemorosa, Oxalis acetosella, Chrysosplenium oppositifolium et le Populage des marais.

Avant d'atteindre les étangs St-Roch, nous grimpons par la Gorge aux Loups vers les Grandes Tailles de Smuid pour admirer les magnifiques douglas qui se dressent comme des piliers de cathédrales non loin de la Fontaine Spinet.

Ces douglas remarquables, fierté de notre ami Cl.Crispiels, se distinguent par leurs feuilles aplaties avec deux bandes glauques en-

dessous. Leurs cônes typiques sont pourvus d'une bractée tridentée saillante. Leur écorce, d'abord lisse, porte des ampoules résinières et devient liégeuse à maturité. Introduits en Belgique en 1873, ils furent plantés à Smuid en 1902. Ces vénérables octogénaires grandissent encore actuellement et "culminent" à plus de 40m. Leur productivité (20 m<sup>3</sup>/ha/an) en fait des champions pour leur valeur marchande.

Nous essayerons vainement de les repérer à la sortie du bois en prenant la direction de Smuid où nous attendent nos amies liégeoises.

Du haut de son promontoire, Smuid domine la vallée et offre à perte de vue la forêt d'Ardenne. Il nous reste à plonger vers le ru du Pont de Lozet pour faire la jonction avec notre dernière randonnée à Pont à Smuid.

Nous identifions au passage du pont du chemin de fer une petite fougère, Cystopteris fragilis, très proche d'Athyrium filix-femina. Nous regagnons Arville par le château de Doimont et Groûchamp (champ des grues).

La promenade fut longue... Des effluves d'apéritifs nous parviennent de Villance et nous avons tous hâte de repartir vers d'autres découvertes plus ... gustatives et gastronomiques!

Jean-Claude LEBRUN

Cette belle journée en forêt d'Ardenne se clôtura, en effet, par le traditionnel souper des Naturalistes dans une ambiance de chaleur et d'amitié tout aussi traditionnelles...

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### UNE CONVENTION AVEC LES CARRIERES LHOIST

Sur proposition de la Commission Communale de l'Environnement, la commune de Rochefort souhaite régler le problème de la pollution par les poussières à Jemelle, en concluant une convention avec les Etablissements Lhoist.

D'une part, la ville accorderait certains avantages : cession de terrains, modification du plan de secteur, etc. et, d'autre part, la Carrière ferait un effort pour moderniser les installations de filtrage des fours à chaux.

Les négociations durent depuis 6 ans et un projet vient de voir le jour. Il a été remis pour avis à la Commission communale de l'Environnement. Un Groupe de travail a fait rapport et la Commission a donné, à l'unanimité, un avis défavorable au texte proposé.

Un parti politique représenté à la Commission a cru opportun de profiter de ce texte pour électer la population de Jemelle à trois jours des élections européennes.

Nous le regrettons vivement parce que cette exploitation à des fins électorales déforce la position de la Commission.

Mais ce ne sont pas les Naturalistes de la Haute-Lesse qui ont demandé que les partis politiques soient représentés à la Commission. Le Conseil communal doit donc s'en prendre à lui-même et le Bureau de la Commission devra se réunir pour éviter le retour de ce genre d'incident.

En attendant, et puisque la grande presse s'est fait l'écho du problème, nous estimons souhaitable de faire connaître à nos membres le texte complet de la RESOLUTION adoptée par la Commission et qui doit servir de moyen de pression auprès des Etablissements Lhoist pour amender le texte proposé dans le sens que la population souhaite :

### R E S O L U T I O N

La COMMISSION COMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT DE ROCHEFORT, réunie le 28 mai 1984 en présence de M. le Président Relevin, L.ZARUS,

Ayant pris connaissance du projet de Convention à signer entre la Ville de Rochefort et les Etablissements Lhoist de Jemelle,

Après avoir demandé et obtenu du Ministère de l'Environnement les rapports établis par l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie sur les mesures de la pollution par les poussières à Jemelle effectués depuis 1978,

Après avoir entendu l'ingénieur responsable du Service des Nuisances au Ministère de la Santé Publique, qui avait conseillé la Commission lors de la rédaction de l'ancien projet de Convention en 1980,

#### CONSTATE :

Que le projet présenté ne tient pas compte des véritables problèmes qui préoccupent de façon permanente la population de Jemelle et des environs,

Que le texte proposé est très édulcoré par rapport aux conclusions des Groupes de Travail et donne l'impression d'entériner une situation déjà suffisamment grave, sans s'engager fermement dans un délai raisonnable à réduire l'émission des pollutions constatées,

Que le résultat des mesures effectuées par le Ministère de la

Santé Publique fait apparaître un taux excessivement élevé de PLOMB sous forme de grosses particules sédimentables.

La moyenne des relevés depuis 1981 n'a cessé d'augmenter et la dernière moyenne annuelle de 1983 est supérieure à 2,5 mg par m<sup>2</sup> et par jour. Or, selon le rapport de l'IHE,

"...on considère généralement la valeur de 3 mg par m<sup>2</sup> et par jour, en moyenne annuelle, comme limite tolérable au-dessus de laquelle des risques de plombémie deviennent trop importants."

Selon ce même rapport, on dépasse quelquefois 5 mg par m<sup>2</sup> et par jour. Il faut rappeler que le plomb émis par la circulation automobile ne peut ici être mis en cause puisque les particules de plomb sont dans ce cas inframicroscopiques et non sédimentables. L'objectivité nous oblige à signaler qu'un seul lieu de prélèvement, celui situé le plus près de la carrière, permet d'avancer ces chiffres et que l'importance des dépôts de plomb est proportionnelle à l'émission des poussières de Calcium, donc plus il y a de poussière et plus il y a de plomb.

REGRETTE :

Qu'en Belgique, aucune disposition légale ou réglementaire n'existe en ces matières et demande que la commune de Rochefort insiste auprès des autorités régionales pour que des décrets soient adoptés fixant des normes, tant pour les poussières que pour le bruit;

ESTIME :

Que la Convention à signer entre la Ville de Rochefort et les Carrières Lhoist doit, à tout le moins, être complétée par les dispositions suivantes :

1. Qu'un article particulier doit traiter des mesures à prendre pour éviter la pollution par le plomb et qu'une enquête approfondie soit réalisée pour déterminer l'origine de ces dépôts dans les jauges;

2. La limite de 500 mg de Ca par m<sup>3</sup> de gaz envisagée comme charge maximum admissible après la pose des nouvelles installations doit être ramenée à 150 mg par m<sup>3</sup>, ce qui correspond aux performances des techniques actuelles;

3. Que deux contrôles du respect des taux de pollution doivent être prévus :

a) à l'émission par des mesures effectuées à la sortie des filtres en mg par m<sup>3</sup> de gaz;

b) à l'immission par la mesure des retombées de poussières au moyen de jauges placées chez les habitants, en mg par m<sup>2</sup> et par jour.

4. Un timing précis doit être mis au point en ce qui concerne les initiatives à prendre par les Etablissements Lhoist pour atteindre progressivement et au fur et à mesure la valeur d'émission de 150 mg par m<sup>3</sup> de gaz à la sortie des filtres;

5. Un article spécial doit, tout comme pour le centre de Rochefort, fixer les normes maximum pour le BRUIT, tant le jour que la nuit;

6. Les Etablissements Lhoist devraient s'engager à ne plus polluer par des argiles de lavage l'eau de la résurgence de la Lomme à Eprave;

7. Les Etablissements Lhoist ayant cédé à d'autres firmes certaines de leurs activités, la Ville de Rochefort doit englober dans la Convention toutes les entreprises situées sur le plateau du Gerny.

CONCLUSIONS :

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT DE ROCHEFORT UNANIME,

Rappelle que, selon les termes de l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie, Jemelle a le double "privilège" d'être la région la plus polluée de Belgique en ce qui concerne les poussières de carrières et que la quantité de plomb présente dans ces mêmes poussières est aussi préoccupante que celle relevée à Hoboken;

Regrette de ne pouvoir marquer son accord sur le texte ACTUEL du projet de Convention à signer entre la Ville de Rochefort et les Etablissements Lhoist;

Souhaite que les négociations se poursuivent en vue d'inclure dans le texte définitif les 7 propositions énoncées ci-dessus.

Edmond MEURRENS

PITIE POUR LE TRAQUET... ET TOUS LES AUTRES!

Forrières, le 7 juin 1984

Une pente bien exposée au soleil, couverte de hautes graminées. De grandes berces en fleurs. Une vieille clôture de fils barbelés marquent le sommet du talus. Voilà un petit domaine que j'attacherais si j'étais un traquet, me dis-je en approchant du hameau de Charneux. Malheureusement, ce petit oiseau insectivore est presque disparu au cours de ces dernières années à cause de la modification de son habitat préféré, les talus des bords de routes.

Est-ce un miracle? Il est là! Le traquet pâtre vient d'apparaître sur l'un de ses postes d'observation que constituent les pieux de la clôture, arborant ses belles couleurs. Sa compagne ne doit pas être loin, blottie sur le nid dissimulé sous une touffe d'herbes. A peu de distance, c'est un bruant jaune qui égrène ses notes monotones. Sa femelle affectionne aussi les endroits secs des talus.

Mais les oiseaux auront-ils le temps d'élever leurs couvées? Sans diverses pannes à la débroussailleuse communale, la berce n'étalerait plus ses grands corymbes de fleurs, ni les marguerites leurs jolies corolles blanches.

Au lendemain de la fusion des communes, le premier outillage qui parut indispensable aux édiles communaux de la nouvelle entité fut la débroussailleuse. Pas un petit outil, genre faucille, ni même

une petite machine portative, suffisante pour dégager quelques mètres carrés autour des plaques de signalisation ou à l'un ou l'autre endroit où la visibilité est réellement masquée. Non, il fallait un engin dans les 70 à 80 CV, capable, sans quitter la route, de "nettoyer" des talus hauts de plusieurs mètres et de passer rapidement à la "moulinette" des kilomètres d'accotements.

La ville voisine en utilise quatre sur son territoire, disait-on. Alors, on ne devait pas être en reste. Il était impérieux de montrer à la population que la nouvelle commune avait aussi les moyens de leur faire voir des bords de routes bien "propres" comme des pelouses artificielles.

Mais le citoyen est certainement loin de se douter de ce qu'il en coûte pour le priver du chant du traquet pâtre. En 1983, la commune de MASSOGNE y a consacré plus d'un demi-million de francs. Pas possible? Comptez l'amortissement et les intérêts pour une machine de près d'un million, ses entretiens ordinaires, les réparations diverses, les couteaux souvent à remplacer, le carburant et le salaire d'un ouvrier spécialisé qui, pendant environ quatre mois, ne sera pas disponible pour d'autres tâches.

Pour quel résultat? Voir partout des bords de routes et des talus couverts d'une même herbe verte et rase, est-ce plus joli que d'y trouver des mélanges de fleurs des champs - marguerites, compagnons rouges ou blancs, bleuets et coquelicots, centaurées,....- qui se réfugient là depuis que les herbicides ont envahi les cultures? Il y a aussi tout ce qu'on ne distingue pas de prime abord. Le traquet pâtre n'est pas le seul à disparaître. D'autres espèces d'oiseaux ont aussi leurs nichées anéanties par les couteaux d'acier qui raclent le sol, hachant, broyant, réduisant en bouillie pêle-mêle oisillons, grenouilles, insectes, hérissons, orvets, escargots, levraults,... avec la végétation.

Au premier orage, ce broyat est entraîné, en plus ou moins grande partie suivant la pente, dans le fossé dont il accélère le comblement et où il trouble l'eau par sa décomposition. Au coût de l'opération, il faut encore ajouter les bouchons que ces débris forment dans les aqueducs et qu'il est indispensable d'enlever régulièrement pour éviter que les débordements de l'eau ne ravinent les chemins.

Vouloir tondre tous les abords, même des petites routes de campagne, sous prétexte qu'on ne peut laisser chômer un matériel si coûteux, relève d'un manque de bon sens et d'un désintérêt total pour la protection de la nature.

Nos campagnes souffrent de la disparition des haies parce que les fermiers manquent de temps pour les entretenir. Pourquoi ne pas leur venir en aide avec cette machine? Ce serait à la fois une excellente subvention à l'agriculture et une contribution à la conservation de la nature. Surtout que ce travail peut se faire en période hivernale, époque où la main-d'oeuvre est plus disponible et où il n'y aurait pas de dérangement pour les cultivateurs et la nature. On n'aurait plus alors le sentiment de tant d'argent gaspillé, mais la joie de réentendre au printemps les notes claires du traquet amoureux.

## ACTIVITES GENERALES DE JUIN 1984

Samadi 9 juin : Excursion en Campine - Visite des Réserves Naturelles de GENK, du TEUT et du HOLSTEEN

Toujours attirés par la découverte de zones humides, trop peu courantes dans leur région, les Naturalistes de la Haute-Lesne ont mis à leur programme la visite de trois réserves campinoises.

Au départ de Wellin, le temps est maussade, mais derrière les nuages on devine le ciel bleu. A notre arrivée à Genk, Monsieur Henri LIBOT, un sympathique colosse campinois, nous accueille. Tout au long de la journée, il ne ménagera ni sa peine ni ses explications.

La matinée est consacrée à la visite de la RESERVE NATURELLE DE GENK, réserve privée de 226 ha, gérée par l'Association des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique. Ce sont les pratiques agricoles au siècle passé qui donnèrent à ce paysage son caractère typique. Lorsque les besoins économiques amenèrent l'homme à déboiser ou à incendier les forêts, la bruyère prit la place des bouleaux et des chânes. Le pâturage des moutons intensifia ce processus, les arbres n'ayant plus la possibilité de se régénérer. La bruyère étendit donc son domaine jusqu'au 19e siècle. Pour fertiliser le sol, on découpait dans la bruyère des plaques que l'on entreposait dans l'étable. Au printemps, lorsqu'elles étaient imprégnées de lisier, on les étendait sur les champs. Sous la garde d'un berger, les troupeaux broutaient la bruyère et, si l'été était assez sec, on la fauchait pour servir d'aliment au bétail. Parfois, afin de la rajeunir, on la brûlait. Dans les bas-marais acides, on extrayait la tourbe, qui assurait le chauffage des chaumières.

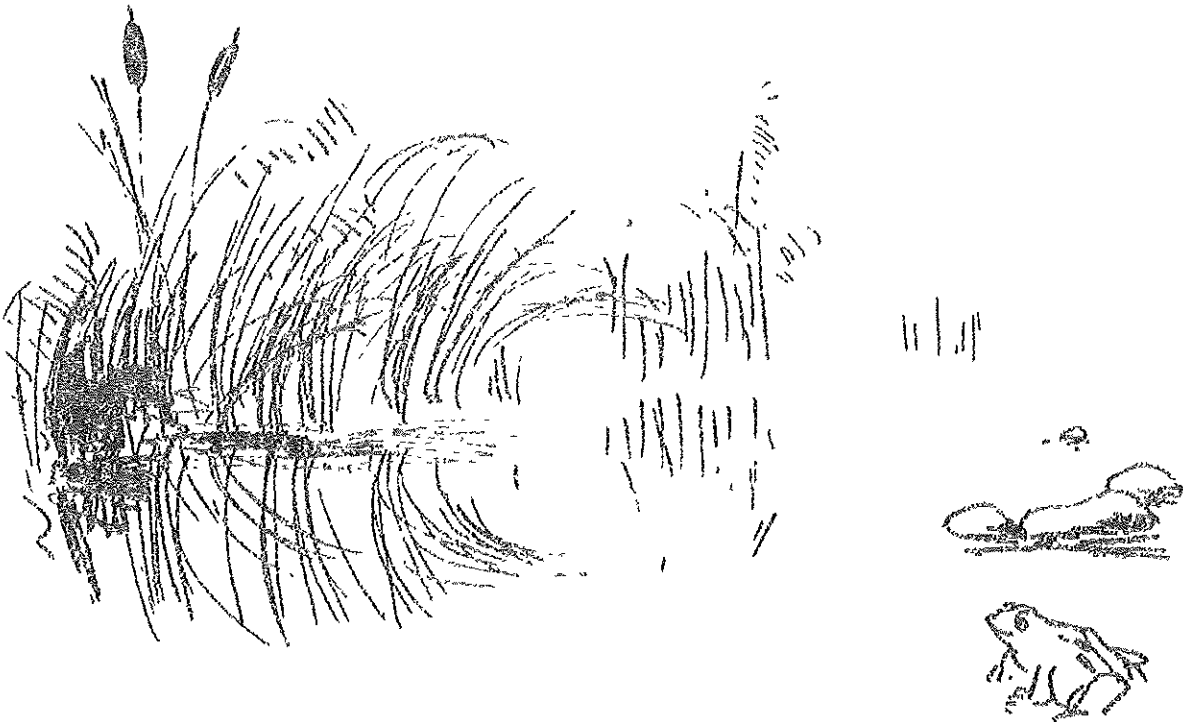
Ces interventions humaines dans le paysage contribuèrent à diversifier et à enrichir la faune et la flore. Comme ces pratiques sont actuellement abandonnées, l'Association met en oeuvre un système de gestion qui s'en inspire : l'élimination des jeunes bouleaux remplace le déboisement; le fauchage ou l'incendie de la bruyère contribue à rajeunir la végétation.

Soulignons que le marais de Genk est l'un des deux sites belges, avec le Zwin, repris dans la liste des zones humides européennes d'importance internationale. Ce site est constitué de petites crêtes sablonneuses et parallèles, alternant avec des dépressions allongées, au milieu desquelles furent jadis établies des digues qui permirent de créer 35 étangs poissonneux.

Les pratiques agricoles que nous venons d'évoquer sont à l'origine des paysages que nous allons observer aujourd'hui :

- la dune mobile à Corynephorus canescens\*, Spergula morisonii\*
- la dune fixée par Carex aronaria
- la lande sèche à Calluna (Calluna vulgaris) et genêts (Genista pilosa)

- la lande humide à bruyère quaternée (Erica tetralix), Drosera rotun-  
difolia" et D. intermedia", Pedicularis sylvatica
  - le marais toucheux à piment royal (Myrica gale"), comarot (Comarum  
palustre), saule (Salix cinerea et aurita), osmonde (Osmunda rega-  
lis") et sphaignes
- La végétation des rives à carex, joncs, massettes et roseaux.



Le piment royal, au parfum pénétrant, est excessivement abondant; c'est la plus importante station du pays. Elle abrite 22 couples de Bruants des roseaux et quelques Gorges-bleues. Dans la roselière, nous entendons le chant grinçant de la Rousserolle effarvante et, sur une pièce d'eau, nous suivons les évolutions d'un Grèbe huppé et d'un Grand Cormoran.

L'après-midi, après avoir déposé les enfants et les adultes qui les accompagneront à l'entrée du Domaine de Bokrijk, l'autocar nous conduits au TERT. Cette autre réserve privée gérée par l'Association des RNOB couvre une superficie de 228 ha. C'est un ensemble très varié de bruyères, de bosquets et de "yonnon", c'est-à-dire de pièces d'eau peu profondes et chimiquement pauvres, à fond sablonneux et tourbeux. La végétation aquatique est peu développée - citons seulement la nartésie des marais (Narthecium ossifragum), mais la ceinture littorale est très intéressante : la linalgrette (Briophorum angustifolium), la cancheberge (Oxycoccus palustris), l'andromède (Andromeda polifolia)... y sont observés. En apercevant un jeune Vanneau égaré sur le bord d'un "vech", notre guide, tout à son désir de nous faire partager sa découverte, se subile toute brusque et fait un superbe plongeon dans l'eau



vaseuse. Sans se soucier outre mesure de cet incident, Monsieur Libot se relève avec le sourire et continue bravement son exposé.

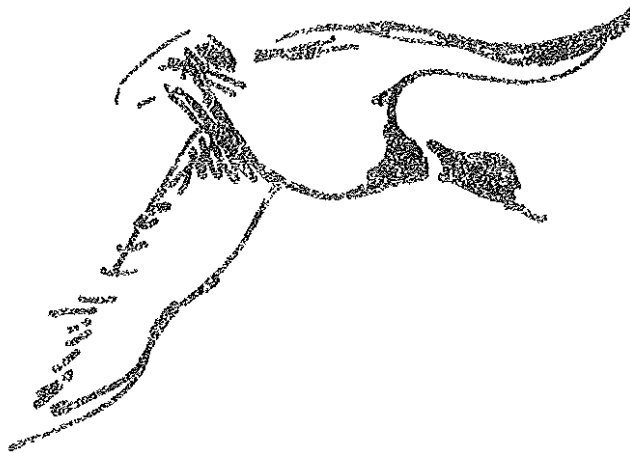
Une dernière étape : le HOLSTEEN. Au pied d'un beau paysage de bruyères, d'étranges pierres partiellement recouvertes de sable sont éparpillées sur une surface assez réduite. Elles représentent un volume de plusieurs mètres cubes. Leur surface présente de nombreux creux et entailles. Sans connaître l'origine exacte de ces blocs arrondis, on peut dire qu'il est certain qu'ils se formèrent en dehors de toute intervention humaine. Composés de quartzite d'origine quaternaire, ils sont extrêmement durs et la présence de rainures s'explique par le fait que ces pierres servirent de polissoirs au cours de la période néolithique. Dans les environs du Holsteen, on a d'ailleurs trouvé des armes et des outils polis sur de semblables roches.

Après cette curiosité archéologique et géologique, nous regagnons le Domaine de Bokrijk où certains eurent tout le loisir de visiter le Musée de plein air, le magnifique parc et l'arboretum et, pour les plus jeunes, la spectaculaire plaine de jeux. A l'ombre d'arbres vénérables, nous prenons congé de notre aimable guide, autour d'une bière locale fort appréciée.

Arlotte CELIN

N-B.- Les plantes et les oiseaux cités ont été tirés des relevés botaniques et ornithologiques de Pierre LIMBOURG.

BIBLIOGRAPHIE : A. NOIRPALISE, Les Réserves naturelles de Belgique, Administration des Eaux et Forêts, 1970.



ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Itinéraire de la : Journées d'ornithologie en LORRAINE FRANÇAISE

Arrivés sur nos lieux tôt le matin, nous nous sommes baladés dans le bocage de Vieumont-Salle ("Haute Borne" - "Noire Montagne").

Le paysage se compose de larges haies entrecoupées de prairies avec beaucoup de vergers et une petite vallée humide boisée de façon très variée; bref un endroit rêvé pour sa richesse ornithologique.

- Choucas : plusieurs chanteurs s'exaltant l'un l'autre (1)
- Corneille : 2 chanteurs, observation d'un ex.
- Mouette lulu : 1 ex. entendu
- Harce faucille : 1 ex. entendu au loin, près du village
- Troquet : 1 ex. entendu dans un coin du verger envahi d'aubépines
- Goécy : observation d'une femelle soustra en vol (la livrée rousse est présente uniquement par une petite proportion de femelles)
- Goécy rouge qui : un ex. femelle observé (trop) brièvement, mais très certainement de l'espèce; à collier : blanc très étendu au bord des ailes et des grandes couvertures.

Après le déjeuner, on se dirige vers l'ordure de plateau cultivé, Tourterelle et Chardonneret.

Enfin du village de Noyers, nous notons un couple de Troquet tarier volant au-dessus du Parc.

Après le déjeuner, on se dirige vers les étangs et marais :

À l'entrée de l'étang, on voit un couple d'une petite héronnière de 4 ou 5 nids sur des tiges mortes au bord de l'eau. Les jeunes sont déjà bien développés.

Enfin, nous avons vu deux couples de Rousserolles et Luscinelle dans les marais, et une petite troupe de Locustelles tachetées et Luscinelle.

À remarquer la présence de la Locustelle tachetée dans un morceau de prairie bordant les marais. Les deux espèces - La Luscinelle bien entendu - à l'écart, semblent se chahuter à 20 mètres l'une de l'autre.

Après le déjeuner, on se dirige vers le Grès castagneux, les cris rauques du Grès (à ne pas confondre avec ceux des grèbes, elles volent), le Brugnot des roseaux, les mugissements du Butor et les cris de Butor que l'un de nous a eu la chance de voir déambuler, au bord de l'étang, au coucher du soleil.

Enfin, on voit un couple de Milans royaux, un couple de Milans noirs, deux Griffons noirs.

Après le déjeuner, on se dirige vers le Troquet.

A VIDELANGE (étang et marais) :

Guifotte noire : 2 ex.

Rousserolle turdoïde : au moins 3 chanteurs

Grèbe castagneux : 5 ex. sur l'étang (3 isolés et 1 couple)

Fuligule milouin : une dizaine d'ex.

Chevalier guignette : 3 ex. (dont un se mettant à chanter au pied d'une digue)

Butor : 1 ex. entendu

ETANG DES MOINES :

1 Héron pourpre en vol; il ne s'arrête pas au-dessus de l'étang.

DONNELAY :

Rousserolle turdoïde

Râle d'eau

Butor

Chevalier guigastte : 1 ex.

3 Grèbes à cou noir en plumage nuptial

- (1) Pendant les poursuites, d'un mâle concurrent ou d'une femelle, nous avons noté des cris curieux en rafale ressemblant un peu à ceux d'un Troglodyte (alarme), mais beaucoup plus forts. Ces cris, bien différents des cris d'alarme habituels du rossignol (huît... err; kaurr bas; erre...) ne sont pas signalés dans Gérondot.

Marc PAQUAY

Samedi 19 mai : Sortie à LAVAUX et WANLIN

LAVAUX : Coupe du BOLS D'HÂR

Les modifications apportées au biotope (dégagements dans la plantation) sont les causes de la disparition des Hupolais polyglottes de cet endroit. La repasse du chant ne donnera lieu à aucune réponse.

Pour les autres sylvidés, la situation est la même. Nous entendrons tout de même une Locustelle tachetée cantonnée près d'un îlot épargné du débroussaillage.

Plaine entre HÂR et le GROS TIENNE

Alouette des champs : 4 chanteurs cantonnés dans les champs cultivés

Vanneau huppe : 2 couples paradent.

Dans la peupleraie, nous notons plusieurs espèces cantonnées : Verdier, Linotte, Pinson, Fauvettes grisette et des jardins, ainsi que plusieurs grèves litornes.

BRIQUETERIE de WANLIN

Fauvette grisette : 3 chanteurs

Pouillot filis : nombreux chanteurs, surtout dans la saulaie du fond

Rousserolle verderolle : 1 ex. chante sur le talus (1er retour)

Hyolais polyglotte : 1 seul chanteur, semble-t-il, cette année, au même endroit que l'an passé. Un petit coup d'enregistreur fait sortir l'oiseau du feuillage végétal et nous pouvons mieux l'observer.

L'observation du Faucon hobereau en vol éclair au-dessus de la Briqueterie sera le fait le plus intéressant de la matinée.

Marc PAQUAY

Dimanche 27 mai : Excursion AVES-Namur à PONDRÔME

Le temps maussade de cette matinée ne donna pas lieu à de nombreuses observations.

A noter toutefois 2 espèces intéressantes :

Bombée apivore : 1 couple en vol avec des Bureaux (bonne comparaison, surtout par les attitudes et les silhouettes en vol)

Bergeronnette printanière : 2 ex. s'élevaient en bordure d'une prairie (passage très tardif?)

Remarquons au passage une observation de fin mai 1983 à Wanlin (excursion MHL). La nidification de cette espèce, absente chez nous, est possible aux environs de Focant-Beaurainq (prairies humides).

Marc PAQUAY

Dimanche 2 juin : Sortie au BESTIN (RESTELONGE)

Le Bestin et ses environs (région de Daverdisse en particulier), sur le talus ardennais, recèlent 3 espèces intéressantes : le Pic mar, le Crimpereau des bois et le Gobe-mouche noir.

Ces trois espèces, absentes de Famenno, excepté une nidification isolée du Pic mar à Frandoux, mériteraient d'être suivies d'un peu plus près, d'autant qu'elles se trouvent en périphérie du secteur que nous prospectons habituellement.

Ce matin, nous avons essayé de les repérer. Seul, le Gobe-mouche noir a été vu et entendu (un mâle chanteur cantonné au bord du grand étang). Temps peu favorable sans doute, période un peu tardive aussi, mais les oiseaux ne se repèrent pas toujours lors d'un seul passage sur un site.

Toutefois, mises à part ces trois espèces particulières, l'Ardonne semble être bien pourvue en oiseaux...

Marc PAQUAY

lundi 11 juin : Prospection de la Réserve RNOB de DINANT-BOUVIGNES

Surtout intéressante au point de vue botanique (voir Rapport de cette équipe), la Réserve de Bouvignes s'est avérée assez pauvre et banale du point de vue ornithologique.

Un beau site tout de même dans cette vallée de la Meuse et qui mériterait d'être observé d'une façon plus suivie.

N.B. : La sortie du 23/6 à Bure n'a pas eu lieu.

Marc PAQUAY

### ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE BOTANIQUE

Samedi 5 mai (journées) : Fond des Vaux à ROCHEFORT, Rochers de Serin et Fond St-Martin à HAN/LESSE

Au cours de la matinée, nous avons remonté le vallon du Fond des Vaux situé au nord de Rochefort en notant au passage toutes les espèces rencontrées, identifiées le plus souvent par leurs seuls caractères végétatifs en ce début de saison. Une centaine de plantes ont été reconnues dans le carré IFBL : J6.15.32.

Parmi les espèces intéressantes, signalons la présence des trois chevrefeuilles : Lonicera periclymenum (chevrefeuille des bois), L. caprifolium (chevrefeuille des jardins) et L. xylosteum (camérisier); la très rare fougère polystic lonchite (Polystichum lonchitis) déjà observée précédemment (cf. Rapport 1982. p. 123) et l'abondance, sur les rochers ombragés, de la langue de cerf (Asplenium scolopendrium).

Après le pique-nique tiré des sacs au Belvédère de Han/Lesse, nous avons prospecté la partie septentrionale du carré IFBL : J6.24.42 comprenant les sites fameux des Rochers Serin et du Fond St-Martin. Nous avons pu admirer le début de floraison de la rare véronique couchée (Veronica prostrata subsp. schoczereri) ainsi que celle des labourets perfolié (Thlaspi perfoliatum) et des montagnes (T. montanum). Les tapis de pervenche (Vincia minor) au pied des rochers méritaient bien un petit "détour" que personne ne regrette.

Notre itinéraire nous conduit enfin au chantoir de la Laide Fosse, aux parcs littéralement envahies par l'a'il des ours, et - heureuse surprise! - enfin débarrassés des ordures et autres déchets qui l'encombraient jadis. Allons, tout espoir n'est pas perdu de revoir nos sites dans leur beauté originelle!

Pierre LIMBURG

Samedi 19 mai (après-midi) : Vallée de la Lesse à DAVERDISSE

trajet parcouru : le long de la rivière entre le Pont des Harbouillons et celui des Cochettes, en territoire ardennais.

95 espèces, essentiellement forestières, ont été recensées dans le carré IFBL : K6.13.21 parmi les associations suivantes : hêtraie à luzule et graminée fétuque, hêtraie à luzule et millet, hêtraie à mélisse et aspérule, aulnaie-frênaie alluviale à stellaire et aulnaie-frênaie des sources et ruisseaux.

A noter tout particulièrement : l'abondance de la renoncule à fouille de platane (renonculus platanifolius) et une très belle station, à environ 400m en amont du Pont des Harbouillons (rive gauche), regroupant à la fois Paris quadrifolia, Melica uniflora, Asperula odorata et Mercurialis perennis, toutes espèces indicatrices de sols neutres ou faiblement acides.

Pierre LIMBOURG

Samedi 26 mai (journée) : Les versants de la vallée de la Lesse entre RESTEIGNE et BELVAUX

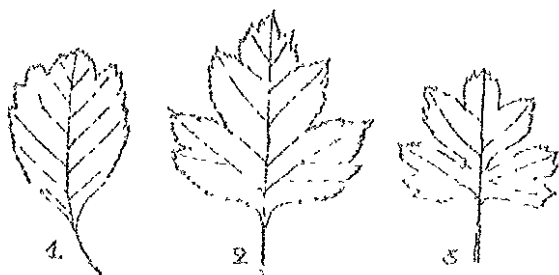
Cette sortie nous a permis de comparer la végétation des vallées ardennaises observée la semaine précédente, à celle de Celestienne.

Itinéraire : Resteigne (pont sur la Lesse), chemin de Belvaux, bordure orientale du plateau des Pérées, vallée de la Lesse, Belvaux et retour par la rive droite, Les Hautes Roches, Ellinchamps. (IFBL : J6.27)

Espèces à signaler : l'actée co épi (Actaea spicata), la dame d'onze heures (Ornithogalum umbellatum\*), la parisetite (Paris quadrifolia) avec nombreux exemplaires à 5 et même 6 folioles, l'aconit tue-loup (Aconitum vulgare), le grosellier rouge (Ribes rubrum), le sureau noir à feuilles découpées (Sambucus nigra var. laciniata\*), la rai-ponce bleue (Phytolacca alba\*) et l'aubépine à grand calice (Crataegus curvisepala\*).

\* : espèces non mentionnées à l'Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise (éd. 1979).

Comment reconnaître nos trois aubépinos?



- (1) Crataegus laevigata
- (2) C. curvisepala
- (3) C. monogyne

(Illustr. extraite de la Nouvelle Flore de la Belgique)

- limbe foliaire ovale à divisions peu profondes; 2/3 styles =  
Crataegus laevigata (= *C. oxyacantha*)
- limbe foliaire pennatifide; 1 style :
  - divisions du limbe + ou - entières ou dentées seulement dans le haut, séparées par des sinus assez larges; stipules des rameaux florifères entières ou à dents non glanduleuses; fruit + ou - sphérique, rouge foncé à rouge brun =  
Crataegus monogyna
  - divisions du limbe finement serrées-dentées sur presque toute leur longueur, séparées par des sinus étroits; stipules à dents glanduleuses; fruit oblong, rouge corail =  
Crataegus curvisepala

Pierre LIMBOURG

Samedi 2 juin (après-midi) : Prospection à LAVAUX-Ste-ANNE

Voici enfin revenu le temps des fleurs que nous attendions impatiemment en faisant de la "botanique verte" réduite à l'examen des caractères végétatifs. L'abondance des fleurs épanouies sous le soleil généreux nous en dispense aujourd'hui. Heureusement, les bords des chemins communaux proches du château de Lavaux-Ste-Anne n'ont pas encore été "nettoyés" et nous y trouvons une profusion de plantes rudérales.

En nous dirigeant vers le Tienne du Solin, nous observons sur une petite pelouse surplombant le chemin, de nombreuses plantes calcicoles et, parmi elles, dix-huit pieds d'orchis singe (Orchis simia) en fleur. Retenons que pour le distinguer de l'orchis militaire auquel il ressemble, la succession des floraisons dans l'inflorescence se fait du sommet vers la base, tandis que chez l'orchis militaire et chez les autres espèces du genre, les fleurs de la base s'épanouissent avant celles du sommet.

Pénétrons dans le Bois du Solin, ombreux et rafraîchissant à souhait, par un chemin montant. Ce bois, situé sur le bourrelet calcaire du Givétien, est occupé par une chênaie-charmaie à primevère; nous y trouvons le cortège habituel des arbres, arbustes et plantes herbacées propres à ce type de végétation : érable champêtre, viorne mancienne, alouchier, cornouiller mâle, clématite des haies, compte-vein, hellebore fétide... Parmi le sous-bois tapissé de lierre terrestre et de samier jaune, des centaines d'orchis mâle jettent leur flamme pourprée, les Polygonatum odorants abritent leurs clochettes discrètes aux côtés des violettes de Rivin.

Avant de regagner le village de Lavaux, nous explorons encore un petit bois clairié finalement assez pauvre. Seul un rosier à odeur de reinette (Rosa rubiginosa) nous gratifie de quelques effluves valant le détour.

Ariette GELIN

Samedi 16 juin (Journée) : Excursion dans les environs de Givet :  
DOISCHE, POISCHE, GIVET (Guide : E. Sérastaux)

C'est à l'obligeance de notre ami E. SÉRASTAUX, qui a accepté de nous guider tout au long de cette belle journée ensoleillée, que nous devons la découverte d'un site remarquable situé à cheval sur la frontière franco-belge entre Doische et le hameau de Petit-Doische. Le site du Baquet a été récemment classé (en partie du moins), mais comme toujours ce pose le problème aigu de la gestion de ces biotopes menacés par le reboisement spontané. Au cours de l'après-midi, notre guide nous conduira successivement à Poische et à Givet où nous aurons l'occasion de voir plusieurs espèces devenues très rares dans notre pays.

### 1. Site du Baquet à DOISCHE

L'intérêt exceptionnel de ce site réside dans la présence de prairies semi-naturelles à *Succisa pratensis* et *Silene silaus* et de landes mésotrophes installées sur sols argileux dérivant des schistes frasnien et famennien de la Pagne. Ces groupements, les plus représentatifs de la Pagne, étaient jadis abondants; ils sont devenus aujourd'hui extrêmement rares et ne se rencontrent plus qu'à l'état fragmentaire. Il faut en rechercher la cause, d'une part dans l'abandon du fauchage ou du pâturage, propices à une recolonisation forestière secondaire, d'autre part dans l'apport d'engrais qui entraîne la disparition totale de la plupart des espèces caractéristiques au profit d'espèces nitrophiles et banales des prairies riches.

#### a) La prairie à *Silene silaus* (*Silene pratensis*)

Il s'agit de prairies humides semi-naturelles jadis fauchées et ne recevant aucune fumure, occupant des sols argilo-calcaires à régime d'eau fluctuant; ces sols sont engorgés durant l'hiver mais peuvent s'assécher fortement durant l'été.

Parmi les espèces les plus caractéristiques du groupement, nous avons reconnu : *Silene silaus*, *Succisa pratensis*, *Selinum carvifolia*, *Carex panicea*, *C. lomentosa*, *C. pullearis* (très abondant à certains endroits), ainsi que des orchidées du groupe *Noctylorhiza maculata*.

Les endroits les plus humides (*Carex demissa*, *Galtha palustris*, *Ranunculus flammula*, *Juncus infloxus*...) se transforment progressivement en carégale dominée par *Carex acutiformis*, plaquées de buissons de saules, tandis que les stations les plus sèches (*Genista tinctoria*, *Senecio crucifolius*, *Polygala vulgaris*) sont envahies par des fourrés d'opineux qui préparent la réinstallation de la forêt.

#### b) La bruyère mésotrophe (*Calluneto-antennarietum*)

Cette lande sèche occupe des schistes calcaireux et résulte du défrichement de la forêt primitive et du pâturage extensif par les ovins; au printemps, elle était en outre régulièrement incendiée. On y rencontre, outre *Calluna vulgaris*, des espèces acidophiles comme *Carex pilulifera*, *Veronica officinalis*, *Sieglingia decumbens*..., des espèces basicoles comme *Carex flacca*, *Genista tinctoria*, etc. Elle abritait naguère *Antennaria dioica*. De nombreux lichens du genre *Claonia* recouvrent par endroits toute la surface du sol.



Ici aussi la recolonisation forestière est inéluctable, mais elle est retardée par l'intervention des chasseurs (mais oui!) qui s'aménagent de larges percées à travers les bosquets.

A proximité de l'ancienne voie ferrée reliant Doische à Givet, nous avons l'occasion d'observer deux espèces naturalisées : la julienne des dames (Hesperis matronalis) et la polémoine (Polomonium caeruleum). Enfin, près de l'endroit du pique-aigu, en territoire français (cote 208), une pelouse non amendée et pâturée extensivement par des bovins abrite tout un cortège d'espèces calcicoles intéressantes propres au Mesobrometum.

## 2. Tienne de Chooz à FOISCHE (France)

R. BEHR nous avait déjà fait découvrir ce site exceptionnel le 20 juin 1982 (Cf. Cahiers de l'Equipe botanique 1982, p.15). Nous y sommes retournés avec plaisir pour y admirer la floraison de nombreuses orchidées rares (Orchis simia, Ophrys fuciflora...). Seule ombre au tableau, la vue "imprenable" sur le chantier des futures centrales nucléaires de Chooz!

## 3. Fort de Charlemont à GIVET

Les rochers qui bordent la Meuse près de la Porte de France à l'entrée sud de Givet portent une végétation thermophile d'une grande richesse. Nous y avons observé, à côté de vastes peuplements de buis : Helianthemum apenninum, Artemisia alba, Coterach officinarum, Dianthus carthusianorum, Teucrium botrys, Medicago minima, etc., ainsi qu'un groupement rudéral très particulier, là où s'accumule l'humus entraîné par les eaux de pluie, comprenant notamment Conium maculatum (grande ciguë), Rumex patientia (patience des moines), Foeniculum vulgare (fenouil).

En bordure du chemin, E. Sérusiaux nous montre une bourse-à-pasteur que nous ne connaissions pas : Cappella rubella à la silicule large et aux bords latéraux concaves.

Pierre LIMBOURG

P.S. Nous signalons que l'Equipe ISIWAL d'Inter-Environnement-Wallonie a consacré en 1980 une étude sur l'intérêt biologique du Site du Baquet et les mesures à prendre d'urgence pour en assurer la conservation.

Samedi 23 juin (après-midi) : Prospection dans le carré IFBL K6.15.31 à VILLANCE et TRANSINNE

Ce 23 juin, c'est le long du ru de MUSSY, entre Villance et Transinne que l'Equipe botanique herborisait. Ce fut un jour faste car, dès le départ, nous nous sommes trouvés dans un petit coin de pré très intéressant puisque le fermier qui exploite la pâture ne traverse jamais le ru pour semer son engrais.

Nous avons pu y observer le cortège typique des prairies humides non fertilisées. Cette pâture mal entretenue, détrempée l'hiver, est remarquable par la grande variété des espèces dont la liste est inscrite dans les Cahiers de l'Equipe botanique.

En remontant le long du petit ru, les milieux diffèrent rapidement puisque des étangs aménagés sont entourés de plantes "importées". Peu de relations fonctionnelles sont à découvrir entre les éléments physiques, géographiques et humains. Il est donc difficile de parler d'associations dans ce pêle-mêle de plantes observées.

Plus en amont, une observation intéressante dans le petit cours d'eau : une colonie de Fontinalis antipyretica, une mousse non-destructible par le feu, qui a peut-être donné son nom au ru de "Mussy". Interprétation libre à vérifier!

Joan-Claude LEBRUN

samedi 30 juin (journée) : Excursion en Lorraine belge (Ste-MARTE/  
SEMOIS, TINTIGNY)

Trois sites de très grande valeur biologique situés près de Ste-Marte/Semois ont été explorés par une Equipe botanique quelque peu réduite :

- le bras mort des Abattis (Réserve naturelle gérée par RNOB)
- la Réserve de Tintigny gérée par Ardenne et Gaume
- la dépression marécageuse du Kuisseau du Rolle, reliant les deux sites précédents.

1. Le bras mort des Abattis est constitué par un ancien méandre si-  
vieux de la Semois que l'Hydraulique Agricole a isolé lors de la recti-  
fication de la rivière. L'eau y est plus ou moins stagnante et bien  
pourvue en matières nutritives, bien qu'elle ne soit plus - fort heu-  
reusement - en contact avec celle, polluée, de la Semois. Nous y avons  
rencontré les espèces rares suivantes : la patience des eaux (Rumex  
hydrolapathum), le nénuphar blanc (Nymphaea alba), la renoncule divari-  
quée (Ranunculus circinatus) en pleine floraison et l'œnanthe phil-  
landre (Oenanthe aquatica) aux feuilles submergées filiformes très dif-  
férentes de celles des tiges aériennes.

Les zones d'atterrissement sont colonisées par la glycérie aquati-  
que (Glyceria maxima) et la baldingère (Phalaris arundinacea), tandis  
que les sols périodiquement exondés supportent une cucurbitacée dominée  
par Carex acuta. Les parties les plus sèches constituent enfin une  
vaste prairie à reine des prés (Millipendula ulmaria) jadis régulière-  
ment fauchée et en voie de recolonisation par les saules. Deux espèces  
peu communes méritent également d'être mentionnées dans ce milieu :  
la stellaire glauque (Stellaria palustris) et le rhinanthe à grandes  
fleurs (Rhinanthus angustifolius subsp. grandiflorus).

2. Situés entre les hameaux de Landin et de Poncelle, la Réserve de Tintigny (propriété privée) couvre une superficie de 3 ha 62. Elle comporte essentiellement une aulnaie basiline à Cirium oleraceum et une roselière à Phragmites australis. Nous y avons observé une soixantaine d'espèces, dont plusieurs pieds de la très rare fougère Dryopteris cristata.

3. Au départ de Landin, nous avons alors longé le Ruisseau du Rolle dont les berges sont littéralement envahies par l'aconit casque de Jupiter (Aconitum napellus subsp. neomontanum) malheureusement pas encore en floraison. Nous trouvons également en abondance cette très belle espèce dans les marais tout proches entre les touradons de Carex paniculata ou sous le couvert des bouleaux pubescents. Dans le ruisseau proprement dit, nous identifions la petite berle (Berula erecta) se distinguant au stade végétatif de l'ache faux-cresson (Apium nodiflorum) par la présence d'un septum sur le pétiole sous la paire inférieure des folioles.

Au retour en voiture, notre attention fut attirée par la présence, à quelques km de distance, sur les talus bordant la route, d'un grand géranium des prés (?) que nous n'avons pu identifier et du géranium des bois (Geranium sylvaticum).

Pierre LIMBOURG

Pour en savoir davantage sur ces réserves :

- E. SERUSIAUX, En cours de réalisation ; la réserve naturelle des Abattis, Réserves Naturelles (R.N.O.B.), Feuille de contact, Niver 1981, n° 1, 9-12.
- Ch. HUBERT, Aperçu de la végétation de la réserve de Tintigny, Parcs Nationaux (Ardenne et Gaume), Vol. 38 (1983), Fasc. 2, 70-76.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA CONVENTION AVEC LES CARRIERES LHOIST

Dans notre dernière Chronique, nous avons publié le texte de la résolution adoptée à l'unanimité par la Commission communale de l'Environnement de Rochefort au sujet du projet de Convention à passer entre la Ville et les Etablissements Lhoist.

Suite à l'avis unanimement défavorable de la Commission, les Etablissements Lhoist ont soumis un nouveau projet modifiant sensiblement le premier texte.

INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE a été consulté sur ce nouveau texte et une réunion s'est tenue à ce propos à Frandoux le 18 juillet 1984. Y assistaient Jacques TOINT, Président, ROLAND, Chargé de mission, et les Naturalistes de la Haute-Lesse Pierre LIMBOURG, Bruno MARÉE et Edmond MEURENS.

A la lecture de ce nouveau texte, il a été constaté que deux modifications importantes ont été apportées au projet initial :

1. La Carrière s'engage à ne plus dépasser les 250 mg de calcium par m<sup>3</sup> de gaz sortant des cheminées des fours à chaux (le premier projet fixait ce maximum à 500 mg);
2. un planning sera établi sur trois années pour l'équipement des cheminées et pour arriver à ce résultat.

Cependant, à part ces deux modifications - qui sont certes importantes - les autres objections formulées par les Naturalistes de la Haute-Lesse et par la Commission communale n'ont pas été rencontrées.

C'est pourquoi il a été décidé qu'INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE adresserait une lettre au Collège échevinal pour attirer son attention sur la nécessité de poursuivre les négociations avec la Carrière en vue d'obtenir l'insertion dans le texte des clauses suivantes :

1. la rédaction d'un article spécial sur les nuisances par le BRUIT avec fixation des normes, tant pour le jour que pour la nuit;
2. le double contrôle des poussières de calcium, tant à l'émission (sortie des cheminées) que dans les jardins de Jemelle (contrôle gratuit par l'Institut d'Hygiène et d'Épidémiologie);
3. problème de la pollution des eaux de la Résurgence de la Lomme à Eprave;
4. problèmes de la pollution par les autres entreprises installées sur le plateau du Gerny et qui dépendent plus ou moins directement des Etablissements Lhoist;
5. problème de la composition de la Commission d'accompagnement qui sera composée de 6 membres (2 pour la Carrière, 2 pour la Ville, 2 pour la Trappe). Ni LEW, ni les représentants des comités de quartier de Jemelle, ni la Commission communale de l'Environnement qui a cependant pris l'initiative de cette convention, n'y seront représentés.

La réunion avec INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE avait été demandée d'urgence et il n'était pas possible d'attendre une réunion plénière de notre Comité. Cependant, celui-ci s'est réuni trois jours plus tard, le 21 juillet, et a approuvé les positions prises par ses représentants.

IEW devait d'urgence transmettre son avis au Collège échevinal et nous recevrons copie de la lettre qui serait envoyée.

Voici, à l'intention de nos membres, cette copie reçue... un mois plus tard.

Edmond MEURRENS



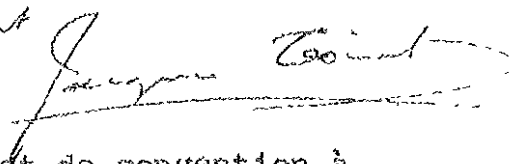
inter environnement wallonie a.s.b.l  
 secrétariat permanent  
 rue d'aron 25  
 1040 bruxelles - 161 (02) 230 66 75  
 compte 068-0536390-07  
 t.v.a 414 894 140

Le 21 août 1984

A Monsieur Pierre Linbourg  
 75, AL ROUE  
 6021 CHAMLY

Copie de la lettre adressée ce jour:

- Au Collège des Bourmestre et Echevins de la ville de Rochefort
- à la S.A. Etablissements LHOIST
- au R.P. Abbé de l'Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort

*Constatant*  


Monsieur,

Après examen attentif du projet de convention à conclure entre la S.A. des Carrières Lhoist à Jemelle, la ville de Rochefort et l'Abbaye Saint-Remy, il nous est apparu que certaines modifications devraient être apportées à ce texte pour que la convention dans son ensemble puisse recevoir notre agrément.

Vous trouverez ci-joint le texte de ces modifications, sous la forme d'un texte remanié du chapitre II, du chapitre III et de la première partie du chapitre V.

Les modifications apportées au chapitre II visent à distinguer les engagements à prendre en matière d'émissions de bruits et d'émissions de pollutions atmosphériques, à préciser les premières, et à donner un cadre dans lequel doivent s'opérer les contrôles, sans lesquels les engagements pris n'auraient guère de valeur.

Les modifications apportées au chapitre III visent à introduire comme partie intégrante de la convention le montage photographique, qui explicite sans ambiguïté les phases d'exploitation et de restauration dont question sous le terme de "programmation", et à mieux exprimer la manière dont il est possible de s'écarter de cette programmation pour tenir compte de circonstances imprévisibles.

Enfin les modifications apportées au chapitre V visent à préciser le rôle - essentiel - de la commission d'accompagnement et à y introduire comme membre un représentant d'Inter-Environnement-Wallonie, ainsi qu'à préciser la juridiction qui serait saisie en cas de difficultés. La présence d'Inter-Environnement-Wallonie nous paraît une garantie formelle de la plus haute importance

pour la bonne exécution de la convention aux yeux des habitants concernés, compte tenu de la situation psychologique qui prévaut dans les relations entre ceux-ci et les autres parties de la convention.

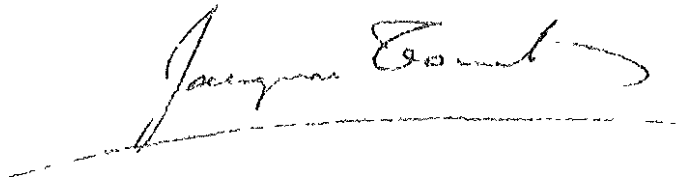
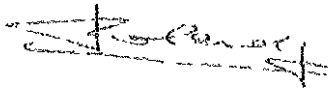
Nous voudrions en outre formuler quelques souhaits et questions complémentaires.

- Ne serait-il pas possible et opportun de réduire la norme d'émission de poussières de 250 à 150 mg/Nm<sup>3</sup>, compte tenu de l'application de cette norme dans un certain nombre de cas à l'étranger ?
- N'existe-t-il pas, sur le site du Gerny, une filiale de la S.A. Lhoist ou une autre société industrielle qui ne pourrait être liée par la convention et sa clause de pérennité ?
- Comme il n'a pas encore pu être donné d'explication valable de la pollution par le plomb dont il a été question récemment, nous estimons que ce problème - très réel - ne pouvait pas être évoqué explicitement dans la convention. C'est à la commission d'accompagnement de se saisir de cette question, s'il y a lieu.
- Il en va de même de la pollution par l'argile de la résurgence de la Lomme à Eprave.

Nous espérons vivement que, de votre côté, vous pourrez accepter les propositions que nous vous faisons dans l'intention d'assurer une meilleure protection de l'environnement, c'est-à-dire de rendre service à tous les intéressés.

Veillez agréer,  
de notre parfaite considération.

, l'assurance



## ACTIVITES ARCHEOLOGIQUES

### LE HAUT FOURNEAU DE MARSOLLE (Mirwart) -CAMPAGNE 1984

Du 7 au 14 juillet 1984, le Service des Affaires Culturelles de la province de Luxembourg (Institut des Cadres de Jeunesse), avec l'aide du Service National des Fouilles et de l'Administration des Eaux et Forêts, a organisé à Mirwart un stage d'initiation à la recherche archéologique auquel avaient répondu une quinzaine de participants venus des quatre coins de la Belgique, renforcés par quelques Naturalistes insatiables que nous tenons à remercier ici pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Il s'agissait d'entreprendre la fouille du haut fourneau de Marsolle repéré par les Naturalistes de la Haute-Lesse lors de leur promenade du 13 août 1983 (voir Rapport des Activités 1983, pp. 83-90). Celui-ci, entouré de tas de scories et de traces de charbon de bois, se marquait au sol par un amas de pierres rougies ayant subi l'action du feu, certaines portant même des traces de vitrification.

#### 1. Données historiques

De l'importante documentation rassemblée par nos soins jusqu'à ce jour, nous extrayons les principales données utiles à l'archéologue.

L'édification d'un haut fourneau (et d'une forge?) à Marsolle remonte à 1537 environ. Assez rapidement, un habitat d'ouvrier vint s'installer à proximité : en effet, en 1551, les bourgeois de Marsolle travaillent à la réfection du château de Mirwart. En outre, Henry Golla, originaire des Ardennes, est venu s'établir là après l'érection du fourneau.

Hélas, ce village naissant allait bien vite disparaître : il semble qu'on puisse situer l'abandon des activités métallurgiques vers 1571-72, soit 35 ans à peine après leur naissance! Et le hameau de se vider de ses occupants...

Un document de 1621 avance une des causes probables de cette désertion : le manque de minerai dont l'origine pose toujours problème. Cela correspond également à une crise économique liée au soulèvement des Pays-Bas contre le gouvernement de Philippe II d'Espagne.

#### 2. Données archéologiques

La fouille s'était donné pour objectif de rechercher une occupation du site et d'en préciser la nature et l'ancienneté.

Tenant compte de la présence d'épicéas, quatre premiers sondages eurent pour but de délimiter l'emplacement du haut fourneau supposé tandis que deux autres allaient commencer à en dégager, dans un deuxième temps, les vestiges (façades NW et SE, intérieur du fourneau).

Les murs (épaisseur ± 90 cm), conservés sur une hauteur moyenne de 2 m, étaient composés de blocs de grès et de plaquettes de schiste liés à l'argile.

Les parois intérieures du fourneau portaient des traces de vitrification alors qu'un creuset fort rudimentaire ne cesse d'étonner. Le constructeur a manifestement voulu couvrir à moindres frais : un demi-entonnoir artificiel a été réalisé grâce à quelques assises de pierres posées en arc de cercle et vraisemblablement couvertes d'argile sur lesquelles des laitiers se sont solidifiés. Des prélèvements y ont été effectués et une collaboration avec le professeur FONTANA de l'U.I.B. est envisagée pour les étudier.

L'emplacement des soufflets a pu être déterminé grâce à la présence d'un trou de tuyère dans le mur SW à une trentaine de cm du fond du creuset.

La façade NW était sans doute soutenue par un arc en pierre et par une poutrelle en fonte qui n'était autre qu'un morceau de gueuse à section trapézoïdale, et qui a été retrouvé. Sur le sol, quelques assises de pierres formaient un muret peu soigné non ancré dans le reste de la maçonnerie.

D'abord simplement appuyé contre un talus probablement quelque peu aménagé afin de fournir une pente fort raide, le mur SE présente ensuite un double parement. En outre, à l'angle sud, l'emplacement d'une poutre verticale encastrée dans la maçonnerie a été repéré. A proximité, l'extrémité d'un muret perpendiculaire au fourneau a été partiellement dégagée. Cette poutre et ce muret sont vraisemblablement liés au système hydraulique qui mettait en mouvement la soufflerie pour laquelle un espace avait été taillé dans la pente originelle.

Sur la plate-forme d'approvisionnement située au SE, la fouille a révélé l'existence d'une importante couche de charbon de bois et de petits blocs calcaires. Ceux-ci étaient utilisés comme castine, c'est-à-dire comme fondant basique. Des fossiles ont été prélevés et permettront peut-être de préciser la provenance de ce calcaire. D'autre part, des échantillons de charbon de bois ont été recueillis pour déterminer les essences qui peuplaient nos forêts au 16<sup>e</sup> siècle. Quelques blocs de limonite ont également été ramassés à proximité du fourneau. S'agit-il là du seul minerai utilisé? Jusqu'à présent, rien ne permet de l'affirmer.

Parmi le matériel archéologique, relevons quelques objets métalliques dont un pied de tripode en fonte, un fer à cheval et un morceau de tague (?), tandis qu'une centaine de tessons de céramique commune d'Andenne et de Kaeren ont été découverts. Le traitement informatique de toutes ces données a été entrepris.

Pour la campagne 85, nous souhaiterions dégager l'ensemble du bâtiment - cela au détriment de quelques épices - et étudier entre autres la dalle de coulée dont le plancher n'a pas encore été atteint.



ACTIVITES GENERALES DE JUILLET-AOUT 1984

Dimanche 15 juillet : Promenade à la limite de l'Ardenne :  
SOHIER - FROIDFONTAINE - VONECHE

La promenade que nous avons choisi de faire aujourd'hui aura pour thème principal l'histoire riche et variée des villages et lieux-dits que nous traverserons.

C'est de SOHIER et sous un ciel menaçant que nous pronons le départ en nous dirigeant vers le château. Sohler, ancienne dépendance de Wellin, passe en 747 dans les mains de l'Abbaye de Stavelot qui le confia à son avoué, le comte de Laroche qui, lui-même, le donna en fief à un de ses vassaux, un membre de la famille de Daverdisse, qui le conservera du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. En 1473, Sohler passe par alliance à la famille de Ghénart. Durant 7 générations, les de Ghénart seront seigneurs de père en fils jusqu'en 1715, année où la fille unique du dernier seigneur porta, par son mariage, la seigneurie de Sohler dans la maison de Lamock. En 1794, le château, sa ferme et ses dépendances furent vidés et pillés par le maire républicain de Givet, Delecolle, qui, avec l'ardeur d'un vrai révolutionnaire, semait la terreur dans la région. En 1858, l'épouse du vicomte de Barré de Comogne reçoit le château en héritage après la mort de son oncle. A ce moment, le château était une maison-forte entourée de fossés. Le donjon, qui portait le millésime 1616, menaçait ruine. Le vicomte de Barré le restaura en 1866. En 1903, il fut acheté pour 150.000 francs-or par les Soeurs de la Charité d'Evrou, en France, qui en firent un noviciat, puis un pensionnat pour jeunes filles. On raconte qu'il n'était pas rare de voir des religieuses monter sur le donjon pour lancer un regard nostalgique vers la France et le fort de Charlemont, à Givet. Vers 1921, après être resté inoccupé pendant quelques années, il fut acheté par un certain Verschuren qui rasa les dépendances et la ferme qui se situaient le long de la route, au nord du château. M. Nestor Martin, propriétaire des célèbres poêleries, l'acheta par la suite. Le donjon portait à ce moment à ses quatre coins une échauquette séparée par des créneaux qui furent démolis. Le château fut ensuite acquis par M. Robet, qui vient de le revendre à des étrangers.

Après cet exposé, nous sommes remontés vers les Tiennes en longeant la sympathique mare de Sohler, grouillante de grenouilles, et qui fit la joie des botanistes qui identifièrent notamment le Rubanier dressé (Sparsanium erectum) avec ses longues feuilles en lanières et ses fleurs disposées en épis, Sparsanium simplex, Eleocharis palustris et le plantain d'eau.

Plus loin, sur le talus bordant la route, Jean-Claude fait découvrir à Benjamin de nombreux escargots de Bourgogne occupés à déposer dans de petites cavités creusées dans le sol, leurs oeufs précieux et translucides qui écloront environ un mois plus tard.

Après avoir traversé le Bois du Boule, nous rejoignons, sous une pluie battante, le très vieux chemin qui nous conduit vers Tanton, composé actuellement de l'ancien moulin et de la maison du garde, blottie au confluent de la Wimbe avec le ruisseau du Chenet. Le mot Tanton proviendrait d'un nom germanique d'homme et, en 943, on disait déjà "villa quae dicitur Tanton". C'est justement de cette année que date le premier document que l'on possède et qui raconte la démarche du seigneur d'Engon, propriétaire de Tanton et de Froidfontaine, se rendant au monastère de Stavelot pour signer l'acte par lequel il abandonne la nue-propriété de son domaine en s'en réservant l'usufruit, pour lui, sa femme et son fils, leur vie durant. En contrepartie, l'Abbé lui permettait la jouissance viagère des endroits appelés Senaye (Wancenne) et Jehérenne. A ce moment, Tanton était composé de deux fermes exploitées par 8 serfs, une chapelle, un moulin et une brasserie, avec leur personnel, ce qui fait un total d'une vingtaine d'habitants. Le moulin était, sans nul doute, situé le long de la Wimbe, à Tanton; une ferme devait se trouver en aval du moulin avec ses terres aux alentours. Il faut situer l'autre dans le village actuel de Froidfontaine, qui était déjà habité à l'époque carolingienne. Une brasserie fonctionnait à Froidfontaine au XVIIe et au XVIIIe siècle, peut-être faut-il situer là celle de 943. La chapelle dédiée à Sainte Catharine est située à Froidfontaine. A Tanton, a existé une autre chapelle, dédiée à Saint Jean, appellation permettant de l'attribuer aux Chevaliers de Saint-Jean, venus s'installer plus tard.

En 943, Tanton faisait partie du Comté de Huy, qui fut donné à l'évêque de Liège en 985. Il reçut comme avoué le Comte de Laroche, puis le souverain de Luxembourg. Après l'extinction de la famille d'Engon, Stavelot ne garda pas longtemps Tanton, car l'abbaye le donna, à la fin du XIIe siècle, aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A ce moment, elle avait déjà cédé la haute justice à son avoué le Comte de Laroche, elle ne put donc aliéner que les biens et droits fonciers. Mais qu'est-ce que l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem? C'est un Ordre établi déjà à Jérusalem pendant la Première croisade avec pour but d'héberger les pèlerins, les pauvres et les malades. En 1121, il se charge en outre d'assurer sa défense par les armes contre les attaques des infidèles. L'ordre devint donc à la fois religieux et militaire. Les Frères Hospitaliers furent alors appelés Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem puis, après leur retraite dans l'île de Malte, en 1530, Chevaliers de Malte. Pour aider à développer leurs services très appréciés, les Seigneurs et Princes leur donnèrent des terres et privilèges dans la chrétienté. Grâce à ces ressources, ils bâtirent des maisons, des églises ou chapelles. Ils devinrent ainsi propriétaires de Tanton et construisirent la chapelle Saint-Jean. La Commanderie dépendant d'abord de Chantraine en Brabant, puis, en 1503, de Villers-le-Temple, près de Huy.

Au XVIe siècle, après les guerres désastreuses entre Charles-Quint et Henry II, roi de France, les Hospitaliers, en 1552, cessent d'ha-

biter Tanton; ils louent leurs biens et confient la chapelle à un ermite. Pendant les guerres franco-espagnoles du XVII<sup>e</sup> siècle, la ferme et le moulin de Tanton furent incendiés, les revenus furent très réduits et la peste de 1632 emporta environ 85 habitants. En 1715, le locataire remet en état le moulin qui avait été transformé en scierie, restaure la chapelle et construit une maison habitable. En 1795, la France s'empare de la Belgique, le domaine est enlevé aux Chevaliers de Malte pour devenir propriété nationale, puis, en 1798, Tanton est vendu à M. Bernard Stévenotte de Namur, puis ensuite à M. Verniory de Vonèche. M. d'Artigues, riche industriel parisien, propriétaire de la verrerie de Vonèche depuis 1802, achète la propriété de M. Verniory, plus les biens restés nationaux. Il fait démolir la ferme et construit sur la Wimbe un moulin pour tailler les cristaux. En 1834, la verrerie s'arrête, le moulin est transformé en distillerie, qui sera bientôt abandonnée. Actuellement, il ne reste plus que la maison de garde et un bâtiment délabré en aval, sur la Wimbe.

En remontant vers Froidfontaine par le Gros Bois, plusieurs se laissent tenter par les premières myrtilles, déjà abondantes à cet endroit.

Froidfontaine possédait autrefois une source d'eau fraîche qui devait se situer à l'emplacement de la grotte de N-D de Lourdes; de là proviendrait son nom. La source est actuellement canalisée et alimente une fontaine près de l'église. De Froidfontaine, on peut apercevoir le château de Vonèche, aux alentours duquel se dressaient les bâtiments de la célèbre cristallerie de Vonèche.

En fait, c'est en 1773 que Nicolas Mathys crée la verrerie de Vonèche et qu'il demande le droit d'établir "une verrerie où il se propose de fabriquer du verre de toute espèce, tant en table et à vitres qu'en gobleteries taillées, gravées et dorées, de même qu'en bouteilles". Un an plus tard, l'usine est construite et fonctionne sous le nom de "Verrerie Sainte-Anne". Malheureusement, après trois ans d'activité à la verrerie qui est en pleine prospérité, M. Mathys décède et la direction de l'entreprise est confiée à différentes personnes, congédiées les unes après les autres, ce qui nuit au bon développement des affaires, qui périclitent. En 1787, on ne fabriquait plus que du verre de table de qualité médiocre.

En 1789, la verrerie est louée à M. Lannoy de Givet. M. Verniory, souffleur, y est célèbre surtout grâce à son imitation du cristal. Mais la gestion est mauvaise et l'entreprise est vendue à M. d'Artigues en 1802. Il lui donne un grand essor en appelant de nombreux verriers venus d'Alsace et de Lorraine pour s'installer à Vonèche. L'usine prend alors le nom de "Cristallerie de Vonèche". En 1810, la production était de un million de francs de marchandises qui étaient exportées vers la France et de là dans de nombreux pays étrangers et notamment aux Indes. On y fabriquait des cristaux, des demi-cristaux, du verre commun, du verre à vitre, des globes de lampes. L'essor est rapide, les bâtiments sont agrandis, il y a jusqu'à 500

ouvriers au travail. M. d'Artigues fait construire à Tanton un moulin avec une roue hydraulique à 24 aubes pour la taille des cristaux. Cette taille comporte quatre opérations sur différentes meules successives : "l'ébauchage", sur un disque d'acier; le "douce", avec une roue de grès lisse; le "polissage", sur une meule de bois; et enfin le "finissage", sur une autre meule, en liège.

Suite au traité de 1815 et le rattachement aux Pays-Bas, la cristallerie rencontre des difficultés dans son exportation vers la France. C'est pourquoi M. d'Artigues décide de fonder une cristallerie en France, à Baccarat, laquelle s'appellera d'ailleurs tout un temps la "Cristallerie de Vonêche de Baccarat". Une mésentente s'installe entre M. d'Artigues et deux de ses principaux collaborateurs qui décident de créer une nouvelle cristallerie, au Val Saint-Lambert, dans les bâtiments de l'abbaye. Ils emmènent avec eux un bon nombre d'ouvriers. La Révolution de 1830 fut une catastrophe pour Vonêche qui avait trouvé un nouveau débouché dans les Indes Néerlandaises. De plus, la Cristallerie du Val-St-Lambert concurrençait celle de Vonêche grâce à une production d'un prix de revient plus bas. L'établissement ferma alors définitivement ses portes en décembre 1830. Il avait duré 52 ans.

Notre retour se fera par les Tiennes au sud de Honnay d'où l'on peut découvrir une superbe vue sur tous ces tiennes de Famenne recouverts de bois, de cultures, de prés bordés de haies, où croissent encore quelques bleuets (Centaurea cyanus), rescapés de l'agriculture moderne.

Baudouin DEMBLON

Samedi 18 août : Descente de l'Ywoigne, de MONTGAUTHIER à HOUYET

Aux conflins de la Famenne septentrionale, le gros bourg de Montgauthier aligne ses maisons et ses fermes sur une longue crête d'où l'on a une vue splendide sur la grande dépression de la Famenne, limitée à l'horizon par le piémont de l'Ardenne, et, à l'opposé, sur les groupes boisés du Condroz.

Profitant de la situation, Arlette rappelle, paysage à l'appui, ce qui caractérise les deux régions : en Famenne, le calcaire, face au schiste, l'emporte dans sa résistance à l'érosion et forme les "tiennes", alors que dans le Condroz, il doit céder le pas aux psammites (grès micacés) qui constituent les "tiges".

La journée s'annonce fort belle. Nous n'aurons pas à redouter les ardeurs de l'été car la promenade se déroulera presque entièrement dans l'ombre bienfaisante des sous-bois. Nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer mai 78 et la pluie incessante qui nous avait transpercés tout au long d'une excursion organisée dans la même vallée

(Cf. Natura Mosana, vol.31, n°3 : Aspects phytosociologiques et bryologiques de la région de Houyet, par J.-L. DE SLOOVER, J. DUVIGNAUD et M.-Th. ROMAIN).

Parmi les très nombreuses fleurs rencontrées, contentons-nous d'épingler les plus caractéristiques : la Reine des prés, l'Angélique, l'Eupatoire, la Circée de Paris, l'Epiaire des bois et celle des marais, le Millopertuis volu, la Vergerette du Canada, la grande et la petite Bardane, et surtout la Balsamine des bois, ainsi que de nombreux et splendides pieds d'Epipactis à larges feuilles.

Ces milieux frais ne pouvaient manquer de nous offrir une belle moisson de fougères : Athyrium filix-femina, Dryopteris filix-mas, D. Carthusiana, D. dilatata, Polystichum aculeatum, Phegopteris connectilis (= Ph. polypodioides), Asplenium scolopendrium, Polypodium vulgare, Pteridium aquilinum.

Quelques champignons également : Grifola gigantea, Laccaria lactata, Paxillus involutus, Amanita solitaria, Russula cyanoxantha, Russula aurata, Boletus chrysenteron, Ganoderma applanatum.

En fin de promenade, relevons aussi, parmi les nombreuses espèces ornementales qui avaient été introduites dans cette partie du Domaine Royal et qui se sont peu à peu naturalisées : l'if, le marronnier, le seringa et la spirée à feuille d'orme.

Paul et Arlette GELIN

N-B. : Le relevé complet des espèces rencontrées au cours de cette journée est publié dans les Cahiers de l'Equipe Botanique.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 8 juillet : Prospection et initiation à l'ouest de ROCHEFORT

Enrichie de nouveaux visages et de nouvelles compétences, l'Equipe botanique se propose aujourd'hui d'inventorier le Thier des Falizes.

Surplombant Rochefort, cette colline ombragée (calcaire givetien du flanc nord de l'anticlinal de Sainte-Odile) abrite une végétation étonnamment variée. Elle constitue ce qu'on appelle une "hêtraie calcicole à orchidées". Le hêtre, essence dominante, est accompagné de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes (nous en relevons une vingtaine en l'espace de quelques ares). Cette variété influence elle aussi le tapis végétal qui est assez abondant, surtout si on le com-

pare à celui de certaines hêtraies (Ardonne, Forêt de Soignes) : citons seulement le Sceau de Salomon officinal (Polygonatum odoratum), l'Hellébore fétide (Helleborus foetidus), l'Epipactis bruno-rouge (Epipactis atrorubens), la Nœsttie nid-d'oiseau (Neottia nidus-avis), la Campanule gantelée à l'état végétatif (Campanula trachelium).

En nous dirigeant vers le Bois de Noulaity, nous voyons la strate herbacée changer brusquement : en effet, le sol est constitué en cet endroit de schistes gréseux du Couvinien, qui forment le noyau de l'anticlinal de Sainte-Odile, et la chênale qui s'y est installée est une "chênale sessiliflore à bouleau" de type ardennais. Aussi, les hêtres ont fait place aux chênes, aux bouleaux et aux sorbiers, aux myrtilles et à la bruyère.

Il est midi, Fernand FRIX prend la relève du guide et, sans ménager ses explications, passe en revue toutes les associations végétales rencontrées au cours de la matinée, puis il conduit son petit monde à la Jalde Fosse, encore inconnue de certains : cet étonnant et mystérieux aven boisé, caché au milieu du plateau d'Hamereenne.

Arletto GELIN

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Après le stage d'initiation à la fouille archéologique organisé à Mirwart (Cf. Barbouillons n°87, p.65-66), l'équipe a repris les travaux de recherche dans le jardin de la Ferme Henry à Wellin.

Si deux nouvelles tombes mérovingiennes ont été découvertes (n° 23 et 24), nous avons essuyé une certaine déception en constatant que le dernier coin accessible de la propriété Henry ne décelait pas la riche tombe d'homme que nous avions escomptée : c'est sans doute dans l'ancien cimetière paroissial que les investigations devraient se poursuivre. Mais, cela est une autre histoire...

Notre tranchée a, une nouvelle fois, recoupé le fossé de défense et montré que la maison forte était plus étendue que prévu. Un compte rendu détaillé des résultats de nos dernières recherches paraîtra dans les prochains Barbouillons : le matériel, actuellement à la restauration pourra alors vous être présenté.

Signalons la parution, dans Archäologisches Korrespondenzblatt, 14 - 1984 - Heft 2 (Mainz) de deux articles concernant nos fouilles : M. EVRARD, La sépulture mérovingienne n°19 de Wellin (p.203-208) H. ROOSENS, La fibule arquée de Wellin (p.209-211)

Maurice EVRARD

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### L'ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTES

La sauvegarde de l'environnement doit, pour les amis de la nature, rester une préoccupation permanente. Aucun problème n'est jamais réglé.

Nos lecteurs se souviendront de la campagne que nous avons menée (Cf. notamment Rapport 1982, p.45) avec d'autres, pour que soit interdit l'usage d'herbicides dans les domaines publics.

Nous y sommes enfin arrivés par la publication d'un Arrêté Royal pris par l'Exécutif Wallon le 24 janvier 1984 et publié au Moniteur Belge du 17 février. Dorénavant, l'emploi d'herbicides est interdit en région wallonne :

- 1° sur les accotements, talus et autres terrains faisant partie de la voirie, en ce compris les autoroutes;
- 2° dans les parcs publics;
- 3° sur les terrains dont l'autorité publique est propriétaire : réserves forestières, écoles, abattoirs, etc.;
- 4° sur les cours d'eau, étangs, lacs et leurs rives, lorsqu'ils font partie du domaine public.

Ces dispositions ont été prises parce que les épandages d'herbicides menaçaient l'intégrité biologique du sol et de l'eau, et pour favoriser l'équilibre de la faune et de la flore par l'établissement de bandes-refuges dans le domaine public.

L'on aurait pu raisonnablement penser que cette disposition légale réglait le problème et que les bords de chemins allaient voir reflourrir toute la flore que CREPIN avait recensée dans nos régions.

Il n'en est rien et un nouveau problème se pose : celui du nettoyage trop fréquent des bords de chemins par des machines trop perfectionnées. Michel DAVID, dans une note bien documentée, a déjà attiré notre attention sur ce problème (Cf. Barbouillons de juin 1984, p.47-48).

Sensible à ce problème, l'Exécutif de la région flamande, qui avait pris la même disposition que la Wallonie, prépare un Décret pour limiter la fauche le long des chemins à une fois par an, à au moins 15cm au-dessus du niveau du sol et sur une seule largeur au maximum.

Peut-être nos communes touristiques, pour qui cet entretien permanent des bords de routes coûte très cher, pourraient-elles réfléchir au problème et réduire les interventions comme le fera bientôt le Nord du pays.

## LE VENT TOURNE...

Il y a des remboursements qui se justifient, d'autres, surtout dans notre région herbagère, semblent moins indispensables.

Or, nous sommes en période de récession et les communes, comme les particuliers d'ailleurs, n'ont plus les moyens d'entreprendre des travaux lorsque ceux-ci peuvent être évités.

C'est pourquoi le Conseil Communal de Ciney vient, à l'unanimité, de se prononcer contre un projet de remboursement qui lui était proposé. Chacun aura lu dans la presse les péripéties de cette affaire qui alla jusqu'à une interpellation parlementaire par le député-bourgmestre.

Voici, d'après la revue "Environnement", les attendus de la décision :

# UN REMEMBRLEMENT SUSPENDU

**Le Ministre J.M. Dehousse vient de suspendre un arrêté ministériel décrétant un remboursement légal dont l'utilité est contestée par le Conseil Communal. Une affaire intéressante à suivre.**

C'est à l'occasion d'une interpellation parlementaire de M. Cornet d'Elzjus (P.S.C.), Bourgmestre de Ciney, que l'on a appris que l'arrêté ministériel décrétant le remboursement de Leignon est suspendu.

C'est dès avant 1975 que la S.N.T. a cherché à engager le remboursement dans la commune. Après les fusions, la S.N.T. revint à la charge et en 1981, commença l'enquête d'utilité publique. L'enquête ne révéla que peu d'oppositions. Ceci était normal, estime M. Cornet d'Elzjus, les intéressés ignorant que au-delà de la subside

tion régionale de 60 à 80%, le solde est à prendre dans les poches des propriétaires ou locataires. « Si l'on disait la vérité aux gens, 100% seraient contre ». Le Conseil Communal de Ciney se prononça à l'unanimité contre le projet. Comme le disait le bourgmestre de Ciney « si le remboursement est en soi une excellente chose (...) trop souvent, en coulant du béton dans les champs, il fait disparaître la dernière haie, le dernier buisson, la dernière touffe d'herbe où peuvent encore se cacher un petit oiseau insectivore, un coléoptère ou un ver de terre. Est-il utile, poursuivait

M. Cornet d'Elzjus, de continuer à aller de l'avant et de dépenser du temps et de l'argent dont on sait qu'ils sont perdus d'avance ». (sic).

La réponse de M. Dehousse est tout aussi intéressante : juridiquement, l'Exécutif Wallon peut imposer un remboursement. « L'interpellation a le mérite de m'éclairer sur le maintien de l'opposition de la Commune de Ciney et sur les raisons de cette opposition. J'estime n'avoir pas à passer outre à l'avis de la Commune concernée sans une raison spécifique, surtout quand le Conseil Communal se prononce à l'unanimité. J'ai interrogé l'administration sur ses raisons (...) Je ne dispose pas à ce jour d'une réponse satisfaisante à mes yeux. Dans ces conditions, j'ai décidé de suspendre l'arrêté ministériel. (...) »



## ACTIVITES GENERALES DE SEPTEMBRE 1984

### Samedi 8 et dimanche 9 septembre : WEEK-END EN HAUTES PAGNES

Le programme prévoyait effectivement un week-end complet dans la région des Hautes Pagnes. Hélas, comme les années précédentes, un temps exécrable empêche sa réalisation. La pluie, le brouillard, tout y était. Si l'on sait que pour les trois jours de ce W-E., 14 cm de pluie sont tombés, soit le 1/10 des précipitations annuelles, il était impensable d'explorer la fagne de Malchamps ainsi que les ruisseaux du Trô Marot et de l'Eau Rouge. Les courageux, ce sont toujours les mêmes, décideront dès lors de limiter le programme à la visite du Musée de Bérinzone et de la Maison du Parc, ou Centre Nature, du Parc Naturel des Hautes Pagnes - Eifel à Botrange.

#### Musée de la Forêt

Il s'agit d'une réalisation de l'Administration des Eaux et Forêts du Cantonement de Spa. Occupant plusieurs salles d'une annexe de la maison forestière, il donne un aperçu de la faune de la forêt ardennaise permettant aux visiteurs d'observer dans un cadre très naturel les grands animaux, cervidés et autres, ainsi que les oiseaux, dont une belle collection de rapaces. Des vitrines rassemblant le monde des insectes, coléoptères, papillons, etc., des aquarium avec les différentes espèces de poissons peuplant les rivières ardennaises, un montage regroupant de nombreux champignons et une collection de roches et minéraux complètent harmonieusement ce musée. Des travaux en cours permettront d'adjoindre une salle destinée à recevoir les collections botaniques. Enfin une grande aire de pique-nique avec barbecue est à la disposition des visiteurs.

#### Centre Nature du Parc Naturel Hautes Pagnes - Eifel

Son but est d'informer les visiteurs, tant étrangers qu'habitants du Parc, et de leur expliquer ce qu'est un parc naturel et pourquoi il faut le protéger.

Inauguré en avril 1984, le bâtiment, un exemple d'intégration au paysage fagnard, est dû au talent de M. J. Englobert, professeur d'Architecture à l'Université de Liège et de ses collaborateurs.

Il comprend :

un vaste hall d'accueil donnant les possibilités de visites et de séjours, avec une boutique verte où l'on peut se procurer livres, plaquettes, cartes de promenades... relatifs au Parc.

Une salle de projection Barco-Video sur grand écran permet de choisir à la carte un des 10 films proposés.

La salle d'exposition permanente occupant une surface de 576 m<sup>2</sup> est une explication des composantes du Parc naturel regroupées selon huit thèmes : nature, géographie, histoire, habitat, pratiques agricoles,

pratiques forestières, tourisme, protection.

Chacun de ces thèmes occupe un module où l'on trouve maquette, cartes colorées, dessins, bandes dessinées... permettant une gradation dans la présentation de chaque sujet.

L'exposition permanente est, de plus, dotée d'éléments annexes dont un plan-relief du Parc à l'échelle de 1/15.000, animé par un système laser permettant d'éclairer le point ou la limite dont le visiteur veut connaître la localisation et une projection de diapositives.

A l'étage, se trouve l'exposition temporaire : 1) La station Scientifique de Mont-Rigi présente aux étudiants, chercheurs, guides, et à toute personne particulièrement intéressée, différents travaux dont l'évolution des tourbières, l'aménagement des abords d'auto-route, les richesses entomologiques des Hautes Fagnes, la pollution des rivières ardennaises, l'évolution du paysage des Hautes Fagnes retracée par l'étude du pollen dans la tourbe.

2) L'organisation d'expositions temporaires pouvant traiter des thèmes aussi diversifiés que photos, peinture, action de sauvegarde, plantes acides, etc. est également possible.

Qu'on s'intéresse à la nature, à l'histoire, à la géographie, au folklore, le Centre Nature permet au visiteur d'y consacrer quelques moments ou de nombreuses heures suivant les désirs de chacun. Nous n'avons pas manqué d'y rester l'après-midi du samedi, terminée par le verre de l'amitié, avant de reprendre, toujours sous la pluie, le chemin du retour.

Albert GOHIMONT

### Dimanche 16 septembre : 31<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

La traditionnelle journée qui réunit chaque année les membres des diverses associations de Naturalistes et de Défenseurs de la Nature s'est déroulée cette année dans le site prestigieux du Lac de VIRELLES.

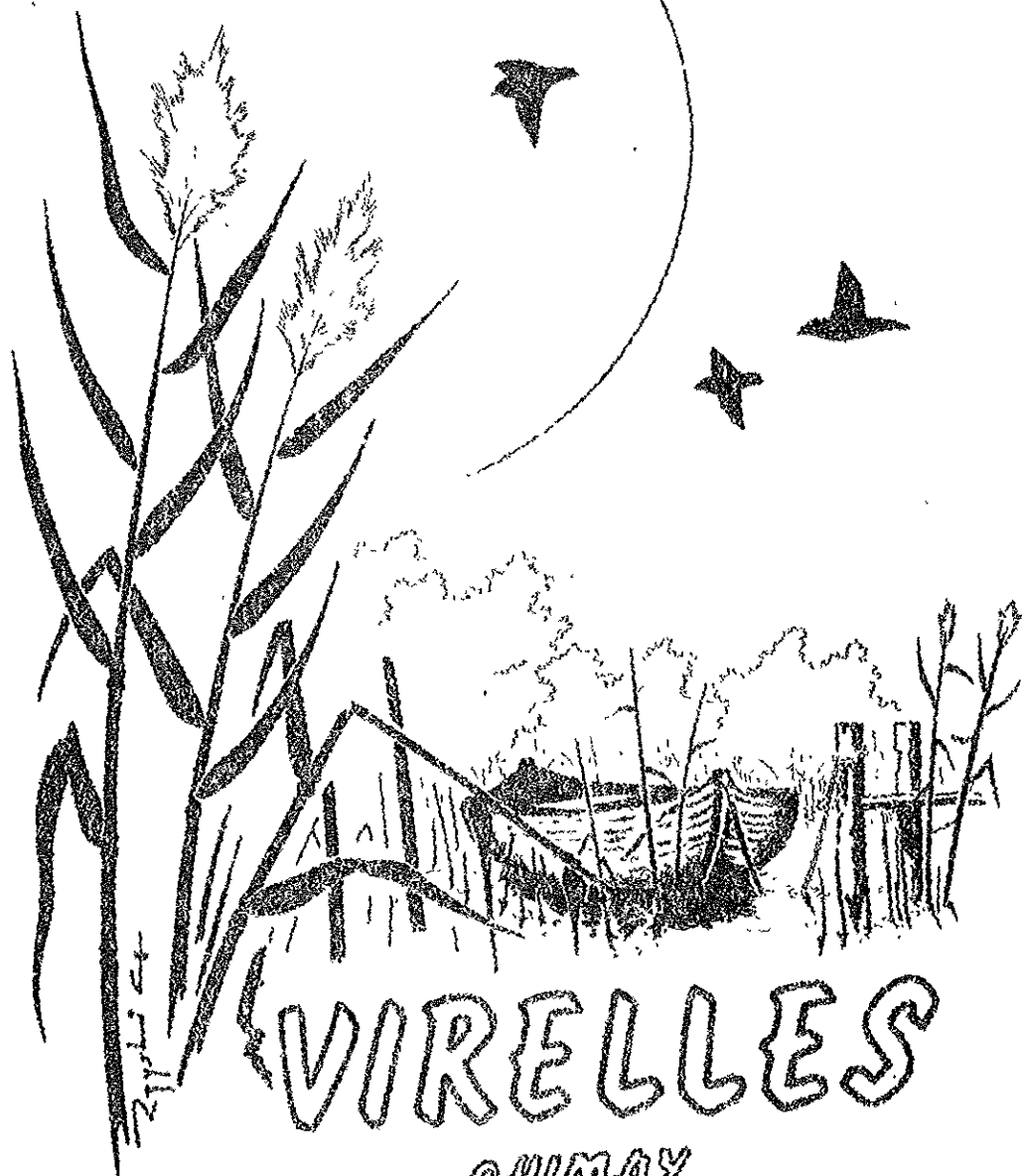
Trois associations ont, en effet, signé en janvier 1983, un bail de location du site pour 9 ans, au prix annuel de 1.200.000 F. Ce bail comporte une option d'achat pour une somme de 22 millions!

Les trois associations qui ont pris cette courageuse initiative sont les KNOB, AVES et WWF, et leur action méritait d'être élargie au plan national. Plus de 2.000 personnes sont venues appuyer par leur présence la volonté de sauver l'une des plus vastes pièces d'eau de Belgique.

La matinée fut consacrée à une promenade pédestre à travers la Calstonne et La Faguc, autour du village de Virelles. L'excursion, méticuleusement préparée par Jacques BUVIGNEAUD, qui accompagnait le groupe des Naturalistes de la Haute-Lesse, nous permit de découvrir le village aux murs de pierre calcaire et aux maisons couvertes d'ardoises violacées de Fumay.

ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION  
DE LA NATURE

ASBI



VIRELLES

CHIMAY

C'est en abordant le rebord septentrional de la Calestienne que nous découvrons le paysage de la Fagne. Celle-ci s'étend vers le nord en dépression comparable à celle de la Famenne, que nous connaissons chez nous. La différence de végétation entre la Calestienne et la Fagne nous est apparue de façon évidente.

Revenant vers le village, nous rejoignons la Calestienne et retrouvons des pelouses calcaires.

Après un déjeuner au bord du lac, nous entendrons les exposés des différents orateurs prévus au programme : le Président du Comité de gestion, qui souhaite la bienvenue aux participants venus de tous les coins du pays; le Dr DEMARLET, Président d'AVES; Jacques TOINT, au nom d'IEW; le Président flamand de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, et enfin un représentant du Ministre wallon de l'Environnement, apportant un chèque de 50.000 ₣ pour soutenir concrètement l'opération de rachat engagée.

L'après-midi, toujours pilotés par un guide-nature bénévole et en compagnie des professeurs J. Duvigneaud, Symoens et A. Galoux, nous partons à la découverte du Bois de Blaimont, en longeant le cours de l'Eau Blanche.

Nous voyons en passant l'ancienne grange où était stocké le charbon de bois destiné à alimenter l'industrie métallurgique installée à côté de l'exutoire du lac.

Nous verrons aussi l'infrastructure remarquable de l'ancienne ligne de chemin de fer Anor-Chimay à Mariembourg-Vireux. Enfin, nous visiterons l'ancienne station écoclimatologique située sur le plateau de Blaimont, au milieu d'une chênaie-charmaie à primevère officinale. Cette station installée en 1963 par les professeurs Paul DUVIGNEAUD et André GALOUX a permis l'étude approfondie d'un groupement forestier de la Calestienne.

Après la journée, nos amis Thérèse, Christiane et Léonce MEUNIER nous accueillirent gentiment dans la villa qu'ils possèdent à Villers-la-Tour et nous pûmes confortablement préparer une prochaine excursion dans la région, pour voir la Scille à deux feuilles, non visible en cette période tardive.

Edmond MEURENS



LE GRÈBE HUPPE

Les reproductions qui illustrent ce compte rendu sont tirées de la brochure éditée à l'occasion de la 31<sup>e</sup> Journée Nationale pour la Protection de la Nature

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 21 juillet (matinée) : Prospection botanique et initiation à WAVREUILLE

Lors de notre prospection du 21 avril dernier (cf. Barbouillons de mai, p.37), nous avons inventorié une soixantaine d'espèces dans le carré IFBL : J6.35.21. Nous avons refait le même itinéraire au départ de Wavreille vers Biernauchamps et 123 espèces supplémentaires sont venues s'ajouter à la liste précédente, ce qui prouve la nécessité d'effectuer de tels relevés au bon moment, voire de les répéter en cours de saison. Pour la plupart, il s'agit pourtant d'espèces relativement communes des bords des chemins dans le district mosan. Une autre leçon à tirer de cette matinée est que l'inventaire de la flore d'un seul carré d'un km de côté prend énormément de temps si l'on veut le prospector entièrement, mais constitue un excellent exercice d'observation et de détermination profitable à tous.

Une prairie en voie d'abandon a retenu particulièrement notre attention par la beauté de ses floraisons, avec notamment l'oeillet veu (Dianthus armeria), la petite centauree (Centaureum erythraea), l'épiaire des Alpes (Stachys alpina), le polygala vulgaire (Polygala vulgaris), l'herbe aux écus (Lysimachia nummularia).

À signaler également : 2 pieds d'asperge des bois (Ornithogalum pyrenaicum) dans le bosquet situé à l'est des anciennes carrières.

Pierre LIMBOURG

Samedi 11 août (après-midi) : Prospection botanique et initiation à BELVAUX

De l'église de Belvaux nous avons suivi le chemin conduisant à Mau-pas et se poursuivant vers Buro (carré IFBL : J6.34.24), en déterminant les espèces rudérales rencontrées (150).

Une seule espèce peu commune à mentionner : la stramoine (Datura stramonium), plante très toxique de la famille des solanacées, au même titre que la belladone ou la jusquiame noire. Cette plante serait originaire du Mexique et aurait été introduite en Europe au XVIIe s. Bien qu'annuelle, elle possède un grand développement (jusqu'à 1m) et ses grandes fleurs blanches en entonnoir plissé ne s'ouvrant qu'imparfaitement sont très reconnaissables. Le nom de "pomme épineuse" qui lui a été donné provient de ses fruits épineux ressemblant à ceux du marronnier d'Inde. Elle est cultivée comme plante médicinale, pour son action antinévralgique, contre les rhumatismes et l'asthme. On la rencontre çà et là dans les cultures sarclées et les décombres.

Dans la pinède "En Laumont" nous avons recherché et finalement trouvé quelques pieds d'Epipactis muelleri et de Goodyera repens, deux orchidées rares à côté de nombreux Epipactis helleborine plus communs. E. muelleri se distingue d'E. helleborine par l'absence de

rostellum, ainsi que par ses feuilles étroites et allongées aux bords ondulés paraissant disposées sur deux rangs.

Pierre LIMBOURG

Samedi 25 août (matinée) : Prospection dans la Chavée à HAN/LESSE

Au cours de notre sortie du 5 mai 1984 (cf. Barbouillons p.55), nous n'avions pu explorer que la moitié nord du carré IFEL : J6.24.42. Nous y sommes retournés pour prospecter cette fois la partie sud du même carré. Notre itinéraire a été le suivant : Han/Lesse - Ruisseau de la Planche - Eperon oriental des coubers de Sorin et retour à Han par le sentier touristique longeant la Chavée.

Une centaine d'espèces, parmi lesquelles beaucoup de rudérales et de praticolles, sont venues s'ajouter à la liste établie au printemps. Notre moisson aurait certainement été plus abondante si les Services communaux de Rochefort ne mettaient autant de zèle à tondre systématiquement les bordures des plus petits chemins de campagne, les dépouillant brutalement de leur plus belle parure. Les bords des routes constituent actuellement les seuls refuges pour nos plantes sauvages refoulées des champs et des prairies par les pesticides et les engrais. Est-il donc vraiment indispensable de les transformer en gazon d'agrément (?) au nom d'une conception du progrès pour le moins discutable? Ne pourrait-on se limiter à feucher uniquement la surface indispensable pour assurer la visibilité des automobilistes et épargner au maximum toutes les fleurs sauvages qui y poussent pour le plus grand plaisir des touristes, des promeneurs et ... des botanistes? Ce problème très préoccupant a déjà fait l'objet des chroniques de l'environnement dans Les Barbouillons de juin 84 (p.47-48) et de septembre 84 (p.73).

Pierre LIMBOURG

Samedi 22 septembre (matinée) : Observation des fleurs et fruits d'arrière-saison à AVE-ET-AUFFE

Nous avons renouvelé l'expérience tentée l'an dernier à pareille époque qui consiste à préciser le type de fruit propre à chaque espèce rencontrée (cf. Fiche technique n°46 parue dans Les Barbouillons d'octobre 1983). Notre itinéraire nous a conduits cette fois de l'église d'Ave-et-Auffe à la réserve du Koptaf et a dû être écourté en raison de la pluie. Notre ami Johan VANDERWEGHEM a regroupé ci-dessous les fruits récoltés par catégorie :

Baie : Ligustrum vulgare, Symphoricarpos albus var. laevigatus  
(symphorine)

Pomme : Pyrus communis (poirier)

Drupe : Cornus mas, C. sanguinea, Prunus spinosa, Crataegus monogyna,  
Pyracantha coccinea

Akène : Clematis vitalba, Geum urbanum, Rumex obtusifolius, Dipsacus sylvestris + Composées : Arctium minus, Matricaria maritima subsp. inodora, Centaurea jacea, Tragopogon pratensis, Senecio jacobaea, Sonchus asper, S. oleraceus.

Gousse : Lathyrus latifolius

Capsule : Caryophyllacées (Silene vulgaris), Scrophulariacées (Digitalis lutea), Campanulacées (Campanula rotundifolia), Orchidacées.

Pyxide : Plantago lanceolata

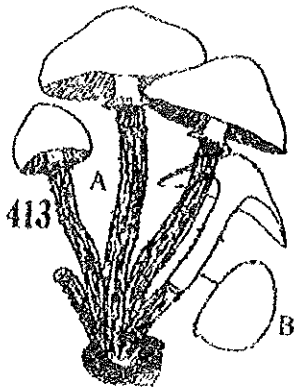
Faux-fruit : Rosa canina (cynorrhodon), Agrimonia eupatoria.

Pierre LIMBOURG

Samedi 29 septembre (journée) : Excursion mycologique dans le Domaine de CHEVETOGNE

L'an dernier, à pareille époque, nous nous étions promis de revenir dans le beau domaine de Chevetogne. Aujourd'hui, grâce à notre ami Jean GHIJS, qui connaît parfaitement les lieux, nous prospectons les endroits les plus intéressants de la propriété. Les champignons abondent et font la joie, en attendant de faire les délices, des "mycogastronomes". La cueillette des lépiotes et des agarics, des bolets et des giroles enchante aussi les nombreux enfants qui nous accompagnent. Quant aux mycologues, ils s'attardent à mettre un nom sur de troublants clitocybes, de traîtresses russules et de spectaculaires Colibas! La découverte du mortel Galerina marginata est l'occasion de mettre en garde les amateurs de pholiotés changeantes contre les dangers de confusion entre ces deux espèces très semblables.

PHOLIOTE CHANGEANTE  
(Pholiota mutabilis)



Chapeau hygrophane  
Un anneau  
Odeur suave  
Saveur douce  
Lamelles cannelle brun rouille  
En touffes sur bois de feuillu

GALERE MARGINÉE  
(Galerina marginata)



Chapeau hygrophane  
Un anneau  
Odeur de farine  
Saveur farineuse  
Lamelles cannelle pâle  
Isolée sur bois de conifère

Après un pique-nique ensoleillé au bord de l'étang, nous prospectons un coin plus retiré du domaine. Les multiples cascades abritent une grande variété de champignons. Cependant, rien de très rare. Notons toutefois trois espèces intéressantes :

Marasmius bresadolae au pied rouge brun couvert à la base d'un coton mycélien roussâtre; Marasmius Wynnei qui présente des lames très espacées teintées de gris violacé et Leplota seminuda dont le chapeau ne mesure pas plus d'un cm et est recouvert d'une poudre farineuse.

Dernière attention de notre guide : un petit train touristique nous ramène aux voitures par le chemin des écoliers, ce qui, tout en soulageant bon nombre de pieds endoloris, nous permet de découvrir les charmes d'un tourisme social bien compris.

Arlette GELIN





Cette promenade mycologique s'inspire Frédéric MARCHANT  
(bientôt 11 ans) dont le dessin révèle de réelles quali-  
tés d'observateur et de naturaliste, sans parler des ta-  
lents artistiques...



## INVENTAIRE FLORISTIQUE D'UN SITE RUDÉRALISÉ A BAN-SUR-LESSE

Lors d'un passage aux Mesures à Ban/Lesse, le 3 juillet 1984, il nous a paru intéressant de faire l'inventaire floristique d'un site rudéralisé le long du motel des Mesures (IFBl : 56.24.41).

Lors de la construction de ce dernier, des apports importants de pierres et terres d'origines diverses ont été réalisés pour aménager les abords en une succession de terrasses dont les talus, orientés sud, ont été colonisés par une végétation très variée.

141 phanérogames ont été identifiées sur une surface ne dépassant pas 50 ares.

(La liste complète de ces plantes paraîtra dans les "Cahiers de l'Equipe Botanique".)

Albert et Aine-Marie GOHDMONT

## ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Au cours des campagnes de fouilles de 1981 et 1982 à Wellin (cf. Rapport des Activités, 1981, p.115-118, 139-146, et 1982, p.117-122), nous avons dégagé systématiquement un dépotoir attribué à l'époque carolingienne (VIII - Xe s.) et reposant sur un niveau de terre battue daté, par la méthode du C14, de l'année 650 environ. Le matériel osseux de ce dépotoir a fait l'objet d'un mémoire de licence en Sciences Naturelles (département Géologie et Minéralogie) présenté cette année, à l'Université de Gand par Régine WATTIEZ, sous le titre Archéozoologie van een vroegmiddeleeuws site te Wellin (pr. Luxemburg).

Il vous intéresse sans doute de connaître le contenu et les conclusions de cette étude.

Le premier chapitre présente le contexte archéologique, géographique et historique du matériel étudié. La communauté humaine dont le dépotoir a été conservé est replacée dans son environnement, car son mode de vie est en liaison avec le domaine exploité, lequel correspond au domaine mérovingien de Wellin et à la paroisse primitive qui comprenait les villages de Wellin, Halma, Lompvoz, Schier, Chanly, Fays-Famonne et Davordisse. L'étude de la liaison entre les produits naturels fournis à l'intérieur d'une zone délimitée autour d'un site est appelée "site catchment analysis".

Dès le Haut Moyen-Age, principalement à l'époque carolingienne, le domaine a dû connaître une période de défrichement liée à un accroissement de la population. L'agriculture est la principale source de moyens de subsistance, la seule richesse. Chacun vit, directement ou indirectement, de ce que le sol produit. Importation et exportation ne jouent qu'un rôle tout à fait négligeable. Aussi la circulation monétaire est-elle tout aussi réduite. Les produits de la culture et de l'élevage (pratiqués d'ailleurs en forêt au tant que dans les terres défrichées) s'ajoutent donc, dans cette économie fermée, aux produits de la cueillette et de la chasse en forêt. C'est tout ce mode de vie que reflète la composition des déchets de cuisine (et

autres) qui constituent le dépôt étudié.

L'inventaire minutieux constitue le deuxième chapitre de l'étude. Le matériel trouvé à Mellin comprend 6.471 os d'animaux et coquilles de mollusques (225 kg environ). Il se compose de

Mollusques marins

Moules

Huîtres

Buccinum undatum

Polinices catena (= Natica catena)

La présence de ce dernier mollusque "importé" est curieuse, car il n'est pas comestible.

Mollusques terrestres

Oxychilus draparnaldi

Helix aspersa

Amphibies

Greouilles (Rana sp.)

Poissons

2 espèces de poissons d'eau douce non déterminées

Oiseaux sauvages

Héron cendré

Harle huppé mâle ou Harle bidvre femelle

Pygargue à queue blanche (?)

Milan royal (?)

Autour des palombes ou Buse variable

Epervier d'Europe

Faucon hobereau (?) et Faucon pèlerin (?)

Pardrix grise

Vanneau huppé (?)

Bécassine des marais

Grand corbeau

Corneille noire

Corbeau freux

Choucas des tours

Pie

Merle ou Grive draine

Passereau non déterminé

Un doute subsiste, faute de matériel de comparaison suffisant, quant à la détermination des oiseaux suivis de (?).

Oiseaux sauvages ou domestiques

Canard colvert

Oie cendrée

Pigeon colombin

Pigeon biset

Oiseaux domestiques

Poules (1.105 os ou fragments, dont 74,9% d'adultes)

Mammifères sauvages

Toupe  
Lièvre  
Castor  
Écureuil  
Renard (abondant)  
Blaireau  
Loutre  
Sanglier (25 os)  
Corf (91 os)  
Chevreuil (9 os)

Mammifères domestiques

Chien (25 os - 88% de jeunes)

Chat (91 os - 94,6% d'adultes)

Cheval (70 os d'adultes âgés)

Le cheval de Wellin est plus élancé que celui de Manching (ou Bavière). (L'oppidum coll. de Manching a fourni une faune de référence bien étudiée par DOBSSNEUX et alii en 1971.)

Porc (Le mieux représenté à Wellin : 3.843 os)

Les mâchoires ont permis la répartition suivante :

- infantiles (- d'un an) : 17,6%
- juvéniles (de 12 à 20 mois) : 6,8%
- subadultes (de 20 à 22 mois) : 15,8%
- adultes : 59,9%, dont 34,2% de 21 mois à 3 ans  
23,2% de + de 3 ans

Bovins (243 os)

Mouton et chèvre (269 os)

Environ 1 chèvre pour 6 moutons (surtout des brebis)  
89,2% ont plus de 3 ans

L'analyse des échantillons de terre prélevés dans le dépotoir a permis de déterminer des graines de

Framboisier (Rubus idaeus)  
Ronce bleue (Rubus caesius)  
Ronce (Rubus fruticosus coll.)  
Fraisier sauvage (Fragaria vesca)  
Sureau à grappe (Sambucus racemosa)

Les noyaux carbonisés recueillis sur le niveau de terre battue sous-jacent au dépotoir ont aussi été déterminés :

908 noyaux de merises (Prunus avium)  
38 noyaux de prunes (Prunus domestica ssp. insititia)

Le chapitre 3 étudie la taphonomie du matériel, c'est-à-dire les événements qui l'ont influencé, entre la mort des animaux et la découverte de leurs fossiles.

A ce point de vue, on peut faire plusieurs groupes :

- Matériel non-intrusif : animaux sauvages ou domestiques, chassés ou élevés par l'homme, utilisés pour la nourriture, comme bêtes de trait ou de bât, comme montures, comme fournisseurs de cuir, de cornes ou de bois, etc.
- Déchets de nourriture : bovins, porcs, moutons, poules + mammifères sauvages chassés + la plupart des oiseaux sauvages et domestiques, ainsi que poissons et mollusques
- Charognes : chiens et chats, cheval (?) (En 732, interdiction est faite par le pape Grégoire III de manger de la viande de cheval) Les rapaces utilisés pour le fauconnerie peuvent aussi rentrer dans ce groupe.
- Déchets artisanaux : les os portant des marques de leur utilisation dans des ateliers artisanaux sont classés dans ce groupe. Toutes les cornes (de vaches et de chèvres) et les bois de cervidés montrent des traces de sciage ou de tranchage. Des animaux ont pu être tués pour leur peau, leurs plumes...
- Matériel intrusif : animaux non apportés par l'homme dans le site.
  - mollusque terrestre Oxychilus draparnaldi
  - grenouilles, passereaux, pics, écureuils... morts de mort naturelle sur le site
  - Des animaux fouisseurs, comme la taupe et le blaireau, peuvent être considérés comme des intrusifs pénecontemporains du gisement.

Ce chapitre définit aussi le mode de formation du dépotoir. On en distingue 4 types :

- Le dépotoir primaire : les déchets sont jetés à l'emplacement où ils sont produits
- Le dépotoir secondaire : les déchets sont jetés à un emplacement prévu pour eux
- Le dépotoir recyclé : les déchets sont rassemblés pour combler un creux ou un puits, pour exhausser un terrain...
- Le dépotoir ad-hoc : résultat de la destruction ou de l'abandon soudain d'un site.

L'intérêt archéologique d'un dépotoir varie suivant son type. Le temps, l'éloignement, la sélection des déchets... joueront un rôle important dans le cas d'un dépotoir secondaire. Les os petits et fragiles seront brisés et disparaîtront en grand nombre.

A Welljn, il s'agit évidemment d'un dépotoir secondaire. La fosse devait se situer à proximité des habitations et aucune sélection négative n'a dû intervenir. La grande quantité de petits os en témoigne.

Enfin, le chapitre 4 réalise une évaluation paléo-écologique et paléo-économique du milieu révélé par le dépotoir.

La variété de la faune induit la variété du paysage, dominé toutefois par le boisement. De vaste forêt de feuillus avec sous-bois bien garni alternaient avec des zones ouvertes. Les forêts sont des hautes futaies de chênes et de hêtres fournissant une nourriture abondante aux nombreux porcs, mais les taillis sont aussi présents. Prairies, champs et landes avoisinent les villages. La fosse traverse le domaine et la présence de marécage est suggérée par certains animaux.

Les plantes déterminées sont liées à des sols acides (framboisier, rureau à grappes) ou à des sols calcaires (ronce bleue) ou des sols à humus doux (acrisier).

La chasse occupait probablement une partie assez importante de la vie des habitants du site. La présence de l'autour, du faucon... fait présumer de l'utilisation des oiseaux de proie à cette fin. Il en est de même pour le chien, qui a pu être utilisé aussi pour la garde.

Les chats, relativement nombreux, ont la taille de chats sauvages. Il s'agit sans doute de chats domestiques primitifs à habitus sauvage.

Les restes de chevaux proviennent d'animaux âgés d'une taille moyenne de 170cm au garrot.

Les porcs représentent 59,3% de la faune, ce qui indique l'importance de ces animaux comme fournisseurs de viande. Il s'agit de grands porcs avec une taille moyenne de 73 cm. On abattait la plupart des animaux entre 1 et 3 ans. Le pourcentage non négligeable d'animaux plus âgés indique qu'on avait le souci du maintien et même de l'accroissement du troupeau.

Les bovins sont surtout représentés par des vaches. Leur hauteur au garrot varie entre 106 et 112 cm; le seul boeuf identifié était un peu plus grand (123cm). En général, le grand bétail de Wellin avait un habitus robuste. La plupart des animaux n'étaient abattus qu'à partir de 3 ans. On peut en déduire l'importance de la production de lait. Le peu d'ossements de veau s'explique mal.

Moutons et chèvres, aussi nombreux que les bovins, sont de petite taille (hauteur au garrot : 51cm). On les élevait pour la viande aussi bien que pour la laine et le lait.

"L'interprétation paléo-économique suggère un site important à économie de subsistance autonome. Le menu varié et sophistiqué, la chasse et la présence de certains animaux domestiques soutiennent la première déduction, la nature de l'utilisation des animaux domestiques la deuxième."

ACTIVITES GENERALES D'OCTOBRE 1984

Dimanche 14 octobre : Excursion mycologique à ROCHEFORT (Forêt domaniale de St-Remy) et BUISSONVILLE (Bois des Halleux)

Toute proche de l'abbaye du même nom, la forêt domaniale de Saint-Remy est située sur des schistes famenniens imperméables. Ces bois, fangeux ou très secs, sont essentiellement peuplés de chênes et de charmes. Quelques pinèdes et pessières, ainsi qu'une jolie plantation de chênes d'Amérique diversifient néanmoins la végétation. La richesse fongique des forêts famenniennes est bien connue et pourtant la forêt de Saint-Remy ne nous livre aujourd'hui que peu de champignons remarquables; cependant de nombreuses espèces communes permettent de rafraîchir la mémoire de bien des membres; en outre, l'abondance des espèces comestibles ravit pas mal de gourmets.

Au départ, quelques Amanites panthères (Amanita pantherina) s'offrent à notre observation; c'est l'occasion de comparer cette amanite très toxique à l'Amanite épaisse (Amanita spissa), fort semblable (Cf. "Barbouillons" du 20/9/1980). Sous un pin sylvestre, nous récoltons quelques Nonnettes voilées (Boletus luteus) : le chapeau visqueux brun chocolat et l'anneau membraneux sont typiques de cette espèce. Sous la chênaie, nous admirons un joli tapis d'Entoloma sericeum : peu courant, ce champignon possède un chapeau pointu, satiné soyeux et un pied grêle fortement strié. L'odeur de farine confirme aussi la détermination.

Nous pique-niquons au bord d'un étang où des installations de barbecue sont mises à notre disposition. Deux jeunes naturalistes nous ont préparé des brâises et, grâce au savoir-faire de Nelly, promise maîtresse queux (le MLF va encore protester : ce mot n'a pas de féminin!), nous dégustons une délicieuse poêlée de champignons.

L'après-midi, sous une belle lumière automnale, nous explorons le pittoresque vallon du Bois des Halleux situé dans la région des sources du Vachaux (affluent de la Lesse). Quelques remarquables Cystodermes cinabre (Cystoderma cinnabarinum) au chapeau orangé vif et au pied chaussé d'une arille rousse, jettent des flammes rougeoiantes sur la litière de feuilles mortes. Plus loin, sous un bouleau, quelques Lactaires à odeur agréable (Lactarius glycosmus) dégagent des senteurs de noix de coco. De son côté, Jean-Claude dénombre pas moins de vingt champignons différents parasitant un hêtre mort encore dressé. La découverte de Macrocyttidia cucumis permet à certains d'y déceler soit l'odeur de concombre, soit celle de surnage de poisson. Sur un talus, de mignonnes collybies (Collybia cirrhata) naissent d'un sclérote (tubercule) enfoui dans la mousse.

En quittant les bois pour rejoindre Bulsonville, nous découvrons encore quelques lépiotes élevées (Lepiota procera), lépiotes dégoulinées (Lepiota rhacodes) et lépiotes escorifiées (Lepiota excoriatum), très abondantes cette année.

A. Lette GELIN



Illustration de  
Frédéric MARCHANT



ACTIVITES DE L'EQUIPE DECOUVERTE NATURE

Samedi 20 octobre : Randonnée-Nature aux environs de HAN/LESSE

Les naturalistes ont répondu nombreux à cette première randonnée-nature principalement axée sur le thème des champignons. Les mycologues acharnés étaient au rendez-vous sur la place de Han-sur-Lesse. Par contre, la publicité réalisée dans la presse locale n'attira que peu de visages nouveaux pour cette activité qui se voulait être une initiation à la découverte de la nature en général. Il faut reconnaître que le temps pluvieux des jours précédents n'incitait pas à la promenade en forêt et, ceci pouvant expliquer cela, nous poursuivrons l'information des prochaines randonnées-nature auprès de la population.

La journée fut donc essentiellement consacrée aux champignons qui furent découverts en grand nombre dans les différents biotopes forestiers traversés par la randonnée.

Ariette a décrit sommairement quelques champignons rencontrés particulièrement intéressants :

Hygrophorus eburneus (Hygrophore livoirin) : très abondant, visqueux, à odeur de chenille cossus (Lépidoptère nocturne).

Russula xerampelina (Russule feuille morte) : verdit puis noircit au sulfate de fer, dégage en vieillissant une odeur de crustacé cuit.

Lepiota acutesquamosa (Lépiote à écailles aiguës) : lamelles très serrées et fourchues.

Liomacella guttata (= lenticularis) : espèce peu commune, possède des lamelles blanches et un anneau comme une amanite, mais est dépourvue de volve.

Amanita phalloides : de nombreux exemplaires de cette espèce mortelle ont été rencontrés.

Amanita inaurata (Amanite étranglée) : son chapeau très grand est parsemé de plaques verruqueuses, épaisses et noirâtres.

Pholiota aurivella (Pholiote dorée) : chapeau visqueux, pied sec. Pourrait être confondue avec la Pholiote squarreuse ou adipeuse, mais ces deux derniers champignons croissent en position basse au pied des arbres, tandis que aurivella pousse en position haute sur les troncs.

(Pour une liste complète des champignons observés ce jour, voir plus loin l'ANNEE MYCOLOGIQUE...)

Après la traversée de la cavée de la Lesse jusqu'à la Fontaine Saint-Martin, après l'"ascension" du chemin coince entre la Grande et la Petite Tinémont et après avoir découvert le paysage grandiose visible du site du Tilleul de la Chapelle à Wevrille, les randonneurs

s'abritent du vent dans l'ancienne carrière toute proche pour pique-niquer et pour bénéficier d'un petit exposé, remarquable de clarté et de précision, proposé par Fernand FRIX, sur les méthodes de classification des champignons.

L'après-midi nous verrons encore parcourir la vallée encaissée du ruisseau d'En Faule, où il faut signaler une très belle station de la dangereuse Belladone (Atropa bella-donna), jusqu'aux "rapides" de la Lesse, non sans jeter un coup d'œil tout aussi rapide, discret et quelque peu revendicatif au gouffre de Belvaux.

La promenade se poursuivra de Belvaux à Auffe puis, en passant par Les Grignaux, se terminera peu avant 13 heures sur la place de Han.

Bruno MEREE



LE VILLAGE DE HAN

(gravure tirée de A. de PREMORÉL, La Lesse, fille d'Ardenne, 1941)

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 23 septembre : Prospection aux environs de LAVAUX-Ste-ANNE

Parcours : Lavaux - Tienne de Coutures Bovay - Genimont - Tige vers Lessive - bords de la Wimbe - Lavaux

Météo : assez nuageux, averses éparses, vent modéré du sud, t° 10-15°

OBSERVATIONS :

La migration est en route et nous avons observé quelques groupes d'oiseaux en vol vers le sud :

Hirondelle de cheminée : oiseaux isolés, une dizaine au total.

Hirondelle de fenêtre : 5 ex. à Genimont (La majorité des effectifs avait déjà disparu à cette date).

Pipit des arbres : quelques passages d'oiseaux isolés et un groupe d'une dizaine d'ex. à Genimont.

Pipit farlouse : 9 ex. à Genimont.

Grive lilorne : un groupe de 60 ex. posé dans des prairies pâturées à Genimont.

Fauvette des jardins : observation très tardive de cette espèce; 1 ex. nettement reconnu dans une haie vers Lessive.

Bruant des roseaux : plusieurs ex. entendus; 2 ex. observés au bord d'un fossé.

Chardonneret : 7 ex.

Linotte : un groupe de 1 ou - 30 ex.

Milan royal : 1 ex. à Auffe (juste à midi, lors de mon retour) en vol nonchalant près de la grand-route.

(+ un Busard des roseaux : 1 ex. femelle ou immature, aussi en migration, vu l'après-midi à Lessive)

A noter aussi :

2 Hérons près de la Wimbe,

1 Faucon crécerelle à Genimont (espèce toujours rare),

1 Martin-pêcheur sur la Wimbe,

1 Pic épeichette dans les vieux chênes bordant le chemin vers le Hoptri,

1 Pic grièche grise vers Lessive.

Marc PAQUAY

Dimanche 28 octobre : Observations aux environs du Tige d'Eprave

Parcours : Tige d'Eprave - plaine de Bohotte - Bois de Bohotte.

Météo : Beau temps ensoleillé, vent modéré, température assez froide le matin.

OBSERVATIONS :

Belle migration régulière sur fond de ciel bleu! Nous nous trouvons sur le Tige, sur l'une des meilleures voies de migration près de Rochefort (Bord du Cornay - Tige d'Eprave - Lessive - Geninont...).

Un vol de Laridés, vraisemblablement des Mouettes rieuses (25 ex.).

Vanneau huppé : une vingtaine d'ex.

Pigeon ramier : passage important par centaines.

Alouette des champs : idem, par petites troupes régulières.

Pipit farlouse : l'intensité du passage de cette espèce comme en migration diminue nettement : 1 ou - 50 ex. sur la matinée dont un groupe d'une quinzaine posé dans les prairies.

Bergeronnette grise : régulier, mais ex. isolés; une vingtaine au total!

Grèves lilorne et mauvis : passage assez faible.

Grive musicienne : 1 ex. dans une bande de mauvis.

Pouillot véloce : encore 3 ex. dans les haies.

Bruant des roseaux : passage très important de cette espèce par groupes de 1 à 3 individus; une cinquantaine au total.

Pinson des arbres : migration la plus commune, régulier, et par troupes allant jusqu'à 25-30 ex.

Pinson du Nord, Verdier et Linotte : assez peu nombreux, début des passages pour les deux premiers et fin pour la dernière.

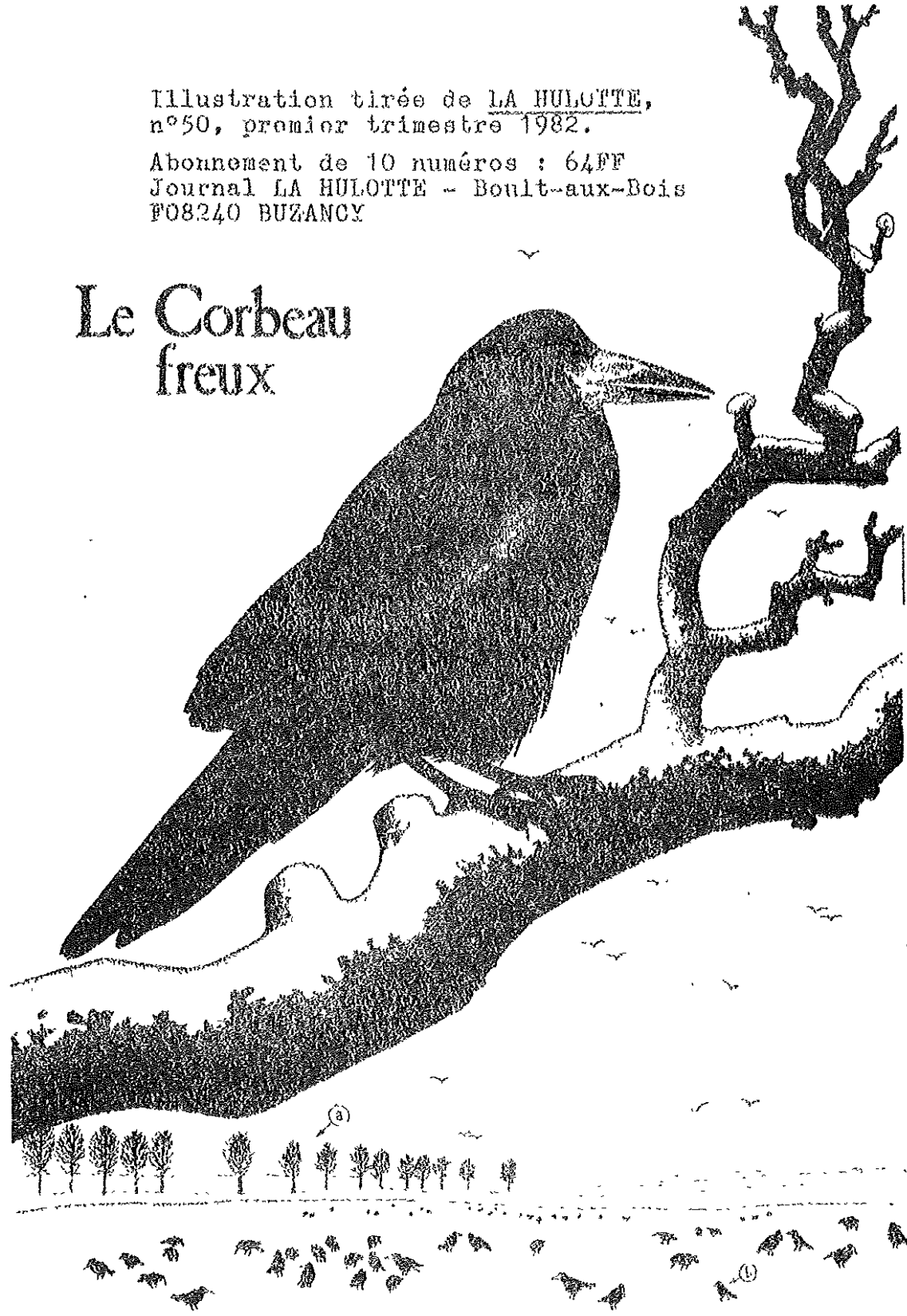
Corbeau freux : plusieurs centaines, passage important.

Marc PAQBAY

Illustration tirée de LA HULOTTE,  
n°50, premier trimestre 1982.

Abonnement de 10 numéros : 64FF  
Journal LA HULOTTE - Boul-t-aux-Bois  
F08240 BUZANCY

# Le Corbeau freux



ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 6 octobre : Sortie mycologique à HAN/LESSE

Matinée : Belvédère

Après-midi : Fond de Thyon - Grande Tinémont

Ce matin, au Belvédère de Han, "ma soeur la Pluie, la belle et triède pluie d'automne" était au rendez-vous des mycologues. Ce qui n'était pas pour faciliter le travail. "Voulez-vous bien tenir un instant mon parapluie, que je puisse ouvrir ma flèche?" - "Prends mon panier, veux-tu, le temps d'essuyer mes lunettes..." Mais l'entraide mutuelle vint à bout de ces quelques difficultés et vers midi, quand la pluie nous quitta, nous n'étions pas fâchés de retrouver notre liberté de mouvements. Malgré tout, les trouvailles furent nombreuses sur les pelouses calcaires du Rocher de Serin. Outre les quelques espèces peu banales déjà rencontrées l'an dernier, nous avons découvert de nombreuses variétés nouvelles. Notre guide est en toute grande forme et... quelques grosses têtes venues de France et d'ailleurs en profitent pour le talonner et le pousser dans ses derniers rebranchements. Nous observons, palpons, flairons et goûtons de nombreux cortinaires : Cortinarius celerans, d'un jaune remarquablement vif, Cortinarius clarofleyni, qui dégage une odeur de pomme de terre refroidie, Cortinarius nancœlensis aux tons jaune citrin, et Cortinarius vitellinopus, qui révèle des parfums d'herbe ensilée. Quelques lépiotes intéressantes nous retiennent : Lepiota bucknallii, melanospora, aculeosquamosa. Le rare Gymnopilus odinat arrête la progression du groupe durant un long moment. Nous n'aurons pas parcouru plus de trois cents mètres au cours de cette matinée.

Après une pause au sec et au chaud, fort appréciées (une fois n'est pas coutume), nous partons à l'assaut de la Grande Tinémont. Sur cette colline calcaire où les chênes sessiles et pubescents se mêlent à d'autres essences thermophiles, ce sera un festival d'espèces aussi variées que rares. Les cortinaires folioleux, les russules rivalisent d'éclat et les hygrophores abondent, notamment le superbe Hygrophorus poeclarius, de couleur aurore, parfumé et ponctué de gouttelettes hyalines. Des yeux de lynx découvrent sur l'écorce d'un chêne de minuscules Mycena corticola, et sur le sol une rare Pholiota odipus à la saveur farineuse. Une russule inattendue, Russula decipiens, absorbe un moment toute notre attention : le chapeau est déprimé ou forme de bol et les lamelles sont d'un jaune orange. Une petite lépiote blanche, delanophyllus oyci, provoque une admiration sans réserve, tant pour ses lamelles d'un bleu vert intense que pour sa grande rareté.

Nous terminons l'excursion en beauté par la découverte d'une remarquable station de Pholiota squarrosa adiposa : cette pholiote jaune peu commune possède un chapeau fibrilleux et visqueux.

On se ne povera el l'ombrage MAUCHE... que nous serons passés...  
côté de l'arbre des arbres de l'arbre...

Ariette GELIN

... le ... de BELLEH : SOIER

... le ... se rafraichissent et samed' :  
... pour demander "leur" président que  
... de goût, d'odeur ou de  
... ne se discou-  
... ne peuvent prêter  
... pour le ...  
... pour certains

... en l'air...  
... de l'arbre...  
... de l'arbre...

Li ... Paris

...

...

...

...

...

... Paris

...

...

...

... au ...  
... promenade ...  
... guidée par ...  
... GILLES

... les ...

L'ANNEE MYCOLOGIQUE DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

1. 29/9/84 CHEVETOGNE (Domaine provincial)
2. 6/10/84 HAN-SUR-LESSE (Belvédère)
3. 6/10/84 HAN-SUR-LESSE (Fond de Thyon, Grande Tinémont)
4. 13/10/84 SOHIER (Grand Vivier)
5. 14/10/84 ROCHEFORT (Forêt de St-Remy) - BUISSONVILLE (Bois des  
Balloux)
6. 20/10/84 VAVREILLE (Ry d'En Faule)
7. 27/10/84 GEMMES (Prolgy)

\* Les espèces intéressantes sont marquées d'un astérisque.

MYXOMYCETES

*Arcyria* sp. (6)

ASCOMYCETES

PYRENOMYCETES

SPHAERIALES

*Hypoxyton fragiformo* (1)  
*Noctria cinnabarina* (1)  
*Sylaria hypoxyton* (4 5 6 7)

DISCOMYCETES

HELOTIALES

*Bisporella citrina* (5)  
*Bulgaria inquinans* (5)  
*Leotia lubrica* (6)

PEZIZALES

*Helvella crispa* (2)  
*Aleuria aurantia* (7)

BASIDIOMYCETES

1) HEMBASIDIOMYCETES

URDINALES

USTILAGINALES

2) HYMENOMYCETES

Phragmobasidiés

AURICULARIALES

SEPTOBASTIDIALES

TREMELLALES

*Tremella foliacea* (1 5)  
*mesenterica* (5)  
*Uromyces* (*Guepinia*) *helvelloides* (3 6)

Hétérobasidiés

DACRYMYCETALES

*Galocera cornua* (4)  
*viscosa* (1 4 5)  
*Dacrymyces stillatus* (= *deltiquosus*) (4)





- Xeroconus chryaenteron (1 4 5)  
                  subtomentosus (1 4 5 7)
- Paxilliacées           Hygrophoropsis aurantiaca (2 4)  
                          Paxillus atrotomentosus (7)  
                                  involutus (1 2 4 5)
- Gomphidiacées         Chroogomphus rufillus (2)  
                          Gomphidius glutinosus (4)
- AGARICALES
- Hygrophoracées       Hygrocybe chlocephala (6)  
                                  quieta (6)
- Hygrophorus apathosmus (4 7)  
                                  \* arbuscivus (6)  
                                  cosmus (3 6)  
                                  dichrous (3)  
                                  oburneus (3)  
                                  leucephaeus (3 6)  
                                  \* melizans (3)  
                                  pennarius (5)  
                                  \* posturum (3)
- Tricholomatacées    Armillariella mellea (1 5 6)
- Clitocybe " alexandri (6)  
                                  dealbata (5)  
                                  dicolor (4 5)  
                                  ditopa (1 5)  
                                  gibba (1 4 5 6)  
                                  hydrogramma (2)  
                                  odora (1 4 6 7)  
                                  suaveolens (5)  
                                  \* umbilicata (2)  
                                  vibecina (2 4 5)
- Collybia butyracea (1 2 4 5 6 7)  
                                  cirrhata (5)  
                                  confluens (1)  
                                  distorta (7)  
                                  dryophila (1 4 5 6)  
                                  maculata (2 7)  
                                  \* marasmioides (= acervata  
  = bressadolae) (1)  
                                  peronata (= Marasmius urens) (1)
- Laccaria amethystina (4 5 7)  
                                  bicolor (4)  
                                  leccata (1 4 6)  
                                  \* tortilis (4)

- Lepista inversa* (5 7)  
*nobularis* (1 2 4 5 6 7)  
*nuda* (1 4 5 7)  
*sordida* (3)
- Lyophyllum decastes* (= *aggregatum*) (1)  
*Macrocyttidia cucumis* (5 6)  
*Marasmiellus ramealis* (3 4 7)  
*Marasmius alliaceus* (6)  
     *Wynnei* (= *globularis*) (1 6)
- Melanolouca melaleuca* (= *vulgaris*) (1)  
*Micromphale foetidum* (3 6)  
     *perforans* (1 6 7)
- Mycena alcalina* (1)  
     \* *corticola* (3)  
     *epipterygia* (2 4 5 6 7)  
     *galericulata* (1 4 5 6 7)  
     *galopoda* (1 4 5 6)  
     \* *pellanthina* (3)  
     *polygramma* (1 4 5 7)  
     *purc* (1 2 4 5 6 7)  
     *singuloleata* (1)
- Oudemansiella mucida* (5)  
     *platyphylla* (3 5 6)  
     *radicata* (1 2 4 5 6)
- Panellus stypticus* (7)  
*Rickenella* \* *setipes* (= *Omphalia swartzii*)  
     (6)
- Strobilurus esculentus* (4)  
*Tephrocycbe houdleri* (4)  
*Tricholoma album* (2 4 7)  
     *argyraceum* (6)  
     *atrosquamosum* (3)  
     \* *auratum* (= *aquestre*) (6)  
     *batschli* (= *subannulatum*) (2)  
     *saponsaceum* (4 5 7)  
     *scalpturatum* (3 6 7)  
     \* *sejunctum* (4 6)  
     *terreum* (2 6)  
     *ustale* (2 4)  
     *vaccinum* (4)
- Tricholomopsis rutilans* (1 4 5 7)
- Entolomatacées  
*Clitopilus pruvulus* (2 4 7)  
*Entoloma aidorosum* (2)  
     *rhodopolium* (3)  
     \* *sericeum* (5)
- Pluteacées  
*Pluteus atricapillus* (= *corvinus*)  
     (1 4 5 7)  
     *sellecinus* (6)

Amanitacées

- Amanita citrina (3 4 5 6 7)
- echinocephala (3)
- \* inaurata (= strangulata) (6)
- muscaria (4 5 6 7)
- pantherina (5 7)
- phalloides (5 6)
- rubescens (4 5 7)
- spissa (4 5 7)
- umbrinolutes (7)
- vaginata (1 3 4 5 6 7)

- Limacella \* guttata (= lenticularis)  
(4 6)

Agaricacées

- Agaricus bisporus (1)
- bitorquatus (1)
- \* bohemoidarius (2)
- semotus (1)
- silvaticus (4)
- salvaticus (1 4 6 7)

- Cyathoderma saioathinum (4 7)
- curcharius (4)
- \* cinnabarinum (2)

- Cystoleptota \* hucknallii (2)
- alabrata (= L. seminuda)  
(1 2)

- Lepiota aculequamosa (2 6)
- \* castanea (6)
- costata (1 2 6)
- \* fulva (4 5)
- \* fulvella (2)
- \* ventriospora (= matuluespora)  
(2)

- Macrolepiota excoxiata (5 7)
- nasstoides (4 5 7)
- procera (1 5)
- rhagodes (4 5 7)

- Melanophyllum \* cyral (3)

Coprinacées

- Coprinus atementarius (4 5 7)
- cinereus (1)
- disseminatus (6)
- lagopus (6)
- micaceus (1 2 4)
- pileatilis (1 4)

- Usthyrella candolleana (1 4 5)
- hydrophila (4 5)
- velutina (= lacrymaria lacrymabunda) (1)

- Bolbitiacées  
*Conocybe* sp. (1)  
*Bolbitius vitellinus* (5)
- Strophariacées  
*Hypoholoma capuoides* (1 2 4 5 7)  
*fasciculata* (1 3 4 5 6 7)  
*marginatum* (= *dispersum*)  
 (1 4)  
*sublateritia* (4 5 7)  
*Kushnromyces mutabilis* (1 4)  
*Phellota* \* *aurivella* (6)  
*carbonaria* (1 4)  
*gummosa* (1)  
*lenta* (1 3 4 5)  
 \* *oedipus* (3)  
 \* *squarrosus-aliposa* (3)  
*Tubaria furfuracea* (1 2)  
*Stropharia aeruginosa* (1 2 4 5 6 7)  
*semiglobata* (1)
- Crépidotacées  
*Crepidotus variabilis* (1 3 5)
- Cortinariacées  
*Cortinarius albertolaceus* (1 7)  
*amboletus* (3)  
*anomalous* (2 4)  
 \* *bulliardii* (3)  
*claroflavus* (2 6)  
*crocco-coeruleus* (5)  
*delibutus* (4)  
*elatior* (1 4)  
*glaucoopus* (3)  
*hemitrichus* (4)  
*hinnuleus* (3 4 5)  
*infractus* (2 3 5)  
 \* *nanceioides* (2)  
*obtusus* (4)  
*splendens* (2)  
*suaveolens* (6)  
*torvus* (3)  
*trivialis* (2 3 4 6)  
*vitellinopes* (2)  
 \* *vulpinus* (3)
- Galerina marginata* (3 4)  
*Gymnopilus* \* *odini* (2)  
*penetrans* (2 4 6 7)  
*porphyrosporus* (4)
- Hebeloma crustuliniforme* (4 6 7)  
 \* *odurum* (6)  
*sinopizans* (2 5)
- Inocybe asterospora* (2)  
*bongardii* (3)  
*geophylla* (4)  
*geophylla* var. *violacea*  
 (1 3 5 6)  
*pyriodora* (3)

RUSSULALES

- Leucocortinarium \* bulbiger (6)
- Lactarius aurantiaceus (3)
- deliciosus (2 5 6)
- dolorrimus (2 4 6)
- fulvissimus (2)
- glycosmus (5)
- helvus (1)
- mitissimus (2 5 6)
- pallidus (3 6)
- pyrogalus (6)
- quietus (1 3 4 5 7)
- semiauriculatus (2)
- theiogalus (= tabidus) (7)
- terminosus (4 6)
- viridis f. violaceus (2)
- Russula chamaeleontina (3)
- \* coccyza (2)
- cyanoxantha (1 4)
- \* decipiens (2)
- delfica (4)
- eaedica var. betulorum (5)
- \* farinipes (7)
- felixa (?)
- fragilis (7)
- heterophylla (4)
- integra (4 7)
- mauroi (3)
- nauseosa (2 4)
- nigricans (7)
- ochroleuca (4 7)
- quolibet (4 6)
- sanguinea (2 4)
- volenovskii (4)
- xerampelina (6 7)

3) GASTEROMYCETES

PHALLALES

- Mutinus caninus (3)
- Phallus impudicus (5)

NYDULARIALES

- Cyathus striatus (7)

LYCOPERDALES

- Galvatia excipuliniformis
- (- Lycoperdon saccatum) (1)
- Lycoperdon ochlaatum (1 6)
- portatum (1 4 5)
- pyriforme (4 5 6)

Soit, au total, 274 espèces (pour 187 l'an dernier).

Paul et Arlette GELIN

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Après avoir participé activement au stage d'initiation à la recherche archéologique organisé par la province de Luxembourg sur le site de Marsolle à Mirwart (Cf. compte rendu de Jean-Pol WEBER, responsable de ce stage, dans Les Barbouillons n°87, p. 65-66), les membres de l'équipe archéologique se sont remis à la tâche sur le site de WELLEN où les travaux se sont étalés sur 14 jours, du 19 juillet au 20 août, et ont permis d'achever l'exploration du jardin de la ferme Henry.

Deux tranchées ont été ouvertes successivement.

- La première à l'est des sépultures 20/21 fouillées en 1983, dans le secteur des tombes "riches", nous a déçus puisqu'elle n'a fourni aucune nouvelle tombe ni aucun vestige de la période mérovingienne.

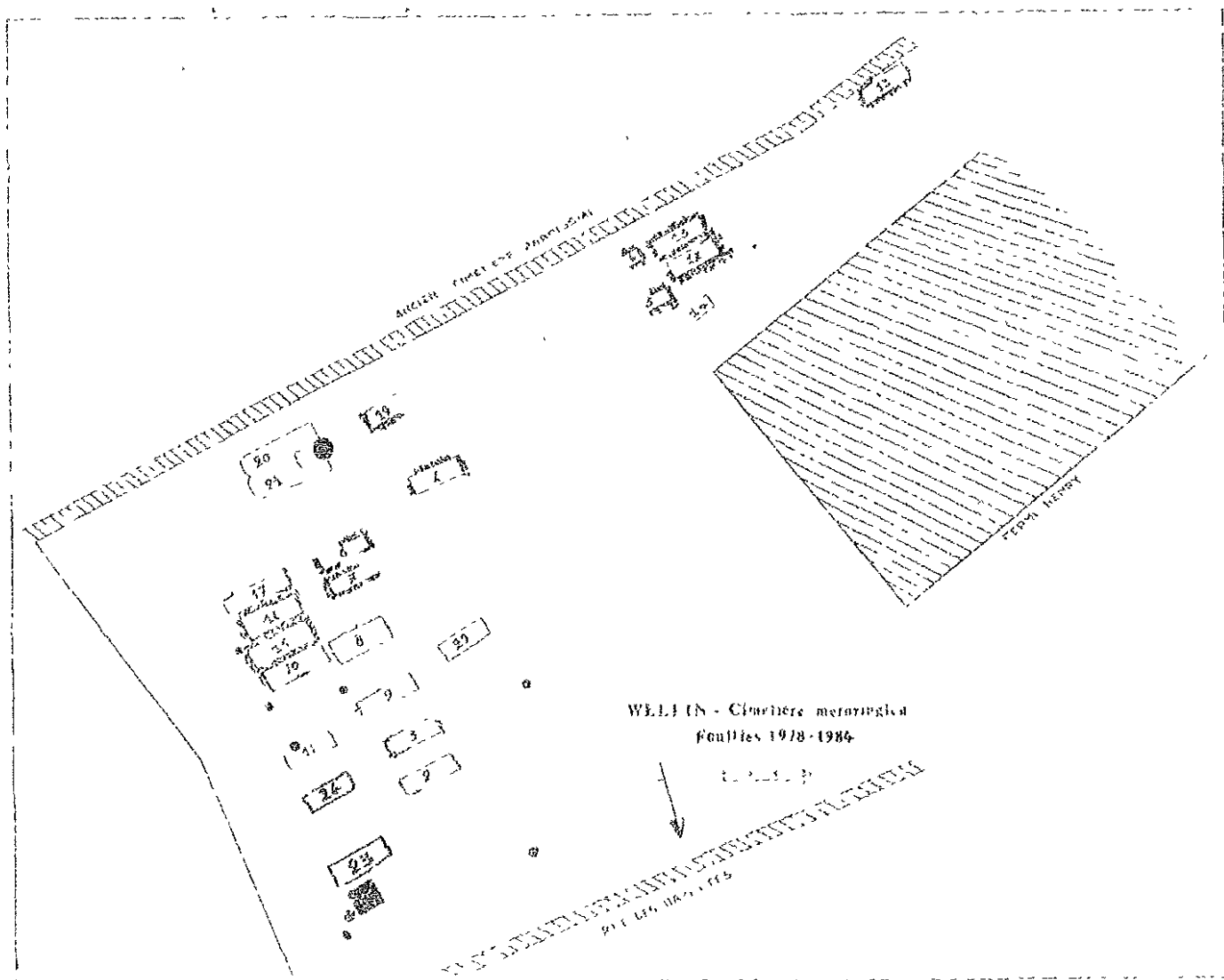


Fig. 1 Wellen, Prov. Luxembourg. Plan du cimetière

- La seconde, ouverte à l'extrémité est du fossé de défense, s'est révélée plus positive. Voici les compléments d'information qu'elle nous a fournis.

1. Le mur principal de la maison forte (Cf. Rapport des activités 1983, p.137) a été retrouvé et se prolonge donc jusqu'à la limite de la propriété Henry; la partie qui en est actuellement connue a une longueur de 22,50m. Il était sensiblement parallèle à la rue des Hayettes. A l'ouest, il se prolonge sous les bâtiments de la ferme; à l'autre extrémité, il n'y a aucun espoir d'en retrouver un jour la trace: la maison Gillet a été établie en contrebas, ce qui a nécessité d'importants travaux de déblaiement.

2. Le fossé de défense qui est parallèle à cette muraille se prolonge aussi jusqu'à la limite est de la propriété. Les 3 tranchées qui l'ont recoupé nous le font connaître sur 16m de long. Nous gardons l'espoir de pouvoir pratiquer des sondages complémentaires pour déterminer le tracé à l'angle de la forme Henry.

3. Le caniveau qui court sur le bord sud de ce fossé se prolonge également à l'est et est flanqué de deux trous de poteaux à mettre, sans doute, en corrélation avec celui qui avait été dégagé l'an passé- (voir Plan). La signification de ce caniveau et de ces poteaux reste mystérieuse...

4. Cette tranchée nous a enfin permis de découvrir deux nouvelles sépultures mérovingiennes, ce qui porte à 24 le nombre de tombes de cette période fouillées à Weillin depuis 1978 (voir Plan d'ensemble, p.105).

La tombe 23 comportait une boucle de ceinture et un couteau, tous deux en fer et situés à l'emplacement du bassin. Le squelette de cette tombe était fortement corrodé.

La tombe 24, au squelette relativement bien conservé, avait son dépôt funéraire groupé à gauche de la cheville gauche. Il comportait un silex et un ensemble d'objets en fer avec éléments de bronze. Ces objets ont été confiés au laboratoire du Musée de Han, où Michel TIMPERMAN a bien voulu se charger de leur restauration.

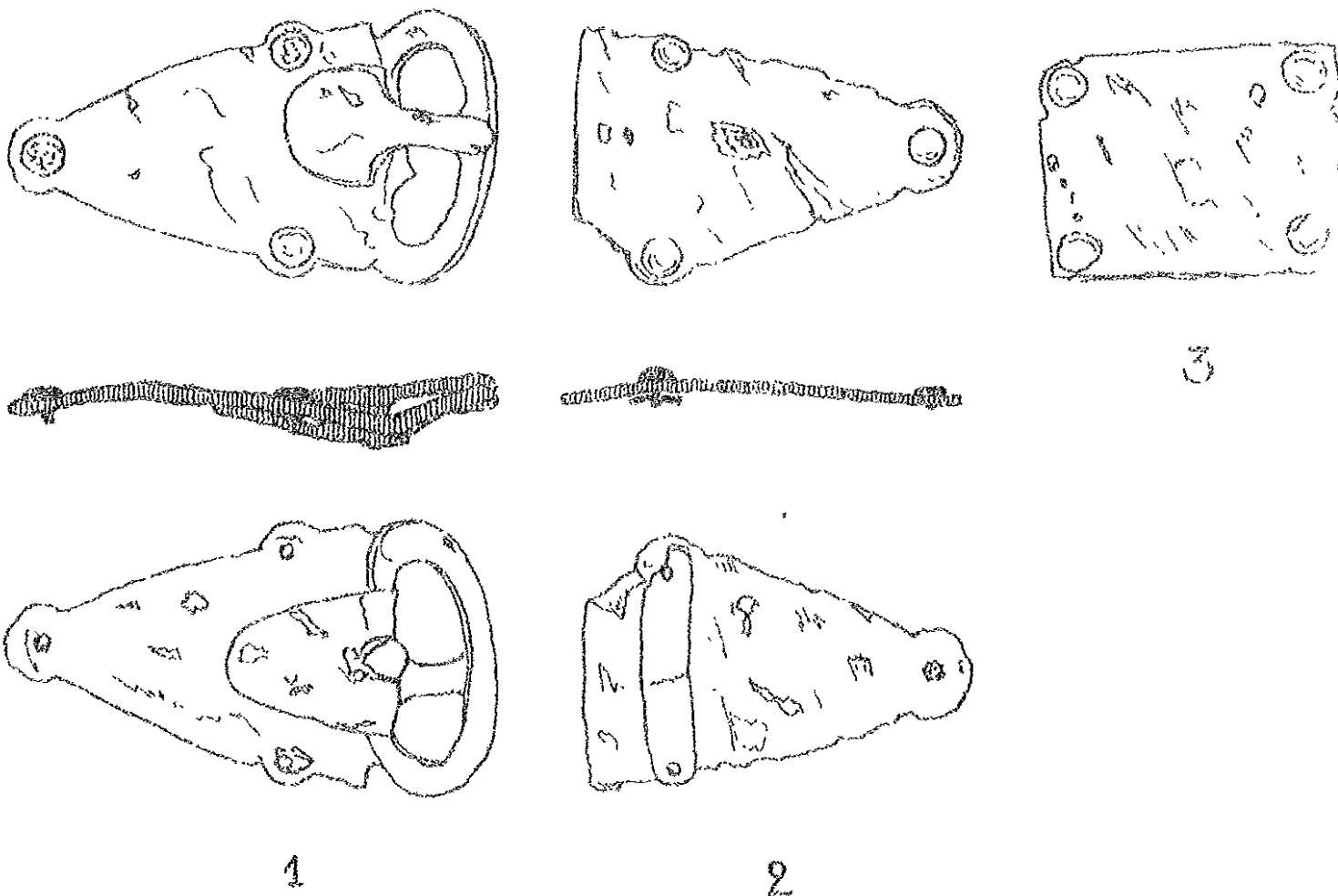
La garniture de ceinture, dont la restauration est achevée, comporte 3 éléments (voir figure ci-contre):

a) une plaque-boucle constituée d'une boucle ovale, d'une plaque triangulaire à 3 saillants semi-circulaires auxquels correspondent les bosselles des rivets de fixation, qui sont en bronze. Cette plaque est fixée à la boucle (qui est mobile) par une languette repliée au dos. Une fenêtre est ménagée dans cette languette, au niveau de la pliure, pour permettre le passage de l'attache de l'ardillon. Celui-ci est aussi en fer et sa base est scutiforme (fig., n°1)

b) une contro-plaque de même forme que la plaque-boucle, placée symétriquement sur la ceinture, ne jouait qu'un rôle esthétique (N°2). Au dos de celle-ci, une lamelle de bronze encore fixée aux deux rivets de la base assurait une parfaite fixation au cuir de la ceinture.



c) Le 3<sup>e</sup> élément est la plaque dorsale, de forme rectangulaire, à quatre bossettes de bronze, qui étaient reliées à l'origine, deux par deux, par des lamelles de bronze semblables à celle de la contre-plaque (N°3).



La restauration des autres éléments du dépôt (fiche, clous?) n'est pas terminée.

Ces deux sépultures, orientées comme toutes les précédentes avec les pieds à l'est, sont établies en terre vierge. Les fosses sont taillées dans la roche jusqu'à une profondeur de 30cm environ, ce qui en situe le fond à 1,20m du niveau actuel du sol. Les contours des fosses sont réguliers, ce qui s'explique par la disposition des bancs rocheux, également de direction E-W.

Elles se situent dans le secteur des tombes "pauvres" et sans doute

plus tardives du cimetière.

A une trentaine de centimètres au nord de la tombe 23, avait été taillée une profonde excavation carrée, de près d'1m de côté et de 0,80m de profondeur. Sa fouille n'a rien livré; on ne peut donc en expliquer le rôle, ni le lier aux sépultures mérovingiennes qui l'avoisinent.

C'est avec une nuance de nostalgie que les fouilleurs ont remblayé la dernière tranchée ouverte dans cette propriété... Depuis 8 ans, de 1977 à 1984, les efforts et la patience qu'ils ont déployés ont été largement payés en découvertes sensationnelles, en inestimables moments d'exaltation et d'amitié. Ils espèrent tous que les années à venir leur fourniront la possibilité de poursuivre leurs investigations dans les parcelles voisines qui recèlent sans doute d'autres témoins du riche passé de Wellia.

Maurice FVRARD

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### NETTOYAGE DES RIVES DE LA LOMME

La protection de l'environnement place très souvent ceux qui tentent d'y contribuer dans la position délicate des "mécontents rouspôtours". A juste titre, ils s'insurgent contre les agressions faites à la nature, s'opposent aux implantations anarchiques, critiquent l'inconscience d'une politique dévastatrice de vision à court terme et entrent souvent en conflit avec les autorités peu soucieuses de la défense des milieux naturels.

Ces démarches laissent peu de temps pour relever, de temps à autre, les quelques aspects positifs constatés ou les résultats obtenus favorables au respect de l'environnement.

Alors, une fois n'est pas coutume, signalons l'excellente initiative de Monsieur ZABUS, Rechevin de l'environnement à Rochefort, qui, durant cet été, fit nettoyer les rives de la Lomme particulièrement encombrées de plastiques entre Rochefort et Epravo. Les Naturalistes avaient déjà signalé à de nombreuses reprises la situation déplorable des abords de la rivière. Le groupe local du CYRES (Centre YMCA de Recherche et d'Entraînement Spéléologiques) avait également été sensibilisé par ce problème et avait réalisé ce fastidieux travail de nettoyage entre la carrière d'Epravo et la résurgence des "Sources bouillonnantes". La Société des pêcheurs de Rochefort réalisa aussi plusieurs opérations de nettoyage. Monsieur ZABUS, avec l'aide des ouvriers du troisième circuit de travail, poursuit dans cette voie et

ce furent plusieurs tonnes de déchets divers, sans doute jetés dans la Loure par des riverains plus bêtes que méchants, qui furent ainsi récupérés.

Il ne reste plus qu'à craindre les prochaines crues de la rivière qui, si les habitudes néfastes des riverains ne changent pas et si aucune mesure n'est prise, ne manqueront pas de transformer à nouveau les abords de la Loure en dépotoir.

Bruno MAREE

### LE BARRAGE SUR LA HOUILLE ABANDONNE ?

La revue Environnement, organe du Centre d'Information sur l'environnement (Inter-Environnement Wallonie), publie dans son n° de novembre un article sur l'état actuel des positions au sujet du barrage de la Houille. Cet article, où l'on reconnaît le style enflammé d'un membre actif du comité de rédaction, s'exprime comme suit :

"Resurgi du fond des tiroirs, il y a quelques mois, le dossier du barrage sur la Houille semble bien près d'y redescendre. On sait en effet que, en compensation ou en garantie du complexe électronucléaire construit par les Français à Chooz (à quelques centaines de mètres de la frontière belge - Vive l'Europe!), plusieurs de nos ministres ont exigé la construction de ce barrage.

Le plus fort en la matière est incontestablement Léo Tindemans, Ministre des Affaires Extérieures, qui est allé voir nos voisins hollandais dans l'intention claire d'échanger des travaux sur l'Escaut contre la promesse d'un barrage sur la Houille. Les Hollandais sont chatouilleux. et on les comprend, quant à la qualité de l'eau de la Meuse.

Louis Olivier, Ministre des Travaux publics, quant à lui, veut d'abord dépenser son colossal budget et couler du béton. C'est une idée fixe. Ce qui est encore plus révélateur de sa démarche est son argumentation. Vieux de plus de dix ans, le mythe des 50 m<sup>3</sup>/sec. à assurer au débit de la Meuse en aval de Liège a été plusieurs fois démolé par les experts du Ministère des Travaux publics (Etude Charlier-Nihoul-Crahay 1979-80) et c'est pourtant sur ce chiffre démodé que Louis Olivier justifie le barrage de la Houille.

Pour construire un barrage sur la Houille, il faut que les Français soient d'accord. L.Tindemans et L.Olivier les ont suppliés à genoux. Les Français les ont cavalièrement renvoyés. C'est ce que, dans une lettre à M. Daunal, Maire de Landrichamps (une petite commune française directement menacée par le barrage), le Secrétaire d'Etat français à l'Energie, M. Molvy, a dit sans ambiguïté. C'est NON.

Quant à notre Exécutif Wallon, il s'est prononcé pour un barrage sur un affluent de la Meuse, mais... en France, pas sur la frontière, et encore moins en Wallonie.

Alors enterré le barrage sur la Houille? C'est maintenant à peu près sûr."

Ne soyons cependant pas trop optimistes. Ce n'est pas une lettre d'un ministre français à un maire qui tranche le problème. Nous sommes malheureusement habitués à voir des ministres français désavoués et les virages du gouvernement français à 180° sont de plus en plus nombreux. Nous avons peine à croire que Louis Olivier et Léo Tindemans vont abandonner la partie.

Edmond MEURRENS

## Plus de campings à Frahan-sur-Semois d'ici quatre ans ?

Mercredi, l'Exécutif régional wallon a longuement discuté du plan de secteur Berlitz - Libramont - Neufchâteau et du site de Frahan-sur-Semois (Bouillon). Si aucune décision formelle n'a été prise, un très large consensus s'est cependant dégagé en faveur d'une réhabilitation progressive de la vallée de Frahan. Selon nos informations, l'Exécutif wallon est d'accord de réaffecter la zone où sont installés les campings du Moulin et de la Pas-

serelle en « zone naturelle à intérêt paysager » dans un délai de quatre ans. En ce qui concerne la périphérie des campings sur laquelle quelques personnes ont dressé une habitation temporaire, la Région wallonne demandera à ces campeurs d'avoir quitté les lieux un an après la publication du futur décret au Moniteur belge. Bien entendu, l'Exécutif wallon interdira toute nouvelle installation de campings dans la vallée et enta-

mera une concertation avec l'Exécutif de la Communauté française pour obtenir le classement définitif du site de Frahan-sur-Semois.

Pour les ministres wallons réunis mercredi — toujours selon nos sources — le dossier de Frahan devient un dossier-test, ce qui pourrait signifier que d'autres sites luxembourgeois (ou wallons) menacés fassent prochainement l'objet d'une décision semblable.

Pour rappel, une « zone naturelle » est un endroit où peuvent être édités des refuges de chasse et de pêche pour autant qu'ils ne servent pas de résidence, même à titre temporaire. En général, il s'agit de bois, forêts, marais, plaines d'alluvions, etc. devenus sites classés.

Une « zone d'intérêt paysager » est une zone soumise à certaines restrictions destinées à la sauvegarde ou la formation du paysage. Le

Tombeau du Géant est une zone naturelle à intérêt paysager, par exemple. Pour l'instant, et officiellement, le site de Frahan est repris à l'avant-projet de plan de secteur comme zone agricole.

Comment réagiront les campeurs, les tenants du Moulin et de la Passerelle, l'ur Fédération Belcamp ? La décision imminente que va prendre l'Exécutif wallon pour mettre un terme au « parking sau-

vage de Frahan » (terminologie qui s'entendait dans les couloirs de l'Exécutif wallon mercredi soir) est elle matière à recours au Conseil d'Etat ? De nouvelles manifestations de campeurs seront-elles organisées ici ou à Bruxelles ? La Région wallonne a pris en tout cas une position en flèche qui ressort nettement du domaine politique. Mais, n'était ce pas de ses responsabilités ?

J.-B.

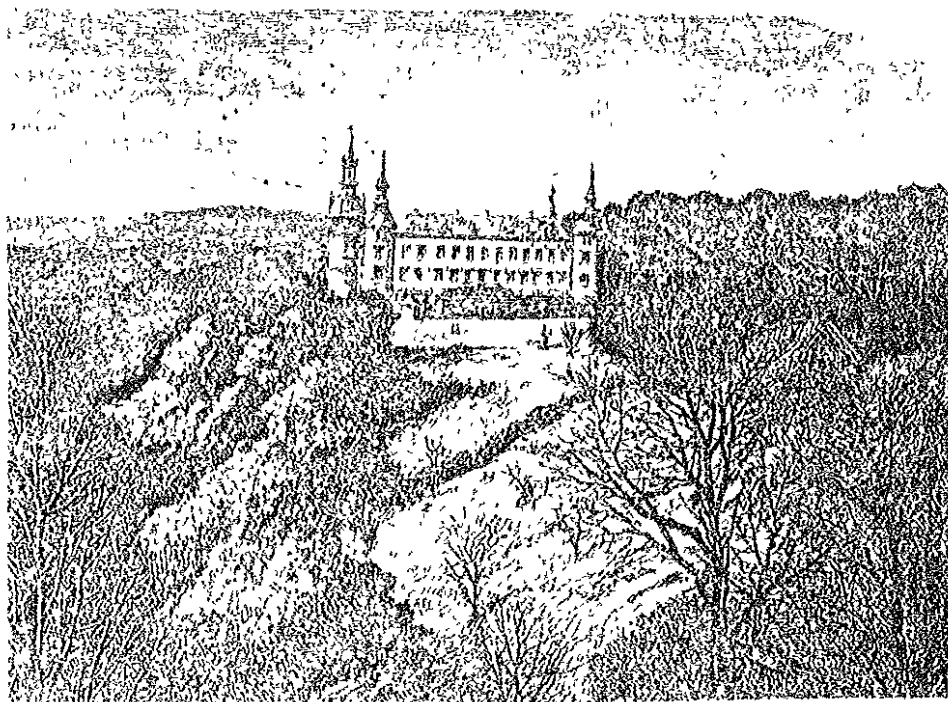
L'Avenir du Luxembourg, n° 1-2/12/1984

ACTIVITES GENERALES DE NOVEMBRE 1984

Samedi 10 novembre : A la découverte de la Lomme : MIRWART-AWENNE

Très beau temps pour cette journée. Mais, si le guide propose, à cette saison-ci, ce sont les chasseurs qui disposent : l'itinéraire de la matinée devra éviter soigneusement la rive droite de la Lomme!

Nous jetons un coup d'oeil sur Mirwart, village de clairière aux maisons bien alignées (face au nord!) sur un seul côté de la rue qui conduit au château. Ces maisons modestes, aux volumes simples et harmonieux, présentent encore quelques pans à colombages et semblent se soutenir mutuellement et s'encourager à faire bonne contenance face à la masse imposante du château, dont le dernier avatar remonte au tout début du 18e siècle. Rien n'apparaît d'ailleurs des versions qui l'ont précédé et les toitures entièrement renouvelées de l'édifice que nous avons sous les yeux ne recouvrent plus que des salles saccagées par des aménagements récents... en panne depuis plusieurs années. Seuls les garnements du village y pénètrent de temps à autre malgré les barbelés qui garnissent les fenêtres éventrées, pour prêter main-forte aux entrepreneurs faillis, aux vicissitudes du climat et aux années qui se sont ligués pour venir à bout de la fière demeure seigneuriale. Un autre visiteur régulier vient, chaque année, aux grandes vacances, dérouler son sac de couchage au milieu des gravats du grand salon : il s'agit d'un Anglais original, amateur de vieux manoirs et d'atmosphères insolites, qui apprécie de partager les errances nocturnes des fantômes de Godefroid-le-Barbu ou de la comtesse Richilde.



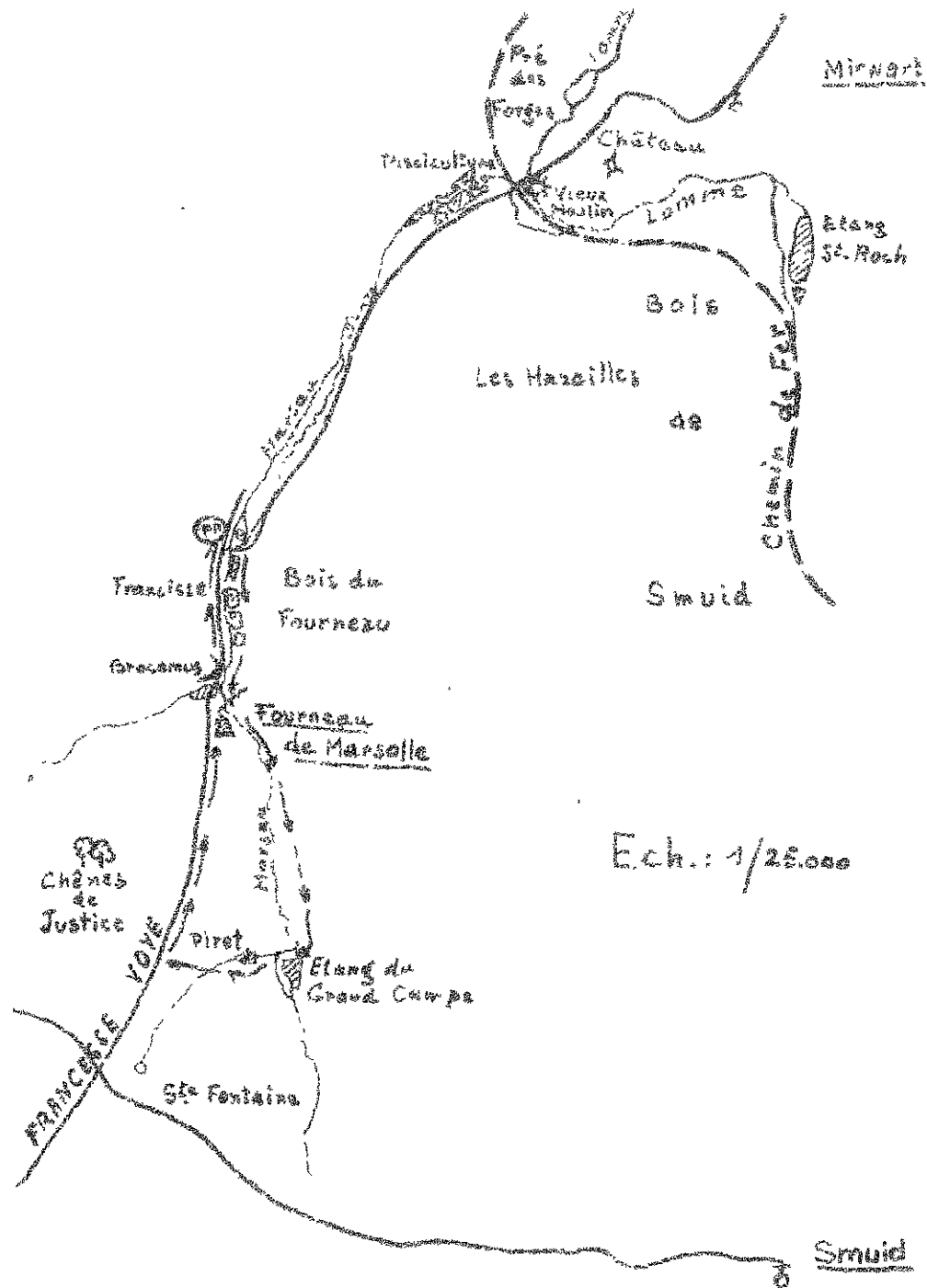
Gravure tirée de E.TANDEL, Les communes luxembourgeoises, VIb Neufchâteau, Arlon, 1893, p.1096

Il faut savoir que la Province de Luxembourg a racheté ce château, en 1951, à la famille von der Becke, avec le domaine, qui compte plus de 1300 hectares, pour le prix de 92.900.000 de francs. Il faut savoir encore que la forêt a fourni, de 1951 à 1972, 186.297 m<sup>3</sup> de bois qui ont rapporté 125.214.348 francs (chiffres fournis par M. Clément CRISPIELS, régisseur du domaine).

Nous nous rendons en voiture dans la vallée du Marsau, affluent de la Lomms, jusqu'à l'étang de la Scierie, point de départ de la randonnée pédestre de la matinée. C'est l'endroit rêvé pour toucher un mot de l'activité de la Pisciculture Expérimentale de Mirwert dont nous venons d'apercevoir les installations, qui étudie les facteurs de production de la truite indigène (Salmo tario). Environ 3 ha d'étangs et une station d'incubation produisent par an de 2 à 3.000 grosses truites, 30 à 40.000 truitelles d'un été et 70 à 80.000 alevins à vésicule résorbée (chiffres fournis en 1973...). Cette production est destinée au repeuplement des rivières de la province.

Passant de l'exploitation actuelle du domaine aux traces de son exploitation passée, nous remontons le Marsau (Marsault ou Marsolle) jusqu'à l'emplacement des fouilles, qui ont été entamées cet été, d'un haut-fourneau du 16<sup>e</sup> siècle (Cf. Les Barbouillons de sept. 84, p. 65-66). C'est avec le plus grand intérêt que nous visitons ce chantier, puis nous revenons au gué pour suivre un des multiples biefs qui amènent la force motrice hydraulique aux abords de l'usine à fer. Ce canal reste bien marqué au flanc de la vallée; il est même parfois taillé dans le roc qui affleure. Il nous conduit finalement à l'endroit de la prise d'eau encore bien marqué par l'un ou l'autre bloc rocheux planté dans le lit du Marsau. En cours de route, certains s'arrêtent pour disputer de la détermination d'un champignon, d'autres pour philosopher, à l'emplacement d'une "aire à faulde", sur l'activité industrielle intense que connut la forêt ardennaise dans le passé.

Tous se retrouvent sur la digue de l'Etang du Grand Campe : l'immense nappe miroitante, encore couronnée de brume dorée par le soleil, invite à la rêverie et à la sérénité. Discussion, rêverie... voilà qui n'est pas de nature à assurer un train soutenu à la promenade. Aussi, arrivé au chalet du Piret, le guide propose-t-il de renoncer au crochet jusqu'aux "Chênes de Justice" pour regagner au plus droit le coin prévu pour le pique-nique. Et le chemin le plus direct, c'est encore le vieux chemin qui vient de Transinno, une des "franceses voyes" qui reliaient la France au pays de Liège. Elle passe au large du vieux fourneau, longe le ru de Marsau sur sa rive gauche en passant sous le rocher au nom mystérieux de Brocamus, proche du lieu-dit "Francisse" et face au Bois du Fourneau. L'œil fouineur du guide remarque d'ailleurs dans l'empierrement de cette vieille voie de passage l'éclat d'un tesson glacé qui se révèle être un fragment du pied d'un pot de Raeren, témoin supplémentaire du trafic qui animait cette vallée au 16<sup>e</sup> siècle.

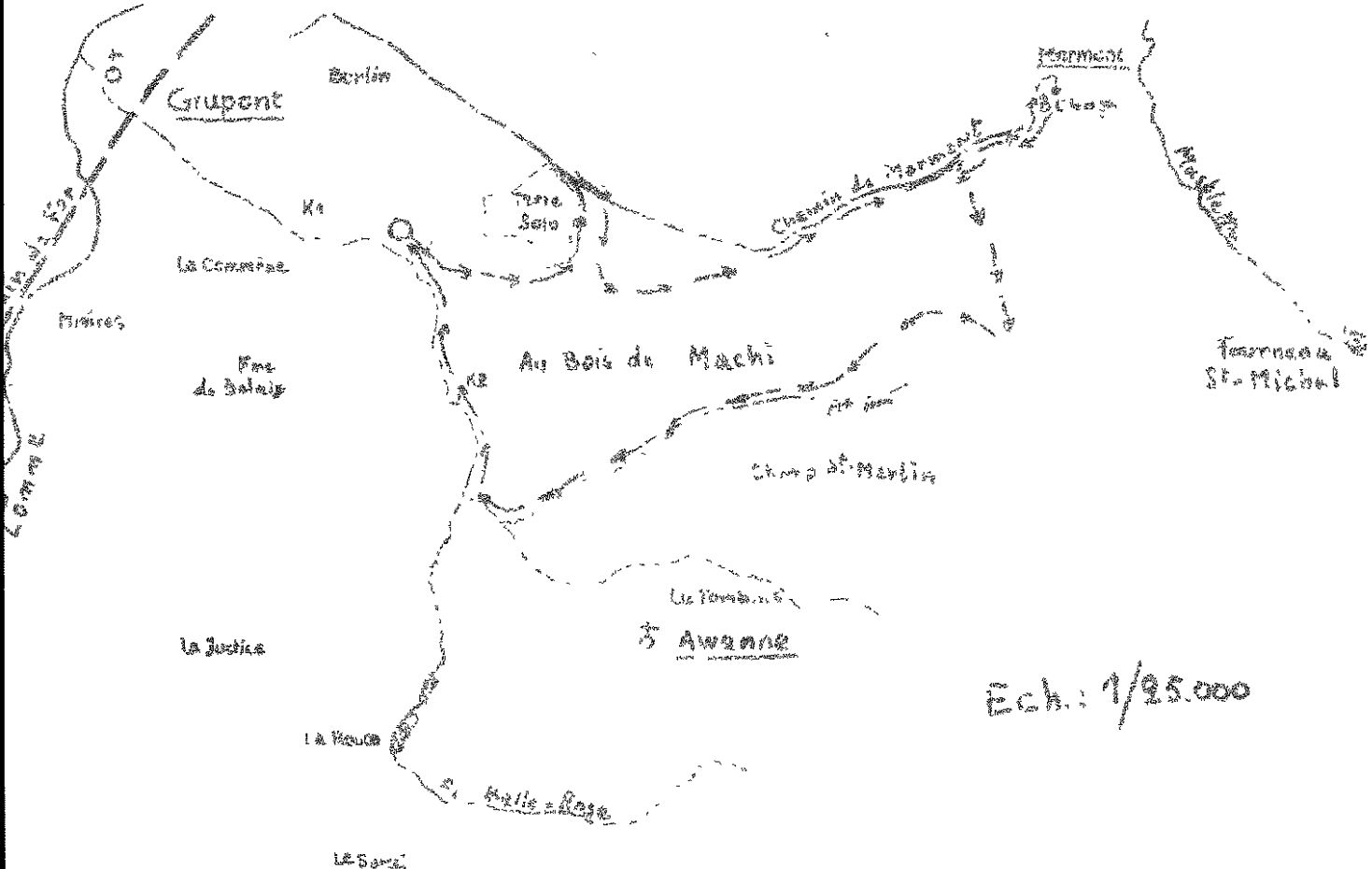


Pour la randonnée de l'après-midi, nous nous rassemblons dans la vallée d'un autre affluent de la Lomme, l'Hinson, au S-E de Grunpont, au bord de la route de Saint-Hubert (entre les bornes X1 et X2). Petite ascension digestive à travers la futaie (ascension qui



dérange d'ailleurs la ... digestion de deux biches qui défendent, de fort méchante humeur, devant cette troupe qui ose troubler leur quiétude alors que la bête officielle a eu lieu quinze jours plus tôt). et nous atteignons le vieux chemin reliant Grupont à Mormont. En face de la "Terre Solo", nous découvrons un vaste panorama en direction de l'est. Nous sommes au bord du talus crétacé, à plus de 350m d'altitude, et nous dominons ainsi tout un secteur de la Famenne méridionale.

Le vieux chemin de Mormont nous fait passer à 425m d'altitude avant de déboucher du bois de Machi sur une vue splendide en direction du village, de la vallée de la Masblatte et du Bois de Saint-Michel. Le chemin se creuse dans les schistes et se fait pressant pour nous engager à l'accompagner jusqu'au village. Comment lui résister? Mormont, pourtant, ne tient pas les promesses de chemin creux : beaucoup de maisons "restaurées" sans respect des volumes,



Ech. : 1/25.000



des lignes simples, des matériaux traditionnels, des couleurs discrètes...

Nous reprenons le chemin à rebrousse-pente, sans lui dire notre déception, pour longer la forêt et redescendre à travers bois dans la vallée de l'Hinson en longeant un de ses affluents qui a mis à nu d'étonnantes falaises de phyllade qui intriguent les amateurs de géomorphologie.

Nous nous promettons de revenir au village d'Awenne que nous avons délibérément laissé de côté aujourd'hui : des travaux ayant éventré ses rues, il n'aurait pu nous accueillir dignement.

Maurice EVRARD

N-B - Francis COLLET a bien voulu présenter, sous forme de "Fiche technique", quelques curiosités historiques de la région parcourue ce matin. Qu'il en soit chaleureusement remercié!

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE DECOUVERTE-NATURE

Samedi 17 novembre : Randonnée-nature à partir d'AUFFE

9 heures à la chapelle d'Auffe. Dans le groupe d'une vingtaine de personnes, la bonne humeur règne franchement dès le mot de bienvenue donné par Bruno. Il distribue à chacun un plan de la promenade : heureuse initiative car nous pourrions ainsi l'aider à trouver notre chemin... Nous ne sommes pourtant pas rassurés car personne n'a de boussole!...

Trêve de plaisanterie, il est temps de se mettre en route. Le ciel est clément et le restera toute la journée. Le chemin de campagne nous conduit au Rond Tienne. Des champs qui le bordent s'envolent des bandes de corneilles et choucas; des grives mauvis passent, ainsi que des bruants jaunes et deux verdiers. Nous traversons un pré gorgé d'eau et Pierre nous explique que ces sols argileux sont soumis à un régime alternatif, c'est-à-dire qu'ils sont poreux (l'argile étant constituée de particules très fines), que la moindre pluie les engorge et qu'ils sont alors vite saturés d'eau. A l'inverse, s'il reste plusieurs jours sans pleuvoir, l'eau s'évapore très vite, la terre s'assèche et se craquelle.

A un passage de grives litornes et mauvis, Marc explique les caractéristiques qui différencient ces passereaux de forte taille. Je vous les livre à mon tour par ordre de grandeur croissante :

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) :

Sourcil blanc, dessous blanc sauf les flancs d'un rouge brun vif.

Grive musicienne (*Turdus philomenos*) :

Dessous moins tacheté de roux que la Draine, dessous de l'aile roussâtre.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) :

Tête et croupion gris.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) :

Dessous plus fortement tacheté de noir que la Musicienne.

La traversée de Lessive se fait en commentant l'architecture, l'heureuse ou moins heureuse harmonie des restaurations d'anciennes granges et maisons à colombages. Chemin faisant, les conversations s'égareront sur la gastronomie. Certains ont les papilles gustatives débordantes d'imagination et s'éloignent pour éviter de torturer leur estomac déjà affamé. C'est ainsi que nous parvenons à la sortie d'Eprave. La dernière longue bâtisse cache un moulin au fond de la cour. Sa roue de bois s'est définitivement immobilisée voici 18 ans. Le meunier que Bruno, ensuite Pierre, ont "lancé" sur son sujet favori, accepte de l'ouvrir pour une visite. Intarissable et visiblement très attaché, il raconte le fonctionnement des meules, l'histoire des divers objets du temps passé. Il faut pourtant l'arrêter, continuer notre route en marchant d'un bon pas sans toutefois négliger les observations : ici, trois beaux verdiers au sommet d'un arbuste; là, un nid de pie de forme particulière, les derniers champignons ou simplement le paysage sans cesse renouvelé.

Enjambant l'ancienne ligne de chemin de fer, nous atteignons un chemin abandonné qui longe cette dernière. Il reliait probablement Jambliné à Lessive mais était, au 17<sup>e</sup> siècle, mal fréquenté, comme le confirme la croix de pierre : "Jean de Vigne fut occis en 1676..." Brrr!... Ce n'est point cela qui nous empêchera de pique-niquer à cet endroit et c'est autour d'un feu réconfortant que nous nous sustentons. Les "volontaires" décrivent les fleurs cueillies en route : Matricaire maritime (*Matricaria maritima*), Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*), Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), Berce commune (*Heracleum sphondylium*). Nous veillons à bien éteindre le feu et sommes prêts à reprendre le départ.

Nous parcourons des sentiers boueux égayés d'arbustes aux baies(1) éclatantes (aubépine, églantier) et charnues (prunellier). Ce sera l'occasion d'échanger des recettes!

Près de Jambliné, une autre croix de pierre rappelle la noyade des frères Roland, le 5 février 1783. Tandis que nous descendons un sentier entre les champs, notre regard est attiré vers le château royal qui domine la vallée, mais il l'est aussi par un joli oeillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*) encore en fleur qui pousse seul sur un talus plus sec.

(1) N.d.R.- Que les botanistes pointilleux ne s'offusquent pas! Le mot "baie" est pris ici dans son sens courant de "petit fruit rond"...

Nous entrons dans Villers, ayant à droite de la route le château jaune appartenant à la donation royale, et à gauche, la belle ferme (1759) admirablement entretenue. A la sortie du village, nous empruntons un sentier abandonné, envahi de ronces et d'orties. Soudain, des cris nous font lever la tête : un vol de 16 grues passe dans le ciel bien dégagé maintenant. Mais où vont ces jolies demoiselles? La formation en V des troupes de grues cendrées (Grus grus) de passage dans nos cieux fascine souvent. Elles utilisent au moins quatre routes au-dessus de l'Europe et de l'Asie occidentale, dont une passe par la Belgique. La voie occidentale qui nous intéresse passe par les Pays-Bas, la Belgique, la France (Ardennes, Champagne, Lorraine, Sologne, Vendée, Pyrénées atlantiques), le sud de l'Espagne et le Portugal où certaines séjournent l'hiver. La plupart gagnent l'Afrique du nord-ouest ou du nord-est, au Soudan ou en Ethiopie. Les champs cultivés et les hauts plateaux les accueillent, mais il reste encore de nombreux mystères à éclaircir sur la façon dont elles passent l'hiver.

Le retour par champs et bois se passe joyeusement. L'ambiance excellente, les observations intéressantes, les vues panoramiques ont contribué à rendre cette journée agréable et instructive. Mais... ne nous quittons pas si vite, la dernière étape se passe chez Mouton pour le verre traditionnel.

Geneviève TICHON

Ouvrage consulté : Kai CURRY-LINDAHL, Les oiseaux migrateurs à travers mer et terre, Ed. Delachaux et Niestlé

### CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

#### TENDEURS ET BRACONNIERS : QUELLE DIFFERENCE?

Sous le titre "Contrôles renforcés aux postes frontaliers belgo-allemands?", l'Avenir du Luxembourg écrivait récemment : "...nombreux sont les captureurs qui, passionnés par un hobby réglementé, jouent le jeu et respectent les consignes..."

Depuis que j'accompagne des agents des Eaux et Forêts, des gendarmes, des gardes-champêtres pour les aider dans la détermination des oiseaux, lors des visites de tenderies, je n'ai encore rencontré que des tendeurs en défaut. Où sont donc ces nombreux captureurs qui respectent les consignes? La réglementation n'offre pourtant pas de difficulté à être respectée. Mais la tenderie est avant tout un lobby financier et la cupidité n'a jamais su faire bon ménage avec l'honnêteté dans le respect des lois.

La preuve vient d'en être faite une fois encore cette année dans la région de Florenville. Notre but était le contrôle de la douzaine de tenderies repérées sur quelques kilomètres carrés. Tous des tendeurs apparemment bien en ordre, porteurs de la licence réglementaire, opérant bien en vue au moyen des quatre cages non-automatiques (filets plats) autorisées par le ministre Wathelet. A une semaine de la fermeture, tous ces messieurs et dame - il y avait une femme pratiquant ce "sport" - possédaient encore chacun leur stock de bagues non utilisées, laissant croire qu'ils ne viennent de loin - région liégeoise - louer 10.000% un bout de prairie que pour y faire le "pied de grue" par tous les temps, à contempler, des journées durant, les mêmes pieds de clôture, les mêmes buissons, le même paysage qui, dans un cas, est un ... terrain d'immondices! Il s'agit là d'une passion envers la nature pour le moins douteuse!

En vertu de cette réglementation vicieuse qui n'impose pas de baguer immédiatement les oiseaux capturés, force est aux agents des Eaux et Forêts de jouer aux "gendarmes de la route" pour inspecter les véhicules qui circulent près des terrains de tenderie. Opération souvent difficile car il n'est pas toujours possible de se dissimuler à proximité. Les tendeurs sont méfiants, effectuent parfois une "fausse sortie" ou envoient un "éclaircir" vérifier si la voie est libre. Parfois même, c'est leur fermier qui vient les prévenir que les "habits verts" rôdent dans le secteur. Néanmoins, les quelques contrôles se sont révélés positifs, les saisies variant de 2 à 10 oiseaux. Le meilleur fut celui d'un tendeur ayant pris 30 chardonnerets et bouvreuils sur sa journée. C'est assez dire l'efficacité des moyens de capture autorisés, puisque ces espèces d'oiseaux sont rares et figurent parmi les animaux menacés de Wallonie.

Lorsqu'il y a des tenderies permanentes, il y a des trafiquants qui assurent un ramassage régulier. Dans leurs prisonnières, surtout si les captures sont assez abondantes, les tendeurs ne peuvent garder les oiseaux que peu de temps, souvent seulement quelques heures, pour ne pas avoir une mortalité importante. Les récolteurs sont difficiles à repérer. Dans les cantons de l'Est, ils essayent d'échapper aux contrôles routiers par tous les moyens. Ainsi, des oiseaux non bagués ont été dissimulés dans une fausse batterie, dans des tuyaux que transportait une camionnette de plombier, et on signale que certains utilisent même des véhicules postaux ou de la Régie des T.T. parce que ceux-ci ne sont pas arrêtés par la gendarmerie.

Le jour de Toussaint à B., tandis que trois gardes attendaient la nuit pour s'approcher d'une caravane située sur le terrain de capture, ils découvrent une puissante Mercédès prête à partir. Ils l'entourent rapidement. Belle prise! Elle contient une quantité invraisemblable d'oiseaux de diverses espèces. Du coffre arrière, l'un des

gardes extrait une grande prisonnière. Un coup dans le ventre l'oblige aussitôt à lâcher prise. Le tendeur qui accompagnait le "marchand" ramasse promptement la cage et la replace brutalement dans le coffre resté ouvert. Pendant que les gardes engagent la conversation sur un ton énergique avec l'agresseur, le chauffeur du véhicule, sans mot dire, démarre en trombe et disparaît dans la nuit. Les gardes ont cependant pu noter le numéro de plaque - de la région liégeoise, comme il fallait s'y attendre. Mais la contravention que l'intéressé encourt est bien peu, comparée aux 100 ou 150.000 francs d'oiseaux qu'il a réussi à emporter.

Contrairement à la loi sur la chasse, les méfaits en matière de tanderie et de protection des oiseaux ne relèvent que du tribunal de simple police. Ce trafiquant qui emporte pour plus de 100.000€ d'oiseaux risque une amende de 1.500€. S'il avait braconné un lièvre, il serait poursuivi en correctionnelle... avec saisie du véhicule.

Le lendemain, 2 novembre, un parcours discret le matin montre que nombre de tendeurs sont encore en activité. Dès 16 heures, nous nous mettons en route avec deux agents des Eaux et Forêts pour continuer de les contrôler au moment où ils vont quitter leur terrain de capture et avec l'espoir de renouveler le coup de la veille, car il y a encore une camionnette soupçonnée de faire le ramassage mercantile des oiseaux. Buisson creux partout! Tous les tendeurs se sont "envolés"! Même ceux qui logent sur place en caravane ne sont pas là. Ils sont partis en hâte avec leurs oiseaux, certains ayant laissé tout le matériel sur le terrain, les filets encore tendus. Manifestement, ils avaient été prévenus. Le jour suivant, malgré le maintien du beau temps, plus aucun ne s'est risqué à capturer.

Indiscutablement, ces gens-là "jouent le jeu et respectent les consignes"... en parfaits braconniers!

Michel DAVID

#### LA SAUVEGARDE DE NOS PELOUSES CALCAIRES

N.d.R.- Un malencontreux oubli nous a fait omettre, dans le Compte rendu des activités générales, l'article qui suit. Mais n'a-t-il pas aussi bien sa place dans la Chronique de l'environnement?

Dimanche 11 novembre : Journée de débroussaillage des pelouses calcaires au Maupas (BELVAUX)

Le rendez-vous avait été fixé au Maupas, à Belvaux, où une vingtaine de courageux venus de Carlsbourg, Bovesso, Wépion et d'autres lieux heureusement moins éloignés, armés de fourches, de crocs et de gants de travail, se sont retrouvés dès 9h du matin.

Le travail avait été préparé par Marc PAQUAY et Baudouin DEMBLON qui étaient d'ailleurs sur place depuis 8h du matin. Il fallait s'attaquer aux prunelliers (Prunus spinosa) qui envahissent la pelouse située entre la futaie de plus noirs et le bord de la falaise. Cette pelouse, particulièrement bien exposée au sud, sur calcaire, se réduit de plus en plus et, seul, un entretien artificiel peut empêcher sa disparition définitive.

Le problème avait été débattu en Comité de Gestion de la Réserve ARDENNE & GAUME et en présence du Conservateur M. LERUTH qui est en même temps l'Ingénieur des Eaux et Forêts du cantonnement.

Aucun feu ne devait être allumé et l'on repousserait simplement les prunelliers coupés dans le sous-bois.

Huit jours avant l'opération, nous confirmons encore la date à l'Ingénieur pour la régularité de l'opération.

Mais le débroussaillage n'a pas eu lieu, les chasseurs occupaient le terrain et les coups de feu partaient dans tous les coins! Des affichettes, apposées par l'Administration communale, indiquaient que l'accès du bois était interdit au public. Les Naturalistes ont dû quitter les lieux, en emportant débroussaillouses, fourches, crocs et gants de travail...

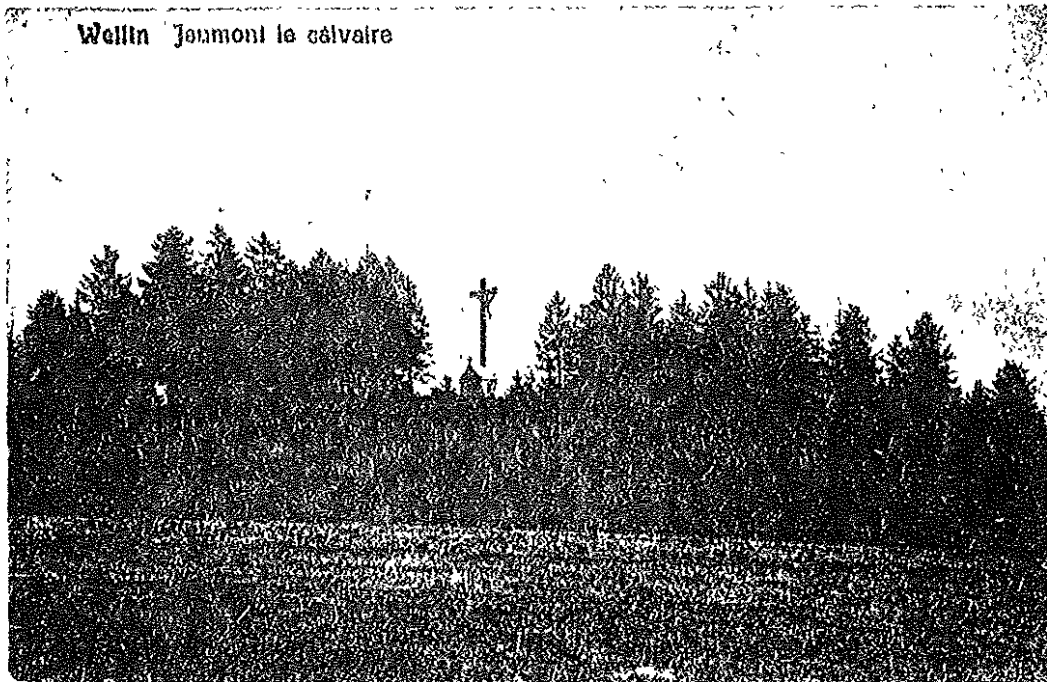
Interrogé, l'Ingénieur M. LERUTH nous a déclaré qu'il n'avait pas été prévenu par les chasseurs, bien qu'il s'agisse d'un bois communal et que le bail de location de chasse prévoie l'obligation de prévenir l'Ingénieur avant toute battue.

N'y aurait-il pas à l'Administration des Eaux et Forêts, qui fut pourtant un "corps d'élite", un laisser-aller ou une complaisance toute particulière pour les chasseurs?

Edmond MEURRENS

### LA CROIX DE JEUMONT (CHANLY)

Voici la reproduction d'une carte postale de 1912 (Editions Vve J. Banneux à Wellin) représentant la Croix de Jeumont, sur Chanly-Wellin, avec la petite chapelle néo-gothique, érigées par Joseph WEGIMONT en 1897.



L'ensemble formé par cette croix ou "Tombelle de Jeumont" et ses abords avait été classé sur proposition de la Commission Royale des Monuments et des Sites par Arrêté Royal du 24 février 1981.

Désormais cette croix a disparu du paysage wellinois; déjà branlante depuis de nombreuses années, elle a été victime de la toute dernière tempête.

C'est un "souvenir" en plus pour les amoureux du terroir.

Francis COLLET

ACTIVITES GENERALES DE DECEMBRE 1984

Samedi 8 décembre : Promenade géomorphologique dans le Parc Naturel Viroin-Hermeton

C'est au Centre Marie-Victorin, à Vierves-sur-Viroin, que le rendez-vous a été fixé. Monsieur Léon WOUE nous y accueille avec son amabilité coutumière et nous présente notre guide de la journée, Monsieur Robert FOURNEAU. Après un rapide survol (sur carte!) du territoire constitué en Parc Naturel et une définition de la géomorphologie, celui-ci nous entraîne immédiatement dans un circuit qui nous permettra d'observer les paysages typiques du Parc et de découvrir les facteurs géomorphologiques qui en expliquent la diversité.

Dès le départ, nous comprenons que nous avons affaire au maître idéal pour une initiation à cette science récente et que la géomorphologie s'apprend surtout avec ... les jambes!

La région étudiée offre beaucoup d'analogies avec celle du Parc National de Lesse-et-Lomme, qui nous est familière. Bien souvent, au cours de cette journée, nous aurons l'occasion de faire des rapprochements instructifs et de constater que les explications que nous considérons comme définitives nécessitent précisions, compléments et rectifications.

Comme le montre la carte (p.124), le Parc s'étend surtout en latitude, ce qui lui permet de couvrir en partie trois grandes régions géomorphologiques, où se distingueront localement diverses sous-régions. Du nord au sud, nous aurons ainsi :

1. CONDROZ :

1a Le Condroz de l'Hermeton = extrémité méridionale du Condroz d'Entre-Sambre-et-Meuse : il comprend le plateau de Philippeville et les tiges secondaires qui le prolongent vers le sud, le tout coupé par la vallée de l'Hermeton.  
Substrat géologique : assises du Famennien (schistes des dépressions et psammites des bombements).

2. FAGNE D'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE :

2a La Fagne calcaire septentrionale : étroit gradin peu différencié du Condroz.

2b La Fagne schisteuse avec buttes calcaires

2c La Fagne calcaire méridionale (= Caestienne) avec dépressions schisteuses.

Substrat géologique : schistes et calcaires variés du Dévonien moyen.

3. ARDENNE :

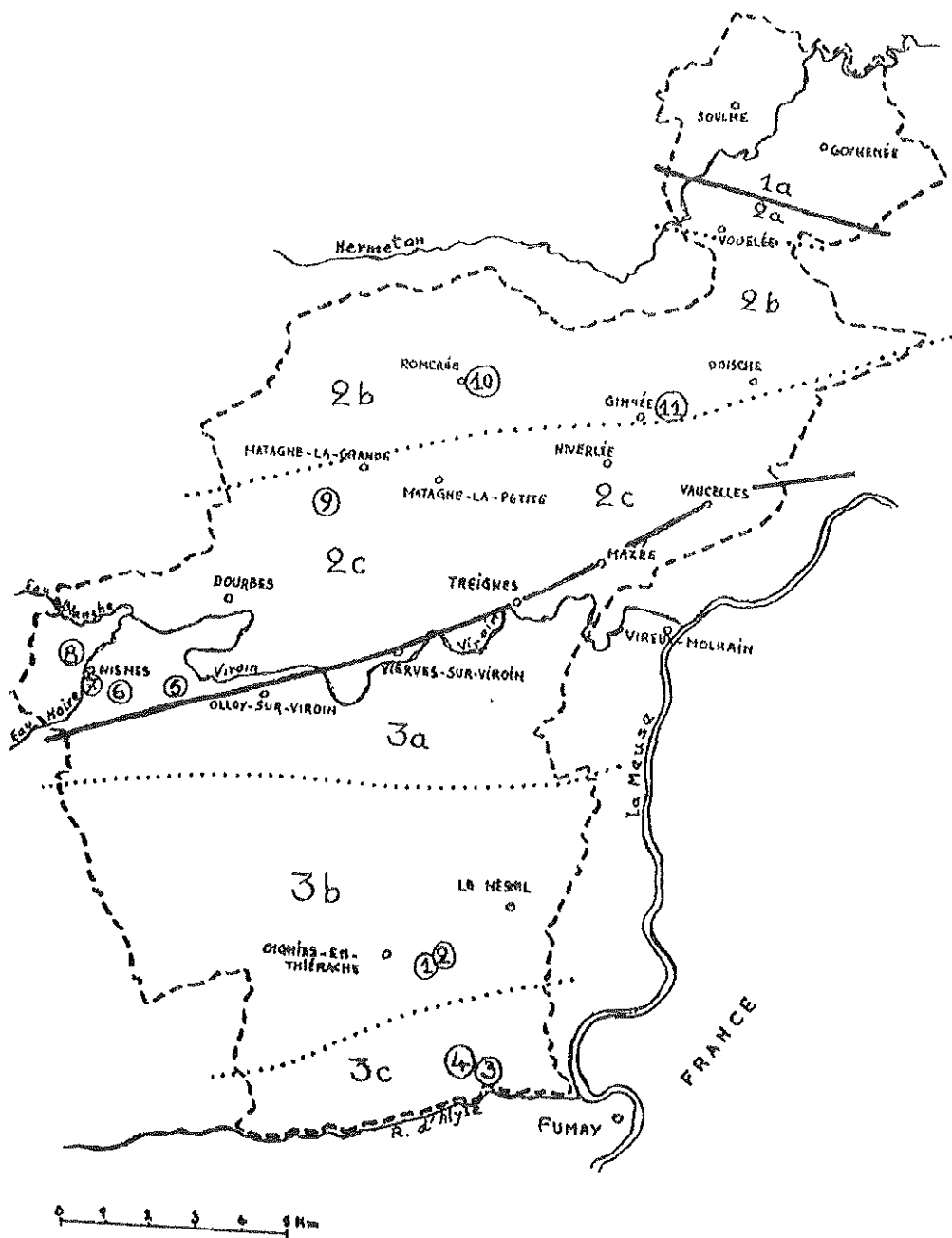
3a La Vallée du Viroin (versant sud dans le talus ardennais).

3b Le Plateau d'Oignies

3c La Dépression d'Oignies découpée dans le S-E du plateau.

Substrat géologique : Schistes et grès du Dévonien inférieur; quartzites et phyllades du Cambrien.





### Station 1

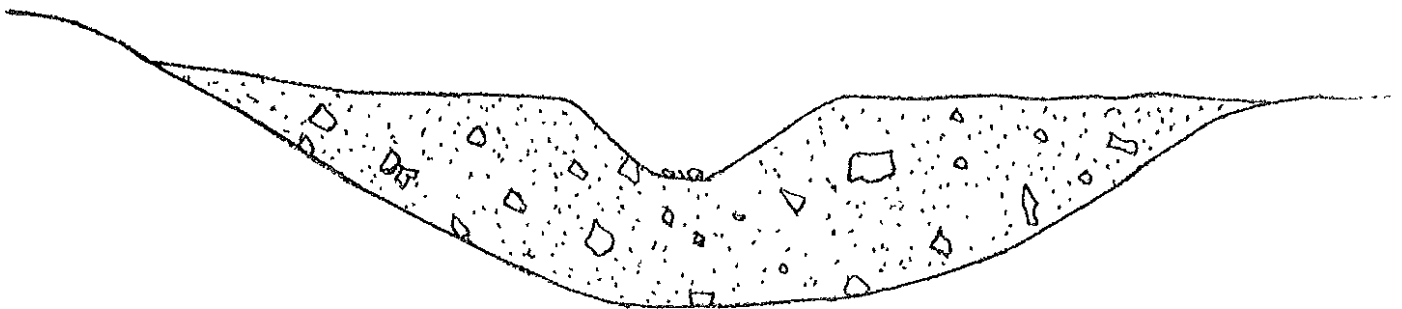
Notre guide nous conduit d'abord dans la partie ardennaise du Parc, près d'Oignies-en-Thiérache (1). Nous sommes à environ 350m d'altitude. Nous nous arrêtons en face d'une carrière où furent exploités des sables tertiaires surmontant les assises primaires. Leur origine n'est pas connue car, jusqu'à présent, ils n'ont pas livré de fossiles. Plusieurs hypothèses sont présentées par les spécialistes quant à cette origine :

- dépôts marins
- altération de grès situés plus haut et déplacement horizontal des produits de cette altération
- Au début du Tertiaire, l'Ardenne aurait été recouverte de sables bruxelliens (Eocène) : un lessivage important des couches superficielles aurait entraîné l'accumulation de sels de fer à un certain niveau, d'où formation de bancs de grès riches en fer (cuirasses, comme à Rocroi). Au Pléistocène (première partie du Quaternaire), ces plaques sont emportés par glissement après désintégration.

Dès cette station, notre guide insiste sur le rôle que joue le climat comme facteur d'érosion. Au Tertiaire, un climat subtropical (chaud et très pluvieux) a une action intense sur les grès qui se disloquent; de plus il provoque un lessivage important des couches perméables. Au Pléistocène, le climat périglaciaire (les glaciers n'ont pas atteint notre pays, mais nous avons connu un climat comparable à celui de la Sibérie actuellement, avec 10 mois de gel et 2 mois de dégel superficiel) provoque la désagrégation des schistes et des phénomènes de solifluxion lors du dégel.

### Station 2

Elle est peu éloignée du point 1. Nous y voyons une étroite vallée recreusée dans les dépôts descendus des hauteurs ardennaises à la suite des phénomènes de solifluxion (sable + blocs anguleux de grès). Le lit est encombré de gros blocs qui n'ont pu être entraînés par le



---

(1) La Thiérache est une région située à l'ouest du massif ardennais, au N-E du Bassin Parisien et à l'est du Hainaut. Forestière et bocagère, elle s'étend de part et d'autre de la frontière française (Hirson, Fourmies, Anor (France); Momignies, Rièzes, Cul-des-Sarts (Belgique)). Oignies est en Ardenne et non en Thiérache! Cette appellation aurait une origine historique : une famille venue de Thiérache aurait été parmi les premiers défricheurs du coin.

ruisseau : il s'agit de sédiments dus au climat périglaciaire du Quaternaire et dont la partie fine a été emportée par les eaux (comme aux Fonds de Quarreux).

On a donc eu deux phases : 1) une phase de dépôt suivie  
2) d'une reprise d'érosion.

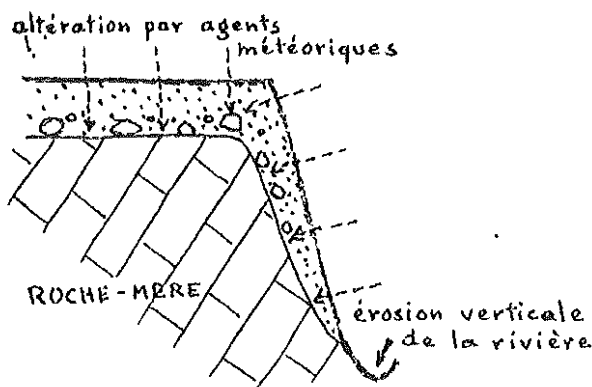
En résumé, nous avons observé ici une vallée se creusant dans des dépôts d'origine tertiaire venus occuper une dépression au Quaternaire par suite de phénomènes de solifluxion.

### Station 3

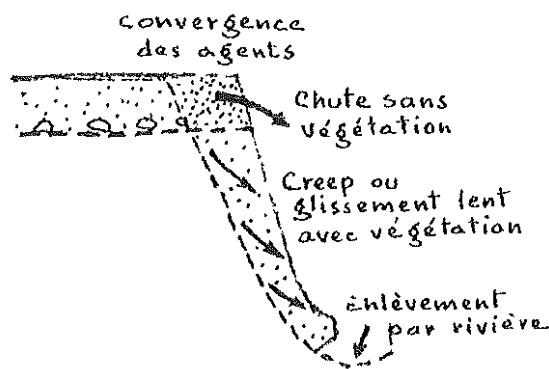
Nous sommes dans une petite vallée affluente du ruisseau d'Alyse, lequel fait frontière avec la France, au sud d'Oignies.

Nous avons ici un bel exemple d'érosion différentielle : la rive droite est constituée d'une falaise abrupte de phyllades qui se présentent en bancs perpendiculaires à la rivière dont la vallée est désencombrée de sédiments récents. Ceci s'explique par la force de l'érosion régressive du cours d'eau en cet endroit proche du confluent avec la Meuse : la distance au niveau de base est très courte.

Cette station nous permet aussi de réfléchir sur la distinction entre l'érosion produite directement par l'action de la rivière (régressive) et l'érosion des versants due aux agents météoriques, à l'infiltration, aux glissements...



1.



2.



3.

#### Station 4

Nous sommes au Trou du Diable (route Fumay - Oignies). Il est le résultat du travail de l'homme qui a exploité l'ardoise en profondeur. Belle entrée d'ardoisière au plafond régularisé par des déchetts de phyllades disposés en voûte.

#### Station 5

A la sortie d'Olloy/V., sur la route de Couvin, nous nous arrêtons pour observer la dépression préardennaise, entre le talus ardennais et la Fagne calcaire méridionale. Elle a été empruntée, à l'ouest, par le cours moyen de l'Eau Noire, et à l'est par celui du Viroin. Un ensellement de 210m d'altitude sépare les deux vallées. La dépression elle-même s'est formée sur les schistes couviniens dégagés par influence du climat périglaciaire au Pléistocène. Une petite crête, bien marquée par un alignement d'arbres et de buissons, court au creux de la dépression. Ce ressaut marque un banc de calcaire dans le Couvinien.

Le Viroin, grâce à son érosion régressive active dans les schistes, a capturé plusieurs ruisseaux venant d'Ardenne et en a fait ses affluents. (Se reporter aux schémas du Rapport des Activités 1983, p.49)

#### Station 6

Au S-E de Nismes, les Abanets forment un site bien connu de la Fagne calcaire méridionale (appelée "Calectienne" par les botanistes). Pour comprendre la formation de ces paléogouffres, il faut se rappeler l'histoire géologique de la Fagne.

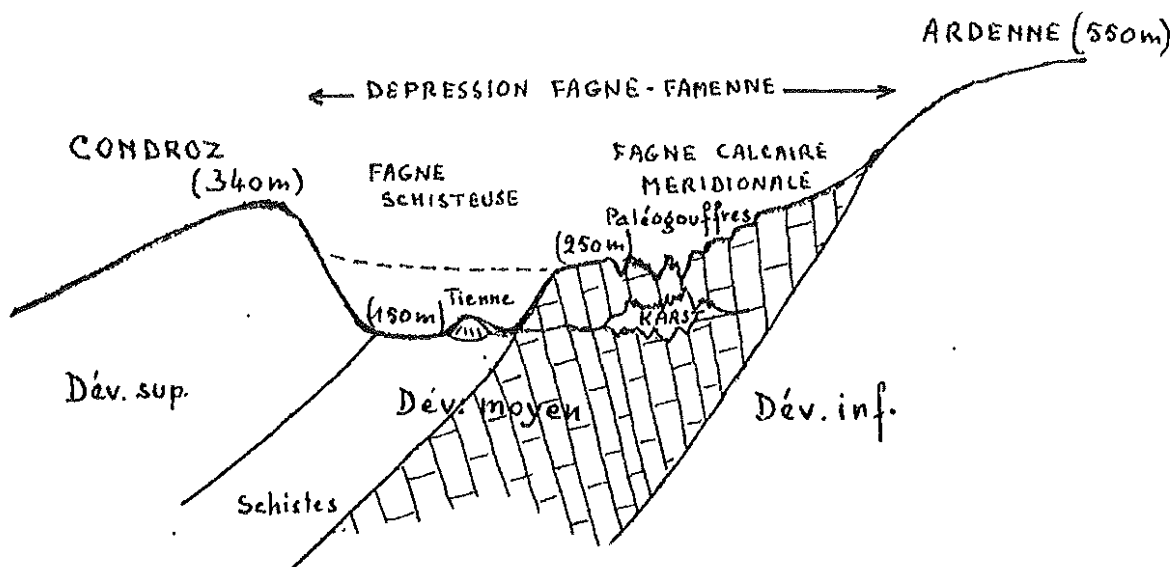
Son substrat géologique est constitué de roches primaires (Dévonien moyen et base du Dévonien supérieur), constituées de schistes semés de quelques massifs calcaires, au nord, d'une majorité de calcaires coupés de quelques bancs de schistes dans la partie méridionale. La partie septentrionale constitue la Fagne au sens strict; les altitudes y varient de 140 à 160m. Nous nous trouvons dans la Fagne calcaire méridionale où le calcaire l'emporte sur les schistes et où les altitudes sont de 100m plus élevées. Ce substrat a été marqué par le plissement hercynien suivi d'une longue période de pénéplanation à la fin du Primaire.

Dans le courant de la première moitié du Tertiaire, des transgressions marines couvrent cette région de dépôts, surtout de sables. Dans la seconde moitié du Tertiaire, l'Ardenne est soulevée par le contrecoup du plissement alpin, ce qui provoque une reprise de l'érosion; des dépôts continentaux venus du sud s'ajoutent alors aux sables déjà accumulés.

Dans la Fagne méridionale, les eaux s'infiltrèrent à travers les bancs de sable, qui subsistent sous forme de placages ponctuels, et corrodent les calcaires sous-jacents à strates verticales, formant des lapiés. Le sable entraîné par ces eaux, remplit les creux ainsi formés. Le lessivage de ces sables en poches amène l'accumulation des sels de fer à certains niveaux. C'est pour exploiter ce fer que l'homme dégagera ces gouffres, qui prennent ainsi leur aspect actuel.

Pendant ce temps, dans la Fagne du nord, l'action des rivières est moins active et il en est de même de la corrosion, car le substrat est schisteux. Ce n'est qu'au Pléistocène que le ruissellement intense et le glissement des boues schisteuses libérées par le dégel succédant à chaque long hiver périglaciaire, amèneront le dégagement de la couverture tertiaire et la destruction des schistes sur plusieurs dizaines de mètres. Des buttes calcaires d'origine coralliaire (biohermes) sont ainsi isolées.

N-B.- L'explication étymologique selon laquelle "abanets" désignerait des endroits à "bannir" pour le pacage des moutons parce que trop dangereux, nous semble vraiment trop "limpide" pour être la bonne...



### Station 7

Nous nous arrêtons un instant à la résurgence de l'Eau Noire. Il s'agit de la partie de la rivière qui se perd à la Grotte de l'Adugeoir (dite actuellement G. "de Neptune"), car l'Eau Noire garde un cours aérien.

### Station 8

Nous sommes sur le Tienne Breumont, au nord de Nismes. Ce tienne fait partie de la 3e crête calcaire. L'ensemble de ces alignements sont traversés perpendiculairement par la cluse de l'Eau Noire. Vers le nord, nous avons la 4e crête, dont fait partie la Montagne au Buis. Derrière, s'étend la Fagne schisteuse en direction de Mariembourg. Le premier tige du Condroz s'aperçoit à l'horizon.

Notre guide nous rappelle que les "tiennes" de Fagne ont deux origines bien distinctes : il y a les buttes qui proviennent de crêtes calcaires découpées par des cluses. Ce sont, au départ, des bancs continus déposés horizontalement puis plissés (biostromes). Le second type de tiennes est désigné sous le nom de biohermes : ce sont des lentilles, formant des îles, construites par des madrépores, des polypiers (coraux) et dégagées des sédiments argileux au périglaciaire.

### Station 9

Nous nous trouvons au plateau des Mires, sur la 4e bande calcaire, au S-W de Matagne-la-Grande. L'absence de rivière explique qu'ici la crête soit continue et non découpée en tiennes.

Les "fagnolites" sont la curiosité géologique du coin. Sur le sol sableux, nous voyons des blocs de sable concrétionné, plus dur que du quartzite, provenant de bancs de grès landeniens, de formation quaternaire. Ces grès dits "mamelonnés" (ici, ils ne le sont pas!) ont une origine pédologique et sont formés par concrétionnement de la silice au fond du banc de sable.

Explication de ce phénomène :

- au départ, des éléments fins de sable landenien se sont accumulés dans des cuvettes isolées (au Tertiaire : Eocène)
- dans ces cuvettes, l'eau s'évapore
- par suite de la percolation, les ions de silice descendent entre les plus gros grains et soudent les éléments des couches inférieures.

### Station 10

Le village de Romerée est établi sur un banc étroit de calcaire frasien, dans les schistes de la dépression de la Fagne. Ce banc se prolonge vers l'est en devenant de plus en plus mince. Il présente parfois de véritables falaises.

### Station 11

Notre journée se termine à la sortie de Gimnée, en direction de Doische. Nous sommes toujours sur une de ces buttes calcaires qui émergent dans la Fagne schisteuse. Vers le nord, nous apercevons le plateau de Philippeville, qui constitue la partie condruzienne du Parc Naturel Viroin-Hermeton. Un banc calcaire lui est accolé, traversé par l'Hermeton à l'ouest de Vodelée.

La nuit tombe. Nous nous contenterons de cette vision lointaine du Condroz... La journée fut particulièrement dense et enrichissante : tous les participants se souviendront que, pour expliquer les nuances du relief, élément premier et primordial d'un paysage, il faut recourir à trois facteurs déterminants :

- la nature du socle géologique
- l'action des climats qui se sont succédés
- le travail et la direction des rivières.

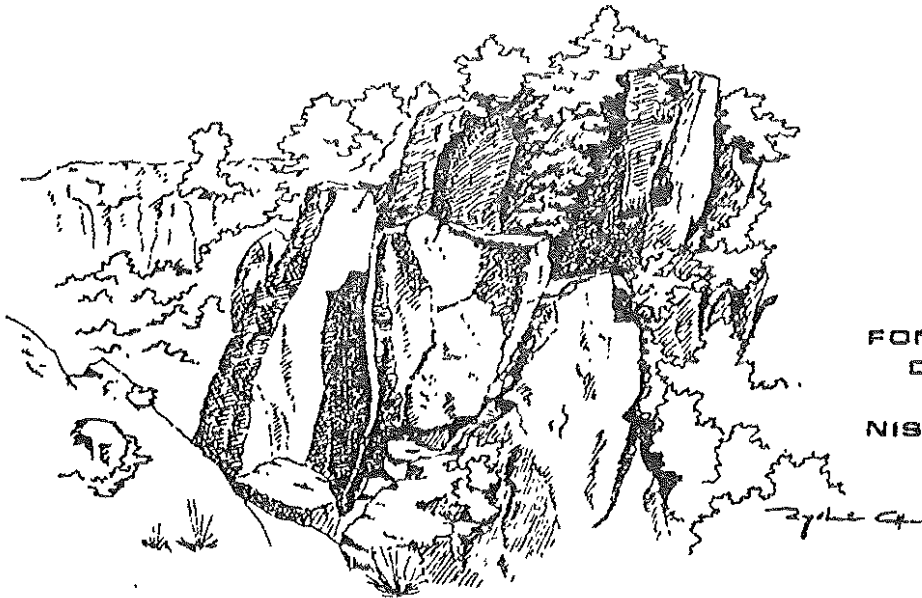
Il nous reste à remercier chaleureusement notre guide pour cette première approche, particulièrement démonstrative, de cette discipline passionnante qu'est la géomorphologie.

Maurice EVRARD

N-B.- Les cartes et schémas illustrant ce compte rendu sont tirés ou inspirés des illustrations des deux ouvrages de R.FOURNEAU dont vous trouverez les références ci-dessous.

BIBLIOGRAPHIE

- Robert FOURNEAU, Le Parc Naturel Viroin-Hermeton - Monographie N°1 - Géomorphologie, Vierves-sur-Viroin, 1980
- Robert FOURNEAU, Initiation à la Géomorphologie de la Wallonie, Vierves-sur-Viroin, 1984.



FONDRY  
DES CHIENS  
NISMES

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 9 décembre : Etude des mousses dans la région de Ciney  
(MOHIVILLE)

Par un concours de circonstances bien indépendant de sa volonté, Monsieur Philippe DE ZUTTERE qui devait guider cette prospection, n'a pu se joindre à nous. L'équipe botanique s'est limitée à l'observation des mousses et lichens dans les environs de Mohiville, particulièrement sur les affleurements calcaires.

ACTIVITES DE L'EQUIPE DECOUVERTE-NATURE

Samedi 15 décembre : Randonnée-nature aux environs d'EPRAVE-ROCHEFORT

Départ du Domaine des Masures à Han-sur-Lesse, pour atteindre bientôt le Rond Tienne, butte calcaire isolée par une "chavée" (ou lit abandonné) de la Lomme, et au pied de laquelle apparaît la résurgence d'un ruisseau, après un parcours souterrain. (Fig.1)

Ces observations nous introduisent d'emblée aux phénomènes karstiques ou creusement de grottes en roche calcaire à la suite de leur lente dissolution par l'eau chargée de gaz carbonique et légèrement acide.

A l'ère primaire, lorsque la région était recouverte par la mer, les matériaux charriés par les fleuves se sont déposés plus ou moins près du rivage en fonction de leur poids. Se sont déposés en succession les galets, le gravier, le sable, l'argile. Dans les secteurs favorables à une vie intense, les squelettes ou les tests de milliards d'animaux marins ont formé dans le fond de la mer des couches parfois énormes de boues riches en calcium. Par compression sous le poids des dépôts successifs, ces boues se sont solidifiées pour former des bancs de calcaire, de même que l'argile s'est consolidée en schiste, le sable en grès, les galets en poudingue.

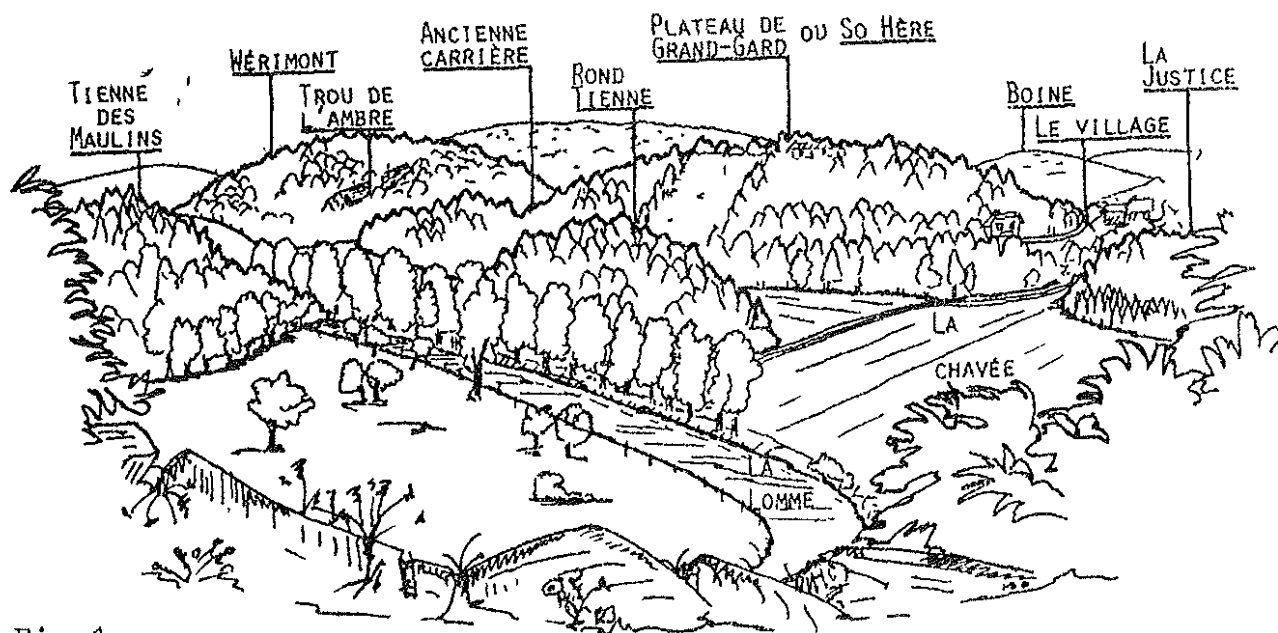


Fig.1



Les plissements hercyniens provoquèrent ensuite le soulèvement et le plissement des couches primitivement horizontales, ce qui explique les anticlinaux (convexes vers le haut comme un dôme), tel celui que nous voyons au flanc du Tienne del Roche, et, par opposition, les synclinaux (concaves vers le haut comme une marmite).

Par érosion, se dégagèrent les tiennes calcaires, plus résistants que le schiste. Le relief ainsi formé a entraîné la formation de grottes lors du passage des cours d'eau d'une couche schisteuse (imperméable) à une couche calcaire (perméable en grand) par élargissement des joints de stratification et des diaclases (fissures perpendiculaires aux strates).

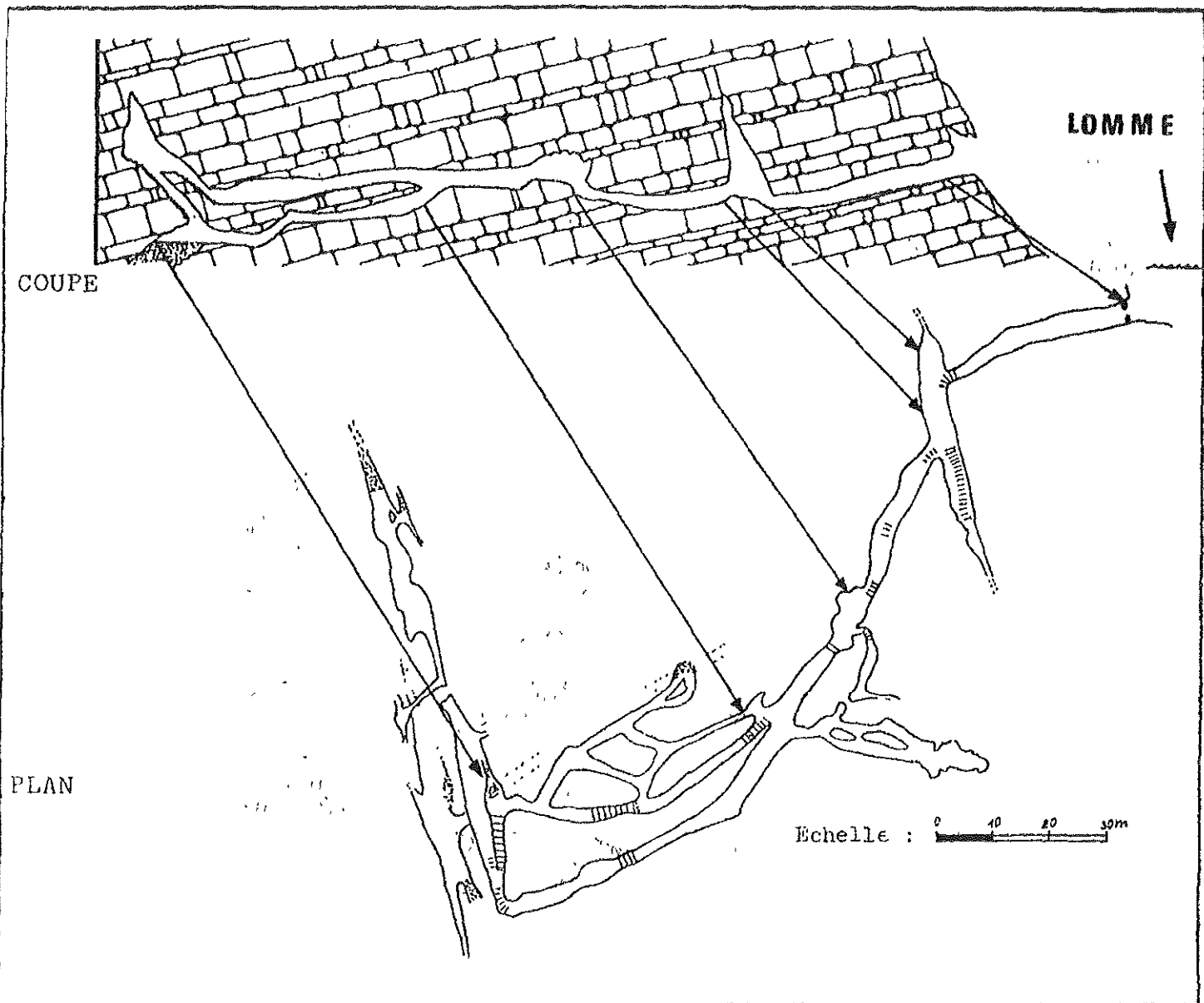


Fig.2 Topographie de la grotte d'Eprave ( d'après VANDERSLEYEN ).

Poursuivant notre exploration, nous visitons une résurgence de la Lomme au pied du Rocher d'Eprave, et enfin la grotte d'Eprave, formée elle-même par une résurgence plus ancienne environ 20m au-dessus du niveau actuel de la rivière. Pénétrant dans la grotte au réseau de galeries étendu, nous observons des niphargus, véritables crustacés totalement aveugles, quoique sensibles à la lumière par l'ensemble de leur corps dépigmenté par la vie dans l'obscurité des eaux souterraines. (Fig. 2 et 3)

Après observation, nous les libérons car leur rareté exige une totale protection

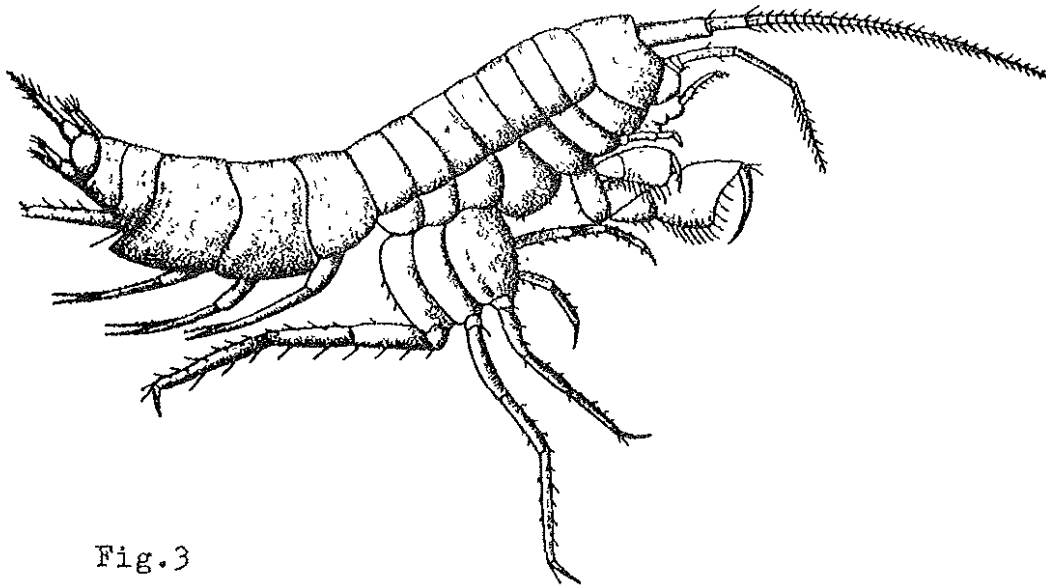


Fig.3

Nous rapprochant d'Eprave avec son ancien moulin, nous remarquons en passant une vieille croix du 17<sup>e</sup> siècle avec la mention CY MOURUT JEAN MOTTE BOURGEOIS DE ST. HUBERT 12 DCBRE 1686 PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Entre-temps, les passionnés d'archéologie scrutent la terre et découvrent un silex taillé, tandis que sont observés deux hérons cendrés et une pie grièche grise.

Nous visitons successivement

- la grotte du Tienne des Maulins, site paléolithique de près de 30.000 ans où se poursuivent depuis 5 ans des fouilles ayant déjà livré de nombreux silex, ainsi que des ossements et mâchoires d'éléphants, de rhinocéros, de chevaux... plus anciens ( $\pm$  60 à 70.000 ans) et dont la présence dans la grotte demeure encore inexplicée.

- Le Trou de l'Ambre où ont été retrouvés les squelettes de 70 personnes massacrées au premier siècle avant J-C., peut-être par les envahisseurs romains (lire à ce sujet : MARIËN, M.E., Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Eprave, Bruxelles, 1970).

-- Le Trou du Faisan et

-- le Trou du Maquis, reliés entre eux par tout un réseau de galeries explorées par les spéléologues du CYRES.

En parcourant la région, nous comprenons mieux sa richesse en sites archéologiques et la relation intime de l'habitant au milieu.

L'homme des cavernes, en effet, a trouvé

- dans la zone calcaire un micro-climat relativement favorable, le calcaire retenant davantage la chaleur que le schiste ou le grès;

- des rivières poissonneuses pour la pêche;

- une végétation variée, vu la fertilité du sol calcaire;

- dans les grottes une température constante d'environ 10°, particulièrement appréciable en hiver.

Après le pique-nique, nous descendons jusqu'aux abords de Rochefort pour remonter le Thier des Falizes et atteindre le point de vue du Rond du Roi, offrant un beau panorama de la Famenne centrale en dépression avec la crête du Condroz à l'horizon.

Longeant ensuite l'axe de l'anticlinal de Sainte-Odile, nous y trouvons un schiste gréseux révélant le lien étroit entre la nature du sous-sol et la végétation : ici myrtilliers, canche flexueuse et bruyère traduisent l'acidité du substrat.

Plus loin, un chêne se distingue des arbres environnants par le diamètre de son tronc et de son développement : témoin d'un paysage de landes à moutons avant le développement du taillis et de la futaie.

Nous poursuivons en nous engageant dans le vallon encaissé dans les mêmes schistes gréseux, creusé par un ruisseau qui s'engouffre ensuite dans le calcaire où il disparaît : c'est la Laide Fosse.

Puis nous atteignons le belvédère du Rocher de Serin, classé pour sa vue superbe sur la Callestienne, avec ses tiennes calcaires dominant les dépressions schisteuses et, à l'horizon, les contreforts de l'Ardenne.

Se distinguent parfaitement les 3 niveaux successifs de la vallée : le niveau supérieur où la rivière coulait initialement, la plaine alluviale actuelle, et la terrasse intermédiaire, au niveau des gouffres et résurgences anciennes.

A nos pieds, une belle chavée, encore parcourue par la Lesse lors des plus fortes crues que le gouffre de Belvaux ne parvient pas à absorber.

Le site merveilleux du Gouffre de Belvaux n'est malheureusement plus librement accessible, ayant été englobé dans une réserve d'animaux à exploitation touristique privée. Choix contestable qui risque d'être aggravé de façon intolérable par un projet de téléphérique qui défigurera définitivement ce splendide paysage, site classé...

Au-dessus de nous, un triangle de 11 grues cendrées descend plein sud. Il est 16 heures, l'horizon est rouge du soleil couchant. Nous redescendons lentement vers les Masures après une journée passionnante de lecture du paysage. Merci à Bruno MAREE pour l'excellente organisation, cartes à l'appui.

Claude BERNAERT

Note bibliographique

Les dessins et plans illustrant ce compte rendu sont tirés de  
Bruno MAREE, Les petites histoires d'un village (Han-sur-Lesse), s.d.  
id. , Recueil de Documents Pédagogiques destinés à l'étude de  
l'Environnement (1984)

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Week-end des 24 et 25 novembre : Observation des hivernants en divers  
endroits de la région de Lesse et  
Lomme

24/11 : (1) Eprave (environs du pont, bords de la Lomme)  
(2) Auffe-Lessive (Tienne d'Aise, tige vers Genimont)  
(3) environs de Lavaux-Ste-Anne

25/11 : (4) Serinchamps  
(5) Buissonville  
(6) plateau du Gerny  
(7) Humain  
(8) décanteurs et environs de la Carrière Lhoist  
(9) Havrenne  
(10) vallée du Vachaux (De Buissonville à Briquemont)

- Buse : seulement 8 contacts pour les deux jours. Nombre très faible.
- Faucon crécerelle : 6 ex. au total
- Epervier : 4 ex. au total
- A noter l'absence assez curieuse du Busard St-Martin
- Poule d'eau : 6 ex. (5 et 7)
- Râle d'eau : au moins deux ex. à Serinchamps
- Foulque : 1 seul ex. observé (4)
- Grèbe castagneux : 1 ex. (4); Lesse et Lomme : non prospecté
- Vanneau huppé : un seul groupe important (150 ex.) sur le Gerny
- Mouette rieuse : 2 passages notés (22 ex. (6) et 150 à Rochefort.)  
Observations provoquées par la tempête des 23-24/11
- Oie sp. : un groupe de 24 ex. en migration (6)
- Pigeon ramier : très peu d'obs.
- Alouette des champs : fin des passages en masse, environ 2 centaines  
d'ex. au total
- Pie-grièche grise : 4 ex. observés
- Pipit farlouse et Pipit spioncelle : en bande le matin près du dor-  
toir de Serinchamps. Observations confirmées par la suite, ainsi  
que capture et baguage. Il s'agit de la sous-espèce type venant du  
Massif alpin.

- Bergeronnette grise : une attardée à Auffe
- Grives litorne et mauvis : en bandes partout, mais bandes de litor-  
nes plus importantes dans la vallée du Vachaux. Environ 2000 ex.  
au total, dont à peu près 10% de mauvis.
- Bruant des roseaux : 1 ex. (6)
- Sria cini : 1 ex. à Serinchamps
- Linotte : 1 ex. à Eprave
- Verdier : un peu partout, mais surtout des isolés (sauf un groupe  
de 35 ex. à Jemelle)
- Pinson des arbres : partout, mais pas de bandes de plus de 10.
- Pinson du Nord : quelques rares isolés
- Chardonneret : 5 observations
- Bouvreuil : 4 obs.
- Tarin : fin des passages importants, peu d'oiseaux dans l'ensemble.

Bien qu'incomplètes, ces observations donnent une idée de la situa-  
tion en début d'hivernage (à suivre) en Lesse et Lomme. Quelques sec-  
teurs-échantillons pourraient être choisis et prospectés à divers mo-  
ments de l'hiver, des comparaisons d'une année à l'autre seraient  
ainsi possibles...

Marc PAQUAY

Dimanche 16 décembre : Sortie à HAN/LESSE

Parcours : Han/Lesse - (1) plan d'eau  
(2) sortie du village vers les Grignaux, bords  
du Ry d'Ave  
(3) Chemin vers le Tienne d'Aise  
(4) Rond Tienne - Laid Potai  
(5) Cobri  
(6) Chemin de crête et pineraie de Laid Potai

Observations :

- Grèbe castagneux : 1 ex. (1) se tenant caché le long des murs
- Héron cendré : 2 ex. (2)
- Buse : 5 contacts sur le trajet
- Faucon crécerelle : belle observation d'un mâle adulte capturant un  
campagnol (6)
- Epervier : 1 ex. (sans doute une femelle) (6)
- Autour : 1 ex. mâle en vol (3)
- Pipit farlouse : au moins majorité de cette espèce, cinquantaine (2)
- Bergeronnette des ruisseaux : 1 ex. chante en vol (2)

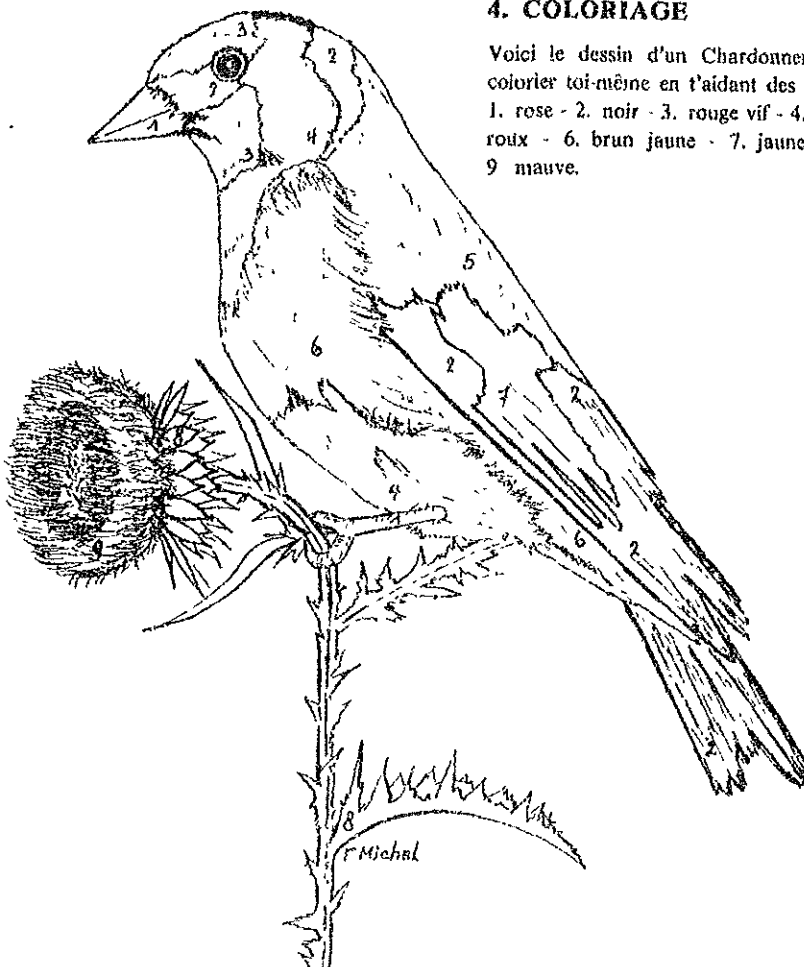
- Martin-pêcheur : 1 ex. entendu (2)
- Pie-grièche grise : 1 ex. (6) et 1 ex. (2)
- Grive musicienne : au moins 2 ex. (3 et 6). Date tardive, hivernage partiel de cette espèce suite aux conditions météorologiques favorables de la période
- Bruant jaune : une cinquantaine d'ex. avec des Friquets (3) et des Pinsons des arbres
- Verdier : quelques ex. (surtout dans les haies avec églantiers)
- Tarin des aulnes : une trentaine (2)
- Bouvreuil : 2 ex. (6)
- Gros-bec : au moins 5 ex. (3)

Marc PAQUAY

#### 4. COLORIAGE

Voici le dessin d'un Chardonneret que tu peux colorier toi-même en t'aidant des numéros :

1. rose - 2. noir - 3. rouge vif - 4. blanc - 5. brun roux - 6. brun jaune - 7. jaune vif - 8. vert - 9. mauve.



## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LE ROI ET L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

A l'occasion de la réception annuelle des Corps constitués, le Roi a prononcé ce 18 janvier un discours sur l'opportunité d'améliorer le fonctionnement de notre démocratie. Il a insisté sur la nécessité de mêler davantage la population à la prise de décision et de recourir le plus souvent possible à la concertation avec ceux dont le pouvoir veut faire le bonheur.

Ce n'est certes pas une idée neuve puisque nous la proclamons depuis longtemps et que, déjà, sous la pression des associations de protection de la nature, le Ministre des Travaux Publics avait, le 28 mars 1977, pris un arrêté ministériel prescrivant en son article 2 "qu'avant toute décision d'exécuter des travaux en matière d'hydraulique agricole, une concertation préalable doit être organisée".

Notre association a d'ailleurs, depuis cette époque, participé à de telles rencontres aussi souvent que possible et notamment le 7 novembre 1977 pour examiner les travaux à effectuer sur la Lomme à Rochefort (Station Seca), afin d'éviter l'érosion de la route et les pertes importantes dans le massif calcaire. Si l'on se réfère au compte rendu de cette réunion (Rapport des Activités 1977, p.44), la séance s'est déroulée dans une ambiance constructive et les travaux se sont réalisés de manière satisfaisante pour toutes les parties. Le Directeur Général M. BOUTEFEU était d'ailleurs présent et il a pris l'engagement d'abandonner pour l'avenir tous travaux sur la Lomme en aval de la station Seca et ce jusqu'au confluent.

Aussi avons-nous été très étonnés d'apprendre par la presse locale et par la publicité d'un parti politique (Courrier du 10/1/1985, p.3) qu'un Ministre avait fait savoir à un Sénateur, qui l'avait dit au Conseiller provincial, qui l'avait communiqué au Conseiller communal pour qu'il le dise à la population, que "une promesse ferme de subside d'un montant de 3.983.499~~8~~ était accordé pour des travaux relatifs à la construction de digues et curages sur la Lhomme à Eprave".

On va donc curer la Lomme sans aucune concertation, sans en parler ni aux pêcheurs, ni aux défenseurs de l'environnement.

La concertation, c'était bon au temps de la tutelle des Travaux Publics! Aussi, depuis que l'Hydraulique Agricole dépend de la Région wallonne, les administratifs espèrent sans doute pouvoir revenir à leur ancienne habitude de canaliser toutes nos rivières.

Le Ministre compétent ignorerait-il l'arrêté ministériel pris par son prédécesseur?

### LE RACHAT DE L'ANCIENNE VOIE FERREE A ROCHEFORT

Chacun a pu suivre dans la presse les péripéties "courtelinesques" qui se sont déroulées à l'occasion de l'examen du dossier de l'ancienne voie ferrée par le Conseil communal de Rochefort. Il n'a pas fallu moins de deux séances pour amener à son comble la confusion de cette affaire.

Pour nos lecteurs qui n'habitent pas Rochefort et qui n'ont pu suivre les événements au jour le jour, rappelons brièvement les faits. Chacun sait que la voie ferrée allant de Jemelle à Houyet est désaffectée depuis de nombreuses années et que la SNCB essaie de revendre, pour un peu plus de 2 millions, l'assise de la voie dont elle a d'ailleurs déjà enlevé les rails. La commune de Rochefort avait fait savoir au Comité d'acquisition qu'elle était intéressée par ce rachat et avait obtenu une option.

Le Projet de Schéma Directeur soumis à la population en avril 1984 proposait dès lors en ses chapitres C5 à C8 plusieurs formules pour l'utilisation de cette voie. Tous les avis émis à l'occasion de cette enquête approuvent le rachat par la commune et différentes propositions d'utilisation sont émises par la population. La grande majorité marque son accord sur un schéma d'aménagement urbain, une circulation automobile entre le Trou Maulin (camping de Rochefort) et l'ancienne gare, et ensuite une piste cyclable et un sentier pédestre. Tout au plus certains envisagent-ils un raccordement automobile vers Montrival et au maximum jusqu'à la route du Tige (pont de Beaulieu).

La Commission Communale de l'environnement, en sa séance du 10/12/1984 a rappelé A L'UNANIMITE au Conseil Communal qu'elle est favorable à ce schéma et qu'elle demande le rachat de la voie par la COMMUNE.

Le PRL, de son côté, publie une page spéciale dans le Courrier du 27/12 pour protester contre la mégalomanie du Ministre des Travaux Publics qui voulait se porter acquéreur de l'assiette du chemin de fer pour y construire une route de 18m de large, entraînant une dépense de 600 millions! Cet article expliquait très bien l'absurdité d'un tel projet qui allait faire triple emploi avec l'actuelle RN51 que l'on aménage à grands frais à Ciergnon et avec la route du Tige à Eprave pour laquelle l'adjudication au prix de 54.000.000F vient d'être relancée.

C'est donc assez confiant que l'on attendait la décision que le Conseil Communal de Rochefort devait prendre en ce début d'année. La séance eut bien lieu et la discussion fut d'une confusion extrême, une suspension de séance fut même demandée pour permettre à chacun de reprendre ses esprits. On se demande finalement si c'est l'intérêt des habitants et de la commune que l'on recherchait ou si certains, tant dans l'opposition que dans la majorité, ne poursuivaient pas plutôt des avantages personnels.

Finalement le vote intervint qui décida le rachat par la commune par 11 voix de la majorité contre 8 voix de l'opposition (socialistes et PRL étroitement unis!). Le porte-parole unique de l'opposition déclara qu'il fallait abandonner l'ancienne voie ferrée au Ministère des Travaux Publics (ce qui signifie la route à 600 millions qui coupera la commune en deux).

Nous tenons à souligner ici la parfaite cohésion qui, en toute cette affaire, a soudé la Commission Communale de l'Environnement et le Premier Echevin, M. Léon ZABUS. Depuis le début de l'enquête sur le Schéma Directeur, celui-ci a pris courageusement position en faveur du schéma de l'aménagement urbain du quartier de la gare et la Commission a soutenu le même projet. A un moment, il s'est trouvé seul,



tant dans son propre parti qu'au Conseil communal, pour essayer de conserver au centre de Rochefort un aspect humain.

Un PRL, M. Gérard MARNETTE, partagea durant quelques jours sa vision "paysagère" de l'ancienne voie ferrée. Ce dernier changea vite d'avis, sans doute rappelé à l'ordre par un Ministre qui cherche des travaux à réaliser en Wallonie et qui ne veut pas dépenser son argent à autre chose qu'à des routes. Pourquoi fallait-il alors louer une page de publicité à 10.000F pour voter le contraire huit jours après?

M. Léon ZABUS seul a tenu bon et a pu entraîner tout son groupe dans la voie de la raison, seule capable de conserver la tranquillité aux habitants du Centre de Rochefort.

## A votre avis...

### Lotissements contre nature !

Considérant qu'un lotissement de 13 chalets dans les bois de Mousny (La Roche-en-Ardenne) : « ... ne pourra nuire au bon aménagement de l'endroit... », la Députation permanente du Luxembourg vient dernièrement d'épauler l'intérêt financier d'un particulier en autorisant un lotissement contre l'intérêt général des habitants de l'endroit dont le refus avait été concrétisé, en parfaite démocratie, par le Collège échevinal.

Sans parler des voies d'accès qui ne sont pas toujours bien adaptées, surtout pour l'acheminement des secours, des dangers d'incendies accrus par la proximité de peuplements résineux, des problèmes d'immondices, de l'alimentation en eau, en électricité, de dégagement des neiges, de l'altération du paysage, ... les nuisances de telles implantations, éloignées des agglomérations, ne manquent pas. Le vandalisme, les dégâts aux cultures, les barrières non refermées laissant le bétail s'échapper... sont les ennus auxquels s'attendent en premier lieu les autochtones.

Cependant, la nuisance la plus grave, à laquelle on ne pense pas immédiatement, est celle envers la Nature et particulièrement envers la faune sauvage pour laquelle l'envahissement des bois et des campagnes par des chalets, roulotte, caravanes et

cahutes en tout genre est une véritable catastrophe. Cette présence humaine, même non permanente, fait fuir les espèces craintives ou en perturbe sérieusement la reproduction, d'autant plus que les logements dans la nature sont d'excellents refuges pour les braconniers qui, selon les forestiers, en occupent au moins 6%. En fait, le braconnage au moyen d'engins de toutes sortes, principalement des pièges à mâchoires que possèdent nombre de ces logements de week-end, est beaucoup plus répandu qu'on ne l'imagine. Sans être de véritables braconniers, il est bien des vacanciers ou des seconds résidents qui se laissent tenter lorsqu'au petit matin un faisan vient régulièrement chanter à quelques pas de leur habitation, un brocard est trop familier d'une clairière ou des bouvreuils au plumage fascinant s'attardent à grappiller des graines d'ulmaire dans un coin où il est aisé de dissimuler un filet japonais.

L'occasion fait souvent le larron ! Et autoriser l'habitat dans la nature, c'est tenter le diable des braconniers ! Une tentation d'autant plus accentuée par la loi sur l'inviolabilité du domicile qui empêche les gardes de pénétrer sur les parcelles attenantes aux habitations. Ces occupants du dimanche prennent d'ailleurs soin de rappeler cette loi par force pancartes bien connues. « Propriété privée », « Accès interdit », « Chiens méchants », ...

Michel DAVID  
Forrières

Edmond MEURRENS

L'Avenir du Luxembourg,  
17/1/1985

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LISTE DES MEMBRES ADHERENTS

BATHY Monique - Chée de Rochefort, 63 - 5406 MARLOIE  
BAUSIER Colette - Chée de Tirlemont, 9 - 5906 SAINT-JEAN-GEEST  
BELLOT Patrick - r. de Teignir, 40 - 5430 MONTGAUTHIER-ROCHEFORT  
BUGHIN Jean - r. Grande, 12 - 6924 LOMPRESZ  
COLIN Béatrice - r. de Wachiboux, 7 - 4052 DOLEMBREUX  
COLLIN Georgette - av. Maréchal Ney, 34 - 1180 BRUXELLES  
CORBEEI Philippe - Leuvenstraat, 127 - 1800 VIVORDE  
CORNET Dominique - r. Bachelet, 9 - 75018 PARIS  
COURTOIS René - r. de Libin, 31 - 6903 SMUID  
CROISIER José - r. de la Cité, 11 - 6600 LIBRAMONT  
CROISIER Violette - id.  
DELACROIX Huguette - av. de Beco, 44 - 1050 BRUXELLES  
DELACROIX Marcelle - r. du Long Chêne, 12 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM  
DE MAUBEUGE Jacqueline - r. du Moulin, 67A - 5434 LESSIVE  
DE MAUBEUGE Richard - id.  
DEMBLON Henri - r. du Tribois, 71 - 6920 WELLIN  
DEMBLON Véronique - r. du Fond des Vaux, 70 - 6920 WELLIN  
DEMOULIN Philippe - r. du Château, 11 - 5452 FRONVILLE  
DENIS Françoise - av. de la Forêt, 2 - 1050 BRUXELLES  
DESTERKE André - r. du Tige - 5433 EPRAVE  
DETHIOUX Eric - r. de Coquelet, 125 - 5000 NAMUR  
DETHIOUX Marie - id.  
DETHIOUX Maurice - id.  
DETHIOUX Sabine - id.  
DOUXCHAMPS Marie-Claire - av. Slegers, 3 - 1200 BRUXELLES  
DUBOIS Jean - r. du Village, 73 - 5420 VILLERS/LESSE  
DUBOIS Pierre - r. de Behogne, 12 - 5430 ROCHEFORT  
DUMORTIER Philippe - Biasegemstraat, 25 - 8510 MARKE  
DUFUIS Jacques - r. Saint-Urbain, 122H - 6934 TELLIN  
DURY Dominique - r. Africaine, 8 - 1050 BRUXELLES  
EVRARD Paul - av. Vanderstock, 45 - 6001 MARCINELLE  
EVRARD Paul Mme - id.  
FACON Jean-Pierre - La Boverie, 5 - 6921 CHANLY  
FIERLAFYN Etienne - r. du Long Chêne, 12 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM  
FIERENS Marie-Madeleine - r. de la Somence, 1 - 1080 BRUXELLES  
FRIX Fernand - de Villierslaan, 7 - 1710 DILBEEK  
GELIN Pierre - ch. de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES  
GERARD Pierre - r. des Aubépines, 24 - 5432 HAN/LESSE  
GUERISSE Charles - ch. de la Hette, 6 - 6620 NEUFCHATEAU  
GUERISSE Charles Mme - id.  
GHYS Claire - r. des Grêlons, 20 - 5430 MONTGAUTHIER-ROCHEFORT  
GHYS Jean - id.  
HARSIN Marie-Louise - r. de la Passerelle, 47 - 5430 ROCHEFORT  
HENRICOT Colette - av. Louise, 449 - 1050 BRUXELLES  
LAMBEAU Edouard - Clos du Vieux Moulin, 18 - 1410 WATERLOO  
LAMBEAU Fabrice - id.  
LAMBEAU Nicole - id.  
LEBRUN Claude-André - Wez de Bouillon - 6911 VILLANCE  
LECOQ Fernand Mme - r. de la Damidaine, 72 - 5430 ROCHEFORT  
LENS Monique - ch. de Chaubrière, 21 - 1328 OHAIN  
LENS Robert - id.

LIBERT Nicole - La Pierreuse, 177 - 5436 BELVAUX/LESSE  
 LIMBOURG Bruno - Al'Roue, 75 - 6921 CHANLY  
 LOISEAU Monique - Scotton, 199A - 6888 HAUT-FAYS  
 LONCHAY René - r. du Château, 3 - 6993 RENDEUX-HAUT  
 MABOGE Pol - r. de Villance, 108 - 6910 LIBIN  
 MAILLET Gérard - r. d'Eprave, 26 - 5430 ROCHEFORT  
 MAILLET Gordon id.  
 MAILLET Louisa id.  
 MANNAERT Martine - r. de l'Europe, 25 - 5850 LA BRUYERE-BOVESSE  
 MANNAERT Véronique - id.  
 MASSAR Joanne - ch. du Tilleul, 104A - 5431 WAVREILLE  
 MATIC-KINET Bruno - r. des Croisettes, 91 - 6930 GRUFONT  
 MATIC-KINET Marie id.  
 MENU Anne-Marie - La Culée, 93 - 5436 RESTEIGNE  
 MEUNIER Christiane - av. d'Azebois, 101 - 6200 GOSSELIES  
 MEUNIER Léonce - Faubourg, 137 - 6491 VILLERS-LA-TOUR  
 MEUNIER Thérésa id.  
 MONNEAUX Annick - r. J-B. Vandercammen, 28 - 1160 BRUXELLES  
 MONNEAUX Jean-Claude id.  
 OVERAL Bernard - Grumelange, 29 - 6630 MARTELANGÉ  
 PIROT Christiane - r. des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATEAU  
 PETITJEAN Omer - Bonnerue, 105 - 6607 MOIRCY  
 PIERLOT Jean - r. Surhuy, 53 - 5340 GESVES  
 REMACLE Henri - av. de Janvier, 38 - 1200 BRUXELLES  
 RONDEAUX Marie-Madeleine - Colline - 6940 FORRIERES  
 ROUSSEL Anna - r. du Centre, 47 - 5272 STREE  
 ROUSSEL Ellen id.  
 ROUSSEL Georges id.  
 ROUSSEL Marc id.  
 SERUSIAUX Emmanuel - r. A.Bouvy, 36 - 4020 LIEGE  
 STIENON Agnès - r. Roi Albert, 124 - 5300 CINEY  
 STIENON Willy id.  
 TIMPERMAN Ginette - av. H. Pauwels, 9 - 1200 BRUXELLES  
 VAES Hélène - av. A.Huysmans, 57 - 1050 BRUXELLES  
 VAN DEN EYNDE Anne - La Marlière - 6920 WELLIN  
 VAN DEN EYNDE Jacques id.  
 VAN LAERE Jean-Pierre - r. de la Bôlette, 4 - 6911 VILLANCE  
 VAN SCHINGEN Jean-Claude - r. St-Joseph, 1 - 6380 NISMES  
 VERHOEVEN Bernadette - r. Hale Minée, 26 - 6921 CHANLY  
 VERMEULEN Gérard - r. Pierre St-Hubert, 11 - 5406 WAHA  
 VERMEULEN Ingrid id.  
 VERONEE Nicole - r. de Borzilleux, 40 5437 HUMAIN  
 VERONEE WILLIAM id.  
 VILLE Cécile - r. de Sart, 5 - 6850 PALISEUL  
 VILLE Jean-Pierre id.

Décembre 1984

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS

ANTOINE Marie-Madeleine - Grand-rue, 73 - 6911 VILLANCE  
BATHY Francis - Chée de Rochefort, 63 - 5406 MARLOIE  
BOTIN Imelda - Av. Atlantique, 86 - 1150 BRUXELLES  
CHABOTTEAU Fabienne - r. des Collires, 10 - 5432 HAN/LESSE  
COLLET Francis - av. de Fort-Mahon, 209 - 6920 WELLIN  
COMMERCE Denise - av. du Castel, 70 - 1200 BRUXELLES  
COMMERCE Raoul id.  
CORBEEL Sophie - Leuvenstraat, 127 - 1800 VILVOORDE  
COURTOIS-SANZOT Paule - Hambeau, 139 - 5430 DELVAUX/LESSE  
DAVID Elise - r. de Lesterny, 22a - 6940 FORRIERES  
DAVID Michel id.  
DAVID Yves-Marie id.  
DEGRAVE Henri - r. de Serinchamps, 259 - 5411 AYE  
DELVAUX DE FENFFE M-Chr., av. des 4-Bonniers, 8 - 1348 LOUVAIN-LA-N.  
DELVAUX DE FENFFE Michel id.  
DEMANET Gérard - r. du Lion d'Or, 17 - 6830 BOUILLON  
DEMBLON Baudouin - r. du Fond des Vaux, 70 - 6920 WELLIN  
DEMOULIN Denise - r. du Château, 11 - 5452 FRONVILLE  
DEMOULIN Michel - Chienrue, 1 - 5292 OCQUIER  
DEREPPE Brigitte - r. des Champs, 40 - 5002 SAINT-SERVAIS  
DEREPPE François id.  
DUBOIS Geneviève - r. Paul Dubois, 73 - 6910 LIBIN  
DUMORTIER Roger - Bissegemstraat, 25 - 8510 MARKE  
DUMORTIER Sonia id.  
EVRARD Ghislaine - quai de la Boverie, 96 - 4020 LIEGE  
EVRARD Loulou - Au Tilleul, 113 - 6921 CHANLY  
EVRARD Marie id.  
EVRARD Maurice id.  
FROGNEUX René - r. Maurice Raskin, 22 - 1070 BRUXELLES  
FROGNEUX Suzanne id.  
GELIN Arlette - Chée de Charkerol, 115 - 1060 BRUXELLES  
GELIN Paul id.  
GERARD Emile - r. de Bomel, 111 - 5000 NAMUR  
GOHIMONT Albert - r. Devant l'Etang, 10 - 4890 MALMEDY  
GOHIMONT Anne-Marie id.  
GROLLINGER Yvan - route de Ciney, 73 - 5430 ROCHEFORT  
HUBAUX Bernard - r. Julien Hazard, 14 - 6840 CARLSBOURG  
HUBAUX Christiane id.  
IMBRECKX Etienne - r. d'Eprave, 10 - 5430 ROCHEFORT  
LAMBEAU André - Clos du Vieux Moulin, 18 - 1410 WATERLOO  
LEBRUN Andrée - Wez de Bouillon - 6911 VILLANCE  
LEBRUN Jean-Claude id.  
LEBRUN Pierre-Emmanuel id.  
LECOMTE Gérard - r. Coppin, 194 - 5100 JAMBES  
LECOMTE Monique id.  
LECOMTE Henri - r. de Rochefort, 1 - 5440 JEMELLE  
LECOMTE-DUBOIS Mme id.

LIMBOURG Francine - Al'Roov, 75 - 6921 CHANLY  
LIMBOURG Pierre id.  
LOISEAU Paul - Scotton, 199A - 6888 HAUT-FAYS  
MANNABERT Pierre - r. de l'Europe, 25 - 5850 LA BRUYERE-BOVESSE  
MAREE Bruno - r. des Collines, 10 - 5432 HAN/LESSE  
MELIGNON Florence - r. du Berger, 17 - 5430 ROCHEFORT  
MELIGNON Louis id.  
MELIGNON Nelly id.  
MEURRENS Daisy - Frandeux, 12 - 5430 MONTGAUTHIER-ROCHEFORT  
MEURRENS Edmond id.  
MORMONT Daniel - Vecpré, 1 - 6986 HALLEUX  
MORMONT Francine - id.  
PAQUAY Marc - r. de Lorette, 4 - 5430 ROCHEFORT  
PETREZ Suzy - r. Grande, 41 - 5180 GODINNE  
PIROT Paul - r. des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATFAU  
REVERS Louise - r. Wagner, 99 - 4308 BONCELLES  
SENGIER Jacques - av. GL.-Méd. Derache, 35 - 1050 BRUXELLES  
SENGIER Nicole id.  
SENGIER Lucie - sentier de Martencourt, 3 - 5180 GODINNE  
SLEGIERS Thérèse - Val des Cloches, 129b - 6934 TELLIN  
TICHON Genoviève - Clos des Roches, 19 - 5150 WEPION  
TICHON Maurice id.  
TIMFERMAN Michel - av. H.Pauwels, 9 - 1200 BRUXELLES  
VANDERVELDEN Jean-Marie - av. de l'Amerante, 37 - 1020 BRUXELLES  
VERGAELLEN Sabine - r. de la Station, 85 - 6850 PALISEUL  
WEBER Jean-Pol - r. Grande, 71 - 5435 LAVAUX-Ste-ANNE  
WELS Jean - r. du Tombois, 1 - 6921 CHANLY

BARBAS (Ety.: Au 9<sup>e</sup> s. "Bractis", du germ. "Bracht" = terrain inculte couvert de bois et de marais)

### 1. APERÇU HISTORIQUE

- A. Au Néolithique : hachettes et grattoir en silex trouvés vers "Guoury".
- B. À l'âge du Fer : lettres d'orpailage sur la haute Lomme.
- C. Occupation romaine :
- "Guoury" : monnaies des Antonins (2<sup>e</sup> s.)
  - "Grupeby" : foyer d'hypocauste
  - "Aux Pissettes" : tombe à incinération
  - "Au Foray" : bâtiment agricole avec hypocauste, occupé de 11<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> environ jusqu'après 363 (antécédent de Postumus)
  - Trésor monétaire (238-253)
- À Vesqueville : châtelière romaine (Thier de Tronquy)  
villa explorée en 1971, abandon après le milieu du 5<sup>e</sup> siècle.

### D. Moyen Âge :

- bague or or de facture mérovingienne trouvée à 1,5km au N-E de l'église de Vesqueville, portant le monogramme du Christ
  - première mention de Bras en 817
  - première église connue : 11<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> s.
- En 817, donation de Bras à l'abbaye de St-Hubert par l'évêque de Liège Walcaud ("Bractis, quae alio nomine nuncupatur Episcopi villa").
- Le 19 avril 1129, une bulle du pape Honorius II confirme, en les détaillant, les possessions de l'abbaye de St-Hubert.

### 2. ORGANISATION PAROISSIALE

- La bulle de 1129 mentionne 4 églises à Bras. :
- Bras : église mère dédiée à Ste Catherine.
  - Vesqueville : église dédiée à Ste Marie, déjà séparée de Bras au 16<sup>e</sup> siècle.
  - Séviscourt : église St Martin, relevant toujours de la cure de Bras.
  - Prouz : église dédiée à Ste Lucie, attachée à la paroisse de Vesqueville jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

### 3. CURIOSITÉS

#### Eglise Ste-Catherine à Bras-Eas

- Les fouilles de 1958-1959 ont révélé des vestiges de 4 constructions :
1. 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s. : église avec abside semi-circ, orientée vers l'est
  2. 16<sup>e</sup> s. : église agrandie : nef élargie, chœur carré
  3. 18<sup>e</sup> s. : chœur prolongé par un chevet à 3 pans
  4. 1789 : église actuelle à orientation inversée

Dans l'église, remarquable autel baroque, dont la polychromie a été récemment rajeunie, proviendrait de l'église des Carmes de Marche-en-Famenne (après la Révolution Française).

### Chapelle de Lommel

Des habitants de Bras auraient trouvé dans le creux d'un chêne multiséculaire, près de la source de la Lomme, une statue de la Vierge qui fit aussitôt l'objet d'un culte. L'arbre ayant dû être abattu en raison de sa vétusté, Sire de Chesnet, curé de Bras, décida, vers 1675, d'élever un oratoire à cet endroit pour y abriter l'antique statue. En 1733, la petite construction menace ruine. Le curé Marenne, avec l'aide de ses paroissiens et de ceux d'autres villages, et de l'abbé de St-Hubert, Célestin De Jongh (blason sur la façade) et d'autres généreux donateurs, fit bâtir, en 1733, la chapelle actuelle. Elle contient un autel daté de 1689 et un banc de communion en fer forgé des forges d'Orval (actuellement transformé).

### Légendes et lieux-dits

Coffre de Grupchy : un coffre contenant un trésor se trouverait caché dans une cave du château (?). Quand on l'a trouvé et qu'on croit réussir à le sortir, il retombe...

Un village disparu est signalé à cet endroit (Balter).

Le trou des Nutons, toujours bien visible, serait un ancien puits d'extraction du minerai de cuivre.

Fontaine au poison : dans le même secteur, près du lieu-dit "Golo", sous le bois Voltaire, se trouverait une fontaine empoisonnée (par l'oxyde de cuivre, ou par l'abondance des salamandres!)

Sorcières du 16e s. : Catherine GONFLE et MARTINEE sont accusées d'avoir empoisonné des vaches et fait mourir des enfants. Jugées par la Haute Cour de St-Hubert, elles furent torturées et pendues.

Les lieux-dits rappellent l'activité agricole et industrielle des siècles passés :

- essarts, terres banales... : les Aisances, sur les Bruyères  
- la métallurgie : Fagne des Fornès.

Ils évoquent aussi les limites, chemins, bâtiments remarquables d'autrefois : A la Barrière (limite), Au Poteau (borne?), Sur Chéseau (maison forte ou ferme). Parfois ce sont des personnages curieux dont le souvenir est rappelé, comme la "Fagne de la Béguine (une vieille femme y aurait vécu avec son chat, dans une hutte, loin du village).

Les lieux-dits permettent aussi de retrouver les caractères du paysage (relief et végétation) : Fagne, Tier, Sommont, les Bruyères, Sur les Houx, Boquet, Rond Chêné, le Piroi, Wé (gué) Destan.

Maurice EVRARD

### Bibliographie :

F. BOURGEOIS, Apport des fouilles archéologiques à l'histoire de la commune de Bras, Pro Civitate, Coll. Histoire n°5, 1964.

G. HOSSEY, Vestiges romains à Bras-Haut, in Archaeologia Belgica 247, Bruxelles, 1982.

LES MONUMENTS (M) et SITES (S) CLASSES A ROCHEFORTAVE-ET-AUFFEArrêté Royal

- Ensemble formé par la chapelle Saint-Lambert, deux tilleuls et les abords (M-S) 13.01.77
- Eglise Saint-Michel, les tilleuls, le cimetière, le mur du cimetière et la place (M-S) 14.01.77

EPRAVE

- Ensemble formé par une fortification antique, le rocher, la résurgence de la Loume, la grotte, l'abri sous roche, la falaise et les rives de la rivière (S) 12.02.81

HAN-SUR-LESSE

- Allée des maronniers devant la sortie des grottes (S) 27.04.82
- La Cluse du Ry d'Ave : l'anticlinal et les terrains conglomérats situés de part et d'autre de la rivière (S) 26.05.82
- Le Balvédère ou Rochers de Serin (S) 1.07.82

JEMELLE

- Villa romaine "de Malagne" ou "Neufchâteau" et ses dépendances ainsi que les tertres de pierrailles appelés marchés et situés près de la villa (S) 30.09.81
- Vestiges de la forteresse appelée "Vieux château" (S) 11.01.83

LAVAU-SAINTE-ETIENNE

- Château féodal (M) 1.02.37
- Ferme attenante au château féodal (M) 22.02.51

MONT-GAUTHIER

- Chapelle Saint-Nicolas (dite Reine Astrid) et terrains environnants à Priquemont (M-S) 10.05.82

ROCHEFORT

- Chapelle Saint-Remi à Hamerenne (M) 18.06.46
- Parc de l'ancien Hôtel des Roches (S) 8.04.49
- Chapelle de Lorette, ainsi que le Calvaire, le Saint Sépulcre, les abords immédiats, le chemin bordé de 49 tilleuls tricentenaires avec la bordure de cette allée (M-S) 2.12.59 et 4.11.76
- Ruines de l'ancien château, les jardins qui l'entourent ainsi que les tours, remparts et murs d'enceinte et le château moderne avec annexes (M-S) 18.07.66 et 25.11.71
- Square Crépin (S) 16.10.75



Carrière de marbre Saint-Remy et extensions (S)	16.10.75
	et 7.07.76
Chêne séculaire situé à Hamerenne (S)	29.03.76
Ensemble formé par la Laide Fosse à Hamerenne (S)	23.11.76
Trou Maulin et Beau Regard (S)	10.05.82

IMMEUBLES :

Rue des Tanneries n° 6 (Pont de Pierre) : façades et toitures (M)	16.10.75
Rue de Behogne n° 46 (actuel restaurant en face de la pharmacie Dotrimont) : façades, toitures ainsi que les grilles, le trottoir et le pavé devant la maison (M-S)	4.11.76
Rue Jacquet n° 76 (Maison Jacquet) : entièreté de la maison (M)	16.10.75
Rue Jacquet n° 96 (un peu au-dessus de l'hôtel Lafayette) ; façade, pignons et toitures (M)	4.11.76
Tour située place Lafayette, derrière la maison précédente, portant le n° 99 rue Jacquet (M)	4.11.76

VILLERS-SUR-LESSE

Chapelle Saint-Barthélemy à Jamblinne (M)	10.03.48
Façades et toitures de la ferme Cavillot et terrains environnants à Génimont (M-S)	10.07.80
Ensemble formé par la chapelle de Génimont et ses abords (M-S)	7.03.80

WAVREILLE

Source et mare du village et extensions (S)	10.03.48
	et 13.08.92

Liste arrêtée au 31 décembre 1983

NOTULES HISTORIQUES CONCERNANT MIRWART-SMUID1. UNE "ADVENUE DES FRANCOIS"

Le chemin qui part des Baraques, sur le territoire de Transinne, traverse les lieux-dits "Pierre au Charmo", "Le Schotti", le "Piret", pour longer "Maur Saul" depuis "Francisse" jusqu'au château de Mirwart, est une de ces "franceses voyes", la plus orientale de ces "advenues des François", comme on disait encore au 16e siècle. Ces routes, qui datent de bien avant l'an 1000 - un acte, daté de Wellin le 2 octobre 926, fait état des "confines advenientium francorum" (territoire par où viennent les Français) -, au nombre de quatre, empruntent toutes les crêtes entre la Lesse et la Lomme. Si Godefroid Kurth y voyait un souvenir des Invasions franques, "Lieu-dit pathétique, écrivait-il, parce qu'il semble mettre sous nos yeux et d'une manière vivante et saisissante l'invasion avec toutes ses terreurs...", le grand historien J. VANNERUS a magistralement démontré que, par ces "advenues", au sens primitif, "passèrent des siècles durant, les pèlerins, les marchands, les armées et... les brigands qui, venant de France, voulaient se rendre à Liège ou gagner le Rhin moyen". Cet antique chemin, haut-lieu de notre histoire, venait de Reims par le Vordunois et Bouillon, ou encore d'Yvoix-Carignan (l'Époissus de la Table de Peutinger), passait par Palisèul où les rois d'Austrasie avaient leur palais, par Villance, cette villa carolingienne, fantastique domaine de plus de vingt kilomètres de diamètre, ou par Transinne, pour gagner Mirwart, seigneurie fondée en 955 par le comte Étienne, de Chauvency, sur la Chiers, seigneurie qui allait marquer de son empreinte toute la Haute-Lesse : qu'on songe aux lignées des de Marck et des d'Arenberg. De là, cette "advenue des François" gagnait la dépression famennoise vers Liège, Aix-la-Chapelle ou Cologne.

2. LES CHENES DE JUSTICE

"Frères humains, qui après nous vivez..." imploraient les pendus dans la ballade de François VILLON... Il y a de quoi à comptabiliser sur les cartes de l'I.G.M. les lieux-dits "Justice", "Gibet", "Potence"! On savait que saint Louis rendait la justice sous un chêne. Mais en vérité, toutes ces "Justices", chaque fois situées sur un "tienne" dominant le village, étaient, comme au sud de Mirwart, des lieux d'exécution. C'était là que l'on plantait les "fourches patibulaires" : la potence, le pal, le gibet, la roue. C'est là aussi qu'on brûlait les sorcières et les infanticides.

Le seigneur, descendant du prince carolingien ou d'un de ses subordonnés, disposait d'une partie de l'autorité publique : pouvoirs administratifs et en dérivant, pouvoirs judiciaires dans le ban de sa juridiction. C'est que les juges "permanents" institués par Charlemagne avaient fait long feu... Les seigneuries justicières, qui avaient juridiction sur tous les "habitans" du ressort, avaient compétence en haute, moyenne et basse justices, chacune pourvue d'une Cour : mayeur, eschevins, greffier et sergent.

La Haute Justice ou "Cour Hautaine" avait le droit, selon les coutumes générales du Luxembourg, "de faire juger en cas de crime, de connaître les cas importants et y statuer par châtement corporel, mort, fustigation, mutilation, bannissement", soit la plénitude de la juridiction, avec pouvoir d'exécuter les sentences capitales. Le signe extérieur de ce pouvoir était le "pilori" seigneurial, au centre du château ou du village, où l'on enchaînait le condamné, livré aux quolibets de la populace.

La Moyenne Justice statuait au civil, au commerce et pour certains délits : "injures, batailles, blessures à sang". Le délinquant pouvait être arrêté et détenu 24 heures.

La Basse Justice n'avait que la juridiction "gracieuse" et jugeait les actions dont les amendes ne pouvaient excéder 7 1/2 sols (le tiers environ du florin d'or dans la région de Marche).

Ces Cours sont formées du mayeur et de 7 eschevins (dont un en surnombre, là, pour pallier à la défaillance d'un congénère). Le mayeur, lui, c'est l'homme du prince, commissionné par lettre patente "au grand sceau". Grand maître des poursuites, il constitue les dossiers, requiert contre l'accusé, réclame la peine et la fait exécuter. Il ne juge pas. C'est en quelque sorte le Ministère public actuel.

Les six échevins sont les assesseurs-juges du mayeur. Ce sont des justiciables cooptés par les "habitans", lord des "plaids". Dans ce collège de juges, le "Magistrat", un échevin, généralement le plus lettré - n'est-ce pas encore le cas aujourd'hui?! - officie comme greffier : rédaction des P-V et des jugements, tenue des registres, enregistrement...

Le sergent était l'huissier de justice d'alors, avec les charges de signifier les citations et de motte les ordres à exécution : c'était une charge attribuée par voie d'enchères et au rabais.

Les "grueries", enfin, concernaient les affaires des baux et forêts. Le chef, le "gruyer", était assisté de forestiers choisis par le "Magistrat".

Voilà pour les organes de la Justice au Moyen Age.

Quant aux victimes, "oyez"...

Gérard de Tellin, accusé de vols, fut condamné à être "étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive". Il fut exécuté au Thier de Justice à Marche, le 14/11/1618, par l'exécuteur des hautes oeuvres, Léonard BALZA, venu expressément de Namur, et qui recut pour son déplacement 36 florins...

Les espions jouissaient de faveurs spéciales. Les bourreaux les soumettaient à la "question" et les torturaient avec raffinement. Voir Les Rois maudits, de Maurice Druon.

Des concubins, se faisant passer pour régulièrement mariés, vivaient de la mendicité. L'homme est dénudé et fouetté, "trois tours sur la place publique", tandis que l'amante, mise au carcan, assiste à la flagellation. Conduits tous deux sous la potence, l'homme est marqué



Ill. de Marie HOWET, tirée de  
Parcs Nationaux, 1962, vol.XVII,  
Fasc.2, p.72

barre de fer. On laissait agoniser le condamné des heures, des jours durant... On vous laisse rêver sur le supplice du pal à la "Justice" de Wellin.

Finissons sur une note optimiste... Si la corde du pendu venait à casser, le condamné avait la vie sauve : il subissait le bannissement. Ou encore, si une jeune fille, au moment de la pendaison, offrait de prendre le condamné pour époux, il arrivait qu'il fût grâcié. Le couple était alors prié d'aller vivre sous d'autres cieux...

Voilà les réflexions qu'appelle aujourd'hui ce petit plateau si paisible entre les quatre "Chênes de Justice" encore debout de la promenade du "Furet".

au fer rouge. Le faux acte de mariage est anéanti par le feu. Tous deux sont bannis à perpétuité du "ban", sous peine de la "hart" (corde).

Les déserteurs sont étranglés.

Les crimes de sorcellerie relevaient aussi de la "Cour hautaine" : les sorcières de Villance sont restées célèbres et ... beaucoup d'autres!

Une fille-mère de Hesteigne avait tué son enfant. La roche Machurot à Wellin rappelle le spectacle du bûcher...

Le suicide était un crime à l'époque. On conduisait le cadavre, traîné par un cheval, sur une claie jusqu'à la Justice. Là, le bourreau de Namur ou de Luxembourg exécutait la condamnation à mort et on pendait haut et court, parfois pour la seconde fois.

Pour mémoire, il faut encore citer le supplice de la roue. Celle-ci fichée horizontalement sur un pieu, voisinait, comme à la Croisette de Froidlieu, la potence à deux montants. On y attachait solidement le supplicié, les bras et les jambes pendants. On les brisait à coups de

Notes bibliographiques

H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. I, p. 28 et sq.

Josy MOLLER, Plans inédits de Bouillon, Ann. Inst. Arch. Lux., t. 88, 1957, p. 3 et sq.

Eugène NEMERY, Le domaine et la paroisse de Reux-Tellin, id., t. 88, 1957, p. 81 et sq.

Henri FOURGUIGNON, Marche-en-Famenne, rééd. 1970 de l'extrait des A.T.A. Lux., t. 66, 1935.

Henri DEMBLON, Au fil de la Haute-Lesse, notes inédites.

J. VANNERUS, "Confinas Advenientium Francorum (926)", in Bull. Comm. Roy. Toponymie et Dialectologie, t. 5, 1931, p. 91-113.

L. HISSETTE, Calvaire et potence à Fontenaille, in Le Pays Gaumais, 18e année, Virton, 1957.

Paul CUGNON, Les Bancroix, article paru dans Publi-Annonce du 14 sept. 1973.

U.C.L., Documents relatifs à l'Histoire du Luxembourg, Centre de Méthodologie de l'Histoire, Coll. dirigée par Jean GEORGES, I, 1972.

Documents pour servir à l'histoire judiciaire de la Seigneurie  
de Mirwart

Qu'il nous soit permis de compléter les données fournies par Francis COLLET dans ses Notules historiques concernant Mirwart-Ghaut (Les Barbouillons, n°91, déc. 1984, fiche 49).

En effet, nous avons pu consulter quelques archives qui illustrent certains aspects de l'exercice de la justice dans la seigneurie de Mirwart, non évoqués dans cet article.

Tout d'abord, il semble que le site des Chênes de Justice, entre Mirwart et Transinne, n'ait été utilisé que jusqu'à la fin du Moyen Age : le 4 septembre 1561, Hubert Senaert déclare "avoir appris de son pere qui estoit maieur dudz buren (Bure) et Tellin, que le gibet dudit mirouart devoit être assis en marsoye (Marsolle), sesoubz le chemin qui vat de Mirouart a transinne et noantm (néanmoins) dist avoir veu faire justice dung nôme pierre fama qui avoit esté mene au sieur dudz mirouart et fust pendu deseure grupont, en la haulteur dudz grupont (A.E.S.H., F.A.C.M., 2495, fol 25). Ce site fut-il abandonné au profit de la Justice, au-dessus de Grupont, ou celui-ci a-t-il existé conjointement? Dans ce cas, pourquoi avoir délaissé le premier?

D'autre part, parmi la liste des procédés judiciaires utilisés à Mirwart par les gens de justice, il faut ajouter le pèlerinage judiciaire dont les registres de la Haute Cour conservent au moins une mention de 1628 (A.E.S.H., Ech., Mirwart, Rôles, 1627-1639).

Enfin, un gouffre de la Lomme étoit utilisé pour les exécutions par noyade qui étoient le lot des femmes adultères. Hubert le Bracquonnier déclare le 6 mars 1599 "que passez xx ans il y eut une femme de Lompret condamnée par la justice dudt Lompret appartient audt Sr de Mirwart, laquelle fut jetée en l'eau et noyée au Gouffre de Jehenne le hardy, laquelle Gouffre est en l'adit riviere de L'home entre le parcq de madame (d'Arenberg) et le pré du prior (entre Grupont et Mirwart), ce quil scait pour avoir veu ladt execution" (A.E.S.H., F.A.S.H., 437, enquête menée par Guillet de Vendville le 6 mars 1599). Qu'advint-il du concubin? En tout cas, pas de justice égalitaire à cette époque!...

Jean-Pol WEBER

T A B L E D E S M A T I E R E S (1984)  
 -o-

I. ACTIVITES GENERALES

		Page
Dim. 15/1	A la découverte de la Lomme depuis la chapelle de Lommel à BRAS	1
Sam. 28/1	Promenade entre AVE et WELLIN	3
	Assemblée Générale de notre ASBL à HAN/LESSE	4
Dim. 12/2	La Lomme par monts et par vaux : 2e étape : HATRIVAL	8
Dim. 18/3	Grande journée de "débroussaillage" aux Pérées (RESTEIGNE)	23
Dim. 8/4	Initiation botanique - Premières floraisons dans le PN de L-L : EPRAVE-HAN/LESSE-AUFFE	31
Sam. 12/5	A la découverte de la Lomme - 3e étape : ARVILLE et SMUID	41
Sam. 9/6	Excursion en Campine - Visite des Réserves Naturelles de GENK, TEUT, HOLSTEEN	49
Dim. 15/7	Promenade à la limite de l'Ardenne : SOHIER - FROLDFONTAINE - VONECHE	67
Sam. 18/8	Descente de l'Iwoigne, de MONTGAUTHIER à HOUYET	70
Sam. 8/9 et Dim. 9/9	Week-end en HAUTES-FAGNES	75
Dim. 16/9	31e journée nationale pour la Protection de la Nature à VIRELLES	76
Dim. 14/10	Excursion mycologique à ROCHEFORT et BUISSONVILLE	89
Sam. 10/11	A la découverte de la Lomme - 4e étape : MIRWART - AWENNE	111
Dim. 11/11	Journée de débroussaillage des pelouses calcaires au Maupas (BELVAUX)	119
Sam. 8/12	Promenade géomorphologique dans le Parc Naturel VIROIN-HERMETON	123

## II. ACTIVITES DES EQUIPES

### A. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Janvier	Nous n'avons plus d'interlocuteurs	5
	Le budget des Travaux Publics pour notre région	6
	Le coût de la chasse pour les non-chasseurs	7
Février	Un Schéma Directeur pour l'aménagement de Rochefort	15
	Une commune s'oppose au Ministre des Travaux Publics	16
	Dépôt de 9000 litres de Butagaz à Rochefort	16
	La Cour de Cassation et l'Environnement	17
Mars	Les Naturalistes se prononcent sur le Schéma Directeur de Rochefort	27
Avril	La protection des haies	38
	Petite note historique au sujet de l'environnement	40
Mai	Une convention avec les carrières Lhoist	44
	Pitié pour le traquet ... et tous les autres!	47
Juin	La convention avec les carrières Lhoist	61
Juillet-	L'entretien des bords de routes	73
Août	Le vent tourne...	74
	Un remembrement suspendu	74
Octobre	Nettoyage des rives de la Lomme	108
	Le barrage sur la Houille abandonné?	109
	Plus de campings à Frahan/Semois d'ici quatre ans?	110
Novembre	Tendeurs et braconniers : quelle différence?	117
	La sauvegarde de nos pelouses calcaires	119
	La croix de Jeumont (Chanly)	120
Décembre	Le Roi et l'Hydraulique agricole	138
	Le rachat de l'ancienne voie ferrée à Rochefort	138
	Lotissements contre nature!	140

### B. EQUIPE BOTANIQUE

S. 7/4	Recensement des Anémones pulsatilles aux Pérées (Resteigne)	37
S. 21/4	Prospection et initiation à Wavreille et Belvaux	37
S. 5/5	Fond des Vaux (Rochefort) - Rochers de Serin et Fond Saint-Martin (Han/Lesse)	55
S. 19/5	Vallée de la Lesse (Daverdisse)	56
S. 26/5	Vallée de la Lesse (Resteigne-Belvaux)	56
S. 2/6	Prospection à Lavaux-Ste-Anne	57
S. 16/6	Excursion dans les environs de Givet : Doische, Foische, Givet	58



S. 23/6	Prospection à Villance et Transinne	59
S. 30/6	Excursion en Lorraine belge : Sainte-Marie/ Semois, Tintigny	60
D. 8/7	Prospection et initiation à Rochefort	71
S. 21/7	Prospection et initiation à Wavreille	79
S. 11/8	Prospection et initiation à Belvaux	79
S. 25/8	Prospection dans la Chavée à Han/Lesse	80
S. 22/9	Observation des fleurs et fruits d'arrière- saison à Ave-et-Auffe	80
S. 29/9	Excursion mycologique dans le Domaine de Chevetogne	81
S. 6/10	Sortie mycologique à Han/Lesse	96
S. 13/10	Prospection à Sohier	97
S. 27/10	Mycologie en Ardenne : Gembes	97
D. 9/12	Etude des mousses dans la région de Ciney : Mohiville	130

#### C. EQUIPE DES JEUNES & DECOUVERTE-NATURE

S. 25/2	Journée de biospéléologie - Observation de la faune cavernicole	20
D. 15/4	Journée "Musées" à Bruxelles	33
S. 20/10	Randonnée-Nature aux environs de Han/Lesse	91
S. 17/11	Randonnée-Nature à partir d'Auffe	115
S. 15/12	Randonnée-Nature aux environs d'Eprave- Rochefort	131

#### D. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Avril	Nouvelles des trouvailles de 1983	26
	Communications à <u>Archaeologia mediaevalis</u>	26
	Projet de Stage d'initiation à Marsolle	26
	Information sur des monnaies trouvées à Wellin	26
Juillet- Août	Le haut-fourneau de Marsolle (Mirwert)- Campagne 1984	65
Septembre	Reprise des travaux à Wellin	72
	Publication de la Tombe 19 de Wellin	72
Octobre	Mémoire de R.WATTIEZ sur le matériel osseux du dépotoir carolingien de Wellin	84
Novembre	Résultats de la Campagne de fouilles 1984 à Wellin	105

## E. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 7/1	Observation des hivernants (Ave-et-Auffe)	17
S. 14/1	Recensement hivernal des oiseaux d'eau (2e partie) Serinchamps, Buissonville, Frandeux, Lesse	18
D. 29/1	Observations en Lorraine française	18
S. 4/2	Observations à Lavaux-Ste-Anne	19
D. 4/3	Observations dans la région de Wavreille	23
S. 17/3	Comptage des oiseaux d'eau (3e partie)	24
S. 31/3	Observations au nord de Wellin	25
S. 7/4	Observations aux environs de Grunc (Nassogne)	34
	Présentation de diags sur les oiseaux du Sahara et du massif de l'Aïr (Niger) par Marc PAQUAY	34
S. 21/4	Bois d'Halma (Pic mar - Grimpereau des bois)	35
D. 29/4	Excursion à Lessive avec AVES-Namur	36
D. 6/5	Journée en Lorraine française	52
S. 19/5	Sortie à Lavaux et Wanlin	53
D. 27/5	Excursion AVES-Namur à Pondrôme	54
S. 2/6	Sortie au Bestin (Resteigne)	54
L. 11/6	Prospection de la Réserve RNOB de Dinant-Bouvignes	55
D. 23/9	Prospection aux environs de Lavaux-Ste-Anne	93
D. 28/10	Observations aux environs du Tige d'Eprave	94
S. 24/11	- Observation des hivernants en divers endroits de	
D. 25/11	la région de Lesse et Lomme	135
D. 16/12	Sortie à Han/Lesse	136

## III. DIVERS

A propos de l'incessante activité des oiseaux de petite taille	5
Inventaire floristique d'un site rudéral à Han/Lesse	84
L'année mycologique des Naturalistes de la Haute-Lesse	98
Liste des membres adhérents (décembre 84)	
Liste des membres effectifs (décembre 84)	

## IV. FICHES TECHNIQUES

N° 47	Bras	
N° 48	Monuments et sites classés à Rochefort	
N° 49	Notules historiques concernant Mirwart-Smuid + Complément	

